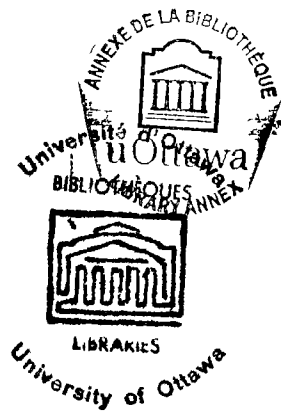


## LE VOCABULAIRE DES LAIS DE MARIE DE FRANCE

par Denise McClelland



Thèse présentée à l'École des études supérieures  
en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en  
littérature française.

Département des Lettres françaises  
Université d'Ottawa  
1972

© Denise McClelland, Ottawa 1972.

UMI Number: EC56103

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI<sup>®</sup>

---

UMI Microform EC56103  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Monsieur Pierre Kunstmann, professeur au Département des Lettres françaises, a bien voulu nous guider dans la préparation de cette thèse. Nous avons grandement apprécié son intérêt, ses conseils judicieux et la libéralité avec laquelle il a mis à notre disposition son temps et son expérience. Nous nous sommes efforcé de suivre ses directives.

## TABLE DES MATIERES

Reconnaissance . . . . .	I
Table des matières . . . . .	II
Signes conventionnels et principales abréviations . . . . .	V
Bibliographie . . . . .	VI
Introduction . . . . .	1
Objet du présent travail . . . . .	3
Statistiques et catégorisation . . . . .	4
Chapitre Premier: L'HOMME	
1) <u>l'être physique: statistiques</u>	
Généralités - Le corps, réalité biologique et esthétique - Les fonctions organiques - La voix - Les sensations - Les gestes et les déplacements - Les besoins physiques - La santé - Les soins - La maladie - La vie et la mort . . . . .	15
<u>commentaires</u> . . . . .	20
2) <u>l'être spirituel et moral: statistiques</u>	
a) la pensée et la connaissance	
L'intelligence, la sagesse et le contraire - L'activité intellectuelle - L'attention et la perception - Le jugement et le raisonnement - Le souvenir . . . . .	67
b) la pensée et l'action	
Le désir, le besoin, le vouloir, la décision - Les aptitudes, les habitudes, les préparatifs - L'entreprise, la réalisation, le résultat - Les obstacles, les moyens, l'aide . . . . .	68
c) les sentiments et la vie personnelle	
Généralités - Les sentiments agréables et leurs manifestations - Les sentiments désagréables - Les manifestations de la douleur - La crainte, le regret et leurs manifestations - L'espoir et le réconfort - Les sentiments divers et leurs	



## III

manifestations extérieures . . . . .	70
d) les sentiments pour autrui L'amour et ses manifestations - L'affection, la sympathie - L'antipathie . . . . .	73
e) le caractère et la conscience morale Notions générales - Les qualités et les dé- fauts - La conduite - Les sanctions . . . . .	75
<u>commentaires</u> . . . . .	76

## Chapitre II: LA SOCIÉTÉ

1) <u>La division politique: statistiques</u> . . . . .	101
2) <u>La division sociale : statistiques</u>	
a) la noblesse: Le nom - La famille - Les titres, rangs et fonc- tions à l'intérieur de la châtellenie - La pro- priété, les transactions financières - Les rap- ports avec le seigneur, les pairs ou les vas- saux - La justice - La carrière des armes - L'hébergement - Les voyages et les transports - Les loisirs - Les études, les lettres et les arts - Les usages et les manières - Le langage et la conversation - Les formules de dialogue - Le logis . . . . .	101
b) le clergé La religion, les notions mystiques et supersti- tieuses - L'abbaye . . . . .	110
c) la population des villes Le commerce - Les textiles et les fourrures - L'orfèvrerie et les bijoux - La peinture . . . . .	111
<u>commentaires</u> 1) et 2) . . . . .	113

## Chapitre III: L'UNIVERS

1) <u>La nature: statistiques</u> Généralités - Le ciel et le climat - La terre et la mer - Les noms géographiques - Les matières pre- mières et les matériaux - Le monde végétal - Le monde animal . . . . .	193
2) <u>Le monde abstrait: statistiques</u> La quantité et la mesure - Les adjectifs numéraux - L'espace - Le temps . . . . .	202

## IV

<u>commentaires</u> 1) et 2) . . . . .	204
Chapitre IV: fréquences et concentrations lexicales dominantes	
<u>statistiques</u> . . . . .	212
<u>commentaires</u> . . . . .	221
Conclusion . . . . .	231
Index des mots lexicaux	
Verbes . . . . .	236
Substantifs . . . . .	244
Adverbes . . . . .	255
Adjectifs . . . . .	256
Index des mots commentés . . . . .	259
Index des tableaux . . . . .	273
Errata . . . . .	274

SIGNES CONVENTIONNELS  
ET PRINCIPALES ABBREVIATIONS

- sur les voyelles latines longues
- ◡ sur les voyelles latines brèves
- \* précède les formes qui ne sont pas du latin classique, ou reconstruites par induction
- > indique une transformation ultérieure
- < indique la provenance
- + suivi de

Bis. = Bisclavret	Gui. = Guigemar
Cha. = Chaitivel	Lan. = Lanval
Chi. = Chievrefoil	Lau. = Laustic
Deu. = Deux Amants	Mil. = Milun
Eli. = Eliduc	Pro. = Prologue
Equ. = Equitan	Yon. = Yonec
Fre. = Fresne	

adj. = adjectif	masc. = masculin
adv. = adverbe	n. = nom
c.-à-d. = c'est-à-dire	plur. = pluriel
fém. = féminin	sing. = singulier
lat. = latin	v. = verbe

## BIBLIOGRAPHIE

L'ordre de présentation est systématique, puis alphabétique

Etudes linguistiques d'ensemble:

- Bruneau, Charles, Du latin au français, étude linguistique, III, Vocabulaire, Paris, C.D.U., s.d., 152 p. (Coll. "Les Cours de Sorbonne").
- Brunschvigg, Léon, Héritage des mots, héritage d'idées, Paris, P.U.F., 1945 (2e édition en 1950), 85 p.
- Galichet, Georges, Physiologie de la langue française, Paris, P.U.F., 1949 (5e édition en 1967), 135 p. (coll. "Que Sais-je?").
- Greimas, A.-J., La sémantique structurale, Paris, Larousse, 1966, 262 p.
- Guiraud, Pierre, La sémantique, Paris, P.U.F., 1955 (6e édition en 1969), 126 p.
- \_\_\_\_\_, Problèmes et méthodes de la statistique linguistique, Paris, P.U.F., 1960, 145 p.
- Lepschy, G.-C., La linguistique structurale, Paris, Payot, 1968, 240 p.
- Martinet, André, Le langage, Paris, Gallimard, 1968, 1521 p. (coll. "Encyclopédie de la Pléiade").
- Miles, Josephine, Eras and modes in English Poetry, Berkeley and Los Angeles, The University of California Press, 1964, 292 p.
- Mitterand, M., Lexicologie et machine, dans Vie et Langage, 117, déc. 1961, p. 659-61.
- Mouloud, Noël, La psychologie et les structures, Paris, P.U.F., 1965, 125 p.
- Mucchielli, Roger, Introduction à la psychologie structurale, Bruxelles, Dessart, 1968, 290 p.
- Piaget, Jean, Le structuralisme, Paris, P.U.F., 1968, 125 p. en particulier le chapitre V: Structuralisme linguistique.
- Steiner, George, Le langage et le silence, Paris, Le Seuil, 1969, 253 p. (titre original Language and Silence, New York, Atheneum 1967; traduit de l'anglais par Lucienne Lotringer).

## VII

Ullman, Stephen, Précis de sémantique française, Berne, Francke, 1952, 334 p.

Etudes linguistiques d'oeuvre ou d'auteur:

Concordances:

Bandy, William Thomas, A Concordance to Baudelaire Les Fleurs du Mal, Berkeley and Los Angeles, The University of California Press, 1965.

Cruden, Alexander, Complete Concordance to the Old and New Testaments, Toronto, The John C. Winston Co., 1930 (first edition 1737), 783 p.

Glossaires accompagnant les oeuvres suivantes, publiées par les éditions Champion à Paris (C.F.M.A.):

Bérout, Le Roman de Tristan, poème du XIIe siècle, édité par Ernest Muret, 1967, xvi-171 p. (4e édition revue par L.M. Defourques);

L'Eneas, roman du XIIe siècle, édité par J.-J. Salverda de Grace, 1968, t. 1, xxxvi-183 p., v. 1-5.998; t. 2, 260 p., v. 5.999-10.156.

Pirasmus et Tisbé, poème du XIIe siècle, édité par C. de Boer, 1921, xii-55 p.

Le Roman de Thèbes, publié par Guy Raynaud de Lage, 1966-67, t. 1, xl-194 p., v. 1-6.198; t. 2, 189 p., v. 6.199-10.563.

Les romans de Chrétien de Troyes, édités d'après la copie de Guiot (Bibl. nat. 794):

I Erec et Enide, publié par Mario Roques, 1968, lvii, 285 p.;

II Cligès, publié par Alexandre Micha, 1970, xxxi, 256 p.;

III Le Chevalier de la Charrette, publié par Mario Roques, 1970, xliii, 240 p.;

IV Le Chevalier au Lion (Yvain), publié par Mario Roques, 1970, xxx-264 p.

La Vie de saint Alexis, poème du XIe siècle, texte critique de Gaston Paris avec un lexique complet et une table d'assonances, 1967 (7e édition revue).

Etudes de vocabulaire:

Benveniste, Emile, Le vocabulaire des institutions indo-européennes, Paris, Les Editions de Minuit, 1969, 2 vol.

Burger, André, Le lexique de la langue de Villon, Genève, Droz, 1957, 114 p.

## VIII

- Génin, François, Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVIIe siècle, suivi d'une lettre à M. A.F. Didot, Paris, F. Didot, 1846, 463 p.
- Levy, Raphaël, Recherches lexicographiques sur d'anciens textes français d'origine juive, Baltimore, Md., John Hopkins Press, 1932, 92 p.
- Matoré, Georges, Le vocabulaire de la prose littéraire entre 1833-1845, dans le Français moderne, 15e année, juillet 1947, p. 217-222.
- Mayer, Gilbert, Le lexique des oeuvres d'Adam de la Halle, Paris, Droz, 1940, 198 p.
- Monsonégo, Simone, Etude stylo-statistique du vocabulaire des vers et de la prose dans la chantefable Aucassin et Nicolette, Paris, Klincksieck, 1966, 154 p.
- Morlet, Marie-Thérèse, Le vocabulaire de la Champagne septentrionale au Moyen Age, essai d'inventaire méthodique, Paris, Klincksieck, 1969, 425 p.
- Poirion, Daniel, Le lexique de Charles d'Orléans, Genève, Droz, 1967, 153 p.
- Rémigereau, François, Recherches sur la langue de la vénerie et l'influence de Du Fouilloux dans la littérature et la lexicographie, Paris, Les Belles Lettres, 1963, 359 p.
- Nous avons également consulté la partie lexicographique de la revue Romania.
- Instruments de travail et ouvrages généraux:
- Bloch, Oscar et Wartburg, Walther von, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, P.U.F., 1960 (3e édition).
- Bossuat, Robert, Manuel bibliographique de la littérature du Moyen Age, Melun, Librairie d'Argences, 1951, xxxiv-638 p. (avec supplément).
- Casares, Julio, Diccionario ideológico de la lengua española, Barcelona, Editorial Gustavo Gill, 1942, 1124 p.
- Dauzat, A., Dubois, J., Mitterand, H., Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, Larousse, 1964, 805 p.
- Ernout, A. et Meillet, A., Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots, Paris, Klincksieck, 1951, 1385 p.
- Godefroy, F., Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IXe au XVe siècle, Paris, Vieweg, 1880-1902, 10 vol.
- La Curne de Sainte-Palaye, Dictionnaire historique de l'ancien lan-

## IX

gage françois, Paris, H. Champion, 1878.

Littré, Emile, Dictionnaire de la langue française, Paris, Hachette, 1873, 4 vol. (nouvelle édition, revue et mise à jour, abrégée par A. Beaujean), Paris, Ed. universitaires, 1958, 1343 p.

Man, Myth and Magic, an illustrated encyclopedia of the supernatural London, Purnell (for BPC Publishing Ltd), 1970.

Nouveau Larousse universel, dictionnaire encyclopédique en deux volumes, publié sous la direction de Paul Augé, Paris, Larousse, 1949.

Onions, C.T., The Oxford Dictionary of English Etymology, Oxford, The Clarendon Press, 1966, 1024 p.

Tobler-Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch, Berlin, Weidmann, 1925-1965.

Ouvrages relatifs à la catégorisation des espèces:

Alain, Eléments de philosophie, Paris, Gallimard, 1941, 378 p.

Cuvillier, A., Manuel de philosophie, t. 1, Paris, Armand Colin, 1947, 722 p.

Hallig, R. et Wartburg, W. von, Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie, Versuch eines Ordnungsschemas, Berlin, Akademie Verlag, 1952.

Miquel, Jean, Cours de philosophie en classes terminales, Paris, Roudil, 1961, 399 p.

Poirion, Daniel, Le lexique de Charles d'Orléans, Genève, Droz, 1967, 153 p.

Roques, Mario, Les Romans de Chrétien de Troyes:

I Erec et Enide, 1968

IV Le Chevalier au Lion (Yvain), 1970,

Paris, Champion (C.F.M.A.) A la fin de chaque ouvrage, cf. Index des mots relatifs à la civilisation et aux moeurs.

Monographies philosophiques:

Bérubé, Camille, La connaissance de l'individuel au Moyen Age, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1964, 315 p.

Chirpaz, François, Le corps, Paris, P.U.F., 1963 (2e édition en 1969), 126 p. (coll. SUP "Initiation philosophique").

Lahbadi, Mohammed Aziz, Le personnalisme musulman, Paris, P.U.F., 1967, 124 p. (coll. SUP "Initiation philosophique").

Pucelle, Jean, Le temps, Paris, P.U.F., 1965 (4e édition en 1967), 105 p. (coll. SUP "Initiation philosophique").

Etudes littéraires d'ensemble:

- Brogie, Jean-Albert de, Le Sablier d'Or, recherche sur l'oeuvre alchimique, Paris, Flammarion, 1971, 235 p.
- Castex et Surer, Le Moyen Age, Paris, Hachette, 1946, 88 p.
- Day, Martin S., English Literature to 1600, New York, Doubleday and Co. Inc., 1963, 467 p.
- Denomy, Alexander J., Courtly Love and Courtliness, dans Speculum XVIII, 1953, p. 44-63.
- Dubois, Marguerite-Marie, La littérature anglaise du Moyen Age, 500-1500, Paris, P.U.F., 1962, 171 p.
- Khawam, René R., La poésie arabe, des origines à nos jours, Verviers, Marabout Université, 1967, 256 p.
- Kirchgassner, Alphonse, Les signes sacrés de l'Eglise, Tournai, Casterman, 1964, 144 p. (titre original Heilige Zeichen der Kirche, Aschaffenburg, edit. Paul Pattloch, imprimatur 1963, adapté de l'allemand par les moines du Mont César).
- Lafitte-Houssat, Jean, Troubadours et cours d'amour, Paris, P.U.F., 1950, 124 p.
- Legge, Mary Dominica, Anglo-Norman Literature and its background, Oxford, Clarendon Press, 1963, 389 p.
- Legouis, Emile-Hyacinthe et Cazamian, Louis-F., A History of English Literature, 2 vol., Paris, Hachette, 1939.
- Morawski, Joseph, Proverbes français antérieurs au XVe siècle, Paris, Champion, 1925, xxiii-146 p. (C.F.M.A.)
- Payen, M., Les origines de la courtoisie française médiévale, 2 vol. I. Troubadours et trouvères, p. 1-75; II. Le Roman, p. 1-65, Paris, C.D.U., 1968.
- Whittemore, Carroll E., Symbols of the Church, London, Hodder and Stoughton Ltd, 1964, xxiii-146 p.

Etudes littéraires sur Marie de France:relatives à sa vie et à son oeuvre en général:

- Bédier, Joseph, Les lais de Marie de France, dans, Revue des Deux Mondes, t. 107, 1891, p. 835-863.
- Flum, P.N., Additional thoughts on Marie de France, dans Romance Notes, t. 3, 1961, p. 53-6.
- Foulet, Lucien, English Words in the Lays of Marie de France, Modern Language Notes, vol. XX, n° 4, April 1905.



## XI

- Francis, E.A., Marie de France et son temps, dans Romania, 72, 1951, p. 78-99.
- Frey, John A., Linguistic and psychological couplings in the lays of Marie de France, dans Studies in Philology, vol. 61, jan. 1964, p. 1-17.
- Hoepffner, E., Lais et romans bretons, dans Revue des cours et conférences, livr. des 30 juin, 15 juillet, 30 décembre 1933; 15 janvier, 15 mars, 30 mars, 15 mai, 30 juin, 15 décembre 1934; 30 janvier, 15 février 1935.
- \_\_\_\_\_, La géographie et l'histoire dans les lais de Marie de France, dans Romania, 56, 1930, p. 1-32.
- Lazar, Moshé, Amour courtois et Fin'amor dans la littérature du XIIe siècle, Paris, Klincksieck, 1964, 300 p. (surtout le chap. II: Les Lais de Marie de France).
- Lutz, G., Le vocabulaire psychologique et affectif dans les lais de Marie de France, mémoire présenté au centre de philologie romane de Strasbourg en 1962 [nous est resté inaccessible].
- Paris, Gaston, Compte rendu des lais de Marie de France, édition Warnke 1885, dans Romania, 14, 1885, p. 598.
- Roquefort, B. de, Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIIIe siècle ou recueil de lais, fables et autres productions de cette femme célèbre, publiées avec traduction, vol. 1, Paris, 1819-20, 582 p.
- Rychner, Jean, Les lais de Marie de France, Paris, Champion, 1968, xlv-317 p. (coll. C.F.M.A.).
- Wind, B.H., L'idéologie courtoise dans les lais de Marie de France, Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à Maurice Delbouille, t. 2, Gembloux, 1964, pp. 741-748.
- relatives à un lai en particulier:
- Guigemar:
- Abercrombie, N., A note on a passage in Guigemar, dans Modern Language Review, t. 30, 1935, p. 353.
- Lawton, H.W., L'oeuvre Salemon, dans Modern Language Review, t. 50, 1955, pp. 50-52.
- Lods, Jeanne, Guigemar, vers 145-150, dans Romania, 77, 1956, p. 494-6.
- Prettyman, William, Peter von Staufenberg and Marie de France, dans Modern Language Notes, vol. 21, 1906, p. 205.
- West, D.G., L'oeuvre Salemon, dans Modern Language Review, t. 49, 1954, pp. 176-182.

## XII

Deus Amanz:

Johnston, Oliver M., Sources of the Lay of the Two Lovers, dans Modern Language Notes, vol. 21, p. 34.

Chievrefoil:

Kamber, Gerald, A case of symbolic syntax in the Chievrefoil, dans Romance Notes, t. 1, 1962, p. 151-4.

Oeuvres ou études offrant un point de comparaison avec notre travail

Frappier, Jean, Chrétien de Troyes, Paris, Hatier, 1957, 255 p. (coll. "Connaissance des Lettres").

Gadoffre, G., Ronsard par lui-même, Paris, Le Seuil, 1960, 189 p.

Lucrece, La nature, Paris, Hatier, 1963, 78 p., traduction de G. Chappon (coll. "Traduction Hatier").

Ovide, L'art d'aimer suivi de Les remèdes de l'amour et les produits de beauté pour le visage de la femme, Paris, Les Belles Lettres, 1960 et 1961, 189 p., traduction d'Henri Bornecque (coll. "Le Livre de poche").

Etudes historiques:

Bishop, Morris, Middle Ages, New York, American Heritage Publishing Co., 1968, 416 p.

Comnena, Anna, The Alexiad, Harmondsworth, Middlesex, England, Penguin Books Ltd, 1969, 560 p.

Defourneaux, Marcelin, Les Français en Espagne aux XIe et XIIe siècles, Paris, P.U.F., 1949, 333 p.

Delorme, Jean, Les grandes dates du Moyen Age, Paris, P.U.F., 1967, 126 p.

Gaxotte, Pierre, Histoire des Français, 2 vol., Paris, Flammarion, 1957.

Hibbert, C., The Search for King Arthur, dans Horizon, vol. 10, n° 3 (summer 1968), p. 4-14 inc.

Histoire de France illustrée, t. 1, Des origines à 1610, Paris, Larousse (postérieur à 1909), s.d.

Lafon, Mary, Histoire d'Espagne ancienne et moderne, 2 vol., Paris, Furne et Cie, 1865.

Léonard, Emile-G., Histoire de la Normandie, Paris, P.U.F., 1963, 126 p. (coll. "Que Sais-je?").

Lot, Ferdinand, La Gaule, Paris, Fayard, 1967, 436 p.

## XIII

- Oldenbourg, Zoé, Les Croisades, Paris, Gallimard, 1965, 652 p.
- Paladilhe, Dominique, Les grandes heures cathares, Librairie académique Perrin, 1969, 278 p.
- Trevor-Roper, Hugh, Essor du monde chrétien, Paris, Flammarion, 1968, 216 p. (titre original The Rise of Christian Europe, Thames and Hudson, 1965. Aucune mention du traducteur), (coll. Les Amis de l'Histoire).
- Waquet, Henri, Histoire de la Bretagne, Paris, P.U.F., 1943, 126 p. (4e édition en 1964), (coll. "Que Sais-je?").

Etudes sociologiques:urbanisme et économie:

- Devailly, Guy, Le Cartulaire de Vierzon, Paris, P.U.F., 1963, 300p.
- Grimal, Pierre, Les villes romaines, Paris, P.U.F., 1954 (4e édition en 1971), 119 p.
- Pernoud, Régine, Les origines de la bourgeoisie, Paris, P.U.F., 1969, 128 p. (coll. "Que Sais-je?" .
- Pirenne, Henri, Histoire économique et sociale du Moyen Age, Paris, P.U.F., 1969, 238 p. (coll. "Hier").
- \_\_\_\_\_, Les villes du Moyen Age, Paris, P.U.F., 1971, 171 p. (coll. SUP "L'Historien").
- Rudofsky, Bernard, A Shelter for a dark Age, dans Horizon, vol. 13, n°2 (spring 1971), p. 62-72 inc.

moeurs en général:

- Breton, Guy, Histoires d'amour de l'histoire de France, t. 1, Noir et Blanc, 1960, 312 p.
- Cerruti, James, Britain's French Channel Islands, dans National Geographic, vol. 139, n° 5, May 1971, p. 710-740.
- Collin de Plancy, J.-A.-S., Dictionnaire féodal ou recherches et anecdotes..., t. 1, Paris, Foulon, 1819, 316 p.
- Faral, Edmond, La vie quotidienne au temps de saint Louis, Paris, Hachette, 1938, 277 p.
- Mazaheri, Aly, La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Age (Xe au XIIIe siècle), Paris, Hachette, 1951, 319 p.
- Perroy, Edouard, La société féodale en France et en Angleterre aux XIe et XIIe siècles, fascicule 1, Paris, C.D.U., 1968, 69 p. (coll. "Les cours de Sorbonne").

## XIV

- Perroy, Edouard, La féodalité en France du Xe au XIIe siècle: fasc. 1: L'aristocratie foncière et la formation de la classe chevaleresque, 65 p.; fasc. 2: Vassalité et féodalité, p. 66-125; fasc. 3: Féodalité et patrimoine, p. 126-168; Paris, C.D.U., 1970 (coll. "Les cours de Sorbonne").
- Peyré, Joseph, La Passion selon Séville, Paris, Arthaud, 1953, 108 p.
- Stenton, Doris M., English Society in the Early Middle Ages, Harmondsworth, Middlesex, England, Penguin Books Ltd, first published in 1951, 319 p.
- Walter, Gérard, La vie quotidienne à Byzance au siècle des Comnènes (1081-1180), Paris, Hachette, 1966, 287 p.

loisirs:

- Hellerman, Edith Nash, The Hound group, dans Dogs of Canada, monthly review, published in Toronto by Apex Publishers and Publicity Ltd, Jan. 65, vol 55, n° 4.
- Marchand, J.-H., Essai historique et légal sur la chasse, Paris, Le Jay, 1769, 141 p.
- Méry, Dr Fernand, Le chien, Paris, Larousse, 1959, 383 p.
- Vidron, François, La chasse à courre, Paris, P.U.F., 1953 (2e édition en 1965), 111 p. (coll. "Que Sais-je?").

arts:

- Barsali, Isa Belli, European Enamels, Toronto, The Hamlyn Publishing Group Ltd, 1969 (translated by R. Rudorff from the Italian original Lo Smalto in Europa, Fratelli Fabbri Editori, Milan, 1966), 158 p.
- \_\_\_\_\_, Medieval Goldsmith's Work, Toronto, The Hamlyn Publishing Group Ltd, 1969 (translated by Margaret Crosland from the Italian original L'Oreficeria Medioevale, Fratelli Fabbri Editori, Milan, 1966), 157 p.
- Beaulieu, Michèle, Le costume antique et médiéval, Paris, P.U.F., 1967, 126 p. (coll. "Que Sais-je?").
- Campana, Michèle, European Carpets, Toronto, The Hamlyn Publishing Group Ltd, 1969 (translated by Margaret Crosland from the Italian original Tappeti d'occidente, Fratelli Fabbri Editori, Milan, 1966), 158 p.
- Chuse, Anne, Costume Design, New York, Bridgman Publishers Inc., 1930 (2nd edition 1935), 64 p.
- Evans, Joan and Serjeantson, Mary S., Mediaeval Lapidaries, London,

Oxford University Press, 1933, 205 p. [présente The London Lapidary of King Philip of France, The North Midland Lapidary, The Sloane Lapidary, etc.]

Kybalova, Ludmila, Herbenova, Olga, Lamarova, Milena, Encyclopédie illustrée de la mode, Paris, Grund, 1970, 600 p. (traduit du tchécoslovaque par Gilberte Rodrigue. Le titre original n'est pas mentionné, Prague, Artia, 1970).

Lecoy de la Marche, A., Les manuscrits et la miniature, Paris, A. Quantin, s.d., 357 p.

Schrader, Walter, Les soieries anciennes d'Europe, Paris, P.U.F., 1961, 48 p. (le titre original n'est pas mentionné, Braunschweig, W. Germany, Klinkhard und Biermann, 1961. Traduit de l'allemand par Simone Wallon).

Stern, Henri, L'art byzantin, Paris, P.U.F., 1966, 186 p.

sciences et technologie:

Arnaldez, R., Beaulieu, J., Beaujouan, G. et vingt-quatre autres auteurs, Histoire générale des sciences, t. 1, La science antique et médiévale (des origines à 1450), Paris, P.U.F., 1957, 724 p. (2e édition révisée et mise à jour en 1966).

Cossé-Brissac, Général Ch. de, The Ancient Art of Warfare, 2 vol., Paris, Robert Laffont, 1966 aucune mention n'est faite du titre original ou du traducteur .

La marine d'hier, réalisé avec la collaboration d'Henri Anrys, Verriers, Gérard, 1965, 159 p. (coll. "Marabout Flash").

## INTRODUCTION

Si certaines métaphysiques orientales ont placé la vérité au-delà des frontières du mot pour la protéger de la fragmentation et des impuretés du discours, la pensée judéo-chrétienne a, par tradition, accordé plus de confiance à la parole. "Au commencement était le Verbe". Primauté de la parole sur le silence dans l'exégèse sacrée, dans l'expression artistique ou dans l'échange social, c'est-à-dire tentative de lier le concept à un symbole. Lorsqu'on quitte la relation synchronique de nos dictionnaires modernes pour remonter au fil des siècles, on est toujours frappé par la relativité et l'arbitraire de cette tentative. Objet et mot qui offraient hier une association directe, ne l'offrent plus forcément aujourd'hui. La noïse que le Larousse explique par "dispute", n'était au douzième siècle qu'une notion d'acoustique, le "bruit". A la même époque, choisir signifiait "regarder". Que dire alors des mots qui ont complètement disparu? Comment retrouver leur signification aux divers points de leur histoire?

Ceci est, en substance, l'objet des dictionnaires de la vieille langue qui donnent une vue diachronique de chaque mot considéré, compte tenu de la documentation dont ils disposent. Chaque vieux texte mis à jour contribue à cette documentation. Par ailleurs de nombreux travaux portant le nom d'index, glossaires ou lexiques, permettent de se faire une idée de l'aspect morpho-sémantique de

telle langue ou de tel dialecte dans une certaine oeuvre, à un moment donné de notre histoire littéraire. C'est ainsi qu'à la fin de son édition critique des Lais de Marie de France, publiée en 1968 dans le cadre des Classiques Français du Moyen Age, M. Jean Rychner met à notre disposition un glossaire fort précieux pour la compréhension de cette oeuvre.

Un tel travail, en offrant un regroupement des graphies, en expliquant les faux-amis ou les expressions obscures, permet de plonger directement dans le contenu conceptuel du texte. Il ne donne toutefois pas une idée de la distribution sémantique interne: sèmes différenciateurs de deux termes proches (choisir/esgarder, parceveir/gaitier), connotation émotive, intellectuelle ou sociale de certains mots (ami, vaillant, vassal, seignur). La disposition alphabétique, indispensable pour une consultation rapide, ne favorise d'ailleurs pas ce genre de confrontation. Une telle présentation ne donne pas non plus une idée exacte de la fréquence de chaque mot par rapport au reste du vocabulaire ni de l'importance de chaque éclatement sémantique par rapport à la totalité des emplois d'un certain mot donné. Ces précisions permettent de mieux cerner le concept qui se cache derrière la convention du mot, non seulement dans son importance, mais encore dans sa mobilité.

C'est dans ce sens que sont orientés les travaux du centre de recherche du C.N.R.S. à Nancy qui se propose de publier dans une dizaine d'années un Trésor de la langue française, retraçant l'histoire de tous les mots français, de leur origine jusqu'en 1950.

Cette recherche s'appuiera en particulier sur des concordances d'ordinateur. Chaque article offrira entre autres détails: l'histoire des étymologies proposées, l'étymologie actuellement la plus vraisemblable, l'étude de la filiation des sens et la fréquence des emplois<sup>1</sup>.

#### Objet du présent travail

Notre étude reprend donc, à une échelle plus modeste puisque nous n'étudions qu'un seul texte, le mode d'exploitation adopté par le Centre de Nancy. Chaque mot important soit par sa fréquence, soit par sa charge sémantique a fait l'objet d'un examen du point de vue diachronique (étude de son étymologie à partir de la période latine, germanique etc) et surtout synchronique (analyse de ses emplois dans le texte même pour déterminer la direction des éclatements et sa tendance dominante). L'étude de l'évolution sémantique nous a permis en particulier de déterminer la fraîcheur relative des sens métonymiques, métaphoriques ou des autres tendances (polysémie, restriction, renforcement, affaiblissement etc.) à l'époque de Marie de France. Le mot ainsi exposé dans son évolution historique, c'est-à-dire dans ses raisons d'être ce qu'il est, et figé en plein mouvement par l'indiscrétion scientifique de l'ordinateur, va se révéler à nous dans sa multidimension psychosociologique, un peu comme l'animal sauvage, observé à son insu, se révèle au zoologiste.

---

<sup>1</sup> Statistique et Analyse linguistique, Colloque de Strasbourg (20-22 avril 1964), P.U.F., 1966, p. 6-7.



Il était tentant, à ce niveau, d'opérer un regroupement des concepts. C'est ce que nous avons fait. Nous avons subdivisé tous les mots lexicaux (les mots outils ont été délibérément omis de cette étude) selon certains thèmes, ce qui d'ailleurs a mis en relief la divergence catégorique existant entre membres de certaines "familles de mot" comme aumône/aumônière, chamberlenc/chamberiere ou entre mots morphologiquement identiques comme garder (garder/re-garder) ou guarir (guérir/empêcher). Ce travail de structuration thématique a ainsi permis de dégager les dominantes conceptuelles de l'oeuvre, reflets des préoccupations idéologiques de l'époque, la hiérarchie de ces dites préoccupations et le degré de précision sémantique qu'elles entraînent. C'est par la fréquence des emplois que nous avons pu mettre à jour les dominantes conceptuelles et par le nombre de mots différents que nous avons pu juger de la spécialisation sémantique de chaque tranche.

#### Statistiques et catégorisation

Notre étude s'appuie sur une série de listes et de concordances fournies par les ordinateurs du Centre de Calcul de l'Université d'Ottawa, plus particulièrement sur:

- une liste des mots lexicaux (ordre alphabétique),
- une liste des mots lexicaux (ordre de fréquence),
- une concordance des mots lexicaux avec référence à l'oeuvre,
- une concordance de tous les mots des Lais, avec référence à l'oeuvre.

Le texte des Lais, édité par M. Rychner, représente un total de 32.891 mots. La méthode de classification des mots lexicaux (mots pleins) et grammaticaux (mots outils) la plus rapide, à notre avis, est celle que nous avons adoptée. Au lieu de procéder d'abord au "codage" grammatical de toute l'oeuvre (c.-à-d. distinction entre mot lexical et grammatical, puis séparation des quatre catégories lexicales: verbes/adverbes/noms/adjectifs), nous avons établi une liste des mots grammaticaux modernes imaginés systématiquement a priori à l'aide d'une grammaire<sup>1</sup>, puis nous avons examiné deux longs poèmes très minutieusement pour déterminer l'absence, la présence et les graphies possibles de ces dits mots dans l'oeuvre. Cet inventaire nous a permis de prévoir 101 mots différents représentant un total de 13.830 occurrences (cf. Tableau A). Leur retrait nous a permis d'obtenir de l'ordinateur une liste "lexicale" provisoire de 4.292 mots différents représentant 19.062 occurrences.

La deuxième phase de notre opération a été la correction immédiate de 26 coquilles (cf. Tableau B) affectant: soit l'aspect numérique des listes et concordances (ex: Gui.688, deux mots superflus à soustraire du côté grammatical), soit l'aspect grammatical (ex: Eli.345: Sum, classé "lexical" est en fait "grammatical", d'où correction de -1 pour la première catégorie, de +1 pour la seconde,

---

<sup>1</sup> Articles définis et indéfinis, adj. et pron. possessifs, pron. personnels (sujet, compl. direct et indirect, disjonctifs), prépositions, conjonctions, pron. et adj. démonstratifs, pron. et adj. indéfinis, pron. et adj. interrogatifs, pron. relatifs et particules négatives.

Tableau A

## MOTS GRAMMATICaux ELIMINES A PRIORI

101 mots différents s'élevant  
à 13.830 occurrences

A		E		M			
a	548	e	1.075	m'	100	suz	20
ainz	29	el	128	ma	45	sur	58
al	120	ele	218	me	77		
apres	32	eles	12	mei	63		
arriere	27	en	729	mie	53	(subst. valeur né-	
aucuns	1	entur	14	mis	41	gative)	
aucun	abs.			mun	43		
aukun	3	I				T	
aukuns	3	i	220	N		t'	4
avant	3	icele	3	n'	232	ta	3
avec	abs.	il	559	ne	595	te	4
		ileoc	7	nel	45	tel	30
C		iloc	3	nostre	9	tes	3
c'	15	issi	40	nus	46	tun	1
ça	3						
cel	37	J		O		U	
cele	65	ja	56	od	135	u	141
celes	12	jeo	143			utre	6
ceo	194	jo	29	P		un	199
certes	5	jus	7			une	131
cest	22			par	218	(dont 16 particu-	
ceste	30	K		pur	260	les intensives)	
cestui	abs.	k'	77				
ci	17	ki	319	Q		V	
cil	86	kis	8	qu'	207	vostre	47
cist	7			que	376	vus	247
D		L					
d'	119	l'	516	S			
de	711	la	869	s'	339		
dedenz	33	le	497	sa	208		
defors	7	les	184	sanz	25		
del	97	li	876	se	155		
des	57	lui	133	sei	41		
desque	1	lur	106	ses	80		
desqu'	5			sis	54		
desus	11			suen	16		
devant	34			sun	308		
devaunt	3						

Tableau B  
CORRECTIONS

A. texte Rychner:

Lanval 292: annoté 229

Guigemar 533: "covienge" orthographié "coviegne" dans Glossaire

Yonec 370: "Plus i aveit de treis cenz tres (Selon le glossaire, p. 316, il s'agirait de tref, mât.)

Eliduc 428: annoté 432

B. listes et concordances de l'ordinateur:

Guigemar 579:	".. <u>4'U5</u> chamberlenc	pour: " <u>d'un</u> chamberlenc"
Guigemar 319:	".. m' <u>as</u> si nafre.."	pour: "m' <u>ad</u> si nafre.."
Guigemar 688:	".. l'en <u>l'en</u> meine.."	pour: "l'en meine.."
Guigemar 821:	"Si <u>as</u> trove"	pour: "Si <u>ad</u> trovee"
Guigemar 849:	".. destreit pur nule"	pour: "destreit pur nule guere"(omission)
Guigemar 850:	"guere"	à omettre
Equitan 38:	"Li <u>9eis</u> l'oi"	pour: "Li <u>reis</u> l'oi"
Equitan 247:	"Mis sire <u>of</u> vus se sei- gnera.."	pour: "Mis sire <u>od</u> vus.."
Fresne 325:	" <u>Jamis</u> pur seinur"	pour: " <u>James</u> pur seinur"
Fresne 397:	" <u>Quart</u> le lit.."	pour: " <u>Quant</u> le lit.."
Lanval 240:	"La maisniee le <u>rie</u> .."	pour: "La maisniee le <u>rei</u> .."
Lanval 288:	".. <u>resprundre</u> .."	pour: ".. <u>respundre</u> .."
Lanval 508:	" <u>Asezi</u> ot noise"	pour: " <u>Asez i</u> ot noise"
Lanval 520:	".. <u>palez</u> od nus"	pour: ".. <u>parlez</u> od nus"
Lanval 588:	".. <u>Su</u> Deu plest"	pour: ".. <u>Si</u> Deu plest"
Lanval 547:	" <u>Va</u> departissent"	pour: " <u>Ja</u> departissent"

Deux Amanz	152: "	<u>sum</u> pais"	pour: "	<u>sun</u> pais"
Deux Amanz	223: "	ad gete <u>a</u> espandu"	pour: "	ad gete <u>e</u> espaundu"
Chievrefoil	58: "	<u>apaceu</u> .."	pour: "	<u>aparceu</u> .."
Eliduc	345: "	<u>sum</u> pleisir"	pour: "	<u>sun</u> pleisir"
Eliduc	745: "Mes <u>q</u> "ant li.."		pour: "Mes <u>quant</u> li.."	
Eliduc	1080: "De duel <u>ki</u> oi.."		pour: "De duel <u>ke</u> oi.."	
Eliduc	1105: "	<u>su</u> vallet.."	pour: "	<u>sun</u> vallet.."
Eliduc	1172: "	<u>vone</u> merci"	pour: "	<u>bone</u> merci"
Eliduc	1178: "	<u>vone</u> fei"	pour: "	<u>bone</u> fei"

Tableau C

STATISTIQUES RELATIVES AUX LAIS DE MARIE DE FRANCE  
(EDITION RYCHNER)

CALCULEES A PARTIR DES LISTES ET CONCORDANCES FOURNIES PAR  
LE CENTRE DE CALCUL DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Second déblaiement

	Nb. de mots différents	Occurrences	CORRECTIONS (cf. Tabl. B)	Résultat
1) MOTS GRAMMATICaux  retirés à priori de la liste dite "lexicale"	101 → (cf. Tabl. A)	13.830	<u>moins</u> 2 mots (répétition)  <u>moins</u> 12 mots lexicaux, homographes de mots grammaticaux  <u>plus</u> 6 mots retirés de la liste lexicale (coquilles)	soit 13.822 stricte- ment gram.
2) LISTE LEXICALE  établie expéri- mentalement	chiffres donnés par l'ordinateur (sans re- groupement des graphies)  4.292 →  dont il faut soustraire les 13 coquilles représentées par: vone, su, eis, etc.	19.062	<u>plus</u> un mot omis (guere)  <u>plus</u> 12 mots retirés de liste gram. (cf. ci-dessus)  <u>moins</u> 6 coquilles représentant mots gram. (cf. ci-dessus)	soit 19.069 lexicaux
		32.892	APRES → CORRECTION	32.891
La différence d'une unité entre ces deux chiffres correspond à l'omis- sion d'un mot (guere, <u>Gui.850</u> ) dans les fiches de l'ordinateur.				

mais pas de correction au niveau du total), ou strictement séman-  
tique (ex: Eli.1178: vone, classé lexical pour bone, aussi lexical).

En troisième lieu, nous avons examiné la concordance des mots grammaticaux (comprise dans la concordance de tous les mots) pour en retirer le rare mot lexical homographe d'un mot grammatical. C'est ainsi que nous avons localisé eles, subs., noyé dans une masse de pronoms personnels féminins; les (v. laissier), confondu avec l'article; 8 a (v. aveir), perdus dans la foule des prépositions; cele (v. celer), caché parmi les adjectifs démonstratifs et l'adjectif lé, démuné de son accent et méconnaissable au milieu des articles définis. Nous avons ensuite procédé au regroupement des graphies. Dans la catégorie des substantifs, par exemple, le mot "coeur" est écrit de sept différentes façons: quor 12, quors 9, queor 4, quoer 2, cuer 1, cor 1, quer 1 et a été considéré par l'ordinateur comme 7 mots différents, ce qui donne une idée dangereusement fautive de la concentration et de la dispersion du vocabulaire. Le chiffre de 4.292 mots différents (Tableau C), donné par l'ordinateur ne peut être utilisé.

A ce stade, le groupe lexical (19.069 occurrences) contient encore un nombre appréciable de mots grammaticaux. La composition d'un Index séparant tous les mots pleins en quatre catégories grammaticales (verbes/noms/adverbes de manière/adjectifs qualificatifs) a permis un dernier déblaiement aussi précis que possible. C'est au niveau de cet Index que nous pourrions nous appuyer sur des chiffres

plus exacts. Le tableau C ne représente qu'un second déblaiement. Nous avons réduit chaque série à sa graphie la plus neutre, c'est-à-dire à l'accusatif singulier pour les noms et à l'accusatif masculin singulier pour les adjectifs. Pour les verbes, nous avons choisi l'infinitif, soit dans sa graphie existante (même si la forme ne domine pas la série), soit dans sa graphie reconstituée. Les adverbes, de leur côté, dotés d'une graphie plus stable, n'ont presque pas posé de problème de regroupement.

Quelques difficultés se sont présentées à ce niveau, en particulier la contradiction entre l'aspect grammatical d'un mot et sa véritable fonction: formes verbales utilisées comme substantifs (aveir, chacier, deduire etc.); formes adjectivales adverbialisées (mal pour malement); formes en -ant, souvent à mi-chemin entre le participe adjectival et le participe présent (despendant, joianz, ewe curant) ainsi que les participes passés à valeur adjectivale (feinte, afeitiée, acémée, apparillée). Nous avons donc assimilé à la catégorie des adjectifs toutes les formes considérées comme telles par les dictionnaires Godefroy et Tobler-Lommatzsch.

Nous avons ensuite séparé les homographes remontant à des étymologies différentes (ex: loer < laudare et loer < locare) ou les mots issus d'une même racine, mais suffisamment émancipés de leur sens premier pour offrir un sens autonome (garder, "garder", "empêcher" et son sens dérivé garder "regarder"; medler < misculare, "calomnier" et meller < misculare, "engager un combat"). Les nuances secondaires d'un noyau sémantique principal n'ont pas fait l'objet



d'une telle singularisation au niveau de l'Index, mais plutôt d'une séparation éventuelle au niveau de la catégorisation des concepts (ex: femme: 72 cas. Classé au chapitre de l'être humain dans son acceptation physique générale dans 30 cas, au chapitre de la Famille dans 42 cas.) Le mot "coeur" se retrouve également au niveau des Fonctions organiques, de la Mémoire etc. selon ses différents aspects sémantiques.

Pour cette catégorisation des concepts, la détermination des tranches sémantiques, nous nous sommes inspiré (d'une façon parfois négative) du Begriffssystem Als Grundlage für Lexikographie, de MM. Hallig et Von Wartburg, de la classification plus générale de M. Poirion (Lexique de Charles d'Orléans) et des manuels de philosophie d'A. Cuvillier et de J. Miquel. Plutôt que d'adopter l'ordre physique des choses (c'est-à-dire de passer de l'Univers à l'Homme, puis aux notions métaphysiques et enfin aux notions scientifiques), nous avons préféré suivre la genèse de la connaissance individuelle (ordre généralement suivi par M. Poirion): Homme - Société - Univers - Notions métaphysiques, c'est-à-dire que nous avons obéi à un autre ordre scientifique qui est celui de l'individu précédant la connaissance des choses. Le plan de notre travail est donc le suivant:

- I L'Homme
  - a) physique
  - b) spirituel et moral: connaissance  
action  
morale
- II La Société
- III L'Univers

Si la classification de l'être physique n'a pas offert de problème majeur, il n'en a pas été de même en ce qui concerne la catégorisation des faits psychiques. Nous avons donc prudemment repris la division traditionnelle du problème de la connaissance (aptitudes intellectuelles, raisonnement) et de l'action qui découle de cette connaissance, sans essayer de mettre à jour d'autres notions plus subtiles telles que celles qu'a dégagées le Dr Janet (activité conservatrice et activité de synthèse) ou M. Abel Rey (problème des formes spontanées et des formes conscientes)<sup>1</sup>. Il est apparent, en outre, que tout état affectif ou intellectuel n'est pas uniquement soit affectif, soit intellectuel, mais qu'il est la résultante de plusieurs états concurrents et réciproquement influents. Si, par exemple, la notion de Désir a été classée sous la rubrique de l'Action, c'est qu'elle implique des éléments moteurs et une tendance au mouvement. Mais, n'y-a-t-il pas représentation de l'objet désiré, un élément affectif, peut-être moral en pareil état? Saveir, catalogué comme "connaissance", n'est-il pas le produit du "Souvenir", classé séparément? etc. L'autonomie relative de ces tranches sémantiques permettant une interpolation éventuelle, nous sommes convaincu que notre tri, tout imparfait qu'il soit, n'en sera pas moins utile pour effectuer un parallèle éventuel avec le vocabulaire d'autres auteurs.

Autre problème de méthode: le classement du sens métaphori-

---

<sup>1</sup> cité par A. Cu villier, Manuel de Philosophie, tome 1, Paris, Armand Colin, 1947, 722 p., pp. 114, 115, 121.

que par rapport à son sens de départ. Dans l'indécision, nous avons choisi de classer l'expression métaphorique dans son aire sémantique d'aboutissement, tout en signalant cette même extension au niveau de la catégorie de départ.

Dans quelle mesure un tel travail peut-il aider à déterminer l'originalité de l'auteur, son style? Seule, une comparaison systématique avec d'autres oeuvres de même genre, de même époque et de même langue nous donnerait une idée relativement précise du caractère personnel du style de Marie de France, de ses écarts sémantiques par rapport aux autres écrivains. Notre travail ne prendra toute sa valeur qu'à la suite d'une telle comparaison. C'est conscient de cet état de choses que nous présentons donc cette étude.

\*

\* \*

## Chapitre Premier

## L'HOMME

## 1) L'être physique

Généralités: couple 1, femme  $\frac{30}{72}$  (approx.), gent  $\frac{30}{45}$ , hum  $\frac{89}{100}$ ;

Le corps, réalité biologique et esthétique:

en général: estre (durement  $\frac{1}{22}$ , forment  $\frac{1}{16}$ , mut  $\frac{5}{338}$ , si  $\frac{9}{389}$ , tant  $\frac{8}{170}$ ) bel(e)  $\frac{87}{129}$ , bele (n.) 1, (estre de grant  $\frac{3}{164}$  b., perdre  $\frac{1}{34}$  sa b., recouvrir  $\frac{1}{3}$  sa b.) beauté 18, char 2 (nue  $\frac{2}{5}$ ), (estre bele de) cors  $\frac{26}{29}$  (tant eschevi 1, bien fait  $\frac{1}{376}$ , gent  $\frac{2}{8}$ );

en particulier: barbe 2, braz  $\frac{12}{13}$  (lung  $\frac{1}{10}$ ), buche  $\frac{7}{9}$  (bele  $\frac{3}{129}$ ) chevel 3 (femme fauve 1, brune  $\frac{1}{2}$ ; ch. blunt 1, cresp 1; geter  $\frac{1}{22}$ , leur 1), chief  $\frac{12}{27}$ , chiere 1 (simple 1), col  $\frac{5}{11}$  (blanc  $\frac{2}{14}$ , bien fait  $\frac{1}{376}$ ), colur  $\frac{4}{5}$ , costé 5, dei 4 (greilles 1, lung  $\frac{1}{10}$ , pleins  $\frac{1}{2}$ ), denz  $\frac{1}{3}$ , face 2, (bele  $\frac{1}{129}$ ) faiture 1, flanc 2, frunt 1 (bel  $\frac{1}{129}$ ) hanche 1 (basse  $\frac{1}{2}$ ), jambe 1, (le plus bas  $\frac{1}{2}$ ) membre 1, mains 14 (blanches  $\frac{1}{14}$ ), neis 4 (bien assis  $\frac{2}{17}$ ), oilz 10 (vairs 3), peil 1, peitrine 1 (re: femme), (hum) pesant 1, piez  $\frac{17}{18}$ , piz 2 (re: homme 1, femme 1), poin 1, quisse 5, surcil 1 (brun  $\frac{1}{2}$ ), se tenir  $\frac{5}{90}$  (chiere  $\frac{2}{18}$ , en grant  $\frac{3}{164}$  chierté 3), teste  $\frac{2}{4}$  (bien fait  $\frac{1}{376}$ ), trait 1, ventre 1, vis  $\frac{12}{17}$  (bel  $\frac{2}{129}$ , blanc  $\frac{1}{14}$ ) visage 2;

Les fonctions organiques:

aleitier 4, conoistre  $\frac{1}{23}$ , crestre  $\frac{2}{5}$  (re: enfant), enceintier 8  
 ou estre enceintiee d'enfant, avoir enfant  $\frac{2}{37}$ , enfanter 1, en-  
 gendrer 6 (céléement 1, e. un fiz en la dame 2), delivrer  $\frac{1}{16}$ ,  
 faire  $\frac{1}{376}$ , leit 2, nerf 1, porter  $\frac{1}{47}$ , porteure 1, quor  $\frac{3}{30}$   
 (batre  $\frac{1}{2}$ ), sanc 12, vaines 1;

La voix:

braire 1, bruit 1 (grant  $\frac{1}{164}$ ), buche  $\frac{1}{9}$  (c.-à-d. organe de la pa-  
 role), cri  $\frac{5}{6}$  (haut  $\frac{1}{13}$ , grant  $\frac{1}{164}$ , lever  $\frac{2}{42}$ ), crier  $\frac{9}{10}$ , mut  $\frac{1}{4}$ ,  
 noise 6, sei taisir 3, voiz 1 (haute  $\frac{1}{13}$ );

Les sensations:

agaitier 1, aparcevance 1, aparceveir 26, buillant 2, chaut  $\frac{1}{3}$ ,  
 choisir 10, entendre  $\frac{7}{21}$ , entreveeir 1, escauder 3, eschaufer 3,  
 escuter 6, esgarder  $\frac{30}{32}$  (forment  $\frac{1}{16}$ ), espier 1, gaitier 2, gar-  
 der 3, manier 1, mors 1, oir 108 (ducement  $\frac{1}{10}$ ), parceveir 1,  
 regard  $\frac{1}{2}$ , regarder  $\frac{2}{4}$ , resfrechir 1, estre reschaufée 1 (du feu  
 de l'amour), sentir 11 (tut fort sun quor), taster 1, temprer 2,  
 tuchier 4, veeir 135 (lungement  $\frac{1}{15}$ );

Les gestes et les déplacements (sens littéral du mot):

acurrir 1, sei agenoiler 2, (s'en 48) aler 229 (avant  $\frac{13}{38}$ , ariere  
 $\frac{6}{27}$ , dreit  $\frac{6}{18}$ , ensemble  $\frac{8}{51}$ , fors  $\frac{1}{59}$ , hastivement  $\frac{4}{26}$ , richement  
 $\frac{2}{15}$ , utre 1), aleure 2 (grant  $\frac{1}{164}$ ), alumer  $\frac{6}{8}$ , amener 21 (re: per-  
 sonnes) (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), (faire  $\frac{3}{376}$ ) apporter 17 (re:objets)  
 (ariere  $\frac{1}{27}$ ), apreecer 1, apriemier 1, apuier 2, (s')arester 9

(lungement  $\frac{1}{15}$ ), asseoir  $\frac{2}{17}$  (re: objets), sei asseoir  $\frac{8}{17}$ , atachier 1, baillier 18, battre  $\frac{1}{2}$  (la porte), buter 1 (l'us), charger  $\frac{1}{5}$ , cheoir  $\frac{2}{22}$  (arriere  $\frac{1}{27}$ , jus  $\frac{1}{7}$ ), clore 5, converser 6 (lungement  $\frac{1}{15}$ ), coup 2, curir 9, defendre  $\frac{7}{11}$ , deffere 3, despecier 6, departir  $\frac{13}{19}$ , descendre 16 (jus  $\frac{3}{7}$ ), descovrir 2, desevenir 4, desfermer 3, desferrer 1, despleier 8, drescier  $\frac{2}{5}$ , eissir (n.) 1, eissir (v.) 36 (fors  $\frac{17}{19}$ , hastivement  $\frac{1}{26}$ ), encuntrer 3, enserer 2, ensivre 1, enmener 5 (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), enporter 4 (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), entrer 35, enveier  $\frac{38}{40}$  (avant  $\frac{3}{38}$ , fors  $\frac{1}{59}$ ), espandre 4, errer  $\frac{23}{26}$  (apres qc'n 1, le droit chemin 2, ensemble  $\frac{1}{51}$ ), eschaper 3, eslais 2 (plain 2), (s') esmoveir 2, esracher 1, ester 21, essuier 1, faire  $\frac{210}{376}$ , fendre 2, ferir 19, fermer 7 (l'us 6, la porte 1), fuie 1, fuir 2, (sei mettre  $\frac{1}{76}$ ) a genuilluns 1, juindre  $\frac{1}{2}$ , geter  $\frac{18}{22}$  (fors  $\frac{1}{59}$ ), laissier  $\frac{49}{52}$ , lier 2, maneir 9, marchier 1, (en 8) mener 46 (ensemble  $\frac{1}{51}$ , od sei 8, sus  $\frac{1}{12}$ , sulement 1) mettre  $\frac{36}{76}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ , jus  $\frac{2}{7}$ ), sei mettre  $\frac{2}{76}$ , monter  $\frac{21}{24}$  (sus  $\frac{1}{12}$ ), mustrer  $\frac{20}{44}$ , oster 4, ovrir 12, parer 1, pas 2, pendre  $\frac{5}{7}$ , porter  $\frac{35}{47}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ , leaument  $\frac{1}{14}$ ), prendre  $\frac{95}{99}$ , quarreier 2, raler 12 (arriere  $\frac{4}{27}$ , hastivement  $\frac{2}{26}$ ), (sei) regarder  $\frac{2}{4}$  arriere  $\frac{1}{27}$  sei, remaneir  $\frac{24}{27}$ , remeiner 1, removeir  $\frac{1}{3}$ , remuer 1, renveier 1, repaire  $\frac{1}{3}$ , repeirier 19 (arriere  $\frac{3}{27}$ ), ressortir 2, sei rester 1, retenir 25 (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), retourner 6 (arriere  $\frac{1}{27}$ , hastivement  $\frac{1}{26}$ ) revenir 25 (hastivement  $\frac{2}{26}$ ), rumpre  $\frac{1}{2}$ , saillir  $\frac{3}{4}$  (avant  $\frac{1}{38}$ , hastivement  $\frac{2}{26}$ ), prendre  $\frac{1}{99}$  le saut 1, sauter 2, seeir  $\frac{5}{7}$ , sivre 3, tenir  $\frac{14}{90}$  (c.-à-d. saisir, garder)

(sus  $\frac{1}{12}$ ), tenir  $\frac{2}{90}$  (c.-à-d. résister), tirer 1, (sei) traire  $\frac{5}{10}$   
 (ariere  $\frac{2}{27}$ , trancher 3, trespasser  $\frac{2}{12}$ , turner  $\frac{9}{10}$  (ariere  $\frac{1}{27}$ ),  
 venir 205 (ensemble  $\frac{3}{51}$ , avant  $\frac{4}{38}$ , fors  $\frac{1}{59}$  de, hastivement  $\frac{1}{26}$ );

Les besoins physiques:

L'alimentation: abevrer  $\frac{1}{3}$ , boire  $\frac{2}{6}$ , digner (v.) 1, entremet 1  
 (plenier 1), jeuner  $\frac{2}{5}$  (lungement  $\frac{1}{15}$ ), mangier (v.)  $\frac{2}{11}$ , mangier  
 (n.)  $\frac{7}{11}$  (al vespré  $\frac{1}{5}$ ), (enveier 1 a, faire 2) nurir 13, pan 1,  
 pestre  $\frac{1}{6}$ , (prendre  $\frac{1}{99}$ ) super 1, vin 1;

Le sommeil et le repos: clore  $\frac{1}{5}$  (oïlz), cuchier  $\frac{8}{20}$ , dormir 15,  
 endormir 1, esveil 1, esveiller 3, gisir  $\frac{6}{21}$ , lever ou estre levé  
 $\frac{28}{42}$  (sus  $\frac{6}{12}$ , en piez 1, au/par matin), ovrir  $\frac{1}{12}$  (oïlz), avoir  
 repos 2, recucher 1, reposer  $\frac{2}{7}$ , sei reposer  $\frac{5}{7}$ , veillez 9;

La santé:

L'état naturel: estre blanche  $\frac{1}{14}$  e vermeille  $\frac{1}{5}$ , avoir cors chaut  
 $\frac{1}{2}$ , nerf/vaines dur  $\frac{2}{5}$ , avoir santé 1, estre sauf 2, sein 4 (bone  
 $\frac{1}{65}$ ) vertu 3, vertus 1, (sanc) novel  $\frac{1}{10}$ , vermeil  $\frac{1}{5}$ , vif  $\frac{1}{8}$ ;

L'hygiène: baignier 7 (re: enfants 3 fois - adultes 4 fois),  
 bain 5 (chaut  $\frac{2}{3}$ ), seigner  $\frac{4}{5}$  (sei faire  $\frac{1}{376}$ , ensemble  $\frac{1}{51}$ , privéement  
 $\frac{1}{2}$ );

Les soins: boire  $\frac{4}{6}$  beivre 9, bender  $\frac{2}{3}$  plaie (fermement  $\frac{1}{2}$ , es-  
 traitement  $\frac{2}{6}$ ), (bone  $\frac{1}{65}$ ) herbe  $\frac{3}{6}$  (raciner  $\frac{1}{2}$ ), flur  $\frac{2}{7}$  (vermeille  
 $\frac{1}{5}$ ), florete 1, garir  $\frac{6}{15}$ , (avoir  $\frac{2}{1033}$ ) guarisun 5, laver 1 plaie,  
 lever  $\frac{1}{42}$  de paumeisun, medecine 1, mescine 3, (bon  $\frac{1}{65}$ ) mire 3,  
 oster  $\frac{1}{4}$  sanc entur la plaie, phisike 1, poisun 1, racine 2,

recunforter 4 sei reposer  $\frac{1}{7}$ , revenir  $\frac{3}{25}$  de paumeisun e suspirer  
 $\frac{3}{16}$ , doner  $\frac{1}{78}$ /recovrir  $\frac{1}{3}$  bone vertu, saner 1, Salerne 2;

La maladie:

Généralités: cuchier  $\frac{5}{20}$ , gisir  $\frac{2}{21}$ , mal  $\frac{13}{32}$ , (grant  $\frac{1}{180}$ ) peine  $\frac{1}{15}$ ;

La maladie naturelle: alasser 2, amaigrir 1, estre atteint  $\frac{1}{2}$ ,  
 chargé  $\frac{1}{5}$ , cheeir  $\frac{1}{22}$  (jus 1), enferté 1, enpalir 1, s'esforcier  
 $\frac{1}{3}$ , malade 2, paumeisun  $\frac{1}{9}$ , estre travaillé  $\frac{2}{4}$ ;

La blessure:infliger une blessure:

ferir 19

malemetre  $\frac{2}{3}$

mainier 1

nafrer  $\frac{10}{14}$

(faire  $\frac{1}{376}$ ) plaie  $\frac{1}{12}$  (grant  $\frac{1}{164}$ )

(cas particulier: enaser 1)  
 cf. Commentaires

recevoir une blessure:

estre forment blesciez 1

doleir 1

pale  $\frac{1}{4}$

plaie  $\frac{11}{12}$

perdre du sang:

aruser  $\frac{1}{2}$ , degoter 1, moillier

1, sanglent 2, saillir  $\frac{1}{4}$  fors

$\frac{1}{59}$ , seigner  $\frac{1}{5}$

La vie et la mort:

durer 5, eage 12 revesquir 1, vif (adj.) 8, vif (n.)  $\frac{1}{4}$ , vie  $\frac{11}{12}$ ,

vivre  $\frac{12}{13}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ );

La naissance: naistre 16;

La jeunesse: enfant 37 (gentil 1, petit 1, en berz 1 e aleitant

1), jeofne 2 (eage, gardein), juventé 1, meschin 3, meschine 34

(povre  $\frac{2}{6}$ ), pucele (adj.) 2, pucele (n.) 42;



La vieillesse: ancien (n.) 3, ancien (adj.) 3, antif  $\frac{1}{2}$ , (pres-  
tre) blanc  $\frac{1}{14}$ , peil 1 chanu 2, (prestre) fluri  $\frac{1}{3}$ , grant  $\frac{1}{164}$   
(eage), senée 1, veillard 1, vieil (n.) 1, vieille (n.) 13, viel  
(adj.)  $\frac{7}{10}$ ;

La mort naturelle ou accidentelle: abatre 1 (tut estendu),  
cheeir  $\frac{1}{22}$ , (perdre  $\frac{1}{34}$ ) la colur  $\frac{1}{5}$ , destructiun 1, devier 1, fin  
 $\frac{1}{3}$ , finer  $\frac{5}{9}$ , gisir  $\frac{4}{21}$ , mort (n.m.) 2, (aveir  $\frac{2}{1033}$ , defendre  $\frac{1}{11}$   
de, doner  $\frac{2}{78}$  hastive m., tenir  $\frac{1}{90}$  la m.) mort 16, murdrir 1,  
murir 44, neier 5, ocire 22, perir  $\frac{4}{5}$ ;

Les soins donnés au cadavre: aturner  $\frac{1}{17}$  (richement  $\frac{1}{15}$ ), cuchier  
 $\frac{2}{20}$ , faire cunreer  $\frac{1}{3}$ , faire  $\frac{1}{376}$  un lit, pleindre  $\frac{4}{16}$ , mettre  $\frac{1}{76}$ /  
poser 1 (dans un cerceuil), tenir  $\frac{1}{90}$  treis jurs sur tere;

La sépulture: metre en cimeterie 1 beneeit 1, enfuir 6 (od grant  
honneur  $\frac{1}{16}$ , od bel servise  $\frac{1}{13}$ ), faire ensevelir 1, lancier  $\frac{1}{4}$  (à la  
mer), (faire  $\frac{1}{376}$  la f., mettre  $\frac{1}{76}$  en f.) fosse 1, hoge 4, sarcu  
2 (de marbre 1), tumbe 7 (coverte  $\frac{1}{7}$  d'un palie roé, novele  $\frac{1}{10}$ ,  
grant  $\frac{1}{164}$ ).

Si la constitution physique et psychique de l'individu re-  
flète celle de son groupe social, pour des raisons de méthode, nous  
présenterons d'abord l'individu dans son entité ontologique, avant  
de le placer en situation dans la Société (deuxième chapitre) et  
dans le cadre de son Univers (troisième chapitre).

Ainsi dépouillé de l'événement qui justifie son comportement  
et qui alimente ses pensées, l'homme nous offre une image un peu

décousue sinon cahotique et contradictoire de lui-même. Ce qui suit a, par conséquent, l'aspect d'une vivisection. Seule la synthèse des trois parties de cette étude nous offrira une vision complète, à la mesure du talent de l'auteur ou de ses intentions littéraires.

Dans l'opposition hum/femme qui apparaît dès la première ligne de notre classification se réfugie curieusement le dynamisme dramatique de l'oeuvre entière.

En dépit de sa fréquence inférieure, c'est le mot femme qui détient la véritable priorité sémantique de cette série, car il fait toujours l'objet d'une référence intentionnelle au sexe féminin. Le mot hum, de son côté, prolonge la polysémie de homo et n'a trop souvent qu'une valeur sémantique plus neutre, plus proche du mot gent (l'espèce humaine dans son tout ou réduite à un échantillonnage), et qui est celle de notre pronom moderne on.

Le tableau I représente une tentative de catégorisation sémantique des emplois de hum, selon leur degré d'expansion conceptuelle. On remarquera que l'aire de départ ou "zone définie" correspond à l'actuel (présent ou passé) et que la zone dite "indéfinie" englobe à la fois le domaine du virtuel, c'est-à-dire celui de l'hypothèse, de l'absence et celui de la généralisation sous ses divers aspects: substitution au niveau du genre (hum a la valeur de femme à trois reprises et d'enfant une fois) ou réduction de la collectivité (grande ou petite) à un individu. Nous avons classé dans l'actuel tout mot actualisé grammaticalement par un article ou un adjectif (qualificatif, possessif ou autre). C'est-à-dire que, pour au-

tant que nous ayons accepté l'article indéfini comme actualiseur, notre catégorie de l'actuel comporte un certain élément de flou; mais, la distinction entre le virtuel et l'actuel nous a permis d'opérer un tri entre l'indéfini réel et hypothétique et cette méthode de classification nous a paru être aussi précise et significative que possible.

Le facteur grammatical le plus décisif dans l'évaluation sémantique de hum a été celui du nombre. En effet, au pluriel, les variantes de ce mot se rangent résolument vers l'actuel, accidentellement vers le virtuel et fuient complètement la généralisation. Notons en outre, qu'au pluriel, le mot hum (fréquemment accompagné de l'adjectif possessif) reprend le vieux sens latin de "soldats", "fantassins", "hommes de troupe". Au singulier, nous assistons à un glissement du nominatif et, par analogie bien qu'à un degré moindre, de l'accusatif vers le virtuel (28 cas) et la généralisation (29 cas). Remarquons que le virtuel négatif ("Nuls hum peot" ..), présent dans 24 cas, possède presque toujours une valeur superlative, que ce soit dans le sens de l'obstacle ou de la perfection. Au niveau de l'individu, symbole de généralisation, il faut admettre que le masculin, genre grammatical de hum, est pleinement justifié dans de nombreux cas:

"A cel tens ne peot hum trover" (Gui.55)

"Nuls hum n'i pout trover jointure" (Gui.155)

"Deit hum partout faire honur" (Lan.448)

"C'um ne li puisse a mal retraire" (Lan.384)

Tableau I

HUM

Morphologie et Fréquence	ZONE DEFINIE	ZONE INDEFINIE					NATURE GRAM.		
	ACTUEL	VIRTUEL		GENERALISATION			nom.	acc.	inv.
				individu	collectivité				
		pos.	neg.	H	F	E			
hom 2		1	1				2		1
hum 41	12	2	8	5	1		41		10
hume $\frac{9}{10}$	3	1	4		1			9	0
humme $\frac{20}{27}$	7		11			1		20	0
um 6				2	1		6		2
em 1						1	1		
79	22	28		29			50	29	13
S I N G U L I E R									
hommes 1	1								
hume $\frac{1}{10}$	1								
humes 1			1						
humme $\frac{7}{27}$	5	1	1						
hummes 12	12								
22	19	3							
P L U R I E L									
101 = 41 60									

puisqu'il s'agit à chaque fois d'un champ d'activité typiquement masculin (la valeur guerrière, l'expertise en construction navale, le code d'honneur entre pairs, la justice du roi). Ce même masculin est, par contre, entièrement arbitraire dans les vers suivants:

"Cel present k'um li enveast" (Eli.373)

"Nuls hum el mund ne purreit dire" (Gui.661)

"De tel hum peot l'um parler" (Fre. 89)

"Asez le m'ad hum dit sovent" (Lan.279)

car, dans le premier exemple, la jeune fille parle des cadeaux qu'elle-même a envoyés à Eliduc et ce um; non seulement a une valeur féminine, mais encore pourrait avoir la valeur de je; dans le deuxième cas, l'auteur commente le désespoir de la dame et défie nuls hum de le décrire (pourquoi ne pas faire confiance à une imagination féminine?); nous surprenons ensuite la mère de Fresne, méditant sur les effets désastreux de sa propre médisance, considérée délicatement au masculin et enfin, la volée verbale de la reine dans Lanval, qui abrite une bonne calomnie derrière l'opinion publique concrétisée par un hum fort commode et moralement libérateur. Dans de nombreux autres cas, le hum a une valeur complètement mixte. Que serait, par exemple, la tradition orale, notre folklore, sans le chafnon féminin? D'où le préjudice grammatical du vers 8 d'Equitan. Qu'auraient été les tournois, les joutes et autres jeux plus roturiers des fêtes locales, à Karlion ou ailleurs, sans le travail fébrile des cuisines, la décoration du chateau et des lieux publics et sans la présence élégante des dames?

En conclusion, cet inventaire des emplois de la série hum met à jour les tendances générales suivantes:

Sur 101 cas: 41 appartiennent à la zone de l'actuel;  
31 appartiennent à la zone du virtuel;  
29 appartiennent à la zone de généralisation,

c'est-à-dire que l'aire sémantique se détache progressivement d'une zone contextuelle singulière et précise pour adopter une valeur franchement métonymique (rapport de contiguïté lorsque le mot désigne le sexe complémentaire; rapport de prolongement lorsque l'individu représente son propre groupe social ou biologique). L'examen des 729 emplois de en ne nous a pas permis d'ajouter ce morphème à la série de hum. Nous avons toutefois relevé em  $\frac{1}{2}$  (Yon.92), cas sujet, de valeur très indéterminée. Que pourrait-on ajouter sur ce pronom, si ce n'est qu'il caractérise l'ordre social de son époque, une certaine polarisation des valeurs que reflète encore notre grammaire moderne? Dans les Lais, le domaine de la pensée, de l'opinion publique, de la personnalité humaine capable de facultés exceptionnelles ("Nuls hum peot"..), l'intérêt ou le talent artistique sont, en effet, attribués exclusivement à l'homme. Convention d'autant plus paradoxale qu'elle nous est transmise par les écrits d'une femme. L'opposition homme/femme, amorcée dès l'ouverture de ce chapitre va se continuer d'une façon ouverte ou subtile à travers l'oeuvre que nous étudions. Ajournons donc nos conclusions qui ne pourraient être qu'incomplètes à ce niveau de notre étude.

Le stade de l'espèce franchi, examinons l'individu dans sa réalité physique la plus immédiate, celle de son corps, "partie ma-

térielle de (son) être animé" (Nouveau Larousse universel). Le mot cors qui domine assez naturellement cette série sémantique a été fractionné afin que nous puissions nous cantonner strictement à la définition de l'être humain. Nous avons donc exclu toute mention du corps animal ainsi que la notion mystique du corps eucharistique que nous retrouverons plus loin.

Les 26 emplois de cors correspondent à deux principaux blocs conceptuels: le bloc esthétique et sensuel (cf. Tableau II), presque exclusivement féminin et le bloc physiologique, strictement masculin dont nous reparlerons plus loin.

Tableau II

Le mot CORS et ses associations contextuelles  
(esthétiques ou sensuelles)

Référence	Sexe	Attributs du CORS	ASSOCIATIONS CONTEXTUELLES		PROCES	
			<u>Corporelles</u>	<u>Spirituelles</u>		
			Particul.	Géné.		
Gui.296	M			beuté		plaindre
Gui.818	F					voir
Equ. 33	F	gent	bele faiture			ê. dotée de
Equ. 52	F	(beauté)	(beauté) visage			apprécier
Equ.180	F				amur	donner
Bis.115	F				amur	donner
Lan.100	F	bien fait, gent				ê. dotée de
Lan.133	F				amur	donner
Lan.150	F					obtenir
Lan.301	F		vis	beuté		surpasser
Lan.530	F		vis, colur			louer
Lan.563	F	gent	hanche basse			ê. dotée de
Yon.215	F					prendre gd
Eli.301	M		vis, semblant			soin de
Eli.344	M					regarder
Eli.1014	F	tant eschevi				longuement
						promettre
						admirer

La réalité de ce corps féminin a plusieurs dimensions: la plus réduite, la plus dépouillée d'associations est celle du corps contemplé par son propriétaire même qui en envisage l' "octroi".

L'objet à "octroyer", dans ce cas, ne fait pas l'objet d'une contemplation narcissiste et le contexte, assez lapidaire, donne à la transaction le caractère d'une "bargaine de bourgeois", qu'il s'agisse de l'épouse du Bisclavret qui promet non seulement livraison mais encore diligence (Bis.111-115) ou de l'épouse adultère du sénéchal qui obtient d'Equitan une promesse solennelle et dangereuse, en contrepartie de ses faveurs. L'accord est toutefois romantique dans Lanval car il est pris sans contrainte, contre la simple assurance des sentiments du chevalier et sa promesse formelle de discrétion (la simple récompense qui s'offre à Lanval n'est, à ce stade, que la vision d'un amour idéal). D'une façon ou d'une autre, dans ces trois cas, la femme attend une contrepartie spécifique de la part de l'homme. Nous abordons ensuite un domaine nettement plus riche d'associations contextuelles, celui du corps féminin vu par l'homme ou présenté par l'auteur qui nous en donne un point de vue également tout masculin parce qu'au fond, la femme ne prend son plein relief que par rapport à l'homme et que c'est celui-ci qui, dans chaque cas, va décider de l'action dans ses grandes lignes. L'objet de désir ou d'admiration est alors décrit soit d'une façon générale et qualifié de "bien fait, gent", soit d'une façon plus particulière, en combinaison avec d'autres traits physiques plus particuliers comme le visage, la physionomie, etc. Très souvent, le mot cors est absent, mais sa charge



conceptuelle réapparaît, fractionnée mais plus précise par le fait qu'elle polarise l'intérêt dans des directions plus spécifiques. C'est ainsi que dans le corps féminin, le visage s'affirme: la bouche est belle, le nez "bien assis", les cheveux sont blonds et frisés (crep), les sourcils bruns, les yeux vairs, c'est-à-dire clairs, "aux couleurs changeantes comme la mer"<sup>1</sup>, description qui annonce déjà bien des poètes, dont le Ronsard des Amours:

"Je pense voir ses beaux cheveux de soye  
Esparés au vent en mille crespillons"<sup>2</sup>  
(Chanson à Marie)

Les bras sont longs, les doigts potelés et allongés, les mains blanches et la hanche basse. C'est à cette latitude que s'arrête la polarisation explicite.

Notons également la situation assez inhabituelle du corps féminin contemplé par une autre femme. Il s'agit de Guildeluec, femme d'Eliduc, qui découvre le corps de Guilliadun dans la chapelle. Elle le détaille avec tristesse et admiration, malgré toutes les pensées qui l'agitent. Situation particulièrement adroite, car l'affrontement des deux femmes n'aurait pu avoir lieu que dans une atmosphère lourde d'émotions, qui aurait pu aboutir à un échange verbal hostile. Guilliadun, plongée dans cet état cataleptique, semble

---

1 Zoé Oldenbourg, La Pierre angulaire, Paris, Gallimard, 1953, 463 p., p. 33.

2 Gilbert Gadoffre, Ronsard par lui-même, Paris, Le seuil, 1960, 189 p., p. 138.

morte et par là-même dégagée de toute culpabilité terrestre, ce qui permet à l'épouse d'Eliduc de la contempler sans hostilité. La beauté et l'immobilité hiératique dans laquelle est figée la jeune fille, le terrain de rencontre qui est la maison de Dieu, tous ces éléments donnent à la vision qu'elle offre un aspect de spiritualité qui ne peut qu'émouvoir la pieuse Guildeluec. Il s'agit bien encore ici du corps-objet esthétique, mais présenté dans un contexte spiritualisé et dépouillé de son côté sensuel.

Passons maintenant à l'étude du corps masculin, tel qu'il se présente d'abord sous le mot général de cors. Si, à plusieurs reprises, la femme n'hésite pas (ou peu) à se donner à l'homme qui la sollicite (cf. Bis. et Egu.), on sent une retenue de bon aloi lorsqu'elle est la première à ressentir les effets de la passion. (Excluons, en passant la fée de Lanval, délicieuse et un peu impudique). Contemplant Guigemar blessé ("chevalier", donc déjà digne de son attention), la dame

"Mut pleint sun cors e sa beauté." (v.296)

Les sentiments qu'éveille ce corps inerte, se cachent sous une expression de pitié altruiste. Le fait qu'il y ait mention de beauté donne déjà à la phrase une ouverture de sens que la suite des événements confirmera. Mais, à ce stade, ce "cors" est celui d'un homme qu'elle croit mort, de bonne naissance, et trouvé dans des circonstances curieuses. Si la dame admire Guigemar, elle peut le faire en toute pudeur puisqu'elle n'affronte pas son regard, son jugement. La personnalité féminine, soumise à de nombreux tabous, peut sortir

de sa réserve lorsque, ce faisant, elle ne s'expose pas à une situation compromettante. Autre mention du corps masculin au vers 301 d'Eliduc: Eliduc et Guilliadun se rencontrent pour la première fois; Assis sur un lit, les deux jeunes gens bavardent et,

"Icelle l'at mut esgardé,  
Sun vis, sun cors e sun semblant;"

curiosité avide mais assez naturelle car la princesse est jeune et Eliduc est le héros dont tout le monde parle. La belle prestance du hardi chevalier, sa réputation expliquent l'enthousiasme de Guilliadun qui va finalement prendre l'initiative des aveux.

Mentionnons enfin le réalisme parfois brutal qui accentue la réalité du corps masculin dans les Lais. On relève en effet le mot cors dans le contexte de sensations physiques (Deu.147), de blessure (Yon.311) et de mort (Yon.551, Eli.864, 1035). On parle de la dureté des veines et des nerfs du vieux mari dans Yonec, du coeur qui bat sous les côtes de Guigemar et du sang qui coule en abondance (degoter, moillier, aruser, seigner) des blessures de chasse et de combat. On va même jusqu'à signaler la castration (probablement accidentelle) du vieux prêtre dans Yonec, qui n'est pas sans rappeler cette pratique très courante dans le clergé byzantin (les Arabes, plus délicats, se ravitaillaient périodiquement dans les couvents grecs). Enfin, citons l'emploi du mot cors, dans l'exemple suivant, choquant dans son économie:

"Maleeit seient mi parent  
.....  
Ki a cest gelus me donerent  
E de sun cors me marierent!" (Yon.81-84)

car il dépersonnalise complètement le mari, le dépouille tellement de son individualité en tant qu'époux ou être humain, qu'il ne représente plus qu'un organisme anonyme, réduction ultime de l'être humain dans lequel s'est éteinte l'étincelle divine. Il n'est pas étonnant que, le point de vue de l'amoureuse ayant été adopté d'emblée par le lecteur grâce à la présentation complice de l'auteur, ce personnage disparaisse physiquement du récit, assassiné par Yonec, comme un être sans valeur, un non-être, uniquement capable de vengeance malicieuse et de sentiments négatifs.

Au concept du corps et des associations esthétiques ou réalistes qui l'entourent, s'ajoute une série de mots plus neutres mais fréquents ou tout simplement inattendus, sur lesquels nous devons nous arrêter:

piez 17: si ce mot émerge de la masse numérique par sa haute fréquence, cela provient surtout de certaines expressions pléonastiques comme: descendre a pié, se lever en piez etc. La plupart de ces expressions syntagmatiques correspondent à un concept simple dans lequel le mot piez n'est pas indispensable. On ne retrancherait rien au sens en disant: descendre ou se lever. Le mot piez, en tant que fin en soi, n'est signalé qu'à deux reprises par cheoir as piez qui décrit l'attitude traditionnelle du suppliant et une troisième fois, associé à jambe, encore dans un geste rituel, celui de l'hommage qui consistait à baiser le pied et la jambe du suzerain. Qu'on se rappelle l'incident causé par le soldat de Rollon, rebelle à l'étiquette franque, ou les chroniques byzantines pour se rendre

compte du caractère ancien et très répandu de ce geste. Cette partie du corps ne fait, en conclusion, l'objet d'aucun intérêt esthétique, ni chez l'homme, ni chez la femme.

meins 14: les mains sont à la fois l'outil ( $\frac{9}{14}$ ), le point de contact avec autrui (main a main), l'élément rituel social (l'ablution traditionnelle des mains avant le repas, observé tant à Byzance que chez les Musulmans) et, enfin, une possibilité esthétique (blanches les meins) chez la femme, qui n'a pas varié depuis l'Antiquité. Signalons également plusieurs locutions pléonastiques au niveau de la main-outil (mener un cheval en sa mein, porter la fiole en sa mein, prendre une perche entre ses mains). Main-outil, main-rituel, main-amitié et aussi main-puissance dans cette belle métaphore amoureuse adaptée du latin (manus:la toute puissance légale et pratique du pater familias):

"Ma vie est tute entre vos meinz" (Eli.696)

braz 12: l'initiative de saisir l'objet aimé revient systématiquement à l'homme. Seulement dans le poème des Deus Amanz, la femme s'enhardit, sous l'effet d'un désespoir sans bornes (puisqu'elle en meurt elle-même), à saisir le corps de son amant qui vient d'expirer.

guisse 5: constamment associé à l'idée de blessure, ce mot l'est aussi à l'idée d'incapacité amoureuse. Dans Chaitivel, la raison et les effets de cet handicap sont présentés d'une façon relativement simple. Blessé

"Par mi la guisse e einz el cors,  
Si que la lance parut fors." (Cha.123-4)

le quatrième chevalier ne meurt pas, mais il est appelé par contre à vivre dans la frustration et l'amertume:

"Ceo qu'el siecle puis plus amer,  
 Vei sovent venir e aler,  
 Parler od mei matin e seir,  
 Si n'en puis nule joie aveir  
 Ne de baisier ne d'acoler  
 Ne d'autre bien fors de parler." (v.217-222)

En ce qui concerne Guigemar, l'association blessure et impuissance amoureuse semble se dessiner à un niveau métaphysique. Le récit commence en effet par un long commentaire tendant à prouver que Guigemar "méprisait" sa nature au point que:

"Nuls ne se pout aparceveir  
 Ke il volsist amur aveir."(v.65-6)

D'où, la réaction bien saine et franche de ses amis et connaissances qui "le tient a peri" (v.67). C'est donc sous la forme d'une biche merveilleuse et toute blanche que la punition, la mise en demeure va s'offrir à Guigemar. Cette blessure de chasse ne pourra être guérie que par l'amour d'une femme qui souffrira ce qu'aucune autre femme n'a souffert. Guigemar endurera les mêmes tourments et leur histoire sera ensuite l'inspiration de tous ceux

"Ki aiment e amé avrunt  
 U ki pois amerunt apres." (v.120-121)

La conversion ne tarde pas et l'impie qu'il était va vivre, au nom de son nouveau credo, de nombreuses aventures. Si ce conte prend ses racines dans certaines légendes chrétiennes et antiques (Nemrod, Saint Eustache, Hippolyte ...) déjà exploitées dans une oeuvre comme le Brut de Wace, il n'en est pas moins vrai qu'à ce niveau du récit, le symbolisme qui s'en dégage (celui de l'amour-idéal, du

pêcheur, de son calvaire et de sa rédemption) correspond dans ses grandes lignes à la mystique de l'amour courtois dans sa conception la plus éthérée.

barbe 2: à un siècle près, ce mot aurait pu contribuer à préciser le milieu géographique et politique des Lais. Entre le onzième et le treizième siècles, de nombreux écrits ou représentations artistiques nous confirment, en effet, que les Normands d'Angleterre et d'Italie portaient la barbe: Henri II et ses fils, Robert Guiscard, Bohemond, etc... A Jérusalem, où se fondaient assez bien les moeurs franques, normandes et orientales, la barbe était très à la mode chez les Occidentaux et encore plus chez les Orientaux pour lesquels elle était un symbole indispensable de masculinité<sup>1</sup>. Du côté germanique, il semble également que les hommes aient porté la barbe. De toutes façons, la coutume de s'arracher la barbe en signe de deuil était courante chez les Normands, si l'on en juge les écrits d'Anne Comnène, en particulier la description dans son Livre Onze, de la fausse mort de Bohemond et du simulacre de deuil offert par ses cohortes qui, sans aller jusqu'à s'arracher les cheveux, n'hésitèrent pas à s'arracher les poils de la barbe, ce qui rappelle le vers 138 de Chaitivel ("Chevoiz e barbes detrahierent"). Du côté strictement français, rappelons qu'au 11e siècle, la troisième femme de Robert le Pieux, Constance d'Aquitaine, ne manqua pas de choquer la cour en s'entourant d'Auvergnats et d'Aquitains, " au

---

1 Anna Comnena, The Alexiad, Harmondsworth, Middlesex, England, Penguin Books, 1969, 560 p., passim.

visage rasé d'histrions"<sup>1</sup>. Il est probable qu'à partir de cette époque, la mode du visage rasé s'est subrepticement infiltrée en France, grâce à l'impudeur des Aquitains et des Auvergnats. Abandonnons donc tout espoir de précision révélatrice en ce qui concerne cet ornement viril.

ventre 1: au vers 215 du poème intitulé Deus Amanz, nous trouvons l'expression assez curieuse de:

"Li quors del ventre s'en parti",

que M. Rychner explique dans ses notes (p. 264). Ce mot est, en effet, un terme d'anatomie ancienne. En 1316, à Bologne, le célèbre Mondino dei Luzzi dissèque deux cadavres de femmes et consigne ses observations dans un petit traité d'anatomie qu'il divise en trois sections: ventre inférieur, ventre moyen (cavité thoracique, cou et bouche) et enfin ventre supérieur (cavité crâniale). Si nous acceptons le fait que le "ventre" en question dans le vers précédent n'est autre que le "ventre moyen", il nous faut déduire que le mot quors (coeur) prend lui-même le sens de souffle, énergie vitale, "pneuma". Ceci nous donne la polysémie suivante pour le mot quor: organe de la circulation et de la respiration (concept concret)/siège des émotions (concept abstrait).

pis 2 (lat. pectus), peitrine 1 (lat. (caro) pectorina < pectus): dans les Lais, pas de différence sensible entre ces deux mots. Pis se rapporte tour à tour à l'anatomie féminine et masculine, et semble

---

<sup>1</sup> Histoire de France illustrée (Des origines à 1610), Paris, Larousse, s.d., 412p. p. 84.



désigner la base du cou et la zone des muscles pectoraux. Nous ne pouvons guère nous appuyer sur une opposition sémantique du genre pis/mamelle, présenté par exemple dans le conte de Pirasmus et Tisbé:

"A deus mains a prise l'espee;  
Parmi le pis, sous la mamelle,  
S'en tresperce la damoiselle" (v.909-911)

Le mot peitrine, utilisé une seule fois, est attribué à la femme dans un contexte nettement esthétique:

"Tut ot descovert le costé  
Le vis, le col e la peitrine:  
Plus ert blanche que flur d'espine!" (Lan.104-6)

Peut-on vraiment en tirer une conclusion solide?

Regroupons enfin toutes ces notions dans un tableau (III) corps/visage, afin de mettre en relief la richesse de ce vocabulaire, sa densité et ses points de concentration:

Tableau III

LE VISAGE		LE RESTE DU CORPS	
réf. partic.	réf. générale	réf. partic.	réf. générale
barbe 2	chiere 1	braz 12	cors 26
buche 7	face 2	char 2	<u>nature 1</u>
chevel 3	faiture 1	costez 5	2 mots différ.,
color 4	teste 2	dei 4	27 occ.
denz 1	traiz 1	flanc 2	
frunt 1	vis 12	hanche 1	
neis 4	<u>visage 2</u>	jambe 1	
oilz 10	7 mots différ.,	membre 1	
peil 1	21 occ.	meins 14	
<u>surcilz 1</u>		nerf 1	
10 mots différ.,		peitrine 1	
34 occ.		pis 2	18 + 2 = 20 mots
		piez 17	différ.
		poin 1	73 + 27 = 100 occ.
		quisse 5	
		traverse 1 (?)	
		vaines 2	
		<u>ventre 1</u>	
		18 mots différ.,	
		73 occ.	

REGARD SUR AUTRUI:

10 + 7 = 17 mots différents  
34 + 21 = 55 occurrences

Si le vocabulaire Visage est numériquement moins abondant (55 occ.) que le vocabulaire Corps (100 occ.), il faut se rappeler que, du côté corps, se trouvent de nombreuses expressions pléonastiques, donc sémantiquement très faibles ou nulles. La moyenne de 3 répétitions par mot relatif au visage, par comparaison avec 5 répétitions en moyenne pour chaque mot relatif au corps, indique quand même une plus grande complexité de vocabulaire du côté du visage. Autre distinction d'ordre général: le vocabulaire Visage possède une valeur strictement esthétique et correspond exclusivement à l'optique du regard sur autrui. La corporéité ainsi définie est celle d'autrui. L'attirance physique et surtout le "coup de foudre" (love at first sight) jouent un grand rôle dans les Lais. Si l'amour antérieur à la rencontre existe, c'est qu'il s'agit d'un être aux pouvoirs surnaturels, capable de vision "interspatiale". Tel est le cas du prince-oiseau dans Yonéc, et de la fée dans Lanval. Du côté corps, l'optique est mixte. Il s'agit encore du regard sur autrui comme précédemment, mais encore du regard sur soi-même, surtout dans le cas du corps en souffrance (la blessure de Guigemar, du Chaitivel), cas où la présence corporelle devient la seule réalité pour l'individu qui se replie sur lui-même. Dans Guigemar, la situation sera temporaire, dans Chaitivel, permanente. Corps-image ou corps-sensation, nous sommes aux antipodes de l'expression sartrienne définissant la réalité corporelle comme "le négligé, le passé sous silence"<sup>1</sup>.

---

1 J.-P. Sartre, L'être et le néant, p. 395, cité par François Chirpaz, Le Corps, Paris, P.U.F., 1963, 2e éd., 1969, p. 27.

Dans les Lais, l'image d'autrui est le grand catalyseur de l'action, car chaque poème est une histoire d'amour qui commence avec la vision de l'autre. D'où l'importance de cette tranche sémantique qui est à l'origine de la motivation de nos héros.

Après la description amoureuse du corps féminin et l'attraction que celui-ci exerce, il n'est pas étonnant de le voir monopoliser la série sémantique des fonctions organiques. On remarque la progression réaliste de:

- a) conoistre (euphémisme remontant au latin cognoscere: coïre), faire (litote remontant au latin facere: coïre), engendrer (dans le sens moderne de "donner l'existence", en référence à l'homme;
- b) enceintier (c.-à-d. tomber enceinte), estre enceintée, estre enceinte d'enfant, porter;
- c) delivrer, enfanter, porteuse, avoir enfant, terme ;
- d) aleitier, leit.

A ces fonctions, fort détaillées pour un texte littéraire, s'ajoutent quelques notions physiologiques beaucoup plus vagues, relatives à l'organisme masculin et portant sur la circulation (quor, batre, sanc, vaines) et le système nerveux (nerf). Remarquons l'emploi réduit du concept coeur dans sa définition purement organique. Nous retrouverons ce mot, sous sa forme métaphorique, au chapitre des émotions. L'association veines/nerfs, faite dans Yonec, en relation directe avec l'idée de vieillesse ou de jeunesse ("Dur sunt li nerf, dures les veins, Ki de vif sanc sunt tutes pleines" v.89-90) persistera jusqu'à Ronsard qui écrira dans son Ode de janvier 1555 (3e éd. des Odes):

"J'ai la dent noire et le chef blanc,  
 Mes nerfs sont dissous, et mes veines,  
 . . . . ., ne sont pleines  
 Que d'une eau rousse en lieu de sang."

D'autre part, la distinction entre sang clair et sang foncé est assez primitive. Si le sang clair est symbolique d'un organisme jeune, il nous faut assumer qu'un sang foncé, dilué etc. est le propre d'un organisme décrépité. Nous sommes bien sûr fort loin des réalités de la circulation artérielle, veineuse et capillaire de la circulation générale et pulmonaire.

Que dire de la tranche sémantique relative à la Voix si ce n'est qu'elle offre un intérêt médiocre. Notons toutefois, la progression acoustique et physiologique de: sei taisir, (estre) mut > buche > cri, crier, noise, bruit, haute voiz.

Le corps ainsi campé est un organisme dans l'attente, un récepteur à haute intensité. Le groupe des sensations qui l'envahissent peut être temporairement divisé de la façon suivante:

Tableau IV

Vue		Oùie		Toucher		Goût		Odorat	
agaitier	1	entendre	7	buillant	2	amère	1		
aparcevance	1	escuter	6	chaut	1				
aparceveir	26	oir	108	escauder	3				
choisir	10			eschaufer	3				
entreveeir	1			manier	1				
esgarder	30			resfrechir	1				
espier	1			reschaufer	1				
gaitier	2			sentir	11				
garder	3			taster	1				
parceveir	1			temprer	2				
regard	1			tuchier	4				
regarder	2								
veeir	135								
	214		121		21		1		0

Par souci de simplification, nous avons délibérément adopté cette classification traditionnelle qui, au niveau de l'épiderme ne reflète pas la différence physiologique qui existe entre les sensations tactiles (manier, sentir, taster, tuchier) et les sensations thermiques (buillant, chaut, etc.) lesquelles se divisent à leur tour en deux systèmes de réception indépendants (corpuscules de Ruffini pour le chaud, corpuscules de Kraus pour le froid). Ce catalogage ne correspond d'ailleurs qu'aux sensations "externes" et exclut les sensations kinésiques (éventuellement regroupées sous la rubrique Mouvements) et les sensations "internes" ou viscérales, telles que la faim, la soif, la fatigue etc. que nous retrouverons disséminées dans les catégories générales de Besoins physiques, Santé ou Maladie. Contrastant avec l'absence complète de sensations olfactives et la pauvreté du vocabulaire gustatif<sup>1</sup>, on remarque l'abondance nuancée des expressions thermiques relatives à la caléfaction du bain (concentrées surtout dans Equitan) et l'importance des séries sémantiques relatives à l'ouïe et à la vue. Ceci indique d'une façon générale la nature plutôt physique (chaleur, son, lumière) que mécanique (choc, pression) ou chimique (saveur, odeur) des stimuli. La série des expressions thermiques offre une progression subtile: resfrechir > temprer, chaut, eschaufer, reschaufer > escauder, buillant.

. resfrechir décrit l'effet restaurateur d'une boisson qui repose,

1 Lévi-Strauss, Pensée sauvage, cité par Greimas, La sémantique structurale, Paris, P.U.F., 1955, 6e éd., 1969, 262 p. p. 9.

- "rafraichit" le corps;
- . le chaut (c.-à-d. la chaleur) décrit la sensation que procure un vêtement dont on se couvre;
  - . on "tempre" un bain d'adulte et l'on "eschaufe" (é + chauffer < calefare < calefacere) un bain d'enfant dans Fresne;
  - . on "eschaufe de dreite joie" également à la vue d'une jolie femme (Lan.583-584), métaphore amoureuse;
  - . on est encore "reschaufé" du feu de l'amour (Gui.389-392), autre métaphore amoureuse;
  - . enfin dans une situation sentimentale un peu compliquée, il est bon de se méfier de l' "ewe buillant" pour ne pas escauder (escal-dare < excalescere, forme incohative < ex + calere). Peut-être Jeanne de Bourgogne (XVIIe s.) se souvenait-elle d'Equitan lorsqu'elle prépara le bain du bon évêque de Beauvais? Et peut-être son mari l'avait-il aussi lu lorsqu'il y précipita le chien favori de la princesse, pour vérifier ses doutes?<sup>1</sup>

Au niveau des perceptions auditives, nous nous trouvons en présence d'un vocabulaire nettement plus fréquent, même s'il est moins complexe que le vocabulaire précédent. Deux distinctions sémantiques s'imposent. L'une concerne le sens très général du verbe oïr (lat. audire), mot court, ancien, de grande extension et par conséquent de valeur informative minimale, qui décrit la situation volontaire ou non du sujet pour lequel l'acte d'audition est souvent acciden-

<sup>1</sup> Guy Breton, Histoires d'Amour de l'Histoire de France, t. 1, Paris, Editions Noir et Blanc, 1960, 312 p., p. 209.

tel comme en témoignent les expressions "oïr nomer", "oïr conter", etc.; l'autre reflète la situation du sujet qui "prête l'oreille" (sens primitif de audire): escuter et entendre qui, à 7 reprises, décrit l'action à son stade auditif plutôt qu'intellectif (14 cas) et souligne l'attention physique prêtée à un discours important, ce qui annonce par contre-coup la compréhension intellectuelle qui va suivre (cf. Gui.507, 585; Bis.57; Lan.111). Du côté des sensations visuelles, deux distinctions sémantiques s'imposent également en ce qui concerne l'intensité du regard. Parfois flottant, le regard peut devenir attentif; à ce stade il se caractérise encore de deux façons: il est franc ou caché et observe à l'insu de l'objet regardé.

- . Au point d'attention faible, nous avons veeir (videre), mot court, ancien, d'extension importante et par conséquent, de valeur informative tout aussi faible que sa contrepartie auditive oïr. Nous pouvons facilement traduire veeir par voir, c'est-à-dire percevoir visuellement, sans accent spécial sur le degré d'attention.
- . entreveeir, de son côté, s'il ne reflète pas un degré d'attention très précis, offre une variante sémantique sensible avec sa version moderne entrevoir car son préfixe est un indice de réciprocité plutôt qu'une allusion à des obstacles jalonnant le champ de vision. Ce préfixe "entre" que nous retrouverons à plusieurs reprises indique toujours dans les Lais une réciprocité intime d'action. Il faut donc rapprocher entreveeir d'entresaisir, entr'amer, entrebaisier, entrechangier et entreferir.

Au niveau de l'attention en éveil et du regard direct, nous avons le vocabulaire suivant:

- . garder, du francique wardōn, "veiller, être sur ses gardes". Employé à 43 reprises dans son sens étymologique de "prévenir, empêcher une situation de se produire", il va, à trois reprises, n'indiquer que le phénomène de perception visuelle (Egu.293, Lan. 54, Gui.266), avec toutefois une idée très nette d'attention déjà orientée;
- . esgarder, expression la plus fréquente après veeir, implique une attention soutenue. Fréquemment associé à veeir dont il complète le sens, il se trouve renforcé par les adverbes suivants: mut, bien, sovent. Esgarder quelqu'un signifie "détailler" la personne en question;
- . regarder, moins employé, a le même sens, ainsi que sa forme déverbalisée de regard;
- . d'origine également germanique est le verbe choisir (kausjan, "éprouver, goûter") qui, en ancien français a généralement le sens d'apercevoir, c'est-à-dire "voir, découvrir à une certaine distance, voir subitement". Dans le contexte des Lais, ce verbe indique surtout une situation dans laquelle l'image de l'objet s'impose à la vue du percevant, qu'il s'agisse de la nef ancrée dans le port (Guigemar), du paquet de linge enveloppant l'enfant abandonné (Fresne) ou l'ombre <sup>de</sup> de l'oiseau dans Yonec. Il n'y a pas de concentration de la part du sujet. L'image de l'objet s'impose d'elle-même.



- Signalons aussi parceveir (lat. percipere, "saisir par les sens") qui n'apparaît qu'une fois et qui semble offrir une connotation intellectuelle:

"Ceste vieille . .  
 . . . . . nus gaitera,  
 Ele parcevra nostre amur." (Yon.203-5)

Il semble qu'à l'acte de perception visuelle (gaitier) s'ajoute dans ce cas une compréhension de la situation impliquant un rebondissement possible de l'action.

- Au verbe précédent, ajoutons enfin un de ses dérivés: aparceveir dont l'aire sémantique se divise en deux zones principales:

- a) zone de perception sensorielle pure et simple, comportant un élément d'inattendu (le bâton taillé par Tristan pour attirer l'attention de la reine (Chi .55); les amoureux surpris accidentellement par les domestiques (Gui.542); le Bisclavret qui aperçoit brusquement son rival (Bis.197);
- b) zone de perception intellectuelle, c'est-à-dire de la compréhension d'une situation, au-delà du schéma optique: Mériaduc devine la nature du trouble de la dame (Gui.805); le roi est frappé des sentiments extraordinaires de loyauté de son loup familier (Bis.184); le vieux mari dans Yonec, "En sun curage s'aperceit" des changements physiques qui ont lieu chez sa femme, etc.

Prenons note enfin de la série exprimant le regard qui épie: espier (francique: \*spehon, "observer secrètement"), gaitier (francique: \*wahtôn, "veiller à") et agaitier qui s'applique à trois reprises

aux agissements d'un mari jaloux et antipathique.

La richesse du vocabulaire visuel, dans les Lais, reflète bien l'importance naturelle que nous accordons, consciemment ou pas, au phénomène de la perception oculaire qui est à la base de notre perception de l'espace, que ce soit par l'appréciation des volumes, des lignes, des couleurs ou de la distance. La vue est probablement l'instrument le plus actif dans notre développement mental quotidien. C'est à elle que s'adressent les arts plastiques et c'est sur elle que nous avons bâti notre langage figuré. L'orientation du regard tout en indiquant l'apparition d'un stimulus nouveau, signale la possibilité d'une modification dans notre jugement et par conséquent, d'une modification de la situation. Le regard constitue le trait d'union entre deux états d'âme et reflète la disponibilité psychologique de chaque sujet. Dans le cadre de l'oeuvre littéraire où les regards observent, se fuient ou s'affrontent, la vision de l'auteur ajoute une dimension supplémentaire indéniablement dramatique: celle d'un second degré où l'oeil qui regarde est lui-même observé par un tiers (personnage  $\Rightarrow$  personnage  $\leftarrow$  auteur).

Conséquence naturelle du vocabulaire précédent, l'action physique des Lais se divise en deux zones sémantiques principales: celle du déplacement (marche, course, voyage) et celle du mouvement à un point géographique zéro, impliquant des gestes mais pas de déplacement (frapper à la porte, poser un objet, déplier une ceinture, s'essuyer les mains etc.). Nous constatons la nette prédominance de la première catégorie (approx. 900 cas) par rapport à la seconde

(approx. 350), quelles que puissent être certaines différences d'interprétation dans le détail. Cela revient à dire que le vocabulaire des Lais est riche d'action, que les héros sont dynamiques, que la scène change rapidement. La complexité verbale de ces deux divisions est toutefois comparable, car nous observons 51 et 50 mots différents pour chacune; la nuance sémantique réside dans le fait que, du côté du déplacement, on observe de grandes concentrations au niveau des verbes ALER (229), VENIR (205), dont l'extension est grande et dont la valeur informative est assez faible. Au niveau de l'attitude ou de l'acte sans déplacement, on remarque la spécialisation plus grande du geste, de l'acte. Faire, sans nul doute, est ambigu à plusieurs titres et on pourrait tout aussi bien le glisser dans une tranche de confrontation homme/objet reflétant son sens premier (facere: poser, placer) qui, par l'intermédiaire de la technique, en est venu à se généraliser et à signifier la réalisation d'un acte en général. Ce même verbe possède une autre fonction sémantique importante, car il exprime la notion de causalité. On le retrouve alors suivi d'un autre infinitif, formant ainsi une périphrase factitive capable de refléter deux sortes de rapports: rapports entre individus, impliquant souvent l'observance d'une hiérarchie; rapports plus subtils de circonstances ou de situation psychologique entraînant une réaction d'ordre émotif (l'incertitude fait trembler l'amoureux; le refus fait souffrir, etc.). On remarque 84 de ces périphrases dans les Lais, à l'occasion desquelles le procès est caractérisé par un verbe autre que faire. Faire n'indi-

que que la modalité indirecte de l'acte. Ajoutons également que ce verbe, dans 82 cas, a le sens de dire, raison pour laquelle, nous le retrouverons, fractionné, sous la rubrique du Langage. Dans un seul cas (Eli.1003), avons nous noté qu'il remplaçait une notion préalablement exprimée (c.-à-d. le chagrin d'Eliduc décrit dans les vers précédents). Dans 210 cas seulement, il indique clairement l'exécution d'un acte, le passage à l'action.

Notons, en passant, la complexité du verbe aler qui se présente comme verbe plein dans cette série mais qui, à 12 reprises, n'est qu'un semi-auxiliaire à valeur temporelle et progressive (aler chevachant, aler pensaunt, etc.). Même particularité accidentelle pour le verbe venir (venir siglant et venir volant) et le verbe entrer(entrer volant).

Mentionnons enfin le verbe errer qui, dans son sens propre indique une notion de mouvement, mais dont nous avons retiré trois emplois métaphoriques appartenant à la série Jugement.

Au niveau des Besoins Physiques, on remarque rapidement que ceux-ci ne font pas l'objet d'une mention per se, mais que leur principale fonction est de contribuer à l'intérêt dramatique du morceau.

Notons la fréquence de mangier, dont l'aire sémantique est toutefois assez vague. Contrairement aux autres verbes digner, super, il n'indique pas la modalité temporelle de l'acte, mais tout simplement l'acte de se nourrir.

"Puis li aportent a mangier  
Od s'amie prist le super" (Lan.189)

Il est utilisé dans le texte des Lais, en association avec la coutume d'hospitalité ou de table ouverte qui était de mise dans le monde de la chevalerie ("A sun mangier feseit venir / Les chevaliers mesaeisiez" Eli.138-9), avec les loisirs qui suivaient les plaisirs de la table ("Après mangier...") et qui consistaient en bavardages, promenade, jeux d'échecs (Cha.181, Gui.263, Eli.483). Sa raison d'être est parfois plus particulière: dans Guigemar, le service de table effectué par le prêtre met l'accent sur la jalousie morbide dont la dame est entourée, dans Fresne, le fait que les paroles imprudentes aient été prononcées devant les gens de la maison réunis autour de la table du maître explique le caractère public de la médisance sur laquelle la mère de Fresne n'osera pas revenir. Si, dans Lanval, le super se situe, après la "relevée", au moment de la "vespree", c'est-à-dire en fin d'après-midi, il est par contre plus difficile d'établir l'heure du digner. Dans Yonec, la dame et son mari commencent la journée en entendant la messe. Ils se préparent ensuite à partir, puis acceptent de rester à la prière insistante de l'abbé. C'est alors que:

"Le jur, quant il orent digné,  
As officines sunt alé." (v.497-8)

Ceci semble indiquer en conclusion, un repas pris en fin de matinée. On ne peut s'empêcher de remarquer dans cette série des besoins alimentaires les formes concurrentes de boire/abevrer et mangier/pestre. Plus fréquemment utilisés en relation avec le monde animal, les verbes abevrer et pestre sont utilisés dans les Lais avec

l'idée générale de "se restaurer" et sont associés l'un à l'autre. Cette association se retrouvera d'ailleurs relativement à des animaux. Le mot boire, associé aux besoins ordinaires (2) et à l'idée de guérison (4) est, dans 5 cas, employé d'une façon transitive. De même que pestre est associé à abevrer, boire est associé à mangier dans Lanval, avec l'idée de satisfaction alimentaire liée à la survie même de l'individu:

"Chescun jur l'aloent veeir,  
Pur ceo k'il voleient saveir  
U il beust u il mangast:  
Mut dotouent k'il s'afolast!" (v.411-4)

Signalons enfin l'emploi de jeuner, déjà très détaché de son sens étymologique chrétien (jējunāre) puisqu'il est employé plus loin dans un contexte animal (il s'agit d'un cigne en l'occurrence), et le jeu de mots auquel se prête entremés qui semble bien signifier dans Lanval, les "distractions offertes aux convives, entre les plats".

Le verbe nurir (lat. nutrire, "nourrir de son lait", puis "nourrir" en général) garde dans les Lais, la valeur particulière d' "élever un enfant qui n'est pas à soi", que ce soit dans Fresne (7 fois), dans Milun qui confie son fils à la soeur (3 fois), dans Guigemar qui rencontre "uns damisels qu'il ot nurri" (v.634) ou même dans Yonec, "bien nuriz e bien gardez e bien cheriz" dans la maison de son père putatif (v.459-60). On se rend compte de l'évolution sémantique ultérieure que ce verbe devait subir.

Dans la tranche sémantique du Repos et du Sommeil, on relève les tournures périphrastiques de "clore/ovrir les oilz", "estre

levez en piez", ainsi que les formes incohative d'endormir et itérative de recucher et une progression conceptuelle assez nuancée:

- a) gisir (avec ou sans repos), cuchier, clore les oilz
- b) endormir
- c) aveir repos, dormir, reposer
- d) esveiller
- e) lever
- f) recucher

tournant autour de notions opposées: l'insomnie et le sommeil.

L'insomnie amoureuse (ne clore les oilz, n'aveir repos, veiller) déjà présente dans l'oeuvre d'Ovide et dans certaines oeuvres antérieures aux Lais comme Pirasmus et Tisbé ("Li feux est la dedans enclos / Qui ne lor leisse avoir repos,/ Ainz les travaille jor et nuit ..." v.137-39) se retrouve dans certains morceaux pour illustrer l'inquiétude amoureuse:

"Jeo eim le novel soudeier,  
 . . . . .  
 Unques anuit nen oi repos  
 Ne pur dormir les oilz ne clos." (Eli.239-342)

"E deus! Tant ad de ci al jur!  
 Jeo ne puis ja repos aveir;  
 Mut ad ke jeo cuchia eir seir!" (Equ.98-100)

Ajoutons que cet état de pathologie légère qui affecte aussi bien les femmes (Eli.239) que les hommes (Equ.98), décrit l'amour obsédant qui monopolise radicalement les pensées et les actions du sujet. Cette récession des faits psychiques devant la tourmente du sentiment amoureux laisse anticiper à chaque fois le manque de prudence qui va souvent caractériser le comportement de l'amant et l'avalanche des événements imprévus qui va en résulter.

A l'exception du vieux mari dont le sommeil plonge symboliquement tout le château dans l'obscurité, dans Yonéc, et de la sieste de la dame, dans Guigemar, le sommeil n'indique pas dans l'oeuvre cet état physiologique, de caractère périodique, nécessaire à l'organisme. Il semble plutôt associé à un état d'inconscience, de déconnexion mentale lié à l'idée de transformation, de métamorphose soit de l'individu, soit de la situation qui en retour transformera l'individu. Assez curieusement, on relève l'expression de "chevalier dormant" à quatre reprises: Guigemar emporté par le vaisseau enchanté, le Bisclavret qui vient de se dépouiller de son apparence de loup, les deux chevaliers anonymes de Yonéc, -- dont la présence semble n'être qu'un procédé dramatique rappelant l'utilisation des suivantes de la fée dans Lanval --, et enfin l'homme-autour affaibli par ses blessures qui glisse, sur son lit d'apparat dans un sommeil plus profond, celui de la mort. Seule, Guilliadun, allongée sur son lit funéraire, en proie à un état cataleptique profond, offre une contrepartie féminine à ce tableau répété des "chevaliers dormants". Au réveil, l'indifférent Guigemar va aimer, le Bisclavret va pouvoir reprendre place parmi les hommes et Guilliadun renâtra à un amour désormais possible. De son côté, la mort de l'homme-autour introduit la seconde partie du drame, le thème de la vengeance, de la réunion finale des amants qui rétablit l'équilibre psychologique du morceau. Enfin, Lanval, sentimental impécunieux, sans glisser explicitement dans le sommeil, se trouve plongé dans une scène de rêve qui va changer son existence. Avec le cas de



Guigemar et de Guilliadun, surgit le problème de la liberté morale. A leur réveil, la situation a déjà pris une certaine direction à leur insu. A l'élément d'anticipation et de choix, se substitue celui de la surprise et du fait accompli, ce qui semble rejeter la responsabilité de l'aventure sur une Providence toute mystérieuse. Idée de fatalité qui nous rappelle le philtre magique dans Tristan et Iseut.

De même que la maladie, la santé se caractérise par certains symptômes: la fraîcheur du teint, la chaleur du corps et, notions pour le moins fallacieuses que nous reprendrons au niveau de la Jeunesse, la dureté des veines, des nerfs et la couleur vive du sang. D'un point de vue sémantique plus immédiat, notons l'utilisation du mot vertu dans son vieux sens de virtus, force virile (<vir). La maladie, de son côté, si elle fournit un vocabulaire de symptômes courants (fatigue, pâleur, amaigrissement, évanouissement alitement), n'offre qu'une seule fois un certain degré de précision (le mal de mer de Guilliadun, Eli.849). Il n'est donc pas étonnant qu'au niveau du traitement, règne la même nébulosité sémantique. On se rabat beaucoup sur les herbes, ce qui est au fond naturel puisque depuis l'Antiquité, les médicaments étaient composés d'éléments végétaux naturels. Toutefois, aucune précision réaliste. Une seule tentative de description, vague à souhait, dans la mention de la "flur vermeille" cueillie par la belette aux connaissances mystérieuses. Remarquons également l'association de Salerne aux connaissances herboristes poussées de la tante, dans les Deus Amanz.

L'Université de Salerne ayant été l'une des meilleures facultés médicales du monde occidental chrétien pendant plusieurs siècles, cette référence ne peut malheureusement nous aider à dater plus précisément ce texte des Lais. Nous savons toutefois que de nombreux traités d'herboristerie se sont inspirés du Circa Instans, écrit à Salerne par Matthaeus Platearius, au XIIe siècle<sup>1</sup>. Du point de vue strictement sémantique, notons l'emploi de medecine et de mescine dans le sens de "remède". Ces deux formes concurrentes représentent d'une part la préservation (francisée) de la forme latine savante medicina (art de soigner), employée au Moyen Age d'une façon métonymique (les remèdes avec lesquels on pratique l'art de soigner), et d'autre part l'évolution populaire de ce même mot latin, utilisé également dans un sens métonymique. Ce n'est qu'au XIVe siècle que le mot medecine devait reprendre sa signification originelle. Phisike, de son côté, semble fidèle à son étymologie, car la botanique dépend bien de la "connaissance de la nature". La graphie ph- nous autorise à supposer qu'il s'agit d'une forme demi-savante puisqu'au XIIe siècle on trouve (dans Eneas, entre autres oeuvres) les deux graphies de fisque et fusique.

Au niveau de la blessure (de guerre ou autre), l'abondance du vocabulaire reflète une longue tradition narrative: blescier, male-metre, mainier, nafrer. Si le verbe nafrer reste fidèle dans les

1 R. Arnaldez, J. Beaulieu, etc., Histoire générale des Sciences, t. 1, La science antique et médiévale (Des origines à 1450) Paris, P.U.F., 1957, 2e éd. mise à jour, 1966, 724 p. p. 649.

Lais à son étymologie norroise de "percer" en s'appliquant tour à tour à la blessure causée par une flèche, des broches de fer et par des lances, le verbe blescier, de son côté, marque un écart par rapport à son étymologie francique (blettjan, "meurtrir"; ht allem. bleizza, tache produite par une meurtrissure) ou même avec le sens qu'il revêt dans les Gloses deReichenau au XIe ("amollir en frappant") car, dans Guigemar, le héros est bel et bien blessé par une flèche qui lui traverse la cuisse. Il ne s'agit point d'une mauvaise ecchymose, mais d'une "plaie". Le verbe mainier, qui se retrouve sous diverses formes dans les langues romanes et même en anglais, semble issu d'une forme commune reconstituée (\*mahagnare), d'origine inconnue. Nous n'en connaissons donc que le sens moderne anglais qui est celui d'une blessure mutilante. Si par "mutilation" il faut voir le retranchement d'un membre, cela ne s'applique pas au texte de Guigemar, où le héros, acculé par ses ennemis, les menace d'une perche de bois. Il faut plutôt voir le sens d' "estropier", c'est-à-dire "priver quelqu'un de l'usage d'un ou de plusieurs de ses membres". Enfin, le verbe malemetre, de formation strictement romane, ne semble pas posséder une aire sémantique très définie. On le trouve constamment associé à un autre mot beaucoup plus précis: escaudez (Eli.225), nafrez (Cha.122), déciré (Bis.144). Il semble signifier "mettre en piteux état". La blessure infligée ou reçue, nous nous trouvons dans le vocabulaire précis de l'épanchement sanguin contenu ou abondant: degoter, moillier, aruser, saillir fors, sanglent, seigner. Quant au verbe assez particulier

d'enaser il appartient bien à la catégorie des blessures physiques, mais nous le traiterons plus amplement au niveau des valeurs morales. On ne peut aborder le thème de la blessure sans parler du thème de l'amour-blessure, déjà exploité dans l'Antiquité gréco-latine, et qui réapparaît ici sous un vocabulaire abondant. Eros, en l'occurrence Amour, fatal à la tranquillité du coeur humain, "nafre", "fiert" et cause au coeur des héros des "plaies" dont ils ne sauront comment guérir. Sous sa forme allégorique ou sous sa représentation plus abstraite du sentiment, l'amour provoque des maux dont les symptômes sont ceux de la douleur physique: avoir mal, palir, desculurer, ou de la maladie plus subtile: ne clore les oilz, friçuns, languir, suspiner, trembler, etc. Les émotions fortes font également l'objet d'un comportement physique particulier relevant de la pathologie. Nous pensons tout spécialement à l'état de paumeisun qui revient si fréquemment dans l'oeuvre. Le tableau V définit les situations susceptibles de provoquer cette réaction extrême: si à deux reprises l'évanouissement (réel ou pas) peut être attribué à des causes strictement physiologiques (Yon.181 et Deu. 217), le reste du temps il caractérise une grande douleur. A part la paumeisun de Guilliadun au premier départ d'Eliduc (v.661-663), il est curieux de constater qu'à la douleur se mêle toujours un fort élément de culpabilité. Tel est le cas, dans Yonec, où le comportement imprudent de la dame a suscité des soupçons qui ont valu à l'amant une mort cruelle et lente; tel est le cas du roi de Pistres qui, par son égoïsme outré, a causé la mort de sa fille; celui

de la dame dans Chaitivel dont la légèreté a été fatale aux quatre chevaliers, celui de Lanval qui a perdu son amie par son indiscretion et enfin celui de Guilliadun dont l'initiative a peut-être été la cause déterminante du drame dans Eliduc. La réaction comme le montre notre tableau, est plutôt féminine. Faut-il en déduire que les héros et héroïnes des Lais, capables d'erreur, sont aussi capables d'une sensibilité encore plus grande qui les rachète? L'évanouissement, toutefois, ne constitue pas l'expression suprême d'un sentiment à son paroxysme. Dans Eliduc, il peut conduire à un état cataleptique et dans Yonec, la syncope mène à la mort (en paumeisun devia, v.541).

Dans le cadre plus dynamique de la Vie, on note la progression suivante:

- a) naistre
- b) vivre, vie, vif

et enfin l'expression revesquir, appliquée en fait à la belette tuée à coups de bâton dans Eliduc, mais dont l'aire sémantique semble recouvrir des notions plus humaines qu'animales. Dans une société chrétienne où la notion de résurrection est un des éléments du credo, il semble que l'on puisse rattacher ce sème à la chaîne de vie humaine sans en trahir l'esprit. Remarquons, du point de vue morphologique: la concurrence des deux formes vivre (vivere) et revesquir, forme itérative (re-) et incohative (vivescere) elle-même dérivée de vivere; le sens littéral de "vivant", "en vie" pour l'adjectif vif (vivus, a), existant déjà à l'époque impériale; et les

Tableau V

Paumeisun 9, pasmer (n.) 1 sei pasmer/cheeir pasme(e)(z) 15 = 25

Réf.	Sexe	MALADIE	EMOTIONS DOULOUREUSES		
Y O N E C	181 323 396 450 540	F F F F F	feinte		
			<u>Vue des blessures</u> de l'autre et <u>ses reproches</u>	Tombe	
			Agonie de l'amant	Tombe par-dessus le corps de celui-ci	399. <u>trespasser</u> del pasmer
			Entend les cloches, le glas funéraire	S'évanouit 4 fois	451. <u>revenir</u> de paumeisun
			Reconnait la tombe de l'amant	Tombe par dessus	541. en paumeisun <u>devia</u>
E L I D U C	661 663 853	F F F		Apprend départ de l'autre	Vu par l'autre
			Apprend départ de l'autre	Apprend existence épouse	Tombe "desur son vis"
					871. <u>Gisir</u> en p.
					969. <u>Trover</u> en la p.
					1080. (estuveir)paumer
					1092. <u>trover</u> pasmee
D E U	217 242	H H	épuisement		= mort
			Apprend mort de sa fille		"quant il pot parler..."
FRE.	452	F		Reconnait sa fille abandonnée à la naissance	Tombe en arrière
					453. <u>lever</u> de paumeisun
CHA.	144	F		Apprend mort des 3 soupirants et blessure du 4e	Tombe "a tere dure"
					145. <u>venir</u> de paumeisun
LAN.	342	H		Perte de son amie	S'évanouit "d'ures en autres"
GUI.	736	F		Retrouve inopinément l'amant qu'elle croyait noyé	S'évanouit presque

C A U S E S

DESCRIPTION

TEMPORALITE

aires sémantiques déjà très complexes du mot vie, héritées principalement du latin et qui désignent alternativement:

a) le principe vital, la réalité organique, biologique:

"Pur vostre amour perc jeo la vie" (Yon.320)

b) la durée biologique:

"James n'avrai joie en ma vie" (Eli.400)

c) la façon de mener son existence:

"Mut fu delituse la vie" (Gui.537)

"Qu'autre teu vie demenot" (Lan.75)

On assiste également à un élargissement de l'aire sémantique de ce mot utilisé d'une façon métonymique ou métaphorique dans les expressions suivantes:

"M'esperance, mun quor, ma vie" (Gui.774)

"Vus estes ma vie e ma morz" (Eli.671)

"Ma vie est tute entre vos meins" (Eli.696)

où le mot vie prend le sens "objet auquel tendent toutes mes aspirations" "ma raison de vivre" et par transfert ultime "l'essence même de mon être". Emplois métonymiques ou métaphoriques, de toutes façons, grande extension sémantique.

La fréquence numérique du mot enfant (37) attire ensuite notre attention. Généralement employé pour désigner un nouveau-né de sexe masculin ou féminin (17 cas), il sert également pour désigner la progéniture en général (6 cas), les gamins qui vagabondent dans les rues (Lan.576-7) et qui, avec les vieillards, constituent l'élément de choix d'un public badaud (1 cas) et enfin les amoureux des Deus

Amanz, c'est-à-dire des adolescents (4 cas), ce qui n'est pas sans nous rappeler le vocabulaire de Pirasmus et Tisbé.

Meschin, mot arabe employé pour désigner un tout jeune homme assigné au service du château (Yonec 479, Mil.508), sert aussi, d'une façon inattendue, à décrire Guigemar, chevalier confirmé, "en la flur de sun meillur pris", et l'expression choque un peu:

"Al tens d'esté, par un matin,  
Just la dame lez le meschin." (Gui.543-4)

Le mot meschine, notable par sa fréquence (34), offre également une certaine fluidité sémantique. Il se rapporte strictement à une jeune fille (sauf dans Fresne 132 où il désigne un nourrisson du sexe féminin), c'est-à-dire à une adolescente qui n'est pas mariée, mais il n'implique toutefois pas une idée de virginité, car il désigne l'amante de Milun et Brenguein, suivante d'Iseut. On constate son absence dans Bisclavret, Yonec, Laustic et Chaitivel où l'action n'exige ni intermédiaire ni confidente. Du point de vue social, il peut servir à indiquer la jeune fille de haute maison (18 cas) ou la jeune fille attachée au service de la dame ou de la châtelaine (16 cas). A deux reprises, le possessif qui l'accompagne (Lan.369-Chi.89) nous pousse à croire qu'il s'agissait parfois de la suivante favorite qui remplissait les fonctions de demoiselle de compagnie. Plus court que dameisele, moins riche de connotations sociales, ce mot suggère par son phonétisme, par son ossature consonantique même, la minceur un peu efflanquée de l'adolescence. Pucele, par contre, offre une zone sémantique beaucoup plus circonscrite.



Ce mot implique l'idée de virginité, ce qui nous est confirmé par l'opposition dame/pucele (Mil.135) et son absence complète dans les lais d'Equitan, du Bisclavret, du Laustic et du Chaitivel. Signalons toutefois une exception éclatante: la fée de Lanval, associée à un décor et à une situation d'abondance inépuisable dont on peut étendre le symbolisme à une virginité permanente, à une beauté toujours en fleur (7 cas).

Du côté de la vieillesse, notons la série vieil (adj.)/vieil (n.)/vieille (n.) provenant de veclus, a, forme contractée de vetulus, a, elle-même diminutive de l'adjectif-substantif vetus,-eris ainsi que la suffixation germanique de veillard, déjà présente dans Wace; la notion de blanc, présente dans les adjectifs chanu (bas lat. canutus < canus, blanc), blanc (francique blank, brillant), tous deux présents dans la Chanson de Roland, ainsi que l'adjectif flori, employé d'une façon métonymique dans Guigemar (v.255: "vieilz prestre blanc e floriz). S'agit-il du "chief"? de la barbe? des deux? Le substantif, véritable noyau sémantique de cet adjectif est manquant. Un peu flou, cet adjectif diffuse néanmoins une impression d'esthétique qui donne au prêtre la stature d'un vieillard quelque peu biblique et vénérable.

En ce qui concerne la mort, les termes de plus grande extension sont: murir et finer que l'on retrouve d'une subdivision à l'autre. Ocire (<occidere) s'applique aussi bien à un animal qu'à un être humain. Ce verbe n'implique pas une façon de procéder. Il peut décrire un mode d'exécution judiciaire (Lanval), la vengeance

61/62

d'un mari jaloux exercée une fois sur l'amant (Guigemar), une autre fois sur l'épouse (Yonec), un infanticide (Fresne), l'exécution du seigneur vaincu dans son château (Guigemar) après un siège en règle, la mort accidentelle mais honorable des trois chevaliers pendant un tournoi (Chaitivel) ou la valeur guerrière et le zèle du héros (Eliduc) qui, pendant le combat "a muz nafrez et muz ocis" (v.252). Employé sous la forme réfléchie à trois reprises, ce terme définit l'idée de suicide (Eli.681, Lan.346, Yon.338). Cette notion, complétée par les mots de destructiun, se voleir neier (dans le sens déjà vieux de "mourir par noyade"), ajoute une dimension inattendue à l'idée de la mort. Dans Yonec où l'amante meurt de douleur, dans Guigemar où la dame veut se noyer, dans les Deus Amanz où la jeune fille meurt de douleur sur le corps de son amant, on retrouve le thème celtique plus que chrétien des amants unis dans la mort. Toutefois dans Lanval (v.346), Eliduc (v.681) et Chievrefoil (v.20) où il ne s'agit que de la séparation plus ou moins prolongée de deux individus dans la fleur de l'âge, l'idée du suicide est plutôt un moyen de dramatiser le caractère obsessionnel de la passion amoureuse. Plus humaine et tout aussi profonde est la réaction d'Eliduc qui décide d'entrer dans les ordres après avoir perdu (croit-il) Guilliadun. Toujours dans le cadre d'ocire, notons la tournure curieuse de la phrase suivante:

"Bien le vus di qu'en avendreit:  
Vostre semblant nus ocireit." (Yon.321-2)

dans lequel le verbe n'indique plus l'action perpétrée par le sujet grammatical, mais l'action causée indirectement par lui. Perir

(< perire, disparaître, périr, être perdu < per ire, aller à travers)

offre les zones conceptuelles suivantes:

- a) sens latin de "disparaître physiquement", dans le cas de la tempête qui menace d'engloutir Eliduc et ses compagnons;
- b) sens de perdu, damné (extension du concret à l'abstrait): tenir a peri (Gui.67);
- c) sens métaphorique (autre extension) de "mourir", disparition à caractère permanent (Eli.1026, Fre.164)

L'idée de violence qui s'est introduite dans la signification moderne de ce mot n'est pas encore présente dans les Lais. Notons également les deux formules de doner et tenir la mort, employées dans le contexte d'une oraison jaculatoire et qui donnent une couleur très féodale aux rapports qui lient le Seigneur à son "tenant".

Un coup d'oeil rapide sur la série sémantique des soins donnés au cadavre, nous confirme qu'il repose sur un lit, revêtu d'une façon qui reflète son rang, c'est-à-dire aussi richement que possible. Après trois jours, on l'enveloppe dans un linceul (d'où ensevelir < insepelire ≠ urere, ce qui élimine la possibilité d'incinération) et on le dépose dans un cercueil (c.-à-d. un coffre) de marbre<sup>1</sup> qui sera descendu dans une fosse. Il est difficile, à ce niveau de déterminer la présence d'un tombeau. Il est probable qu'il y en avait une dans Yonac et douteux qu'il y ait eu autre chose qu'une dalle par dessus la fosse de l'ermite, dans la chapel-

---

<sup>1</sup> C'est dans un cercueil de marbre noir que les restes présumés du roi Arthur et de Guenièvre furent enterrés à nouveau au XIIe s. par les moines de l'abbaye de Glastonbury (cf. Hibbert, The Search for King Arthur, p. 13). C'est sous un monument funéraire également de marbre que la tombe de Saint Jacques de Compostelle fut découverte (cf. Mary Lafon, Histoire d'Espagne..., p. 197).

le qui n'avait peut-être qu'un sol de terre battue. Quoi qu'il en soit, la tombe du prince, dans Yonec, fait l'objet d'une description détaillée. Située dans la salle capitulaire (chapitre), c'est-à-dire dans l'enceinte de l'abbaye plutôt que dans l'église abbatiale attenante, la tombe (c.-à-d. table de pierre) est majestueuse, "coverte d'une palie roé", traversée d'un entre-deux de broderie délicate ("bendé d'un chier orfreis"). Vingt cierges (c.-à-d. chandelles de cire fine), portés par des chandeliers d'or fin sont allumés, à la tête, aux pieds et sur les côtés du sépulcre. Un encensoir d'amétiste sert à encenser la tombe, "par grant honur". Le lieu de sépulture est, partout sauf dans le cas des deux Amants enterrés "desur le munt", un lieu consacré: les trois chevaliers de Chaitivel sont enterrés dans une "mut riche abeie" (v.169), Guillia-  
dun le sera "en cemeterie beneeit" (v.881) car, fille de roi, elle en avait le droit (v.882), ce qui paraphrase l'ordre de Jehu au sujet de Jézabel, dans le Deuxième Livre des Rois (verset 9): "Allez voir cette maudite et ensevelissez-la, car elle est fille de roi". La tumbe novele du saint ermite se trouve à l'intérieur de la chapelle puisqu'on ne la découvre qu'après avoir forcé l'entrée.

Nous terminerons cette question de sépulture en commentant un monument funéraire d'une nature assez particulière: la hoge rencontrée en pleins champs par la dame à la poursuite de l'oiseau blessé dans Yonec (v.346). Dans ce mot, que M. Rychner traduit par "colline, hauteur, tumulus" et M. de Roquefort par "cabane", nous voyons plus précisément un de ces nombreux dolmens, tels qu'ils fu-

rent construits à l'époque néolithique, c'est-à-dire enterrés sous un tumulus de terre et de cailloux<sup>1</sup> qui n'en révélait que l'entrée. De grands blocs de pierre verticaux étayaient l'intérieur de ces abris, souvent formés de plusieurs chambres mortuaires. Parfois, ces tumuli cachaient un couloir<sup>2</sup>, ce qui nous semble décrire exactement la hoge en question. En effet, la dame arrive au tumulus dont le seuil est arrosé de sang:

"Dedenz se met a grant espleit  
El n'i trovat nule clarté.  
Tant ad le dreit chemin erré  
Que fors de la hoge est issue  
E en un mut bel pré venue." (v.352-356)

et en ressort bien plus loin, au milieu d'un pré. C'est par ce même "souterrain" qu'elle sort du pays enchanté et retourne chez elle, vers la réalité quotidienne qui est son lot:

"Vers la hoge sa veie tint;  
Dedenz entra, utre est passée,  
Si s'en reveit en sa cuntrée." (v.452-4)

On est tenté de voir dans ce couloir, qui est la demeure des morts, une sorte d'épreuve initiatique qui permettra à l'amante désespérée d'accéder à un premier palier de surnaturel. Le château, entouré des murs d'enceinte de la ville, représente le point d'équilibre d'un premier cercle magique auquel l'amoureuse est momentanément admise, puis ensuite expulsée. La vengeance, c'est-à-dire

---

1 cf. la photographie du tumulus de Locmariaquer (Morbihan), dans l'Histoire des Français, t. 1, p. 16 de Pierre Gaxotte (Paris, Flammarion, 1957, 344p.).

2 Henri Waquet, Histoire de Bretagne, Paris, P.U.F., 1943, collection "Que sais-je?", 4e éd. 1964, 126 p. p. 6-7.

l'élimination de l'obstacle impur, permettra vingt ans plus tard la réunion permanente des amants et la consécration de leur amour dans un au-delà encore plus lointain et plus mystique, annoncé symboliquement dès la première description de la vile, par le port et par les nefs.

## 2) L'être spirituel et moral

## a) La pensée et la connaissance

L'intelligence, la sagesse et le contraire:

entente  $\frac{1}{4}$ , estre esbai  $\frac{1}{5}$ , fol (n.) 1, fous/fole (adj.) 4, fôlement 3, (dire  $\frac{1}{198}$ , faire  $\frac{1}{376}$ , tenir  $\frac{1}{90}$  a, turner  $\frac{2}{20}$  a, grant  $\frac{2}{180}$ ) folie 10, estre esgaré 5, estre lent 2, mesure 8, reisun  $\frac{7}{13}$ , sage 28 (connotation de prudence: 25, de savoir: 3), saveir (v.) 148 (a descovert 1, hastivement  $\frac{1}{26}$ ), saveir (n.) 3, sen  $\frac{8}{9}$  (subtil 1, grant  $\frac{1}{164}$ ), (mal  $\frac{1}{4}$ ) veizié 4;

L'activité intellectuelle:

concoistre  $\frac{22}{23}$ , (sei) descoverir  $\frac{6}{11}$  (curage 2, druerie 1, talent 1), descunuistre 1, engin  $\frac{3}{6}$ , entendre  $\frac{2}{21}$  (reisun), entendre  $\frac{7}{21}$ , (faire  $\frac{2}{376}$  a, saveir  $\frac{1}{148}$  a, mun 7) escient 10, changier  $\frac{1}{5}$ , faire  $\frac{1}{376}$  enseignement, mustrer  $\frac{21}{44}$ , pensé 3, penser 15 (forment  $\frac{1}{16}$ ), estre forment  $\frac{1}{16}$  pensif 18, mettre  $\frac{1}{76}$  en purpens 3 (bon  $\frac{1}{65}$  novel  $\frac{1}{10}$ ), sei purpenser 10 (en maint endroit 1), reconaistre 3, segrei 1 (oscur 1), sen  $\frac{1}{9}$  (c.-à-d. signification), faire  $\frac{1}{376}$  qc'n seur 6 (de sei), prendre  $\frac{1}{99}$  ensample 1;

L'attention et la perception:

cerchier  $\frac{1}{4}$ , avoir  $\frac{10}{1033}$  / prendre  $\frac{2}{99}$  cure 12, descoverir  $\frac{5}{11}$  (c.-à-d. de visu), escundire 4, faire  $\frac{1}{376}$  / tenir  $\frac{1}{90}$  nul plait  $\frac{2}{9}$

de, avoir regard  $\frac{1}{2}$ , trouver  $\frac{83}{87}$ , trouveure 1;

Le jugement et le raisonnement:

(dreite  $\frac{1}{9}$ ) acheisun  $\frac{3}{4}$ , sei acumparer 1, asseurer 15 (leaument  $\frac{1}{14}$ ), aturner  $\frac{3}{17}$  a mal  $\frac{2}{29}$ /deshonur  $\frac{1}{3}$ , blasmer 6 (mut durement  $\frac{1}{22}$ , sei meisme 1), chastier 3, choser 1, covenir  $\frac{2}{3}$ , creance 1, creire 23 (fermement  $\frac{1}{2}$ , malement  $\frac{1}{4}$ ), (doner  $\frac{3}{78}$ , estre  $\frac{1}{1110}$  du c. de qc'n, sei tenir  $\frac{1}{90}$  al c. de qc'n, prendre  $\frac{7}{99}$ ) conseil 31 (grant  $\frac{1}{164}$ , hastif  $\frac{1}{8}$ , mal 1), conseillier 8 (richement  $\frac{1}{15}$ ), deceivre 2, descunseiller 3 (vileinement 1), dute 2, duter 13, (mal  $\frac{1}{4}$ ) errer  $\frac{2}{26}$ , enseigne  $\frac{2}{3}$ , ne faire  $\frac{1}{376}$  mie bien, sei faire  $\frac{1}{376}$  a (c.-à-d. se prêter à qqch.), sei feindre  $\frac{1}{2}$  de qc'n, s'oser fier 1, fiz  $\frac{1}{29}$ , mescreance 2, mescreire 2 (durement  $\frac{1}{22}$ ), mettre  $\frac{4}{76}$  a reisun, paraistre  $\frac{1}{2}$ , preisier 16, priser 2 (forment  $\frac{1}{16}$ ), quor  $\frac{4}{30}$ , quidier 36, faire reisun  $\frac{1}{13}$  vers qc'n, repreoce 1, requidier 1, ressembler 5, sembler 7, seur 6, seurté 1, tenir a/pur/en  $\frac{21}{90}$ , suspeis 1, suspeçun 1, trouver  $\frac{2}{87}$ , veir (adj.) 5, veir (n.) 13, vérité 16;

Le souvenir:

membre 2, recorder 2 (en sun queor  $\frac{1}{30}$ ), remembrance 3, remembre 8, renoveler 1, sovenir 1, mettre  $\frac{1}{76}$  en ubliance 1, ublier 10;

b) La pensée et l'action

Le désir, le besoin, le vouloir, la décision

afier 2, (faire  $\frac{1}{376}$ ) alliance 1, amer  $\frac{2}{135}$  (deduit), avoir grant



$\frac{1}{164}$  busuin  $\frac{2}{7}$ , aturner  $\frac{2}{17}$  (s'amur), sei aturner  $\frac{1}{17}$  a (c.-à-d. s'appliquer à), (faire  $\frac{8}{376}$  le) comandement 11, comander 32, coveitier 3, covenir  $\frac{1}{3}$ , covent 1, cunsentir 2, (tenir  $\frac{1}{90}$  sun) cuvenant 2, defendre  $\frac{2}{11}$  (c.-à-d. interdire), desirer 6 (en sun quor  $\frac{1}{30}$ ), (mander  $\frac{1}{36}$  par) destresce  $\frac{1}{3}$ , envie 3 (aveir  $\frac{2}{1033}$ ), envier 2, a enviz 1, (mettre  $\frac{2}{76}$  s') entente  $\frac{3}{4}$ , s'entreplevir 1, eslire 1, aveir sun estuveir 3, faire  $\frac{2}{376}$  + inf. (c.-à-d. être enclin), faire  $\frac{1}{376}$  a escient, graanter 3, (bon  $\frac{1}{65}$ , grant  $\frac{1}{164}$ ) gré 6, guise 7, laissier  $\frac{3}{52}$  (c.-à-d. permettre), leisir 1 (c.-à-d. permettre), maltalent 4, maugré 1, (aveir  $\frac{5}{1033}$  grant  $\frac{3}{164}$  nul 1) mestier  $\frac{6}{11}$  otreier 23, parduner 1, plaire 9, pleisir 9, plevir 6, premettre 4, purveeir 1, (bon  $\frac{2}{65}$ ) quor  $\frac{2}{30}$ , (faire  $\frac{1}{376}$ ) reison  $\frac{1}{13}$  (c.-à-d. accorder), refuser 2, remander 4, requere  $\frac{6}{25}$  (anguissusement  $\frac{1}{8}$ ), requeste 1, rover 3, ne saveir ke faire  $\frac{2}{376}$  serement 6, (aveir  $\frac{5}{1033}$ , faire  $\frac{2}{376}$  le) talent 19, urer 1, voil 3, voleir (v.) 144, voleir (n.) 3, (bone  $\frac{1}{65}$ ) volenté 10 (faire  $\frac{5}{376}$  la v. de qc'n, aveir  $\frac{1}{1033}$  ses volentez);

Les aptitudes, les habitudes, les préparatifs:

(s')aturner  $\frac{7}{17}$  (richement  $\frac{1}{13}$ ), acustumiere 1, aidier  $\frac{3}{13}$  (c.-à-d. être habile à), (s') apareiller  $\frac{18}{19}$  (richement  $\frac{2}{15}$ ), aprester 1, loer 1 (c.-à-d. prévoir), mestier  $\frac{5}{11}$ , (faire  $\frac{4}{376}$  a sun) poeir (n.) 10, poeir (v.) 193, purporter 1, repoeir 1, suleir 10;

L'entreprise, la réalisation, le résultat:

afaire 6, asaier 4, essaier 3, avenir (v.) 34, (sei mettre  $\frac{2}{76}$

en) aventure 43, cerchier  $\frac{2}{4}$ , cheir  $\frac{1}{22}$  (en malves pleit), changier  $\frac{2}{5}$ , comencement 2, comencier  $\frac{18}{23}$ , avoir le cri  $\frac{1}{6}$ , cunduire  $\frac{1}{3}$ , damage 2, delivrer  $\frac{15}{16}$ , devenir 12, s'entremetre  $\frac{10}{11}$ , entreprendre 4, escundire 4 (ateindre  $\frac{1}{2}$  a nul) espleit  $\frac{2}{3}$ , espleitier  $\frac{4}{6}$ , establir 2, faillir 5, faire  $\frac{210}{376}$  (mal  $\frac{3}{29}$ , pis  $\frac{1}{6}$ , etc.), fes 1, fet 2, mal  $\frac{8}{29}$  (c.-à-d. malheur), mesavenir  $\frac{2}{3}$ , ovre  $\frac{1}{2}$  (grevose), ovreine 1, faire un plait  $\frac{1}{9}$ , (faire  $\frac{1}{376}$  de sun) pru 2, purchacier 6 (hastivement  $\frac{1}{26}$ ), quere  $\frac{27}{28}$ , ravir 2, recumencer 2, refaire 1, tenir  $\frac{6}{90}$  (c.-à-d. obtenir), en tenir  $\frac{1}{90}$  al meillur, traire  $\frac{1}{10}$  al chief, tramettre 2, tenir  $\frac{4}{90}$  (a chief  $\frac{1}{27}$ , a mal  $\frac{2}{29}$ , a pis  $\frac{1}{6}$ ), user 3, sei prendre  $\frac{3}{99}$  a;

Les obstacles, les moyens, l'aide:

aidier  $\frac{10}{13}$ , aie 6, avoir  $\frac{1}{1033}$  sur sei qc'n, dangier 1, destresce  $\frac{1}{3}$ , desturber 7, encumbrement 1, encumbrier 5, esturdir 2, feindre  $\frac{2}{3}$ , force 5, fes 1, fuer 1, garir  $\frac{1}{15}$  (c.-à-d. empêcher), garder  $\frac{42}{43}$  (c.-à-d. protéger, empêcher), gardein 2, estre gardée  $\frac{1}{43}$ , estreit 1, liu  $\frac{2}{8}$ , losengier 1, mes 1, mettre  $\frac{6}{76}$  sun poeir 1/sa peine  $\frac{4}{15}$ , (sei) pener 3, avoir retur  $\frac{3}{4}$ , (atendre  $\frac{1}{18}$ , quere  $\frac{1}{28}$ ) sucur 6, susprendre  $\frac{3}{6}$ , traisun 3, legier 1 a purchacier, tenir  $\frac{9}{90}$  (estreitement  $\frac{1}{6}$ , en destreit  $\frac{2}{7}$ , en justise  $\frac{1}{2}$ ), vendre  $\frac{1}{3}$  (chier  $\frac{1}{18}$ );

c) Les sentiments et la vie personnelle

Généralités: (bon  $\frac{2}{65}$ ) curage 17, descovrir  $\frac{3}{11}$  (sun talent  $\frac{1}{19}$ , sun curage  $\frac{2}{17}$ ), quor  $\frac{10}{30}$ , (faire  $\frac{14}{376}$ , mustrer  $\frac{3}{44}$ , peiur 1, bel  $\frac{8}{129}$ )

semblant 36;

Les sentiments agréables et leurs manifestations:

(avoir  $\frac{1}{1033}$ , estre  $\frac{2}{1110}$  a) aise 3, estre bel  $\frac{13}{129}$ , changier  $\frac{1}{5}$   
 sun semblant, deduire (n.) 1, deduire (v.)  $\frac{4}{6}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ ),  
 (grant  $\frac{1}{164}$ ) deduit 13, (avoir  $\frac{2}{1033}$ ) delit 4, sei deliter 3, de-  
 lituse 1, enveisier 2, (s') esjoir 4 (durement  $\frac{1}{22}$ , a merveille  
 1), grant  $\frac{2}{164}$  hait 2, haitier 2, estre haitié 5, (avoir  $\frac{23}{1033}$ ,  
 faire  $\frac{45}{376}$ , faire avoir 2, mener  $\frac{2}{46}$ , tenir  $\frac{1}{90}$  en) joie  $\frac{47}{48}$  (dreite  
 $\frac{1}{9}$ , grant  $\frac{17}{164}$ , greinur  $\frac{1}{3}$ ), joiant 1, joir (v.) 1, joius 7, lié  
 29, plaire  $\frac{18}{27}$ , pleisible 1, (avoir  $\frac{1}{1033}$ , dire  $\frac{2}{198}$ , faire  $\frac{3}{376}$   
 le p. de qc'n, remander 1 sun p., venir  $\frac{1}{205}$  a p.) plaisir 11,  
 plurer  $\frac{2}{19}$  (tendrement  $\frac{1}{2}$ ), rire 5;

Les sentiments désagréables:

(grant  $\frac{2}{164}$ ) anguisse 4, anguisser 1, anguissus 4, anguissuse-  
 ment 8 (amer  $\frac{1}{135}$ , s'esmaier  $\frac{1}{6}$ , estre gelus 1, li peser 1, sei  
 pleindre  $\frac{1}{16}$ , plurer  $\frac{1}{19}$ , requere 1, suspirer 1), cheitif (n.) 1,  
 cheitif (adj.) 1, sei consirrer 1, sei curucier  $\frac{2}{11}$ , despleisier  
 1, estre destreit  $\frac{3}{4}$ , (sei) destreindre 4, sei detraire 1, (te-  
 nir  $\frac{2}{90}$  en) destreit  $\frac{4}{7}$  (amer  $\frac{1}{2}$ , grant  $\frac{1}{164}$ ), (avoir  $\frac{2}{1033}$ ) doel  $\frac{27}{28}$   
 (commun 1, grant  $\frac{19}{164}$ , merveillus  $\frac{1}{2}$ ), estre dolent 33 (durement  
 $\frac{1}{22}$ , avoir le quor dolent 3, (avoir  $\frac{3}{1033}$  grant  $\frac{9}{194}$ ) dolur  $\frac{30}{34}$ ,  
 grant  $\frac{2}{164}$  estrif  $\frac{2}{5}$ , estre deshaitié 1, ennoier 1, ennui 2  
 (grant  $\frac{1}{164}$ ), ne finer 1 (re: coeur), grever 4, geter  $\frac{1}{22}$  dans la  
 tristur, las/lasse 11, grant mal  $\frac{8}{32}$ , maleureus 1, martire 2,

maubailli 7, mesaise 1, mesavenant  $\frac{1}{3}$ , (grant  $\frac{5}{164}$ ) peine  $\frac{6}{15}$ , peser 16 (anguisseusement  $\frac{1}{8}$ , mut durement  $\frac{1}{22}$ ), (faire  $\frac{1}{376}$ ) sufrir 20 (cent mauz  $\frac{1}{29}$ , lungement  $\frac{1}{15}$ ), revertir  $\frac{1}{3}$  a dolor, remaneir  $\frac{2}{26}$ , sufrir  $\frac{2}{20}$ , (grant  $\frac{1}{164}$ ) travail 4, estre travaillé  $\frac{2}{4}$ , estre trespensé 4, triste 1, (estre  $\frac{1}{1110}$  en grant  $\frac{1}{164}$  t., geter  $\frac{1}{22}$  dans la) tristur 4;

Les manifestations de la douleur:

baissier  $\frac{1}{2}$  sun chief, cheeir  $\frac{9}{22}$  (ariere  $\frac{1}{27}$ , pasmée  $\frac{6}{15}$ , a tere  $\frac{1}{52}$ ), sei dementer 5 (forment  $\frac{2}{16}$ ) demener 7 (dolor/doel), sei descunforter 1 (a merveille 1), detrahier 1 chevoiz e barbe, faire 7 dolor/doel, murne 4, (sei) pleindre  $\frac{10}{16}$  (anguisseusement  $\frac{1}{8}$ , durement  $\frac{1}{22}$ , forment  $\frac{1}{16}$ ), plur 2, plurer  $\frac{17}{19}$  (anguisseusement  $\frac{1}{8}$ , durement  $\frac{1}{22}$ , forment  $\frac{1}{16}$ , tendrement  $\frac{1}{2}$ ), suspir 1;

La crainte, le regret et leurs manifestations:

covrir  $\frac{1}{7}$  (sun chief), creimeir 4, debatre 1, duter 13, esfreer 4, estre en (grant  $\frac{3}{164}$ ) esfrei 8, s'esmaier 6 (anguisseusement 1), (aveir  $\frac{12}{1033}$  grant  $\frac{7}{164}$ ) pour 16, reduter 1, (faire  $\frac{2}{376}$ , mustrer  $\frac{1}{44}$ ) plainte 3, regreter 6, suspirer  $\frac{1}{16}$ , estre vermeille  $\frac{2}{5}$ ;

L'espoir et le réconfort:

conforter 14 (ducement  $\frac{2}{10}$ , mut bonement  $\frac{1}{11}$ ), (aveir  $\frac{1}{1033}$ , faire  $\frac{1}{376}$ ) cunfort 4, espoir 2, esperance 1, garir  $\frac{7}{15}$ , parduner 2, sei raseurer 1, rasuagement 1, reconforter 4, (sei) rehaitier 3, refreindre 1 sa dolor;

Les sentiments divers et leurs manifestations extérieures:

surprise: drescier  $\frac{1}{5}$  sun chief, estre esbai  $\frac{2}{5}$ , sei merveillier 2, s'esmerveiller  $\frac{5}{7}$ , "li sens li remut e fremi";

colère: cureçuse 1, gruscier 1 (esprendre  $\frac{1}{6}$  d') ire 6 (grant  $\frac{1}{164}$ ), estre irié 3, sei marir 1, rage 1, (sei) curucier  $\frac{9}{11}$  (du-  
rement  $\frac{1}{22}$ ), (aveir  $\frac{1}{1033}$ ) curut 2;

admiration: s'esmerveiller  $\frac{2}{7}$

## d) Les sentiments pour autrui

L'amour et ses manifestations:

acoler 10 (estreitement  $\frac{1}{6}$ ), (preier  $\frac{18}{23}$  d', requere  $\frac{18}{25}$  d') amer  $\frac{108}{135}$  (anguissusement  $\frac{1}{8}$ , bien  $\frac{1}{165}$ , durement  $\frac{4}{22}$ , forment  $\frac{2}{16}$ , ensemble  $\frac{1}{51}$ , leaument  $\frac{4}{14}$ , lungement  $\frac{4}{15}$ , de bon quor  $\frac{1}{30}$ , sur tute rien  $\frac{3}{39}$ ), (trover  $\frac{1}{87}$ ) amant 3, ami/e  $\frac{100}{128}$ , amistié  $\frac{1}{2}$ , amur  $\frac{81}{89}$ ;

verbes associés au mot "amur": aveir  $\frac{9}{1033}$ , aveir cure  $\frac{2}{12}$ , atur-  
ner  $\frac{2}{17}$  s', amer  $\frac{5}{108}$  par, asseurer  $\frac{2}{15}$  de s', hair  $\frac{1}{8}$ , estre es-  
pris  $\frac{2}{6}$  d', maudire 1, parceveir 1, quere  $\frac{1}{28}$ , recovrir 1, requere  $\frac{1}{25}$  d', estre seue  $\frac{1}{148}$ , otreier  $\frac{5}{23}$ , estre (a) seur  $\frac{2}{6}$  de sun,  
tenir  $\frac{1}{90}$ , sei vanter  $\frac{2}{4}$  de sun;

adjectifs associés au mot "amur": bien assise  $\frac{1}{17}$ , bone  $\frac{2}{65}$ , cove-  
nable 1, fine  $\frac{2}{8}$ , fole  $\frac{1}{4}$ , grant  $\frac{3}{164}$ , greinur  $\frac{1}{3}$ , leal  $\frac{1}{6}$ , parfite  
1, pruz  $\frac{1}{24}$ ;

baisier 24 (ducement  $\frac{2}{10}$ ), blandir 1, cherir  $\frac{3}{10}$ , chier  $\frac{4}{11}$  (dont  
3 apostrophes et un adj. qualif.), sei covrir  $\frac{1}{7}$ , cuchier  $\frac{3}{20}$ ,

découvrir  $\frac{5}{11}$ , douneier 1, dru 10, drue 2, (doner  $\frac{1}{78}$ , porter  $\frac{1}{47}$ ,  
 grant  $\frac{1}{164}$ ) druerie  $\frac{14}{16}$ , druerie  $\frac{2}{16}$  (gage amoureux), embracier 1,  
 entreamer 6 (bien  $\frac{1}{165}$ , leaument  $\frac{2}{14}$ , lungement  $\frac{1}{15}$ , sagement 1),  
 entrebaisier 1 (ducement  $\frac{1}{10}$ ), s'entremetre  $\frac{1}{11}$  de qc'n, s'entre-  
 saisir 1, estre espris  $\frac{4}{5}$  d'amur, "mut estre bien de qc'n" (Gui.  
 40), estreindre 4, finer  $\frac{1}{9}$  par amur, gisir ensemble  $\frac{2}{51}$ , otreier  
 $\frac{11}{23}$ , priere  $\frac{2}{5}$ , estre reschaufez 1, retenir  $\frac{5}{26}$ , servir  $\frac{4}{32}$ , suinant 1,  
 estre suspris  $\frac{3}{6}$ , (decouvrir  $\frac{1}{11}$ ) talent  $\frac{4}{19}$ ;

vocabulaire pathologique de l'amour: s'afoler 2, ne clore  $\frac{1}{5}$  les  
 oilz, desculurer 1, ferir  $\frac{2}{19}$ , frigungs 1, garir  $\frac{6}{15}$ , languir 1,  
 avoir mal  $\frac{2}{32}$ , mort (n.f.)  $\frac{1}{18}$  (avoir pur qc'n), murir  $\frac{9}{44}$ , nafrer  
 $\frac{1}{14}$ , pale  $\frac{3}{4}$ , palir 1, plaie  $\frac{2}{12}$ , suspirer  $\frac{12}{16}$  (anguissusement  $\frac{1}{8}$ ),  
 trembler  $\frac{2}{3}$ , travailler  $\frac{2}{4}$ , plurer  $\frac{5}{19}$ , vie  $\frac{1}{12}$ , "amur done  $\frac{1}{78}$  har-  
 dement";

L'affection, la sympathie:

(faire  $\frac{2}{376}$  sei) amer  $\frac{25}{135}$  (a merveille 2), ami/e  $\frac{17}{128}$ , (mustrer  
 semblant  $\frac{1}{36}$  d') amur  $\frac{8}{89}$  (grant  $\frac{1}{164}$ ), amistié  $\frac{1}{2}$  (grant  $\frac{1}{164}$ ),  
 cherir  $\frac{7}{10}$ , (avoir  $\frac{4}{1033}$ , tenir  $\frac{4}{90}$ ) chier  $\frac{7}{10}$ , grant chierté  $\frac{2}{3}$ ,  
 cumpain 1, cumpaine 2, (tenir  $\frac{1}{90}$ ) cumpainie 2, cumpainun 14,  
 pitié  $\frac{4}{5}$ , privé 4, priveté 1, trover  $\frac{1}{87}$  qc'n a sa manière;

L'antipathie:

aturner  $\frac{2}{17}$  a mal, enemi 5, enhair 3, hair (n.) 2, hair (v.) 8,  
 (retraire  $\frac{1}{3}$  a, tenir  $\frac{2}{90}$  a, turner  $\frac{3}{20}$  a) mal, manacier 2;

## e) Le caractère et la conscience morale

Notions générales: bunté 4, curteisie 2, (grant  $\frac{1}{164}$ ) deshonor 3, deveir  $\frac{30}{76}$ , dreiture  $\frac{1}{2}$ , engresté 1, faile 2, (bone  $\frac{1}{65}$ ) fame 1, felunie 2, (en bien) faire  $\frac{1}{376}$  de sei parler  $\frac{1}{93}$ , (aveir  $\frac{1}{1033}$ , deveir  $\frac{3}{76}$ , afier 1 sa, garder  $\frac{2}{3}$ , mentir 2 sa, trespasser 1, porter 3) (bone  $\frac{4}{65}$ ) fei 27 (dont 14 "par fei" ou "par ... fei"), franchise 1, (grant  $\frac{10}{164}$ ) honor 16, (aveir grant  $\frac{1}{164}$ ) hunte 3 (durement  $\frac{1}{22}$ ), joliveté 1, leauté 3 (garder  $\frac{1}{3}$ , tenir  $\frac{1}{90}$ ), lecherie 1, leid 1, losenge 1, (aturner  $\frac{2}{17}$  a, faire  $\frac{2}{376}$ , a m. retraire  $\frac{1}{3}$ , tenir  $\frac{2}{90}$  a, turner  $\frac{4}{20}$  a) mal  $\frac{10}{32}$ , mauveistié 1, (aveir  $\frac{4}{1033}$ , crier  $\frac{5}{8}$ , faire  $\frac{4}{376}$ , quere  $\frac{1}{28}$ ) (bone  $\frac{1}{65}$ ) merci 23 (dont Dieu merci 3 et la merci Dieu 1), noblesce  $\frac{1}{2}$ , pitié  $\frac{1}{5}$ , (aveir  $\frac{3}{1033}$ , abeissier 1, estre de) (grant  $\frac{7}{164}$ , greinur 1) pris  $\frac{20}{22}$ , pruesce 8, renumée 1, (aveir  $\frac{1}{1033}$ , a t. 3) (grant  $\frac{1}{164}$ ) tort 4, (aveir  $\frac{1}{1033}$ ) (grant  $\frac{2}{164}$ ) valor  $\frac{8}{9}$ , (covrir  $\frac{1}{7}$ ) vice 1;

Les qualités et les défauts (décrivant individus ou états psychiques)

bon  $\frac{25}{65}$ , quart (n.) 1, curteis (n.) 1, curteis (adj.) 34, deboneire 2, despendant 2, digne  $\frac{1}{2}$ , enviuse 1, estable 1, failli 1 (malveis  $\frac{1}{4}$ ), feinte  $\frac{1}{3}$ , fel 1, felun (n.) 1, felun (adj.) 1, fier 8, fin  $\frac{1}{8}$  (curteis), fine  $\frac{2}{8}$  (amur), fole 2, fous 2, franc/che 9, gangleur 1, (anguissusement 1) gelus 2, gent  $\frac{4}{8}$ , gentil 6, jolif/jolive 2, hardi 8, large 4, leal 6, mauveis 1, medisant 1, noble  $\frac{6}{7}$ , novelier 2, orguilluse 3, os (n.) 1, os/osé 3, parfiz 1, pruz  $\frac{23}{24}$  (adj.), pruz (n.) 3, sage 28, traître 2, vaillant  $\frac{11}{13}$ ,

vilein (adj.)  $\frac{5}{7}$  (re: personnes), vilain/vilein  $\frac{2}{7}$  (re: action),  
villart 1;

La conduite:

bienfait 1, (en) amender  $\frac{3}{4}$  (durement  $\frac{1}{22}$ ), avillier 3, sei cuntenir  
8 (leaument  $\frac{1}{14}$ , noblement 2, sutivement 1), deceivre  $\frac{1}{2}$ , deservir  
2, emperier 6, felunie 2, fet (n.) 2, forfaire 2, gaber 3, sei  
faire  $\frac{2}{376}$  (fiere  $\frac{2}{8}$ ), faire  $\frac{4}{376}$  honur, faire  $\frac{10}{376}$  bien, faire  $\frac{2}{376}$   
mal, faire  $\frac{1}{376}$  pis, faire  $\frac{1}{376}$  mut grand leid, honurer 7, sei  
humilier 1, hunir 9, joliver 1, laidir 4, ledengier 1, losengier  
1, mesfait 3, mesfeire 6, meserrer 2, mesprendre 2, oser 10, re-  
pentir 3, (faire  $\frac{1}{376}$  un) service, tenir  $\frac{4}{90}$  (c.-à-d. respecter),  
trair 11, trichier 1, (faire  $\frac{1}{376}$ ) utrage 1, vergunder 1, (dire  
 $\frac{1}{198}$ , covrir  $\frac{1}{7}$ ) (grant  $\frac{1}{164}$ ) vileinie 5, (dire  $\frac{1}{198}$ ) vilté 1;

Les sanctions:

blasmer 6, choser 1, enaser 1, mesprisum 4, pardum 2, parduner 2,  
preisier 16, repreoce 1;

C'est en étudiant ce vocabulaire de la pensée et des senti-  
ments que l'évolution dramatique de l'oeuvre va nous paraître plus  
ou moins logique et sa solidité artistique plus ou moins grande. Les  
notions abstraites relatives au psychisme individuel ayant elles  
aussi évolué, c'est par le truchement d'une étude sémantique qu'il  
nous faut dresser un tel inventaire pour, finalement, pouvoir porter  
un jugement aussi valide que possible.

Dès les premières lignes, deux mots concrétisent la capacité  
intellectuelle de l'individu: reisun et sen. Originaire du latin



sensus (action de sentir > organe des sens > sensation, manière de penser) qui a absorbé le mot francique \*sin (sens, direction), le mot sen offre à 8 reprises la signification de "bon sens", sagesse (c'est-à-dire une façon de penser orientée dans la bonne direction, en d'autres mots, une combinaison de ses deux sens étymologiques). Le terme de reisun, de son côté, reprend uniquement le sens intellectuelisé de ratio (calcul, compte), c'est-à-dire "faculté de raisonner", "motif", "raison déterminante". A cinq reprises, l'expression "mettre a reisun" signifie "parler" et reflète l'extension déjà contenue dans Roland (araisuner) et vraisemblablement présente dans \*rationāre (cf. Langage).

Au niveau de l'acquisition de la connaissance, on est frappé par l'insignifiance numérique d'aprendre 1 et la concurrence des deux verbes conoistre 22 et saveir 148, aux zones sémantiques parfois communes. Si, à deux reprises (Yon.535-6: "Oiant tuz li ad coneu / Qu'il l'engendrat...; Fre.50-51 : "Cele parole recorderent; Asez fu dite e coneue), conoistre se rapporte à la répétition orale et rappelle l'emploi de saveir au vers 548 de Yonec ("E par la cité fu sceu"), il n'en désigne pas moins, dans vingt cas le schéma visuel, familier de l'objet (anneau, écu, signature) ou de la personne déjà rencontrée. En d'autres mots, conoistre projette l'idée de reconnaissance, présente dans reconaistre 3. D'où, descunuistre, "ne pas reconnaître." Saveir, de son côté, implique une notion plus abstraite et intellectuelle d'information fondée sur l'observation ou sur la pratique (saveir harper, saveir despleier, saveir un che-

min, sei saveir garder...) ou tout simplement sur la démarche auprès d'autrui (faire saveir, aler saveir). On remarque l'emploi de saveir (Lan.124: "Ne savriez rien comander / Que jeo ne face a mun poeir") dans le sens de "pouvoir", ainsi que l'expression saveir  $\frac{5}{148}$  gré  $\frac{5}{6}$ .

Dans le domaine de la connaissance acquise, citons le mot art, employé dans ses deux sens latins:

a) façon d'être ou d'agir:

"Tant quist par art e par engin" (Mil.253)

(la dame essaie de suborner les domestiques pour obtenir de quoi écrire)

b) habileté acquise par l'étude ou la pratique:

"L'art de phisike a tant usé" (Deu.106)

Si art indique un talent acquis dans le contexte de l'expérience, engin, par opposition, semble désigner la ruse innée de l'individu prêt à sortir des chemins battus pour obtenir gain de cause. L'opposition sagesse/connaissance (art 2, concoistre 23, reisun 13, sage 28, sens 8, saveir 148, etc...) et ignorance/folie (fol 1, folement 3, folie 10, lenz 2...) semble accorder une prédominance rassurante à l'idée de sagesse. Une récapitulation des formes négatives serait toutefois à faire avant de tirer des conclusions définitives. Notons, en passant, la richesse morphologique et sémantique de la série pensé 3, penser 15, pensis 1, pensif 18 et des formes composées de purpens 3 et sei purpenser 10 construites avec le suffixe de renfort pur (< por < pro) tous dérivés du bas latin pensāre, penser, peser dans l'esprit (< pendere, peser dans la balance).

Au niveau du jugement, c'est-à-dire de la connaissance valorisée, nous assistons à une classification des rapports de l'individu avec les choses et avec autrui. C'est à ce stade que se situe le vocabulaire de la confiance (creance, fiance, mescreire, duter, sei feindre de qc'n...), des reproches (blasmer, chastier...), de l'accord (covenir, cunseil...), de l'admiration (priser) et qu'intervient le jeu des apparences (paraistre, ancien inchoatif latin, signifiant "ressembler" dans le texte; pareir, signifiant "être visible, perceptible par la vue"). Si l'on compare ces deux verbes aux verbes modernes paraître et apparaître auxquels ils correspondent partiellement, nous avons les équivalences suivantes:

MORPHO. MODERNE	SENS MODERNE	EQUIVALENCE DANS LES LAIS
PARAITRE	se faire voir* sembler exister se manifester*	PAREIR $\frac{2}{3}$ (être visible)
RESSEMBLER	av. la semblance de	PARAISTRE $\frac{1}{2}$
APPARAITRE	devenir visible* se montrer tt à coup*	PAREIR $\frac{1}{3}$ (re: fleur)* PARAISTRE $\frac{1^*}{2}$

On remarque l'oscillation de pareir, entre la notion de fait accompli ( $\frac{2}{3}$ ) et celle de progression ( $\frac{1}{3}$ ), reflétant la dualité sémantique propre à parere ("paraître" et "apparaître") et la même hésitation.

\* sens inchoatif, progression de l'acte

tation du côté de paraistre (parescere, dérivé inchoatif de parere) qui, à l'idée de "sembler" ajoute une notion de comparaison entre deux éléments existants et signifie "ressembler".

Le vocabulaire mémoriel obéit de son côté, à la division suivante:

A. fixation des souvenirs:

-positive: recorder  $\frac{1}{2}$  (< recordare < recordari < cor  
2 "coeur", siège de la mémoire)

-négative: n'en membrer, n'en sovenir

B. reviviscence:

consolidation des souvenirs (remembrance, resembler, recorder en son queor, pléonasme poétique) en particulier par l'oeuvre artistique et littéraire, le lai, qui perpétuera la mémoire des aventures extraordinaires. Un des sens de memoro, -are qui, dans la langue familière signifiait narrare, a été repris par le latin d'Eglise rememorare ("se remémorer") annonce bien, par sa morphologie, la remembrance des Lais.

L'examen des faits psychiques basés sur la perception des images, puis leur valorisation, nous amènent logiquement à la phase de la décision. Les principales zones sémantiques à ce niveau sont celles de la volition, de la demande, du refus, de la promesse.

désir = coveter 3, desirer 6, envie 3, envier 2, eslire 1,  
bon quor 2, talent 19 = 27

demande = remander 4, requere 6, requeste 1, rover 3 = 14

refus = defendre 2, maltalent 4, maugré 1, refuser 2, a en-  
viz 1 = 9

promesse = afier 2, aliance 1, covent 1, covenir , cunsentir 2, cuvenant 2, entreplevir 1, fiance 6, graanter 3, gré 6, guise 7, leisir 1, otreier 23, plevir 6, premettre 4, faire reisun 1, serement 6, tenir 3, urer 1, laissier 3 = 79

volition = comandement 11, comander 32, entente 3, faire 1 a escient, purveeir 1, voil 3, voleir 144, voleir 3, volenté 10 = 208

On remarque la prédominance de la volition, surtout exprimée par voleir, et la richesse morphologique du vocabulaire de la promesse, dont nous reparlerons au niveau des rapports féodaux.

Au stade des préparatifs, on remarque les zones sémantiques communes de (s') apareiller et de (s') aturner au niveau de l'habillement ou de l'organisation d'un voyage ou d'un déplacement (harnacher les chevaux, se munir de ses effets personnels, de cadeaux, etc.). Au niveau de la forme transitive non réfléchie, on assiste à une divergence sémantique très nette de ces deux mots. L'idée de préparatif ressort fortement d'apareiller quelque chose ou quelqu'un, faiblement d'aturner qui s'affirme dans le sens de l'attribution, d'une projection abstraite de sentiment d'une personne à l'autre. L'entreprise, elle, correspond du point de vue lexical aux quatre zones descriptives suivantes:

Nature de l'entreprise: affaire 6, aventure 43, ovre 1, ovreine 1, pleit 1 = 52

Stade initial: asaier 4, essaier 3, sei mettre en 2, comencement 2, comencier 18, cunduire 1, s'entremetre 10, entreprendre 4, recumencer 2, refaire 1, quere 28, purchacier 6 = 53

Action en progrès: avenir 34, changier 2, devenir 12, faire 210, ravir 2, tenir 6 = 330

Résultat: fes 1, ateindre 1 a nul espleit, avoir 1 le cri, cheeir 1 en malves pleit, cumparer 1, damage 2, delivrer 15,

encumbrier 5, encumbrement 1, espleitier 4, establir 2, mal  
 en venir 1, mal ester 2, faillir 6, mesavenir 2, venir 1 a  
 pis, pru 2, en tenir 1 al meillur = 49

On remarque la concentration au stade initial et l'accent apporté au résultat. L'action en progrès correspond au détail des péripéties et au vocabulaire du mouvement. Ovre est utilisé dans son sens premier de "travail", "effort"; nous retrouverons ce mot sous la rubrique des arts plastiques, dans son extension sémantique de "produit", "résultat" du travail. On note les termes prudents dénotant la tentative, le début, la reprise de l'effort et l'importance de l'imprévu dans avenir 34 (ad venire "arriver, advenir", c'est-à-dire "arriver par accident"). A noter, l'emploi déjà exclusif de la 3e personne (sing. ou plur.), ce qui ne fait que reprendre l'emploi d'advenire qui ne pouvait désigner que des événements, agents par excellence de la 3e personne. Le verbe quere qui domine la série, offre encore la signification principale de quaerere "chercher, rechercher, faire une recherche ou une enquête, chercher à" et quelquefois les dérivations sémantiques de "gagner, obtenir". Cette extension de sens, déjà reflétée dans quaestarius (mercenaire) se retrouve pleinement dans les expressions quere sun pris 3, soudees quere 2, relatives au métier des armes. On remarque également que cette poursuite s'accompagne fréquemment de verbes de mouvement: aler, venir, enveier qui tout en renforçant l'idée de la démarche, annoncent déjà la forme moderne d'emploi de ce verbe maintenant défectif.

Non seulement le succès de l'entreprise dépend de la nature de celle-ci, de l'esprit d'obstination et de l'intelligence avec laquelle elle est menée, mais il dépend en outre de nombreuses interférences favorables ou défavorables qui vont la faciliter ou la compliquer. Voici donc les facteurs de cette nature relevés dans le texte: du côté de l'obstacle, on remarque surtout l'interférence directe d'autrui, du côté des moyens la présence de la ruse (feindre, losengier), mais surtout l'importance de l'effort. A noter, l'éclatement sémantique de peine dont nous retrouvons les divers aspects au niveau de la douleur physique (1 cas), de l'effort (6 cas), de l'angoisse (6 cas) et du châtement (2 cas). Pener, par contre, ne semble indiquer qu'une idée d'effort. Garder, de son côté, a le sens d' "empêcher" avec l'idée nette de protection. Dans un seul cas il implique une restriction physique (être gardée). Garir, également très complexe, reflète à ce niveau son étymologie francique de warjan (protéger); ce même mot se retrouve également sous le signe de la guérison physique ou affective (cf. corps-maladie). A grant espleit, est la seule référence à l'importance du temps au niveau de l'entreprise. Du côté de l'aide, on distingue à nouveau la présence d'autrui, mais en outre celle d'opportunité (liu, mes) et celle de facilité (légier a purchacier).

L'ordre de présentation adoptée: a) pensée et connaissance  
 b) pensée et action; c) sentiments, reflète notre incapacité de présenter matériellement la réalité abstraite et complexe des états intellectuels et émotionnels qui tantôt se suivent, tantôt se pré-

cèdent et s'influencent mutuellement. Faute de mieux, il nous faut opérer une singularisation de chacun des aspects de la vie psychique et les soumettre à un ordre de présentation complètement artificiel.

Dans le cadre des généralités d'ordre affectif, c'est l'absence du verbe sentir qui nous a immédiatement frappé. Classé sous la rubrique des sensations, il décrit des réactions physiques plus que psychiques. A trois reprises seulement, il offre une certaine ambiguïté:

"S'ele sentist ceo ke jeo sent" (Equ.96)

"Si il seust qu'ele senteit" (Gui.419)

qu'atténue l'association des tourments physiques endurés par l'amoureux inquiet ou l'allégorie de l'Amour qui blesse ou torture (physiquement) l'amant. Toujours dans le domaine des concepts généraux, un tableau (VI) des emplois de quor (< cors, cordis) et de curage (< coraticum < coratum forme pop. de cors, -dis) nous a permis d'arriver aux conclusions suivantes: l'ancien français non seulement reflète les divergences du latin classique cors, cordis, mais il offre en outre une extension supplémentaire vers le domaine de la morale, qu'il s'agisse de quor ou de curage. On remarque la régression spectaculaire de courage qui, de nos jours, ne désigne plus de notion physiologique ni intellectuelle et s'est, en pratique, réfugié presque entièrement dans la catégorie des notions morales. L'ambiguïté existant entre quor et curage a, par contre, subsisté dans coeur qui a repris tous les sens de ces deux mots et pousse



Tableau VI  
QUOR / CURAGE

COR, CORDIS	Q U O R 30	coeur	C U R A G E 17	courage	ZONES SEMANTIQUES HOMME
coeur	organe respiration 1 circulation 2 4 métaphore amoureuse 1	coeur estomac	"Tuz li curages li fremi" Fre.418		ORGANE
<u>cordatus:</u> avisé, sage	"Sun quor e sa buche maudit" Lan.345 "Mis quors me dit que jeo vus pert" Gui.547 "En sun qor preissee e amee" Fre.384 "En mun quoeur pensoe e diseie" Pro.49	connaissance instinctive	"En sun c. s'aperceit" Yon.229 "En sun c. dotaunt" Lan.198 "Forment le prise en sun c." Eli.303	CONNAISSANCE	SIEGE PENSEE et JUGEMENT
<u>recordor</u>	"En sun queor alot recordant" Gui.413	par coeur			SIEGE MEMOIRE
<u>cordolium:</u> peine de coeur  (terme de tendresse: <u>corculum</u> )	"de bon qu(e)or" 2 fois  coeur, siège de l'amour, la douleur, du désir etc. 17  terme de tendresse: "Mun quor..." Gui.774	"de bon coeur"  amur, affection, douleur etc.  "peser sur le c."  terme tendresse	mustrer sun c. 3 descovrir 2 a) amer de bon c. 1 av. bon c. vers qc'n 1 mander sun c. 1  "en sun c. li pesa" 1 b) muer sun c. 1 celer sun c. 1  a) amour H/F 6 b) affection 5 état d'âme 5	RESISTANCE AFFECTIVE (dureté de coeur)  E M O T I O N S	DISPOSITIONS DE L'AME, AFFECTIVITE
	siège de la vie morale:  "En ki quoeur tuz biens racine" Pro.46	courage ardeur  moralité  "av. le c. pur"	hardie de curage franche de curage	RESISTANCE MORALE fermeté hardiesse énergie  MORALE	
	héraldique	1)héraldique 2)partie centra- le d'un objet, d'un lieu			ZONE SEMANTIQUE OBJET

même une incursion dans le domaine des objets, probablement par le truchement du vocabulaire héraldique. De toutes façons, ces deux mots désignent avant tout une disposition psychologique de l'individu ( $\frac{18}{30}$  quor,  $\frac{11}{17}$  curage), raison pour laquelle nous avons récapitulé leurs éclatements sémantiques à ce niveau de notre étude.

Toujours aux prises avec la difficulté de classer des états psychiques spécifiques mais complexes, aux manifestations extérieures souvent ambiguës (les pleurs, signe d'une grande joie sont le plus souvent celui d'une grande peine ou d'une grande frustration), nous avons regroupé le vocabulaire émotionnel autour de deux tonalités affectives traditionnellement reconnues: l'agréable et le désagréable, correspondant respectivement à la satisfaction et au refoulement de nos tendances naturelles, sociales ou autres. L'analyse d'un tel ensemble offre malgré tout de nombreuses difficultés, car chaque situation émotive fait souvent l'objet de plusieurs termes descriptifs reflétant fréquemment un point différent de la courbe émotive ou ses différents degrés d'intellectualisation. Que l'on s'en rapporte, par exemple, au vocabulaire des retrouvailles entre père et fils: joie, deduit, plaisir; à celui des amours réciproques: joie, haitiée, hait, lié, etc. Nous avons donc observé une distinction plus prudente, celle de la base représentative du sentiment, de sa genèse<sup>1</sup>.

Signalons d'abord la fréquence et la vitalité de certains

---

1 pour les sentiments agréables, cf. tableau VII.

radicaux:

joie <sup>47</sup> / <sub>48</sub> , joius 7, joianz 1, joir 1, esjoir 4	60
plaire 27, plaisir 11, pleisibles 1	39
liez	29
deduit 13, deduire (v.) 6, deduire (n.) 1	20
haitiez 5, sei haitier 3, hait 2	9
delit 4, sei deliter 3, delituse	8

Du point de vue strictement sémantique on remarque que le mot joie (qui domine numériquement) est employé d'une façon assez systématique pour caractériser un mouvement de l'âme assez profond, une certaine spiritualisation du plaisir, quoiqu'il réapparaisse néanmoins sous la rubrique des festivités. Faire joie a le sens d'esbanier et évoque, en effet, une excitation physique comparable à celle du plaisir à son niveau plus primaire. Même dynamisme latent dans le mot deduit et ses composés. Toutefois, un manque de distinction précise entre laetitia et gaudium dès la période latine et l'ambiguïté constitutive de certains états heureux nous empêchent de déterminer la zone précise de l'adjectif liez par rapport à la zone sémantique constituée par joie/joius. Cet adjectif nous semble refléter néanmoins l'aspect extérieur de la joie, déjà existant dans l'adjectif laetus. Notons, toujours dans cette catégorie, le sens très particulier des mots plaire et plaisir, forme verbale et nominale du même verbe latin placere, dont la tonalité est tantôt orientée vers la notion d'agréable (plaire 18, pleisible 1, plaisir 2), tantôt vers une notion plus cérébrale, celle de la volonté (plaire

Tableau VII  
GENESE DES SENTIMENTS ET ETATS AFFECTIFS AGREABLES

Jeux, festivités	Délassements non spécifiés	Ebats amoureux	Solution pratique d'un problème		Retrouvailles	Amour réciproque	Jouissance esthétique	Offre d'amour
<u>deduire</u> (échecs) Mil.198 1	<u>deduire</u> Equ.111 278 2	<u>deduire</u> (v.) Lan.282 Equ.281 2	aide militaire: <u>liez</u> Eli.706 Gui.866 2	retour du cygne: <u>liez</u> Mil.265 1	père-fils: <u>joie</u> Mil.480 486 2	<u>joie</u> Gui.523 554 10	composition litt.: <u>joie</u> Pro.45 1	<u>joie</u> Lan.115 1
<u>deduit</u> (chasse) Equ.48 Gui.80 2	<u>deduit</u> (en d. aler) Gui.666 Yon.78 218 3	<u>deduire</u> (n.) Equ.28 4	<u>joius</u> Gui.866 1	<u>haitiez</u> Mil.266 1	<u>deduit</u> Mil.486 1	Equ.140 Lan.122,184 Yon.212,215 252	<u>liée</u> Pro.52 53 2	<u>lie(z)(e)</u> Lan.268 Eli.364 Mil.29 Eli.522 4
<u>joie</u> <u>deduit</u> (fête) 1	Notion d'agréable	<u>deduit</u> /druerie /joie Equ.15 Lan.215 278 4	naissance hérit.: <u>lié</u> Fre.319 1	aide possible: <u>liez</u> Gui.304 1	<u>pleisir</u> Mil.484 1	Eli.400,520	<u>sei deleiter</u> Mil.534 1	<u>haitiée</u> Cha.748 1
<u>faire joie</u> /esbanier Lan.250 257 2		<u>plaire</u> 18	potion magique: <u>liez</u> Deu.129 153 2	retour à la vie de l'amante: <u>liez</u> Eli.1116 1	filles abandonnées: <u>joie</u> Fre.448 1	<u>haitiée</u> Yon.214 1	<u>joius</u> Eli.360 540 2	appréciation musicale - chant du rossignol: <u>joie</u> Lau.84 1
Bonne humeur		<u>delit</u> Lan.258 Yon.220 2	<u>joius</u> Deu.153 1	<u>haitiez</u> Eli.1118 1	<u>haitiez</u> Fre.486 1	<u>hait</u> Lau.125 1	<u>pleisibles</u> 1	Sentiments altruistes
<u>haitiez</u> (retour de chasse) Lan.312 1		<u>joir</u> Yon.224 1	honneur sauf: <u>joie</u> Fre.13 1	Gain matériel	mari: <u>joie</u> Eli.785 960 2	<u>lié(z)(e)</u> Mil.47 4	deduit Lau.88 1	amitié: <u>joie</u> Lan.514 1
<u>liez</u> 1		<u>joie</u> Lan.215 Yon.271 Cha.220 Equ.206 Eli.682 715 738 7	mariage possib.: <u>joie</u> Fre.498 Deu.192 2	trouve dame inconnue: <u>liez</u> Gui.707 1	<u>liée</u> Eli.957 1	Présence de l'aimé(e)	<u>joie</u> Eli.460 1	naissance <u>liez</u> Fre.12 1
<u>joius</u> (retour forme humaine) Bis.30 1		715 738	séjour amant: <u>liée</u> Eli.457 1	butin: <u>lié</u> Eli.225 1	épouse: <u>joie</u> (néгат.) Eli.714 1	<u>joie</u> Eli.1028 1087 1098 3	<u>delit</u> Eli.460 Lau.77 2	orgueil maternel: <u>liée</u> Mil.523 1
Expression spéciale: eschauffer de droite <u>joie</u> (à la vue d'une beauté féminine) Lan.584 1			assentiment père: <u>liée</u> Eli.499 1	(prendre) a grant <u>hait</u> (signification douteuse) Eli.223 1	amants: <u>joie</u> Gui.835,881 Chi.94, 107 Eli.805, 1119 6	<u>sei haitier</u> 1	<u>joie</u> Eli.460 1	attachement d'une bête: <u>liez</u> Bis.166 1
			capture rossignol: <u>liez</u> Lau.103 1		<u>pleisir</u> Chi.96 1			orgueil filial: <u>liez</u> Mil.304 1
					amis: <u>joius</u> Gui.641 I 706 2			

9, pleisir 4) ou de permission.

Du côté des sentiments désagréables, on remarque la vitalité du radical anguis- dans lequel se reflète encore l'idée de restriction ou constriction physique inhérente à angustia (et que renforce encore destresce, forme évoluée de \*districtia), qui symbolise d'une façon fort suggestive la réaction physiologique des états désagréables, dépressifs, la constriction des systèmes circulatoire et respiratoire, caractéristique de la douleur physique et morale. Notons également la forte racine de dol- et la concurrence de doel 27 (28e cas: cf. Animaux) et de dolur 30 (cf. Corps-Maladie 28 34)

4) qui nous a amené à examiner les associations circonstancielle 30 de ces deux mots. De cet examen, nous avons tiré les conclusions suivantes:

- doel: réaction émotive à la mort (17 cas sur 27); à la perte pure et simple de l'être aimé; et, éventuellement à la honte. A signaler, l'emploi métonymique (par contiguïté) de doel dans un cas (Cha.8) dans le sens de "malheur", c'est-à-dire, la cause du deuil. Doel, comme on le voit, garde la valeur abstraite de dolium ≠ gaudium.
- dolur: réaction aux mêmes circonstances générales (deuil, perte de l'amant), mais association moins importante avec l'idée de mort (8 cas sur 30). A gardé son sens premier de dolor, notion physique (4 cas) et le prolonge quelque peu dans 4 autres cas où, au chagrin et à l'ennui de la dame ou des amoureux, s'ajoute une idée de restriction physique (généralement il s'agit de l'emprisonnement de l'héroïne).

D'une façon générale, la douleur morale est décrite d'une façon aussi concrète que possible: l'amour est une blessure, les douleurs qu'il inspire sont analysées comme des afflictions physiques; le coeur est généralement le siège des sentiments de tristesse-

se (avoir le quor dolent).

A la contradiction des tendances qui inspire les états de déplaisir plus ou moins grands dont nous avons parlé plus haut, il faut associer les manifestations extérieures qui souvent les caractérisent: larmes, soupirs, gestes outrés ainsi que le court-circuit nerveux que représente l'évanouissement, expression ultime de l'émotion-choc (cf. Corps-Maladie). Du point de vue cérébral, remarquons le caractère obs<sup>s</sup>essif de certains états qui conduisent à la contemplation du suicide (dans Lanval, dans Guigemar, par exemple. Cf. aussi Corps-Mort). De toutes façons, le vocabulaire des sentiments désagréables est beaucoup plus spécialisé que celui des sentiments agréables, car on compte 66 mots différents contre 24 dans la tranche opposée et un total de 356 occurrences contre un de 180 dans la série sémantique des sentiments agréables.

Si la tonalité des sentiments est éminemment influencée par les rapports de l'individu avec autrui, que dire de l'amour si ce n'est qu'il est, dans cette oeuvre, à la base de la plupart des états émotifs précédemment passés en revue et que, greffé sur une sensibilité consentante, il la nourrit et se nourrit d'elle? Nous parlons ici de l'attirance vitale qui existe entre individus de sexe opposé, que déclenche la représentation plus ou moins sublimée de l'autre (beauté physique, valeur morale et réputation) et que les amoureux vivent plus ou moins dans sa réalité physique.

Le sentiment moteur de l'action étant parfois difficile à déterminer, c'est donc sur son extériorité qu'on pourra s'aventurer

à le juger. Dans chaque cas, le texte constituera notre meilleur guide. Néanmoins, cette compilation thématique d'amur et d'amer met en relief certaines réalités sociales que l'amoureux doit observer:

Première phase: l'amoureux aime sans trop de complications, car

l'aimé(e) n'est encore qu'une représentation intellectualisée (cf. Milun, Yonec, Eliduc,...); sinon, à la vue de l'aimé(e), le héros souffre les affres de l'amour (vision du bonheur et anticipation d'un obstacle irrémédiable, le refus d'aimer de l'autre). S'en référer à Guigemar, Equitan...

Deuxième phase: il (ou elle) prend l'initiative de solliciter

l'amour de l'autre (requere 18, preier 18, priere 2 d'amer).

Troisième phase: L'autre accepte ou refuse rapidement (le propre

des hommes, cf. Milun, Lanval) ou se fait prier (le propre des femmes, cf. la dame d'Equitan, de Guigemar, la mère d'Yonec).

C'est à ce niveau que l'on rencontre les expressions "voleir amer" et "si li plest" qui donnent à l'accord un caractère plus intellectuel qu'affectif, ce que l'on pourrait interpréter comme l'acceptation philosophique d'une inégalité fréquente dans l'intensité du sentiment amoureux sollicité (la décision de l'aimé repose davantage sur ce que son bon goût et un début d'inclination lui dictent que sur l'impulsion de ses propres sentiments) ou comme un respect assez puritain des apparences (que le secret va continuer de protéger) tendant à conserver extérieurement l'ordre social basé sur les alliances matrimoniales et la moralité féminine (la légitimité étant à la base du droit d'héritage).

ge). L'alliance amoureuse revêt, en outre, le caractère d'un pacte. La dame qui "octroie" "sun cor" (... avec son amour), ne le fait pas sans une promesse en retour. Fresne est la seule amoureuse à ne pas marchander ses sentiments, mais elle fait figure à part dans la galerie des héroïnes de Marie de France, comme nous le verrons ultérieurement. En principe, la dame "retient" l'amoureux à son service. Celui-ci s'engage en protestant de son amour absolu:

"Dame, fet-il, jeo meorc pur vus!" (Gui.501)

"Saveir li fet qu'il meort pur li." (Equ.114)

"Ne savriez rien comander  
Que jeo ne face a mun poeir,  
Turt a folie u a saveir." (Lan.124-6)

"Unkes femme for vus n'amai  
Ne jamés autre n'amerai." (Yon.129-30)

Milun, par comparaison, apparaît un peu plus passif:

"Volentiers otriat l'amur:  
N'en partira jamés nul jur!" (Mil.31-32)

Ce sentiment est, en fait, une loyauté qui entraîne des sacrifices. D'un lai à l'autre, c'est surtout la discrétion qui est le devoir principal et qui affecte les rapports des amoureux. Que l'on pense au couple de Yonec, de Guigemar, d'Equitan, de Laustic et surtout à celui de Lanval. A cause de ce problème de discrétion (bonne ressource dramatique et bonne excuse morale) les rapports des amoureux sont facilement intimes. La vocabulaire de l'expression physique passe, en effet, par toute la gamme des plaisirs (ou des imprudences si l'on garde à l'esprit la conséquence de ces



ébats et leur effet ultérieur sur la vie des personnages dans Yonec et Milun):

acoler 10, embracier 1, estreindre 4  
 baisier 24, entrebaisier 1  
 cuchier 3, gisir 8 ensemble, otreier 3 sun cor

termes généraux: douneier 1, estre 7 ensemble od, s'entremetre 1 de qc'n, blandir 1.

L'affectivité des héros n'est toutefois pas restreinte à l'attirance physique existant entre homme et femme. L'auteur a su évoquer les forts liens d'amitié qui réunissent les hommes d'un même cercle. L'expression de cumpain (celui avec lequel on partage son pain), s'il n'offre qu'une fréquence minimale, offre son radical à cumpanie 2, cumpainun 14 et, assez curieusement à cumpaine 2 (Eli. 1039-1051). Ce féminin, déjà notable parce qu'il représente une extension du sens original (glissement métonymique dû à la contiguïté et la complémentarité des sexes), l'est encore davantage par le fait qu'il est attribué à un animal, la belette (cf. Animaux). L'exclusivité sémantique que l'on sentait si fortement dans Roland, s'est ici complètement dissipée et ne laisse qu'une certaine tonalité affective, un certain effort d'humanisation de l'animal. Du côté des femmes, l'amitié a le reflet du sentiment maternel et implique une certaine différence d'âge, que l'on considère l'abesse et Fresne, Guildeluec et Guilliadun, la mère de Fresne et la "meschine" qu'elle a élevée.

Liens d'amitié, d'affection familiale ou loyauté affectueuse entre vassal et suzerain ou entre pairs, sont décrits par les

termes amer  $\frac{25}{135}$  et amur  $\frac{8}{89}$ , amistié  $\frac{1}{2}$  et la sympathie entre les deux sexes semble évoluer surtout d'une vertu essentiellement féminine: la duçur. Un tour d'horizon des appellations ami, amie nous a poussé à faire les observations suivantes: Les termes d'ami, e, si généreusement distribués à travers le texte, reflètent deux notions affectives importantes: l'amour et l'amitié, puis un troisième d'ordre plutôt conventionnel, la courtoisie ou politesse régissant la nature des échanges mondains.

- La masse sémantique la plus neutre de ces trois, du point de vue émotionnel, est celle qui est aussi numériquement la moins importante, celle de la courtoisie qui ne justifie que 11 occurrences sur les 128 d'ami, e. Le terme peut exprimer une sympathie instinctive vers quelqu'un (Fre.431-450: la mère est attirée vers la fille) ou, comme dans Guigemar, cacher une hostilité prête à rompre les digues de la bienséance (v.847 et suivants: confrontation des deux chevaliers).
- Dans son sens d'amitié, on compte 17 occurrences, associées à l'occasion aux mots de cumpaniun, genz, hummes, parent et estränge. Il y a néanmoins dissociation sémantique en ce qui concerne les mots de parent, hommes, estränge, genz et d'ami, ce qui laisse supposer, qu'à l'intérieur du grand compagnonnage des armes et de la hiérarchie familiale ou féodale qui structurait automatiquement les rapports sociaux, il y avait un courant libre de rapports personnels qui représentait un facteur non négligeable dans l'équilibre des échanges sociaux, que chacun devait prendre en considération: chaque baron ou chevalier valait en effet ce que valait ses alliés et ses ennemis, mais valait encore ce que valait ses propres amis et ceux de ses ennemis.
- La plus grosse concentration des emplois d'ami, e (100 sur 128) tourne toutefois autour du sentiment amoureux et se trouve renforcée d'une abondance (69) d'adjectifs possessifs qui en soulignent la tonalité tendre et intime. Un examen systématique de chaque lai nous a permis de dégager les constantes suivantes:

premièrement, le terme d'ami, e ne sanctionne que l'amour réciproque et avoué de part et d'autre. Il ne précède jamais le second aveu (celui de la personne sollicitée) et, s'il s'agit d'une femme qui hésite, le mot ami représente dans sa bouche le prélude de l'acceptation.

deuxièmement, ce terme de tendresse et d'intimité n'est pas employé entre mari et femme (les dialogues entre conjoints sont rares de toutes façons), sauf dans le cas d'une cajolerie délibérée (Bis.32);

enfin, son emploi possède une tonalité sociale, car dans les deux lais d'Equitan et de Fresne où l'amour fait fi de l'inégalité sociale - au profit de la femme seulement-, l'héroïne ne fait pas l'objet de cette appellation. Dans Equitan, par exemple, la sénéchale nous est systématiquement présentée comme la "femme" du sénéchal ou la "dame", en d'autres mots, par son statut d'épouse. Seule, une crise de désespoir lui vaut l'appellation accidentelle de "Bele amie..." (v.122). Dans Fresne, on trouve les mots de dameisele, au niveau de l'introduction, Bele, au niveau plus intime des rapports amoureux, puis meschine et suinant un peu plus loin, ce qui reflète la perte de statut de l'héroïne qui cohabite ouvertement avec le chevalier. Ce n'est qu'après la reconnaissance, donc de la légitimation publique de Fresne, que celle-ci hérite enfin du nom d'amie (v.505). Gurun, amant de Fresne, ainsi qu'Equitan, amant de la sénéchale, ont pu se targuer du nom d'ami. Si ce mot d'ami est offert par Equitan d'une façon solennelle et généreuse:

"Ne me tenez mie pur rei,  
Mes pur vostre humme e vostre ami." (v.170-1)

il est utilisé par Gurun, amant de Fresne, dans un contexte certainement plus spécialisé:

"Bele, fet-il, ore est issi  
Ke de mei avez fet ami.  
. . .  
Si vostre aunte s'aperceveit,  
Mut durement li pesereit  
S'entur li feussez enceintée..." (v.275-283)

Ce terme, toutefois, n'a pas forcément une connotation sexuelle car on le retrouve dans les Deus Amanz, dans une atmosphère d'innocence exceptionnelle pour les Lais, comme terme de tendresse répondant aux trois conditions définies précédemment.

Si cette atmosphère de douceur est absente de morceaux comme Equitan, Bisclavret, elle réapparaît dans d'autres lais, en particulier dans celui de Guigemar où se trouvent les lignes les plus délicates:

"M'esperaunce, mun quor, ma vie,  
Ma bele dame... (v.744-5)

"Amie, duce creature" (v.816)

Si l'action reflète la réceptivité intellectuelle et émotive de l'individu, elle est également l'expression concrète d'une valorisation et d'une hiérarchisation des actes de ce même individu, en d'autres mots, de sa conscience morale. Si l'on examine le vocabulaire des valeurs morales exprimées dans les Lais et si l'on assume qu'elles reflètent la tendance collective de l'époque, il faut admettre la dominance des mots relatifs au sentiment de loyauté (89) qui relèvent d'ailleurs du vocabulaire féodal que nous aborderons plus loin (fei, dreiture, faile, fel, felun...) Dans la série des contraires, si l'idée de ruse exprimée dans deceveir était déjà contenue dans decipère (prendre avec des rûts, avec des pièges > tromper), elle ne l'était pas encore dans tricāre (soulever des difficultés > \*tricare) elle l'est catégoriquement dans le verbe trichier qui dégage une forte idée péjorative.

La deuxième tranche numériquement dominante a trait à la réputation (48 cas). Du côté positif, on remarque que le sens déjà laudatif de fama s'est perdu puisqu'on retrouve la forme évoluée de ce mot, fame, renforcée de l'adjectif bone. Renumée, formé à partir de numer < nomīnare < nomen, offre la spécialisation d'un des sens secondaires de nomen qui était celui de la réputation, du renom. Le mot pris, par ailleurs, forme évoluée du latin prētium (somme d'argent versée contre une chose ou un service) évoque fortement la

rémunération en espèces offerte à chaque tournoi aux compétiteurs, la valeur marchande des services individuels, le taux de "louage" auquel tout chevalier en errance estimait ses services. De là la "valeur" de chacun, directement en relation avec sa force, son courage et son bon jugement dans le monde des armes. C'est donc sur les mots de valor, vaillant ("qui vaut"), hardi (du francique hardjan, s'endurcir) et de pruz, pruesce dont la racine étymologique suggère fortement la notion d'utilité (prodesse, être utile), que repose le pris du chevalier. Les expressions avoir le pris (avoir l'avantage sur quelqu'un), sun pris quere rappellent la signification matérielle de ce mot que l'on retrouve dans un contexte strictement matériel. Dans les Lais, ce même mot s'étend à la valeur morale de l'homme et, par extension supplémentaire, à la femme (Gui.8-11, Fre.74).

Aux termes de réputation (48) on serait tenté d'ajouter le vocabulaire relatif à l'honneur (40). Un coup d'oeil sur l'étymologie de cette tranche sémantique nous révèle que le mot qui désignait les récompenses honorifiques décernées à quelqu'un (honos, -ris > honor, -is) s'est étendu, déjà pendant la période latine, au sens de "sentiment de l'honneur" (souvent exprimé par honestum) par métonymie. Le mot honor (16) reflète cette ambiguïté. D'autre part, c'est dans le vocabulaire francique qu'il nous faut chercher l'expression négative de l'honneur, c'est-à-dire le sentiment de honte, hunte (\*haunita) et hunir (\*haunjan), ce qui nous laisse supposer un code de l'honneur assez défini, régissant les obligations de

chacun et flétrissant les manquements à ces dites obligations.

Notons d'autre part, la vitalité très grande du radical curt- (4 mots différents = 40 occurrences) qui souligne l'importance du bloc social représenté par la cour et ses institutions, son étiquette. Le flottement sémantique du mot français cour < curt s'explique lorsqu'on remonte le fil de sa formation (< curia/ < cortis/ < cohors, -ortis) et l'on comprend la facilité avec laquelle il s'est prêté à un concept ultérieur, celui de l'aspect strictement social et protocolaire de ce groupe d'élite.

A ce niveau de notre étude, la dispersion des notions continue à déséquilibrer l'image que nous pourrions nous faire de l'individu physiquement et moralement idéal des Lais. C'est dans le cadre d'une synthèse finale où nous confronterons ces différentes tranches sémantiques que nous obtiendrons une vue d'ensemble plus juste. Toutefois, il nous est permis de constater dès maintenant la prédominance d'une morale propre à la réalité politique et administrative de l'époque, celle du lien féodal. Loyauté, réputation, honneurs rendus ou sentiment de l'honneur dû à autrui, tout ceci reflète un système moral qui, s'il nous rappelle par moments les qualités admirées à l'âge classique (par l'importance par exemple de l'héroïsme, des exploits) n'en reste pas moins très original et définit les aspirations d'un cercle social éminemment guerrier où la conquête, le maintien et l'augmentation des richesses font ou défont la valeur d'un homme. L'appréciation morale (humme, pruz, vail-  
lant) est en relation directe avec la naissance, l'héritage (debo-

neire, noble, franchise, franc, gentil, vilein, etc.), la force physique (pris, preisier, mesprisum, gueredun) qu'il peut déployer et qui lui rapportera des biens matériels. La force physique est au chevalier ce que le génie du "business" est à l'homme d'affaires moderne; elle le définit, c'est la vertu par excellence. Il est remarquable que le manque de courage n'existe que dans les insultes.. Tous les héros des Lais ont cette qualité commune: bons ou mauvais, ce sont des hommes d'élite, de bonne race. La sagesse, elle, dans son sens de "prudence", se place par ordre de mérite derrière la force militaire et caractérise surtout la femme idéale (belle et prudente), soucieuse elle aussi de sa réputation.

Cette morale utilitaire qui orne ses préoccupations prosaïques (gain matériel et puissance politique bien établie sur une base militaire) de conventions strictement décoratives (observance des usages et manières pratiquées à la cour), distance de loin les vertus chrétiennes qui font figure de parentes pauvres, malgré les protestations d'orthodoxie qui abondent dans l'oeuvre. Dans cette société militaire, seules les notions de merci 23, pitié 5, pardun 2 et parduner (par + duner, déjà utilisé dans son sens théologique dans la Vie de St-Léger au Xe siècle et dans la Vie d'Alexis, à la fin du XIe, utilisé à deux reprises dans le sens de "pardonner" et une fois dans le sens plus restreint d' "accorder"), introduisent une transcendance spirituelle, celle de la charité envers autrui, là où l'on serait tenté de ne voir que lois et contrats. Mentionnons enfin, en marge de la morale et de ses sanctions, le curieux

terme d'enaser (Bis.314). Courante à Byzance et encore pratiquée en Sicile à l'arrivée des Normands, cette mutilation qui punissait l'adultère depuis Léon le Sage<sup>1</sup> n'était pas pratiquée en Europe occidentale. Elle n'a pas été toutefois l'apanage des Byzantins puisque selon M. Labhadi elle est encore observée par certains peuples. Nous laissons à l'auteur le soin de nous expliquer l'origine de cette coutume:

"...le nez symbolise la fierté. Il est donc significatif que le Front de Libération Nationale algérien (F.L.N.) mutile le nez à ceux qu'il considère comme traîtres à la cause de la patrie (marque frappante de déshonneur). M. J. Chelrod rapporte que les Arabes du Koueit, pour punir un voleur, un homme sans honneur, lui coupent le bout du nez. Cette signification axiologique du nez se retrouve chez d'autres peuples d'origines diverses. Par exemple, le grand ethnologue américain, Robert Lowie, rapporte que les brow (Indiens des plaines du Nord des Etats-Unis, dans le Montana) sont très sensibles à la fidélité conjugale: un Indien brow trompé par sa femme lui coupe le nez, à l'approbation des contribuables."<sup>2</sup>

\*

\*            \*

En conclusion, la réalité physique de l'homme et de la femme nous est communiquée de façon différente. C'est le vocabulaire

---

1 Gérard Walter, La Vie Quotidienne à Byzance au siècle des Comnènes (1081-1180), Paris, Hachette, 1966, 287 p., p. 198.

"Ce crime (d'adultère) était autrefois puni de mort. Depuis, on a jugé bon d'y substituer une autre <sup>peine</sup> plus douce. Donnant la préférence à celle-ci, nous décidons que la femme adultère et son complice auront le nez coupé".

Empereur Léon le Sage, Nouvelle XXXII

2 Mohammed Aziz Lahbadi, Le personnalisme musulman, Paris, P.U.F., 1967, 124 p., p. 14 (coll. "Initiation philosophique").



100a

réaliste de la blessure et de la vieillesse qui définit l'homme, celui de la beauté qui évoque la femme. Celle-ci ressemble à un animal de race, ce que la représentation de la fée au procès de Lanval suggère par ses associations (l'épervier, le lévrier, le pur-sang sur lequel elle est montée). Si les besoins physiques n'offrent qu'un caractère accessoire à l'action, le sommeil introduit toutefois le thème de l'insomnie amoureuse et sert de transition adroite entre le réalisme des premières données anecdotiques et le plan merveilleux vers lequel la narration glisse fréquemment. La mort est enfin le refuge suprême des amants malheureux, une réunion dans l'éternité, un passage dans l'au-delà, ce que représente également la fuite de Lanval et de la fée vers Avalon.

L'acquisition de la connaissance est très empirique. Elle s'appuie: sur un vocabulaire visuel très riche (cf. section 1, Les Sensations); sur le verbe savoir caractéristique de l'information acquise par l'observation et la pratique; enfin, sur le verbe connoître qui définit, entre autres, la coïncidence d'un schéma mémoriel avec une image ou une scène présente, et épouse le sens de reconnaître. Au niveau de la connaissance valorisée, nous notons le vocabulaire nuancé de la confiance; au niveau de la décision, celui de la promesse; au niveau de l'entreprise, la présence de la ruse et l'importance du résultat.

Le vocabulaire de l'amour passe tour à tour du registre réaliste (baisier, acoler, enceintier) au registre précieux (allégorie classique de l'Amour et de ses flèches) et au symbolisme

100b

éthéré qui se superpose au récit de Guigemar et d'Yonec où les épreuves de la dame (en particulier celle de la hoge) prennent l'allure de rites initiatiques.

La morale revêt un caractère surtout utilitaire. Elle renforce l'ordre social établi en exaltant les qualités de loyauté, de confiance susceptibles d'assurer l'estime d'autrui (c'est-à-dire du seigneur). Il est fort difficile de la distinguer du code chevaleresque pur et simple.

## Chapitre II

## LA SOCIÉTÉ

## 1) La division politique

burc 4, chief (n.)  $\frac{1}{27}$ , cité 20 (antive  $\frac{1}{2}$ ), cuntrée 31, pais 57,  
 reaume 4, regné 1, rue 1, tere  $\frac{45}{52}$ , (faire faire  $\frac{1}{376}$ , numer  $\frac{2}{30}$ ),  
 vile 20 (bele  $\frac{1}{129}$ , riche  $\frac{1}{29}$ ; avoir bon  $\frac{1}{65}$  num  $\frac{2}{33}$ );

## 2) La division sociale

## a) la noblesse

Le nom:

(avoir  $\frac{11}{1033}$  a 2, mettre  $\frac{1}{76}$  a, numer  $\frac{3}{30}$  sun, faire numer 1 de  
 sun) nun  $\frac{21}{33}$ , numer  $\frac{12}{30}$  (re: individus);

La famille:

aisnée 2, aunte 4, cusin 1, departir  $\frac{1}{19}$ , (meintener  $\frac{1}{4}$ ) espuse 5,  
 (faire  $\frac{1}{376}$ ) espuser 18, enfant 37 (gentil 1, grant  $\frac{2}{164}$ ), (pren-  
 dre  $\frac{8}{99}$  bele  $\frac{1}{129}$ , bone  $\frac{1}{65}$ ) femme  $\frac{42}{72}$  (approx.), doner  $\frac{14}{78}$  (c.-à-d.  
 en mariage), (bele  $\frac{3}{129}$ , 17 adj. poss.) fille 42, (bel  $\frac{2}{129}$ , pruz  
 $\frac{1}{23}$ , vaillant  $\frac{1}{11}$ , 15 adj. poss.) fiz 28, gendre 2, (bone  $\frac{1}{65}$ ,  
 haute  $\frac{4}{13}$ ) gent  $\frac{5}{45}$ , lignage 1, mariage 1, marier 4, (bone  $\frac{1}{65}$ )  
 mere 15, moillier 1, nevu 2, niece 4, (tenir  $\frac{1}{90}$ ) noces 3 riche-  
 ment  $\frac{1}{15}$ , (franche  $\frac{1}{9}$ ) orine 1, (haut  $\frac{3}{13}$ ) parage 6, parastre 1,

parent 5, parente 1, parenté 1, (bel  $\frac{1}{129}$ ) pere 27, prendre  $\frac{9}{99}$   
 (c.-à-d. épouser), reneier 1, requere  $\frac{1}{25}$  (c.-à-d. en mariage),  
 serur 11 (pucele  $\frac{1}{2}$ , gemeles 1), vedve 2, uncle 1;

Les titres, les rangs et les fonctions à l'intérieur de la châtellenie:

ancele 1, avoué 1, bachelor 2, barun 23 (esforcible 1, meillur  
 $\frac{2}{7}$ , noble  $\frac{1}{7}$ ), chamberiere 1, chamberlenc 18, charuier 1, mein-  
 tenir  $\frac{1}{4}$  chevalerie 1, chevalier 125 (bel  $\frac{4}{129}$ , bon  $\frac{8}{65}$ , fiufé 1,  
 gent  $\frac{1}{9}$ , large 1, leal 1, de grant pris 1, povre 1, pruz 6,  
 vaillant 4, veisin 1), cunestable 3, cunte 5, dame 177 (bele  
 $\frac{31}{129}$ , chiere 1, de haut parage 2, pale 1, pensive 1), dameisele  
 36 (curteise  $\frac{3}{34}$ ), damisel 16 (gent 1), despensier 1, emperere 3,  
 esquier 4, forestier 1, garçun 1, (adj. poss. +) gent  $\frac{10}{45}$ , huis-  
 sier 1, (adj. poss. +) hum  $\frac{11}{100}$ , juleur 1, manant 1, messagier 3,  
 mestier  $\frac{5}{11}$ , paisant 1, per (fém.) 1, per (mas.) 5, portier 6,  
 prince 3 (riche  $\frac{1}{29}$ ), prodefemme 1, produm 9, reine 30, rei 146  
 (puissant 1, riche  $\frac{1}{29}$ ), seigneur 59/sire 84 (bon  $\frac{1}{65}$ , meillur  $\frac{1}{7}$ ),  
 seigneurie 1, senescal 14, servant 3, servise  $\frac{3}{13}$ , servir  $\frac{14}{32}$  (en  
 parlant du service de la maison assuré par les femmes) mut bone-  
 ment  $\frac{2}{11}$ , vallet 22, vassal 7, vilein 1;

La propriété, les transactions financières:

aquiter  $\frac{2}{3}$  (tere, prisuns), argent 4, estre bien assené 1, avoir  
 (v.)  $\frac{408}{1033}$ , avoir (n.) 14 (grant  $\frac{1}{164}$ ), bargaine 1, (grant  $\frac{8}{164}$ )  
 bien 26, chaser 1, denier 2, departir  $\frac{3}{19}$ , despendre 7 (largement  
 2, richement  $\frac{1}{15}$ ), doner 78 (grantment 1, grant  $\frac{1}{164}$  partie 2),

duns 4 (grant  $\frac{1}{164}$ , riche  $\frac{2}{29}$ ), engagier 1 tere, entrechangier 2, eschec 1, eslegier 3, (grant  $\frac{1}{164}$ ) fieu 3, fiufer 1, (faire) gaain 1 merveillus 1, gaaignier 4, (bon  $\frac{1}{65}$ ) heritage 4, heir 4, hérité 1, larecin 1, largesce 4, livrer  $\frac{2}{4}$ , estre mesaeisié 1, mettre  $\frac{1}{76}$  (tere/aveir), mettre  $\frac{1}{76}$  en abaundon 1, faire grant offrendre 1, offrir 1, partir  $\frac{2}{29}$  (uel 1), porter  $\frac{1}{47}$  le pris e la valur, povre (n.) 1, povre (adj.) 6, prendre 99 (deniers 1, livreisun 1, mesurablement 1), (faire  $\frac{2}{376}$ , mettre  $\frac{1}{76}$  en, tenir  $\frac{1}{90}$  en) present 10 (real 1, riche  $\frac{1}{29}$ ), presenter  $\frac{2}{7}$ , ravine 1, receivre 18, rendre 17, retenir  $\frac{5}{26}$ , saisir  $\frac{1}{3}$ , aveir seisine 1, tere  $\frac{45}{52}$  (mentionné également dans Divisions politiques);

Les rapports avec le seigneur, les pairs ou les vassaux:

aduber 4, afier 1 sa fei  $\frac{1}{28}$ , aveir  $\frac{1}{1033}$  fei  $\frac{1}{28}$ , (aveir  $\frac{2}{1033}$ , doner  $\frac{6}{78}$ , prendre  $\frac{10}{99}$ ) cungié 20 (bonement  $\frac{2}{11}$ ), cunseil 31, (tenir  $\frac{3}{90}$ ) curt  $\frac{10}{13}$ , dreiture  $\frac{1}{2}$ , faile 2, fei  $\frac{27}{28}$ , felunie 2, fiance 6 (prendre  $\frac{4}{99}$ , s'entreplevir 1), garder 1 une tere, estre gardein  $\frac{1}{2}$  d'une tere, gouverner 3, jurer 5 (leaument  $\frac{1}{14}$ ), humme lige 1, faire  $\frac{2}{376}$  sun seignur de qc'n (< lat. facere aliquem regem), meintenment 1, meinttenir  $\frac{3}{4}$  tere/vile, mentir  $\frac{2}{3}$  sa fei, plevir 6 (leaument  $\frac{1}{14}$ ), porter  $\frac{4}{47}$  (honur  $\frac{1}{16}$ , bone fei  $\frac{3}{27}$ ), retenir  $\frac{4}{26}$ , retur  $\frac{1}{4}$ , (conjurier 1, jurer  $\frac{1}{5}$ , mettre  $\frac{1}{76}$  par 4) serment 6, (trover  $\frac{1}{87}$ , riche  $\frac{1}{29}$ ) servise  $\frac{9}{13}$ , (sei faire  $\frac{2}{376}$  bien) servir  $\frac{11}{32}$  (leaument  $\frac{2}{14}$ , lungement  $\frac{1}{15}$ , de bon quor  $\frac{1}{30}$ ), tenir  $\frac{5}{90}$  de, tenir  $\frac{7}{90}$  feste/osteus, estre tenant 1, trespasser  $\frac{1}{12}$  sa fei,

prendre umage 1;

La justice:

(aveir  $\frac{1}{1033}$ , faire  $\frac{1}{376}$ , juger 1 par) dreit 6, (grant  $\frac{1}{164}$ )  
tort 4;

la procédure: acheisun  $\frac{1}{4}$ , acheisuner 3, apeler  $\frac{1}{63}$ , areisuner  $\frac{1}{8}$ ,  
sei clamer  $\frac{1}{4}$ , clamur 1, cleim 1, tenir  $\frac{3}{90}$  curt  $\frac{3}{13}$ , (mettre  $\frac{2}{76}$   
en) destreit  $\frac{1}{7}$ , sei defendre  $\frac{1}{11}$ , (mettre  $\frac{1}{76}$  en grant) des-  
tresce  $\frac{2}{3}$  (c.-à-d. torture), sei esdrecier 1, prendre  $\frac{1}{99}$  escun-  
dit 1, encusement 1, encuser 3, esforcier  $\frac{1}{3}$ , enparlier 1, ga-  
gier 1, garant 2, garentir 1, jostise 1, juteur 2, jugement 4,  
juger 4, tenir en justise 2, justisier 1, jurer 5, lei 2,  
grant leid 1, parduner 1 (c.-à-d. accorder), plait  $\frac{7}{9}$ , plegge  
3, sei pleindre  $\frac{1}{16}$ , plainte 3, mettre en recort 1, retter 4,  
respuns 4, tencer 1, testimonier 1;

le jugement: aquiter  $\frac{1}{3}$ , faire ardeir  $\frac{1}{2}$ , banir 1, chacier  $\frac{1}{12}$ ,  
cungeer 4, departir  $\frac{2}{19}$ , desrainier 1, eissil 1, estre eisselié  
1, esgart  $\frac{2}{4}$ , esgarder  $\frac{2}{32}$ , geter 1 fors del pais, (mettre  $\frac{1}{76}$  en)  
prisun 5, prisuns 4 (c.-à-d. prisonniers), (mettre  $\frac{1}{76}$ , souffrir  $\frac{1}{20}$ )  
peine  $\frac{2}{15}$ , oster  $\frac{1}{4}$ , faire pendre  $\frac{1}{7}$ , turmenter 2 (a gleive 1),  
vengier 5;

La carrière des armes:

les armes: anste 1, (tendre 1 sun) arc 3, (porter  $\frac{2}{47}$ ) armes 6,  
baissier  $\frac{1}{2}$  la lance, enseignes  $\frac{1}{3}$ , espee 6, gleive 1, hauberc 1,  
herneis 2, lance 2, pan  $\frac{1}{8}$  du hauberc, trait 1 d'arc, traire  $\frac{4}{10}$ ,

(deslacier 1) ventaille 2;

la monture: ambler 1, riche atur 1, chevachier 3, (bel  $\frac{1}{129}$ ) cheval 19, cunreer 3, cunrei 2, descengler 1, destrier 6, esperun 1, esperuner 1, estraiers 1, estrié 1, muls 2, munter  $\frac{15}{24}$  sus  $\frac{1}{12}$ , palefrei 7, poindre 6 (avant  $\frac{1}{38}$ ), porter  $\frac{1}{47}$  bel e suef, prendre par la reisne 2, mettre sele 1, sumiers 1, trembler  $\frac{1}{3}$  forment, trusser 1, vuiltrer 1, sauter  $\frac{1}{2}$  sus;

le tournoi: abatre 6 (jus  $\frac{1}{7}$ ), abatu (n.) 1, cerchier  $\frac{2}{4}$  (turnement  $\frac{1}{9}$ , renc  $\frac{1}{3}$ ), cheeir  $\frac{5}{22}$ , defier 1, estur 3, ferir  $\frac{4}{19}$ , bien le faire  $\frac{2}{376}$ , quere juste 1, juster  $\frac{5}{6}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), medler  $\frac{1}{3}$ , (tenir  $\frac{1}{90}$  grant  $\frac{1}{164}$ ) medlee 2, sei mettre  $\frac{1}{76}$  encuntre qc'n, renc 3, (crier  $\frac{1}{30}$ ) turnement 9, turneier 5, turneiz 2;

la guerre: (sei mettre) en abandun  $\frac{2}{3}$ , s'abaundoner 2, affamer 1, armer 3, aruter 2, asaillir 3, asseeir  $\frac{1}{17}$  vile, cumbatre 1, chargier  $\frac{2}{5}$ , cunduire  $\frac{1}{3}$ , cunduit 3, damagier 6, desarmer 1, dereit 1, destruire 2, enbuschier 1, entreferir 2, grant effort 1, esparnier 1 l'enemi, estrif  $\frac{3}{5}$ , ferir  $\frac{1}{19}$ , (grant  $\frac{1}{164}$ ) garde 4, juindre  $\frac{1}{2}$ , gaster 2 une terre, (trover  $\frac{1}{87}$ ) guere 13, guereier 6, lancier 1, livrer  $\frac{2}{4}$ , munter  $\frac{1}{24}$  sur les murs, osteier 1, prendre  $\frac{2}{99}$  chastel, rescusse 1, retenir  $\frac{22}{26}$ , somundre 4, (quere  $\frac{1}{28}$ , remaneir  $\frac{1}{26}$  en) soudees 4, soudeur 1, soudeier 2 (bon, novel), sumunse 1, succurir 1, vencre 2;

la paix: tut acorder 1, (aveir  $\frac{3}{1033}$ , doner  $\frac{1}{78}$  sa) peis 8 (bone  $\frac{1}{65}$ );

L'hébergement:

prendre hebergement 1, hebergier 12, (ne) prendre livreisun ne deniers 1, (prendre  $\frac{1}{99}$ , tenir  $\frac{1}{90}$ , bon  $\frac{1}{65}$ , riche  $\frac{1}{29}$ ) ostel 16 (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), oste 1, (estre a) surjur 4, sujurner 19;

Les voyages et le transport:

généralités: estrange  $\frac{2}{4}$  (tere 1, hum  $\frac{1}{101}$ ), foreine 1, passer  $\frac{3}{16}$ , rute 1;

la navigation: (s'en) aler  $\frac{1}{230}$  (delivrement 1), (geter  $\frac{1}{22}$ ) ancre 1, ariver 11, avirun 1, barge 2, batel 1, bort 1, costeier 1, cheville 1, closture 1, conduire  $\frac{1}{3}$ , eire  $\frac{2}{4}$ , escipre 2, estiere 1, eschiele 1, hafne 11, jointure 1, marine 1, (sei mettre  $\frac{2}{76}$  en, passer  $\frac{6}{16}$ ) mer 20 (hastivement  $\frac{3}{26}$ ), munter  $\frac{3}{24}$ , neif 24 (bien aparillée  $\frac{1}{19}$ ), peier 1, pont 1 (mettre  $\frac{1}{76}$  jus), port 5, prendre  $\frac{1}{99}$  la nef, sigle 1, sigler 1, unde 1, veille 1;

Les loisirs:

les cérémonies et fêtes: (tenir  $\frac{1}{90}$  sa) feste 7 (seint Johan 1), noces 3, Pentecuste 2;

les jeux: deduire (n.) 1, deduire (v.)  $\frac{4}{6}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), (grant  $\frac{1}{164}$ ) deduit 13, esbaneier 7 (ensemble  $\frac{1}{51}$ , priveement  $\frac{1}{2}$ ), esbaniement 1, eschekier 1, esches 2, juer (ensemble  $\frac{1}{51}$ );

la chasse:

les chiens: abai 1, bernier 1, berseret 1, brachet 1, decirer 1, descupler 2, levrier 1, malemetre  $\frac{1}{3}$ ;



la chasse en général: ansac 1, arc 3, bise 6, (grant  $\frac{1}{164}$ )  
cerf 2, chacier (v.)  $\frac{11}{12}$ , chacier (n.) 1, cheeir  $\frac{1}{22}$ , esclot  
1, espervier 1, ferir  $\frac{5}{19}$ , foun 1, sei mettre  $\frac{1}{76}$  a la trace  
del sanc, nafrer  $\frac{3}{14}$ , ostur 3 (oysel  $\frac{3}{6}$ , giez 1), perche  $\frac{1}{2}$ ,  
preie 1, riveier 1, saillir  $\frac{1}{4}$ , seete 3, tenir  $\frac{6}{90}$  sun chemin,  
sa veie 4, veneur 3;

le piégeage: (acerer 1, enfurchier 1, serreier 1) broches 2  
(granz  $\frac{1}{164}$ ), faire engin 1, enginnier 4 (dont 1 emploi fig)  
mettre  $\frac{1}{76}$  glu, faire laçun 3, mettre laz 1, prendre  $\frac{1}{99}$ ,  
reis 1, retenir 1;

les études , les lettres et les arts:

la composition littéraire: anucier 1, assembler 1, chan-  
gier  $\frac{1}{5}$  le nun, cunte 5, cumencier  $\frac{5}{23}$  (diversement 1, gre-  
vose ovre  $\frac{1}{2}$ ), dire  $\frac{1}{198}$  (oscurement 1), (faire  $\frac{1}{376}$  par)  
ditié 1, (bone  $\frac{1}{65}$ ) eloquence 1, ensample 1, enseignement 3,  
enseigner 12, entendre  $\frac{1}{21}$  a (c.-à-d. se consacrer à), en-  
veier  $\frac{2}{40}$  avant  $\frac{1}{38}$  (c.-à-d. diffuser), escience 1, (bone  $\frac{1}{65}$ ) es-  
cole 1, (faire  $\frac{1}{376}$ , bone  $\frac{1}{65}$ ) estoire 1, estudier 1, (faire  
 $\frac{19}{376}$ , numer  $\frac{9}{30}$  briefment  $\frac{1}{3}$ ) lai 31 (novel  $\frac{2}{10}$ ; avoir num  $\frac{8}{33}$ ,  
estre faiz  $\frac{1}{376}$  de qc'n), (faire  $\frac{1}{376}$ ) livre 3, lire 3, (bone  
 $\frac{1}{65}$ ) mateire 2, nouvelle 11, gloser 1, parfaire 1, philosophe  
1, porter  $\frac{1}{47}$  avant  $\frac{1}{38}$  (c.-à-d. lancer), reconter 6, reisun  
 $\frac{1}{13}$ , (faire  $\frac{2}{376}$  par) rime 3, (brief  $\frac{1}{7}$ ) sermun 1, summe 2,  
traire 1, traitier 2, trover  $\frac{3}{87}$ ;

la correspondance: (deslier 1) brief 17, enke 1, (trover  $\frac{1}{87}$ )

en) escrit 6, escritura 1, leituair 1, (faire  $\frac{1}{376}$  ses) lettres  $\frac{6}{8}$  (c.-à-d. missives), lettre  $\frac{2}{8}$  (calligraphie), lettrier 1, mandement  $\frac{3}{4}$ , (faire  $\frac{1}{376}$ ) message 18, mot 3, parchemin 1, porter  $\frac{4}{47}$ , (brusier  $\frac{1}{2}$ ) seel 3, seeler 1; la musique: chanter 3, (faire  $\frac{1}{376}$ ) en harpe 1 u en rote 1, harper 1, note 1 (bone  $\frac{1}{65}$  a oir);

Les usages et les manières:

(estre) acemée 2, afeitié(e) 2, (bon  $\frac{1}{65}$ ) affeitement 2, (parler, servir) mut afeitieement 2, acuintier 6, aferir 3, aler  $\frac{1}{230}$  malement  $\frac{1}{4}$  (c.-à-d. être inconvenant), apendre 1, (faire  $\frac{1}{376}$ ) asseoir  $\frac{7}{12}$  (dejuste sei 1, devant la dame 1, devant le lit 2, desur un lit 1, lez lui 1, luinz des autres 1, lunc lui 1), s'aturner  $\frac{1}{17}$  (hastivement  $\frac{1}{26}$  c.-à-d. se munir de cadeaux en vue d'une visite), avenant 2, cointise 1, convenable 1, cuinte 2, (tenir  $\frac{1}{90}$ ) cumpanie 2, (noble  $\frac{1}{7}$ ) cuntinement 1, curteisement 3, (tenir  $\frac{1}{90}$ ) custume 3, dreit  $\frac{1}{9}$  (engleis), sei drescier  $\frac{2}{5}$ , duçur  $\frac{4}{5}$ , s'encliner 1, (s'en) lever  $\frac{2}{42}$  cuntre (qc'n), maniere 11, merci  $\frac{16}{23}$  (bone  $\frac{4}{65}$ ), mercier 18 (bonement  $\frac{1}{11}$ , ducement  $\frac{2}{10}$ , humblement  $\frac{1}{2}$ ), otreier  $\frac{1}{23}$  (bonement  $\frac{1}{11}$ ), (ducement  $\frac{1}{10}$ , forment  $\frac{1}{16}$ , sei faire  $\frac{1}{376}$ ) preier  $\frac{18}{23}$ , priere  $\frac{3}{5}$ , recevoir  $\frac{3}{18}$  (bonement  $\frac{3}{11}$ ), saluer 9 (avenantment  $\frac{1}{5}$ ), salut 4, (aveir  $\frac{1}{1033}$  en) us 4, usage 1;

Le langage et la conversation:

amonester 2, anuncier 1, apeler  $\frac{62}{63}$  (ariere  $\frac{1}{27}$ , avant  $\frac{4}{38}$ , duce-

ment  $\frac{1}{10}$ , hastivement  $\frac{1}{26}$ , a haute voiz 1, en riant 1, mut so-  
 vent 1), rester apelée 1, areisuner  $\frac{7}{8}$ , avis 7, clamer  $\frac{3}{4}$ , con-  
 jurer 3, conter 44, (avant  $\frac{1}{38}$ , briefment  $\frac{1}{3}$ ), (aveir  $\frac{1}{1033}$ ) nul  
 cuntredit 1, cuntredire 1, defendre  $\frac{1}{11}$ , demander 35, deviser 2,  
 (faire  $\frac{1}{376}$ ) dire 198 (avant  $\frac{2}{38}$ , avenantment  $\frac{2}{5}$ ), dit (n.)  $\frac{1}{76}$ ,  
 enquerir 6, s'escrier 5 (hautement  $\frac{1}{2}$ ), faire  $\frac{82}{376}$  (funt-il 3,  
 fait-il 11, fet-il 68), geter  $\frac{1}{22}$  (Eli. 468), gabeis 1, gab 5,  
 loer 11, mander 36, maudire 5, mentir  $\frac{1}{3}$ , mesdire 2, mesparler  
 5, mustrer1(briefment  $\frac{1}{3}$ ), oir numer  $\frac{1}{30}$ , nuncier 2, parlement 2,  
 parler 93 (v.) (ensemble  $\frac{4}{51}$ , rainablement 1), parler (n.) 1,  
 parole 14 (bone  $\frac{1}{65}$ ), recunter 6, redire 1, (mettre a)reisun  $\frac{5}{13}$ ,  
 remander 4 (hastivement  $\frac{1}{26}$ ), respundre 41 (avenantment  $\frac{1}{5}$ , bone-  
 ment  $\frac{1}{11}$ , hastivement  $\frac{2}{26}$ ), (faire  $\frac{1}{376}$  curteis  $\frac{1}{34}$ ) respuns 4, re-  
 traire 3, (faire  $\frac{3}{376}$ ) saveir  $\frac{3}{148}$ , tencier 1, (faire  $\frac{1}{376}$ ) van-  
 tance 1, vis 2;

Les formules de dialogue:

Ne vus ennoit si jol vus di... Ne m'est gueres ki... Cum est  
 mesavenu ke... Vus dirai, si cum jeo entent... A mun espeir...  
 Oi las(se)....(mie, subst. est employé comme particule négati-  
 ve et l'expression <sup>car</sup> renforce l'impératif);

Le logis:

chambre  $\frac{50}{51}$  (bele  $\frac{3}{129}$ , grant  $\frac{2}{164}$ , pavée 1, peinte 1), chastel 25  
 (forz  $\frac{2}{7}$ , vaillant  $\frac{1}{13}$ ), degré 2, dongun 3, entrée 4, eire  $\frac{1}{4}$ , fe-  
 nestre 12 (estreite  $\frac{1}{2}$ ), (riche  $\frac{1}{29}$ ) mandement  $\frac{1}{4}$ , meisun 23 (for-

te  $\frac{1}{7}$ ), mur 5 (haut  $\frac{1}{13}$ ), murail 2 (haut  $\frac{1}{13}$ , vert  $\frac{1}{2}$ , espes  $\frac{1}{3}$ ),  
paleis 4, paviment 1, (grant  $\frac{1}{164}$ ) perrun 1, (mestre 1) porte  
10 (clé 2, sereure 1), postiz 1, recet 1, sale 5, tur 12, us  
18;

les objets ménagers: bacin 2, chandaille 2, chandelabre 1,  
chandelier 2, cofre 3, coilte 1, corde 2 (forte  $\frac{1}{7}$ ), cortine  
2, couvertur 5, cutel 3, cuve 5, deis 2, dossal 1, fiolete  
1, lampe 1, limun 1, lincel 1, lit 26, oreiller 2, pecol 2,  
rasur 1, (grant  $\frac{1}{180}$ ) table 2, tuaile 2, vaissellet 1 (cover-  
cle 1), veissel 2;

b) le clergé

La religion, les notions mystiques et superstitieuses

s'agenoiler 2 (humblement  $\frac{1}{2}$ ), alme 1, amender  $\frac{1}{4}$ , ardeir  $\frac{1}{2}$  (re:  
mal feus), (faire  $\frac{1}{376}$  granz  $\frac{1}{180}$ ) aumoines 1, auter 2, baptizier  
1, beneistre 2, (faire  $\frac{1}{376}$  granz  $\frac{1}{180}$ ) biens  $\frac{1}{26}$ , chapelain 3,  
(vielz  $\frac{1}{10}$ ) chapele 12, chanoigne 1, chalice 1, cirge 4, clo-  
chier 1, comander  $\frac{1}{32}$  (a Deu), corpus Domini 1, cors  $\frac{1}{29}$  Damedeu  
1, creatur 1, creature 1, creire  $\frac{2}{23}$ , crestienté 1, sei cunver-  
tir 1, cuvent 1, destinée 5 (dure  $\frac{1}{5}$ ), estre destiné 1, departir  
 $\frac{1}{19}$  (c.-à-d. annuler mariage), deu 52 (omnipotent 3, veir 1  
devin 1), deuesse 1, sei doner  $\frac{1}{28}$  (ensemble  $\frac{1}{51}$ ), edifier 1,  
(faire  $\frac{1}{376}$ ) eglise 2, encensier (v.) 1, encensier (n.) 1, en-  
fern 1, erceveke 4, ermitage 4, escumengier 1, fée 1, fei  $\frac{1}{27}$ ,  
(mal 1) feu 1, (faire  $\frac{1}{376}$ ) bele fin  $\frac{1}{3}$ , Fortune 1, garval 3,

hermite 3, lever  $\frac{1}{42}$ , sei humilier 1, lever  $\frac{2}{42}$  (i.e. tenir sur les fonts baptismaux), merci  $\frac{7}{23}$ , messe 3, (grant  $\frac{5}{180}$ ) merveille 27, moigne 2, (faire  $\frac{1}{376}$  geter  $\frac{1}{22}$  a, faire faire  $\frac{2}{376}$ ) mustier 9, seint nun  $\frac{1}{33}$ , nune 1, nunein 3, ordre 4, oreisun 1, parfiz 1, pecheur 2, (faire  $\frac{1}{376}$ ) pechié 3, (faire  $\frac{1}{376}$ ) preier  $\frac{5}{23}$ , (faire  $\frac{1}{376}$ ) priere  $\frac{2}{5}$ , prestre 4, psautier 1, pumme 1 amere 1, recleimer (1 devotement 1), bone religiun 1, religioses 1 (gens), sei rendre  $\frac{1}{17}$ , reprier 1, seiner 1, sein 2, seint 10, servir  $\frac{3}{32}$ , servise  $\frac{4}{13}$ , table  $\frac{1}{2}$  ronde 1, turner  $\frac{1}{20}$  (re: roue de la Fortune), (faire  $\frac{2}{376}$  sun chief) veler 2, Venus 1, verseiller 1, (covrir  $\frac{1}{7}$ ) vice 1;

L'abbaye:

abeesse 7, abbe 2, (faire  $\frac{1}{376}$ ) abbeie 11 (bien garnie 1, durement riche  $\frac{2}{29}$ ; faire aturner  $\frac{1}{17}$ ), chapitre 2, dortur 1, funder 1, officine 1, refeitur 1;

c) la population des villes

Le commerce:

(bargaine 1 de) burgeis 2 (sages et curteis 1), mettre sa peine en malveis liu (Equ.154);

le logis: bele  $\frac{1}{129}$  chambre  $\frac{1}{51}$  encurtinée  $\frac{1}{2}$ ;

Les textiles et les fourrures:

appareiller  $\frac{2}{19}$  (avenantment  $\frac{1}{5}$ ), aturner  $\frac{4}{17}$  (richement  $\frac{2}{15}$ ), aumoniere 1, (chier  $\frac{1}{18}$ ) bliaut 3 (de purpre  $\frac{1}{4}$  bis  $\frac{1}{5}$ ), (viel  $\frac{1}{10}$ ) bofu 1, brosder 2 (a or menuement 1), bucle 1, (ceindre 4,

uvrir  $\frac{3}{12}$ ) ceinture 11, cendal 1 (purpre  $\frac{1}{5}$ ), chainse 2 (blanc  $\frac{1}{14}$ ),  
 cheisil 2 (blanc  $\frac{1}{14}$ , bon  $\frac{1}{65}$ ), chemise 12, descouvrir  $\frac{2}{11}$ , des-  
 pleier 8 (legierement 1), despoilier 3, despoille 4, (bon  $\frac{2}{65}$ ,  
 riche  $\frac{2}{29}$ ) dras 23, encurtiner 2, enveloper 3, fils 1 d'or,  
 (blanche  $\frac{3}{14}$ ) hermine 1, lacier  $\frac{2}{3}$  (estreitement 1), laz  $\frac{3}{4}$ , lin-  
 cel 1 (blanc  $\frac{1}{14}$ ), mance 1, martre 1, (afubler 2, desfubler 2,  
 laissier cheeir 1, oster  $\frac{1}{4}$ ) mantel 11 (chier  $\frac{1}{18}$ , curt  $\frac{1}{13}$ , co-  
 vert de purpre  $\frac{1}{4}$  alexandrin  $\frac{1}{2}$ , de purpre 1 bis 1), (chier  $\frac{1}{18}$ )  
 orfreis 1 (bendé  $\frac{1}{3}$ ), palie 14 (bel  $\frac{1}{129}$ , bon  $\frac{5}{65}$ , freis 1, riche  
 $\frac{1}{29}$ , roé  $\frac{2}{3}$ ), pan  $\frac{5}{7}$  (destre  $\frac{1}{2}$ ; 3 p. de chemise, 2 p. de manteau),  
 pleier 1, pleit 4, plier 1, purpre  $\frac{3}{4}$  (alexandrin 2, bis  $\frac{1}{5}$ ), re-  
 vestir 1, sabelin 1, samit 1, seie 5, teissir 1 (a or), urler 1  
 vestir 13 (richement  $\frac{3}{15}$ ), vol 1;

L'orfèvrerie, les bijoux:

aigle d'or 1, ametiste 1, anel 25 (gros  $\frac{1}{2}$ ), anelet 4, bacin 2  
 (d'or  $\frac{2}{23}$  esméré  $\frac{1}{2}$ ), chandelabre 1 de fin or, chandelier 2 d'or  
 fin, chasse 1, chestun 1, encensier 1 d'ametiste, entaillier 1,  
 forgier 2, gemme 1, jagunce 1, or 23 (fin  $\frac{5}{8}$ , esméré 2), ovre  $\frac{1}{2}$   
 Salemun 1, pieres (bones  $\frac{1}{65}$ , chieres  $\frac{1}{18}$ , precieuses 1), seel 3,  
 taillier 1, triffoire 1, uvrer 1, vaisselet 1 d'or fin od bones  
 pieres;

La peinture:

(mettre  $\frac{1}{76}$  en) peinture 1, peindre 1.

Au niveau social comme au psychique, toute tentative de classification est tâche ingrate car l'individu reflète à différents degrés et simultanément le climat familial et politique dans lequel il est né; il ne se distingue que par son acceptation ou son refus du système, son succès à l'exploiter ou sa difficulté à y trouver le bonheur. Après une rapide introduction du vocabulaire désignant les grandes et petites divisions politiques qui servent de fond à chaque lai, nous étudierons plus longuement le système féodal et tâcherons de déterminer dans quelle mesure il influence et explique la trame de chaque conte. En marge des deux blocs féodaux tout-puissants qui sont la noblesse et le clergé, nous examinerons l'importance de la bourgeoisie et tenterons d'évaluer le produit de l'activité artisanale, reflet de la classe ouvrière locale ou étrangère, mais toujours anonyme.

Synonymes d'un lai à l'autre, pais (57) et cuntrée (31) ne semblent indiquer que le territoire d'un pagus gaulois, cellule à la fois géographique et sociale, constituée par un certain nombre de paroisses (environ une vingtaine)<sup>1</sup>. On remarque l'absence des termes indiquant le comté ou la baronie. Dans la France septentrionale, la taille d'un comté pouvait varier d'un pagus à une douzaine de pagi ou plus; celle d'une baronie normande, en Angleterre surtout, était en moyenne deux fois celle d'un comté français<sup>2</sup>. L'em-

1 Henri Waquet, Histoire de la Bretagne, Paris, P.U.F., 1943 (4e éd. 1964), 126 p., p. 12 (coll. "Que sais-je?").

2 Edouard Perroy, La Société féodale en France et en Angleterre aux XIe et XIIe siècles, Paris, C.D.U., 1968, fascicule I, 69 p., p. 43 et idem, La féodalité en France du Xe au XIIe siècle,

ploi exclusif de pais et de cuntrée met en relief le caractère local de chaque anecdote et lui enlève toute dimension épique. Le mot reaume/regné est également employé à l'échelle diminutive et imaginaire comme dans les Deus Amanz, où le roi de Pistre ne règne en fait que sur un pais (représenté par le val, cellule géographique naturelle).

Au niveau de l'agglomération urbaine, on remarque la fréquence des mots vile (20) et cité (20). Dans Eliduc, il ne semble pas y avoir de distinction très précise entre ces deux termes puisque le lieu de séjour du vieux roi anglais est décrit à trois reprises comme étant une vile (v.149, 156, 792) et à trois reprises comme étant une cité (v.146, 772, 777). Même indétermination dans Lanval où Kardoel est appelée vile trois fois et cité une fois, ainsi que dans les Deus Amanz où Pistre répond à la description de cité deux fois et de vile une fois. Ailleurs, les termes semblent obéir à une plus grande logique et le glissement d'un mot à l'autre revêt un caractère plus accidentel. Dans Fresne, Laustic et Milun, c'est en ville que séjournent les chevaliers (Fre.138, Lau.8, Mil.177, 263). Dans Fresne, c'est aussi dans une autre ville (v.146, 151) que la suivante abandonnera l'enfant. Dans Chaitivel, mention précise de Nantes, l'ancienne Condevicum<sup>1</sup> qui a toutes raisons d'être appelée cité (v.4, 73, 86, 133, 141) puisqu'elle devint très

---

Paris, C.D.U., 1970, fascicule I, 65 p., p. 20-21.

1 Henri Waquet, op. cit., p. 12.



tôt le siège d'un évêché<sup>1</sup>. Dans Guigemar, autre distinction nette entre vile (v.857, 871, 875), lieu de séjour de Mériaduc et de son ennemi, et la citée antive découverte par le héros au terme de son voyage merveilleux. Dans Yonec, deux autres cités: Carwent (v.15) qui, armoricaine ou galloise<sup>2</sup> est une terre épiscopale puisqu'elle relève de la juridiction de l'avoué et la citée merveilleuse (v.360, 443, 548) que trouvera la dame après sa course à travers champs. Une seule référence à vile (v.372) en ce qui concerne cette agglomération reprend les hésitations relevées dans Eliduc, Lanval et les Deus Amanz.

La vile qui généralement entoure le château du seigneur local, ne fait pas l'objet d'une description détaillée, ni somptueuse. C'est au niveau de la citée lointaine que sont groupées toutes les connotations de luxe et de mystère. Dans Yonec, la citée est fortifiée d'un rempart ("De mur fu enclose tut entour" v.361), entourée de marais, de bois et de terrains giboyeux (difeis), d'un port encombré de nefes et baignée d'une lueur quasi lunaire:

"N'i ot mesun, sale ne tur  
Ki ne parust tute d'argent." (v.362-3)

Les riches mandements, mentionnés au vers 364 semblent être le revêtement extérieur des murs, détail que nous n'avons pu toutefois rattacher à une période d'architecture antique. A l'époque romaine

1 Henri Waquet, ibid., p. 17.

2 Jean Rychner, Les lais de Marie de France, Paris, Champion, 1968, 317 p., cf. notes p. 264 (C.F.M.A.)

et byzantine, les revêtements de marbre étaient tous intérieurs et s'arrêtaient généralement à une certaine hauteur pour faire place à des peintures ou à des mosaïques<sup>1</sup>. Les basiliques mérovingiennes qui reprirent et adaptèrent le style de ces deux périodes continuèrent ce mode de décoration intérieure<sup>2</sup>. Cette cité riche et éblouissante évoque dans une certaine mesure la cité d'or des Révelations (saint Jean, chap. 21, vers. 18-20), la Jérusalem du Ciel aux murs de pierres précieuses. En même temps qu'une impression de mystère (absence d'échange verbal, sommeil des chevaliers, hermétisme du chiffre trois), le burc (v.365) donne une idée de richesse qui toutefois n'atteint pas l'exagération orientale du récit biblique. La cité d'Yonec évoque plutôt une atmosphère crépusculaire, un monde dépouillé dans sa richesse à la fois lumineuse et insaisissable, plus spiritualisé enfin que la Jérusalem céleste. Le royaume en déshérence, comme le monde chrétien avant le rachat, attend l'accomplissement de la prophétie.

Dans Guigemar, si le château qui emprisonne la dame répond bien à la description des forteresses de pierres des onzième et douzième siècles (un donjon s'élevant au milieu d'un verger lui-même entouré d'une ceinture de muraille), la description des murs de marbre vert (v.221) rappelle la magnificence des cités romaines. La juxtaposition d'un château de pierre typique des constructions

---

1 Henri Stern, L'Art byzantin, Paris, P.U.F., 1966, 186 p. p. 18-9. 2 Histoire de France illustrée, Paris, Larousse, s.d. (postérieur à 1909), t. 1, 412 p., p. 57.

occidentales du douzième et d'une enceinte antique, hiatus apparent, n'en est pas moins plausible si l'on considère qu'en Europe occidentale la plupart des fortifications romaines<sup>1</sup> furent relevées une première fois au moment des invasions barbares puis à nouveau aux onzième et douzième siècles, époque à laquelle le commerce reprit de la vigueur et où les marchands éprouvèrent le besoin de fortifier certaines agglomérations pour abriter leurs marchandises. A l'époque de Marie de France, ce genre de constructions hybrides ne devait pas manquer. Comme la cité de Yonec, celle de Guigemar est ouverte sur la mer, symbole du voyage et de l'aventure. Le fait qu'elle soit administrée par un seigneur (sires, v.209) plutôt que par un roi, semble en faire un royaume théocratique plutôt que laïc, et le seigneur par contre-coup semble, comme le vieux seigneur dans Yonec, n'assumer que des fonctions d'avouerie. De toutes façons, la somptuosité du détail alliée au manque de spécification topographique maintient ces deux cités dans une sorte d'au-delà inaccessible au commun des mortels, et en fait en quelque sorte, deux cercles magiques à l'intérieur desquels le héros trouvera l'objet de sa quête.

D'un lai à l'autre, nous devons nous contenter d'une identification souvent vague. Le patronyme, déjà utilisé régulièrement

---

1 Pierre Grimal, Les Villes romaines, Paris, P.U.F., 1954 (4e éd. 1971), 119 p., p. 10.

en France au douzième siècle<sup>1</sup> et introduit en Angleterre à la même époque par les Normands<sup>2</sup>, est absent de l'oeuvre en tant que tel. Au sommet de l'échelle sociale, le roi légendaire n'a besoin que de son nom de baptême: Hoilas (Gui.), Arthur (Lan.), Marc (Chi.). Cette particularité s'explique si l'on considère que ces noms (même celui de Hoël/Hoilas qui, tout en prêtant à confusion, n'en constitue pas moins l'un des noms bien connus de l'épopée bretonne<sup>3</sup>) possédaient une charge affective fort riche, constamment entretenue par les récits de l'époque. Ajoutons à ce niveau Muldumarec, le prince-oiseau (Yonec), personnage mythique constituant une catégorie par lui-même. Un peu en dessous, les rois de moindre importance comme ceux d'Eliduc, des Deus Amanz, d'Equitan sont désignés par le nom de leur royaume, sinon par celui de leurs sujets ("Rei de Brutaine la Meinur", Eli.30; "sire des Pistreis", Deu.14; "Sire des Nauns", Equ.12) ou restent encore dans l'anonymat le plus complet comme celui du Bisclavret. Au niveau plus modeste des barons, chaque héros nous est présenté par son titre de chevalier (Milun, les deux chevaliers de Saint-Malo du Laustic, le père de Fresne et son voisin etc.); par ses fonctions (le sénéchal dans Equitan, l'avoué dans Yonec) et surtout par l'importance de sa propriété foncière et

---

1 Guy Devailly, Le Cartulaire de Vierzon, Paris, P.U.F., 1963, 300 p., p. 26.

2 Martin S. Day, English Literature to 1600, New York, Doubleday and Co. Inc., 1963, 467 p. p. 41.

3 Henri Waquet, op. cit., p. 30, 32, 34.

de ses droits, sous-entendue par le titre de cunte ou barun. Le nom de baptême n'est donné qu'à titre exceptionnel: Eliduc, Milun, Guigemar etc. ainsi que la filiation. Du côté féminin, on sent encore moins le souci de l'individualité. C'est surtout par sa situation familiale que la femme sera définie.

Au niveau de la famille, nous constatons la présence d'un vocabulaire varié (22 mots différents pour indiquer le degré de parenté) ainsi que l'effacement complet de certains termes désignant spécifiquement les collatéraux de la branche paternelle ou maternelle. C'est ainsi que aunte, forme évoluée de amita (soeur du père), revêt dans Milun le sens de matertera (soeur de la mère) et que le sens de cusin s'est suffisamment élargi pour décrire dans Lanval des cousins issus de frères. L'aire sémantique de femme, s'est généralisée en désignant l'individu de sexe féminin en plus de l'épouse. Uncle, forme évoluée d'avunculus (frère de la mère) n'est employé qu'une seule fois dans Chievrefoil et dans son sens étymologique, ce qui ne prouve pas que ce terme n'ait pas été polyvalent à l'époque des Lais. D'une façon générale, ce groupe reflète déjà un certain degré de généralisation ou de polysémie qui annonce la langue moderne. L'aire sémantique de fille s'est, par contre, réduite au rapport de la filiation; nevu et niece ont le sens restreint que nous leur connaissons et ne signifient plus les petits-enfants; mulier a également le sens spécialisé de femme mariée. Espuse ( sponsa, la promise), a le sens moderne d'épouse<sup>1</sup>. La plus

1 Pendant la période latine, spondere, prendre un engage-

grosse concentration de vocabulaire porte, de toutes façons, sur les enfants et sur le couple dont nous commenterons les rapports au niveau du mariage et dans la Conclusion de cette étude. Cette première cellule ne constitue pourtant pas une unité très forte car les liens familiaux ou conjugaux sont généralement les prémices d'une séparation: les époux ne vivent qu'une union temporaire<sup>1</sup>, les enfants quittent la maison familiale pour affronter le monde<sup>2</sup> ou sont même élevés hors du toit paternel<sup>3</sup>.

La famille n'est tout d'abord formée qu'en fonction du parage. Par ce mot, nous entendons une situation respectable par ses alliances, par sa fortune ou par les deux. Dans de nombreux lais, le parage ou l'orine, garantie d'appartenance à la bonne caste, est soit discrètement spécifiée:

"Une dame de haut parage" (Gui.211)

"De haute gent fu la pucele" (Yon.21)

"Femme ot espuse, noble e sage,  
De haute gent, de grant parage". (Eli.9-10)

soit développée tout au long du récit: la jeune fille des Deus Amanz, Guilliadun dans Eliduc sont filles de roi, dans Chievrefoil

ment solennel, avait conduit à la formation de sponsare, épouser, sens périphérique au premier verbe latin. Ce flottement sémantique, selon M. Edmond Faral (La Vie quotidienne au temps de Saint Louis, Paris, Hachette, 1938, 277p., p. 146), causa bien des désagréments lorsque le prêtre pensant célébrer des fiançailles, célébrait des mariages, seule la temporalité du verbe (présent ou futur) déterminant l'immédiateté de la promesse.

1 cf. Guigemar, Equitan, Bisclavret, Yonac.

2 cf. Guigemar, Lanval.

3 cf. Milun, Fresne.

l'héroïne est reine, dans Milun, elle est de condition supérieure à celle du chevalier et dans Lanval, elle échappe à la commune mesure des mortels, non seulement par sa beauté mais encore par sa richesse. Ceci signifie que chacune de ces héroïnes a apporté ou peut apporter en mariage une dot proportionnelle à son lignage: terre (serfs inclus), droits divers (tonlieux, péages, moulins, écluses etc.), argent ou une combinaison du tout, sans compter l'alliance militaire de la maison paternelle. C'est cette absence de grant parage qui, à notre avis, justifie aux yeux de l'auteur la différence de traitement des héroïnes d'Equitan et de Yonec, toutes deux aimées d'un roi. La dame de Yonec, "de haute gent", ne s'attarde pas sur la mésalliance alors que la sénéchale, effrayée de sa bonne fortune, se livre à des calculs mesquins. En effet, le sénéchal, grand dignitaire au service d'un seul maître, homme dont la loyauté est reconnue, n'a peut-être pas eu à intriguer pour obtenir la confiance du roi. Au lieu de faire un mariage avantageux du point de vue politique ou financier, il a pu choisir son épouse parmi la classe chevaleresque plus humble, celle de ses propres vassaux avec lesquels il a probablement, comme tout seigneur, quelques liens de parenté. De naissance "noble", c'est-à-dire issue d'une famille de chevaliers, la dame peut très bien être consciente malgré tout de ses origines modestes. On sait, en effet, que la fortune foncière des chevaliers allait du gros fief redevable du service de plusieurs centaines de chevaliers, à la tenure minimale assignée sous

Charlemagne (quatre manses<sup>1</sup>) à l'entretien d'un seul homme armé. Il faut également se rappeler qu'à la suite de successions, certaines tenures chevaleresques tombèrent au régime de la roture libre mais pauvre à la suite de partages successifs<sup>2</sup> ou de dons à l'Eglise. La classe des petits chevaliers, relevant du châtelain local vivait dans un manoir plus ou moins modeste, pas très différemment des paysans qui l'entouraient. Ces arrière-vassaux du roi, s'ils possédaient quelques tenures paysannes (ou manses), n'en vivaient pas moins d'une façon très fruste, comptant souvent sur le service de garde au château pour épargner les provisions de leurs propres greniers. Elevée dans un tel milieu, la femme du sénéchal peut en effet être troublée d'une telle alliance. Sinon, fille de "haute gent", alliée à d'autres familles nobles, pourquoi éprouverait-elle tant de scrupules, si l'on considère que son mari assume les droits régaliens sur tout le territoire?

Dans Fresne, c'est l'absence totale de parage qui déclenche le drame. Présenté comme l'égal de Gurun, lui-même seigneur de Dol (v.243), le père de Fresne est probablement riche en terres et en droits de perception (tonlieux, péages, etc.). D'où le parage respectable de la jeune fille qui appartient à l'élite sociale et la conduite criminelle de la mère qui, en abandonnant sa fille, la

---

1 G<sup>al</sup> de Cossé-Brissac, The Ancient Art of Warfare, Paris, Robert Laffont, 1966, 2 vol., vol. 1, p. 199.

2 Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, il y eut partage égal entre enfants; les gros fiefs passèrent ensuite aux aînés mais les fiefs de moindre importance continuèrent à être partagés.



dépouille socialement à une époque où la séparation des classes était déjà très profonde. Ceci est d'autant plus ironique que la dame se charge de l'éducation d'une jeune fille libre (v.100 "de franche orine") mais probablement pauvre. C'est, conscientes de l'énormité de leur entreprise, que les deux femmes essaient d'en atténuer les conséquences en affublant l'enfant de plusieurs signes distinctifs de ses origines: un tissu ramené d'Orient et une riche bague.

Si l'absence de parage interdit à la jeune fille un mariage dans la classe chevaleresque, la présence d'un haut parage ne lui assure pas pour autant le bonheur. C'est en effet sur le thème de la bonne naissance que se greffe celui du mauvais mariage.

Dans Yonec, ce sont les intérêts familiaux qui ont motivé l'alliance:

"Maleeit seient mi parent  
E li autre comunalment  
Ki a cest gelus me donerent  
E de sun cors me marierent!" (v.81-84)

Exclamation dont nous avons commenté le réalisme au sujet du mot cors (Chap. I). Puissant et riche comme il l'était, l'avoué représentait une alliance enviable, ce qui explique que les parents de la jeune femme ("de haute gent", v.21) aient passé outre la différence d'âge qui, en affaires, ne forme jamais obstacle à un bon contrat. Même situation dans Guigemar et dans Milun où les épouses sont isolées et gardées prisonnières par des maris jaloux ou peut-être indifférents mais peu désireux de laisser à leurs conjointes le choix de leur sort. Façon peu élégante mais sûre de s'assurer

de la prolongation d'un bon contrat. Dans le Laustic où il n'est pas fait mention d'un mariage arrangé, il suffit d'examiner les rapports des époux pour se rendre compte du peu de satisfaction mutuelle que l'un et l'autre peuvent retirer de cet arrangement. La femme, une fois de plus, est étroitement surveillée (cf. v.49-50). La rage de manquer une bonne affaire se devine surtout dans les vers 96-98 d'Eliduc:

"Pur ceo k'il ne la volt doner  
A un suen per, sil guerriot,  
Tute sa tere li gastot."

où le vieux roi anglais doit se défendre d'un voisin à qui il ne veut pas donner sa fille unique en mariage. Le prétendant éconduit, tout comme Mériaduc dans Guigemar, va écouler son trop plein d'hostilité en organisant des chevauchées fatales aux récoltes et à la tranquillité de son voisin.

Aux intérêts familiaux s'ajoutaient parfois ceux du roi qui disposait souvent du fief des héritières placées sous sa tutelle: orphelines, veuves ou simples mineures, toutes destinées à être mariées ou remariées selon les besoins et les alliances nécessaires ou utiles au roi. Si le droit de mariage fut exercé avec discrétion en France, il n'en fut pas de même en Angleterre où les rois normands exploitèrent le marché des héritières d'une façon scandaleuse (même pour l'époque): tantôt mariant la fille au plus offrant, tantôt cédant leur droit de marchandage à un favori, ils transformèrent rapidement cette institution féodale qui leur permit de se renflouer financièrement et de faire des générosités à peu de

frais<sup>1</sup>. Si Marie, qui était de France, a véritablement vécu à la cour d'Angleterre, elle aurait dû être choquée des excès auxquels ce droit avait donné lieu. Si le thème de la mal mariée est traité avec sympathie dans Guigemar et dans Yonec, aucune émotion n'accompagne par contre la référence à cette coutume royale qui est faite dans Lanval, au vers 17:

"Femmes e teres departi".

Dans Bisclavret, autre allusion à cette coutume lorsque le roi appelle à la cour le second mari de la dame comme étant de "Ceus ki furent de lui chalez" (v.188). Le fief étant retombé sous tutelle royale pendant le veuvage présumé de la dame, c'est donc du roi que le chevalier a reçu la terre<sup>2</sup>. Dans Chaitivel, la liberté dont jouit la dame nous autorise à supposer que celle-ci est veuve ou jeune fille de grande maison (cf. Milun, v.355 où le chambellan s'adresse à la jeune fille: "Dame...), nantie de parents ou de tuteurs compréhensifs. L'hospitalité qu'elle offre au chevalier blessé ainsi que sa décision de faire enterrer les trois autres et de doter l'Eglise, nous prouvent la solidité financière et sociale de sa position et surtout l'absence d'un mari. Si elle est veuve, sa liberté d'action cadre mal avec ce que l'on sait du droit de

---

1 Edouard Perroy, La Féodalité en France, op. cit., fasc. III, p. 151 et suivantes; Doris M. Stenton, English Society in the Early Middle Ages, Harmondsworth, Middlesex, England, Penguin Books Ltd, 1951 (4e édition en 1965), 319 p., p. 78.

2 Edouard Perroy, ibid., fasc. III, p. 152 et suivantes.

remariage du seigneur<sup>1</sup>. Notre héroïne paraissant parfaitement libre, il nous faut assumer que:

- elle dispose normalement de ses biens personnels et du droit d'usufruit traditionnel sur la propriété de son mari défunt;
- elle a simplement racheté son droit de remariage (ce qui était fréquent);<sup>2</sup>
- riche héritière, elle ne déroge pas aux visées familiales et seigneuriales en considérant une alliance avec l'un des quatre barons.

De toutes façons, en situant ce récit en Bretagne (duché dont l'appartenance fut disputée par la couronne de France et les Plantagenets au XIIe siècle), l'auteur choisit un terrain de coutumes plus mitigé que l'Angleterre anglo-normande ou la France, ce qui prête une plus grande véracité à la situation. Dans Milun, non seulement l'auteur n'aborde pas le problème de la réassignation du fief qui aurait dû être décidée par le seigneur dont la châtellenie dépendait mais encore, en l'absence de tout clergé, il laisse le fils marier ses propres parents. Il est évident que Marie de France a choisi d'ignorer les contingences communes pour mieux exalter la victoire de l'amour sur les obstacles nuisibles de tous temps au bonheur des

---

1 Ce droit fut invoqué par Louis VII lors du remariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt.

2 Edouard Perroy, op. cit., fasc. III, p. 152 et suivantes  
Doris M. Stenton, op. cit., p. 76.

amoureux: l'impécuniosité et la séparation.

Du côté masculin, le mariage est avant tout un moyen rapide de faire fortune, de forger des alliances utiles ou d'assurer une succession qui rassurera les vassaux. Pour reprendre l'opinion de

Doris M. Stenton:

Marriage was the simplest way of acquiring an unearned wealth and in the marriage market hard bargains were struck throughout the Middle Ages.<sup>1</sup>

ce que M. Pierre Gaxotte reprend en déclarant que:

Le mariage entre nobles est avant tout l'union de deux seigneuries. L'héritière féodale fait partie du domaine. Elle passe avec les champs et les vilains à celui qui doit posséder la terre.<sup>2</sup>

Dans certains cas, comme celui du sénéchal d'Equitan, favori du roi et seigneur puissant, le mariage peut-être dicté par les préférences personnelles plutôt que par l'intérêt. De toutes façons, le seigneur ne peut se dispenser d'assurer la succession (heir) en évitant de se marier comme dans Equitan ou Fresne. Dans Equitan, c'est le sentiment d'une situation impossible à prolonger qui précipite le dénouement ("Il ne voleit nule espuser... La gent le tindrent mut a mal" v.199, 201). Dans Fresne, ce sont les chevaliers fieffés (fiufé) qui craignent la déshérence du fief, son retour au patrimoi-

1 "La façon la plus simple de s'enrichir sans effort était de se marier. Dans tout le Moyen Age, le mariage fut le prétexte de marchandages sans merci", op. cit., p. 78 (notre traduction).

2 Histoire des Français, Paris, Flammarion, 1957, 2 vol., vol. 1, p. 123.

ne royal. Ce genre d'aliénation faisait partie des moyens les plus communément employés par le roi pour reflouer ses possessions continuellement écornées par des largesses toujours renouvelées dont les fidélités dépendaient en grande mesure. C'est l'application de ce droit qui permit aux Capétiens directs de reprendre des provinces entières et qui fut à l'origine de leur essor politique<sup>1</sup>. Une telle mesure déclenchait une inspection stricte des biens et surtout des titres de propriété ce qui pouvait entraîner la perte des fiefs devenus héréditaires et considérés comme alleux ainsi qu'une nouvelle évaluation des redevances généralement peu favorable aux vassaux. En Angleterre, cela pouvait signifier des modifications dans les droits de chasse et de garenne, restreints depuis Guillaume le Conquérant, souvent revendus ou accordés parcimonieusement et qui portaient non seulement sur les forêts mais encore sur les clairières ou prairies environnantes nécessaires au viandage des animaux sauvages (difeis, Yon.366). Parfois ces terres réservées empiétaient sur le territoire immédiat d'un village, restreignant ainsi la liberté de mouvement des paysans, soumis dans ces coins-là aux lois forestières extrêmement rigoureuses<sup>2</sup>. Toutes ces raisons font que:

"Lié seroient s'il eust heir  
 Ki apres lui peust aveir  
 Sa tere e sun heritage.  
 Trop i avreient grant damage

1 Histoire de France illustrée, op. cit., p. 84.

2 Doris M. Stenton, op. cit., p. 100-101.

Si il laissat pur sa suinant  
 Que d'espuse n'eust enfant.  
 James pur seinur nel tendrunt  
 Ne volentiers nel servirunt,  
 Si il ne fait lur volenté." (Fre.319-327)

Si Gurun ne tient pas compte du conseil (cunseil) de ses vassaux, ceux-ci n'hésiteront pas à se dégager de leurs liens vassaliques. Si Gurun n'avait rien à se reprocher, les vassaux ne pourraient se délier de la foi jurée qu'en retournant le fief qu'ils ont reçu de lui; toutefois, à partir du moment où Gurun compromet la sécurité matérielle de ses vassaux, même d'une façon hypothétique, ceux-ci ne lui doivent moralement plus rien et même si la rupture doit légalement s'accompagner du retour du fief, les vassaux garderaient probablement leur tenure à titre de dédommagement sans qu'une cour supérieure y trouvât à redire. En cas de révolte de sa compagnie vassalique, le seigneur de Dol, réduit à ses possessions allodiales ne serait pas à même de se défendre. Ces mêmes vassaux pourraient en outre offrir à un seigneur voisin les fiefs qu'ils détiennent de Gurun pour les reprendre ensuite officiellement contre un nouvel hommage en faveur de cet autre seigneur<sup>1</sup>. Le mariage entre nobles consistait donc en l'alliance mutuellement profitable de deux blocs familiaux, garantissant à leurs vassaux un statu quo dûment scellé par la naissance d'un héritier, mâle de préférence, capable de maintenir la châtelainie et d'en augmenter la force. Il est évident que l'amour entraînait fort peu en ligne de compte et c'est pourquoi le

---

1 Edouard Perroy, op. cit., p. 98.

thème de l'amour que nous développerons dans la Conclusion est généralement absent de ces alliances qui, hors de leur contexte historique, et souvent dans ce contexte même, font figure de "bargaine de bourgeois".

L'éducation familiale, chez l'homme, n'est qu'un prélude assez court à sa formation militaire. Elevé jusqu'à l'âge de sept ans par les femmes, le jeune noble en passe peu à peu aux exercices équestres, à l'escrime cavalière, apprend l'art de la fauconnerie et de la vénerie. A l'âge moyen de douze ans, il s'en va achever son éducation dans une plus grande baronie, peut-être à la cour du roi comme Tristan et Lanval. A ce stade, le damisel ou vallet accompagne la cour à la chasse, en voyage, sert éventuellement à table et prend part aux expéditions armées pendant lesquelles il porte l'écu du chevalier qui lui a été assigné et prend soin des chevaux de renfort<sup>1</sup>. Dans les Lais, le vallet (bachelier, damisel, esquier, messagier, portier) est une figure secondaire. Il fait partie de la foule qui escorte le chevalier et lui épargne les corvées. Seul, le lai des Deus Amanz lui donne le rôle principal. Façon discrète d'appuyer sur la jeunesse de l'amant que la fougue de l'âge va rendre imprudent. Toutes ces années d'apprentissage "sur le tas" se terminent à vingt et un ans<sup>2</sup>, par la grande cérémonie de l'adoube-

1 Histoire de France illustrée, t. 1, pp. 48-9, 51.

2 Edouard Perroy, op. cit., fasc. I, p. 49; Doris M. Sten-ton, op. cit., p. 61.



ment (aduber) à l'occasion de laquelle le jeune homme, fait chevalier par son parrain, promet d'honorer les règles de la chevalerie, c'est-à-dire d'être preux, hardi et loyal<sup>1</sup>. Il ne fait toutefois pas acte de soumission ni de loyauté à personne. La question se posera lorsqu'il entrera au servise d'un seigneur particulier et qu'il recevra l'investiture d'une terre en retour. Pour l'instant, son attachement au seigneur qui s'est chargé de son éducation est plutôt d'ordre sentimental. Que l'on se rapporte à Guigemar où le héros, après s'être établi dans le métier des armes, revient visiter ses parents et "sun seignur", le roi Hoël, le parrain qui précédemment lui a fait cadeau de riches armes (cadeau généreux puisqu'en principe les vassaux se réunissaient pour équiper le jeune homme.) L'adoubement est la confirmation dans la classe noble. Qu'il soit riche héritier (Lanval est fils de roi, Guigemar fils d'un haut dignitaire) ou pauvre comme Milun, le jeune chevalier va ensuite faire ses preuves en servant en dehors du fief paternel.

L'errance sera de courte durée pour Lanval et Guigemar, mais longue pour Milun, prototype du chevalier non fieffé (fiufé, chasé), voué aux bons et mauvais coups des tournois et des guerres, au même titre que les soldats de fortune, assez nombreux et souvent assez difficiles à distinguer de la caste/errante noble. A une époque où un bon cheval de selle valait le prix de cinq boeufs et le haubert,

---

<sup>1</sup> Histoire de France illustrée, t. 1, p. 52. Cf. aussi Chapitre I. Qualités morales: Dominance du vocabulaire de la loyauté et de la réputation.

le prix d'une manse<sup>1</sup>, il fallait disposer d'un capital liquide assez substantiel pour pouvoir s'armer. Si l'importance de ce placement finit par restreindre l'accès à cette classe d'élite<sup>2</sup>, aux onzième et douzième siècles, elle ne découragea pas pour autant un certain nombre d'aventuriers qui s'étaient rapidement enrichis et qui désiraient acquérir une honorabilité de meilleur aloi. Il s'agissait parfois d'anciens soldats de retour de croisade, de matelots ayant fait fortune aux dépens des pèlerins ou de trafiquants à qui la chance avait particulièrement souri. D'origine roturière ou bourgeoise, ces faux "chevaliers" - souvent excellents soldats - louaient leurs services aux gros seigneurs pour une période déterminée contre une rente en espèces ou en nature. Ces chevaliers dont on ne savait jamais grand-chose, allaient et venaient d'un pays à l'autre, à la recherche de guerres, de tournois ou de duels judiciaires. C'est donc pour dégager Milun de cette classe trouble<sup>3</sup> que l'auteur mentionne, à défaut de grand parage, le pays d'origine (les Galles du Sud) et son adoubement au vers 10. Noble mais pauvre, on comprend qu'il n'ait pas sollicité le premier l'amour de la jeune fille et qu'il n'ait pas cherché à régulariser leur union à la naissance de l'enfant. Derrière l'histoire d'amour de Milun, on ne peut s'empêcher de voir celle de nombreux chevaliers errants qui allaient, de pays en pays, faire fortune et passaient leur vie sous

---

1 Edouard Perroy, op. cit., fasc. I, p. 56.

2 Idem, ibid., p. 57.

3 Doris M. Stenton, op. cit., p. 80.

le haubert. L'exemple le mieux connu et le plus admiré au douzième, fut celui d'un chevalier anglo-normand, Guillaume le Maréchal, qui passa une dizaine d'années (1175-1185) à courir les tournois "en France, de la Flandre à l'Anjou, de la Champagne à la Normandie" soit en compagnie du prince Henri, fils aîné de Henri II, soit avec un groupe de compagnons qui étaient ses associés dans les profits comme dans les pertes. Et, s'il faut en croire son biographe, il aurait pu en dix mois faire plus de cent prisonniers et toucher plus de cent rançons<sup>1</sup>. Avec un tel talent, quelle raison eût-il eue de se contenter d'une tenure fiefée, source d'obligations étroites et d'un rendement en espèces à peu près nul? Pour combattre toutefois les préjugés qui existaient à l'égard de la classe non fiefée, il fallait tout comme Milun être le meilleur et le rester. Le monde pouvait alors vous sourire.

Comme le suggère la grande concentration du mot chevalier (125), l'ordre de la chevalerie est le dénominateur commun de tous les héros, qu'il s'agisse du roi, de ses hauts fonctionnaires (sénéchal, connétable), de ses comtes, de ses barons ou de ses arrière-vassaux. Le grand facteur de hiérarchisation sociale à l'intérieur de cette grande fraternité étant la propriété foncière, il est difficile de dissocier chaque titre des possessions qu'il représente. Le roi (rei) étant le premier seigneur du royaume, nous commenterons son rôle au niveau des rapports entre seigneurs et vassaux.

---

1 Edouard Perroy, op. cit., fasc. I, p. 54.

Au-dessous de lui, étaient les comtes (cunte), bien que les références à ce titre (plus répandu en France qu'en Angleterre) soient rares et concentrées surtout dans Lanval (4 cas sur 5). Ce terme correspond bien à la réalité politique anglo-normande à l'époque où cette oeuvre a été écrite puisque dans les décrets royaux et autres documents officiels<sup>1</sup>, il est fait état de ces deux titres, à côté du terme plus modeste de "chevalier". On peut se faire une idée assez schématique de la distance qui séparait un titre de l'autre en se référant aux règlements imposés par Richard Ier à l'occasion des tournois. La redevance d'un cunte était de 20 marcs, celle d'un barun de 10 marcs, celle d'un chevalier manant de 4 marcs et celle d'un chevalier sans terre, de 2 marcs<sup>2</sup>. Ce terme est souvent remplacé par celui de baron (barun), ce qui rejoint l'habitude de normande de désigner d'une façon générale la classe des gros propriétaires fonciers, c'est-à-dire des nobles qui possédaient des terres (teres 45). On remarque en effet la dominance de ce dernier mot dans la tranche sémantique de la Propriété et des Finances, comparée à l'usage discret du mot fief (fieu 3, fiufer 1). Il y avait, en effet, une distinction entre tere et fieu. Toute terre remise contre un hommage (umage) devenait fief. Néanmoins tout fief ne portait pas forcément sur une terre. Le roi pouvait octroyer un fief-rente: droit de perception quelconque (péage, tonlieu) ou un

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 17, 84 et suivantes.

2 Idem, ibid., p. 84.

bénéfice en nature (provision quotidienne de bois, de vin, de chandelles entières ou en bouts etc.) qui, pour n'être pas foncier, n'en était pas moins appréciable. Il suffit de relire les registres de l'Eschiquier de 1130 pour s'en convaincre<sup>1</sup>. L'expression teres e fieus, contenue dans les vers suivants:

" . . . E jol vus les  
 Sur quanke vus tenez de mei,  
 Teres e fieus, chescuns par sei." (Lan.402-4)

n'est donc pas pléonastique. Dans Guigemar, le roi Hoël vit à la cour, entouré de ses vassaux directs ou baruns. L'un d'eux, Oridial, est en fait seigneur du pays de Léon ou Léonnais, ancien comté carolingien. Investi de la puissance publique dans ce coin de Bretagne, c'est-à-dire libre de convoquer les chevaliers pour le service militaire et nanti des pouvoirs de justice, Oridial est un personnage puissant. Si l'on garde à l'esprit qu'un comté moyen représentait environ deux cents ou deux cent cinquante paroisses, Oridial disposait du service de cent cinquante ou deux cents chevaliers<sup>2</sup> et assumait bel et bien les fonctions de comte. Dans Bisclavret, Eliduc, les baruns sont aussi vassaux directs du roi et Eliduc dont la fortune est très grande est le seigneur d'un fief qui vraisemblablement a la taille d'un comté. Si l'on assume que les dix chevaliers qui forment son escorte ne sont pas des soudeiers (ou militaires à solde) mais des vassaux fieffés, on peut supposer - en

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 23-4.

2 Edouard Perroy, La féodalité en France, op. cit., fasc. I, p. 57.

s'inspirant de la taille moyenne des fiefs de haubert redevables du service d'un seul chevalier en Normandie - qu'il possédait au minimum 45.000 hectares de terres<sup>1</sup>. Nous disons "au minimum" car il est évident qu'il laisse une bonne partie de sa compagnie vassalique (ses hummes v.72) sur ses terres pour en assurer la défense ainsi que celle du château. La fondation des deux couvents à la fin du lai confirme d'ailleurs l'importance de sa fortune.

Dans les lais d'Equitan et d'Eliduc, l'auteur a choisi de s'attarder sur les services de deux hauts fonctionnaires: le sénéchal et le connétable.

"Equitan ot un seneschal,  
 . . . .  
 Tute sa tere li gardout  
 E meinteneit e justisout." (Equ.21, 23-4)

"Li seneschals la curt teneit,  
 Les plaiz e les clamurs oieit." (Equ.195-6)

Les fonctions décrites ci-dessus sont celles qu'aurait assumées un sénéchal de l'époque capétienne avant le règne de Philippe-Auguste qui débuta en 1180. Ce souverain, trouvant les fonctions de ce haut dignitaire trop importantes, les partagea entre deux nouveaux fonctionnaires: le connétable, chargé des affaires militaires et le chancelier, responsable de la justice<sup>2</sup>. A la cour anglo-normande, ces fonctions avaient déjà été attribuées dès

1 Edouard Perroy, ibid., p. 59.

2 Histoire de France illustrée, t. 1, p. 96.

Henri Ier dit Beauclerc à un chancelier et à trois connétables.<sup>1</sup> La direction du service de la table, apanage supplémentaire du sénéchal capétien et qui correspondait aux attributions de deux officiers à la cour anglaise, fut donc remise à d'autres fonctionnaires royaux. Eliduc, de son côté, assure la garde du domaine royal, ce qui correspond à l'époque où le texte a été écrit, aux fonctions de connétable du côté français dès 1180 comme du côté normand. Nous ne pouvons lui décerner le titre de sénéchal comme dans Equitan, car il ne semble pas ajouter à l'exercice de ce droit régalien celui de la justice. En Angleterre, c'est un connétable qui lui octroiera un sauf-conduit et qui pourvoiera à l'hébergement de la troupe. Dans Yonec, la condition sociale des héros est également éminente. Celle du mari offre toutefois une variante intéressante: au lieu du traditionnel chevalier, seigneur d'un domaine probablement agricole, nous avons affaire au seigneur d'une ville qui assume les fonctions d'avoué<sup>2</sup>. Il s'agit d'un seigneur laïc puissant auquel l'Eglise a confié (plus ou moins volontairement) l'administration de son temporel, en totalité ou en partie. Détenteur du ban royal sur ces terres, c'est-à-dire autorisé à lever les troupes et à encaisser les redevances, ses fonctions diffèrent peu de celles d'un châtelain. Les avoués possédaient des châteaux et frappaient les terres d'Eglise de coutumes, ce qui justifia vers le milieu du XIe siècle

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 29.

2 Edouard Perroy, La Société féodale en France et en Angleterre, fasc. I, p. 60-1.

L'apparition des premiers règlements d'avouerie. Dans bien des cas, ce fut l'alliance de l'Eglise et du comte qui tint l'avoué en échec. Dans quelques cas, celui-ci devint assez puissant pour se tailler un comté dans les terres qui lui avaient été confiées et pour prendre le titre de comte. Puissance dangereuse pour l'autorité religieuse aussi bien que laïque, il n'était sympathique à personne (ce que le récit de Yonec nous confirme). Le fait que l'avoué de Yonec soit "del pais sire clamez", c'est-à-dire "appelé" ou reconnu, semble prouver qu'il n'est pas seigneur de droit, mais seigneur de fait. L'auteur ne procède pas à la présentation de ce personnage au-delà de ces détails et l'omission de ses autres titres peut-être plus légitimes est révélatrice des sympathies de l'écrivain. Considéré sous cet angle, le souci de l'avoué au niveau des vers 18-9:

"Pur ceo k'il ot bon heritage  
Femme prist pur enfanz avoir."

peut porter tout aussi bien sur la disposition définitive du viager que lui a confié l'Eglise que sur son propre fief ou sa propriété allodiale. Si l'on considère que la propriété fieffée, strictement viagère jusqu'au Xe, devint insensiblement héréditaire au XIe siècle et que la tendance générale consistait à s'approprier définitivement toute concession temporaire (bienfait, bénéfice, précaire), l'intention de l'avoué est probablement en harmonie avec le courant général d'idées qui s'exerçait contre les deux principales institutions: la royauté et l'Eglise. Personnage donc peu intéressant pour l'auditoire royal de Marie qui décrit une situation surtout française, le



fort régime anglo-normand ne favorisant pas ces empiètements.

Notons que, si le train de maison ne fait pas l'objet d'une attention particulière dans les Lais, celui de Yonec fait figure d'exception. L'auteur y mentionne la gent (v.58) qui accompagne le maître à la chasse (veneurs, écuyers, valets de chiens, etc.), le chamberlenc et l'huissier (v.42), personnel masculin affecté au service de la chambre, ainsi qu'un personnel féminin, logé dans un dortoir:

"Autres femmes i ot, ceo crei,  
En une autre chambre par sei" (v.33-4)

Homme de confiance aux temps primitifs de la royauté lorsque la chambre à coucher abritait le trésor<sup>1</sup>, le chamberlenc des Lais, qu'il s'agisse de l'écuyer de chambre de Meriaduc (Gui.700) ou de celui du vieux mari dans Guigemar (v.579), n'est qu'un des serviteurs de confiance du maître ou de sa famille préposé au service de la chambre, qui souvent faisait fonction de seconde salle commune. On remarque la présence curieuse de ce serviteur masculin dans les appartements de la jeune Guilliadun (Eliduc) et dans la chambre de la dame (Yonec) pendant la journée. Il semble que les fonctions de chamberlenc aient correspondu à une dignité, alors que celles de chambrière aient été tout simplement ce qu'elles sont encore aujourd'hui. Dans Eliduc, le fait que le chamberlenc doive s'habiller d'une façon plus modeste pour passer inaperçu au moment de l'enlèvement (Eli.775) implique bien que ce serviteur était un noble et

---

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 26.

non un homme de condition roturière. Notons également un détail qui revient dans Eliduc, Milun et Laustic: la domesticité personnelle des femmes ("un suen vaslet" Lau.138, Eli.981, Mil.207) ce qui suggère une certaine indépendance de la part des femmes nobles qui n'avaient pas toujours à s'en remettre aux serviteurs du mari.

Ajoutons à cette liste des domestiques de condition noble la présence fréquente de parents moins fortunés comme la soeur du vieux mari dans Yonec qui est veuve ou de protégés de condition libre comme la jeune fille qui, dans Fresne, décidera du sort de l'enfant.

De même que la terre conférait pouvoir et parfois richesse, elle assignait au noble une position prédéterminée dans le système des devoirs et des obligations. A l'exception du roi, premier seigneur du royaume, chacun était à la fois seigneur de ses vassaux et vassal de son seigneur, ce qui le mettait au centre d'une double série d'obligations, les unes vassaliques, les autres seigneuriales. C'est à la lumière de cette situation que nous examinerons la nature des liens qui forment la trame dramatique de chaque lai.

Avant d'aborder le courant des rapports réciproques qui liait le seigneur et son vassal, il nous faut parler d'une situation plus neutre qui semble constituer le fond social du Laustic: celle des seigneurs probablement égaux, se partageant le gouvernement d'une même ville. La possibilité d'une co-seigneurie, en effet, n'est pas à écarter puisque l'auteur semble lier les qualités des deux baruns à la réputation générale de la ville:

"Pur la bunté des deus baruns  
Fu de la vile bons li nuns." (v.11-2)

Cet état de choses, peu répandu au premier âge féodal, le fut davantage par la suite. Il n'était pas rare qu'une ville, construite à un point géographique favorable au commerce, se trouvât à la limite territoriale de deux seigneuries et qu'une solution à l'amiable soit acceptée de part et d'autre. Parfois une grosse ville était partagée entre frères<sup>1</sup> ou échoyait en partie à une fille qui l'apportait en dot à son époux, lequel en revendiquait la gestion et la garde juridique. D'autres fois, c'était entre l'évêché et la seigneurie locale que la ville était divisée<sup>2</sup>.

C'est en partie dans le cadre des obligations vassaliques qu'il nous faut apprécier la position des héros de Lanval et du Chievrefoil. D'une façon générale, le vassal devait aider le seigneur dans ses entreprises militaires, ses démêlés judiciaires ou privés et respecter son autorité. Les obligations de nature physique à caractère immédiat consistaient à ne pas porter atteinte à son seigneur dans sa personne, dans la personne de sa femme ni de ses enfants ou à ne pas le couvrir de ridicule<sup>3</sup>. Le respect des femmes qui avait depuis longtemps fait l'objet des lois coutumières chez les Francs, les Normands, les Romains, les Visigoths, les Byzantins, revêtait une importance particulière dans une société qui

---

1 Comme Nantes le fut au dixième siècle entre Hoël et Guérec, bâtards d'Alain Barbetorte (cf. Henri Waquet, op. cit., p. 32).

2 Pierre Gaxotte, op. cit., p. 166.

3 Edouard Perroy, La Féodalité en France, op. cit., fasc. III, p. 71.

s'appuyait sur le principe de l'hérédité des biens et du droit d'aînesse. A une époque où les honneurs ainsi que les charges se transmettaient d'une génération à l'autre (nous parlons du XIIe siècle), la légitimité était le seul droit naturel à la succession. La conduite des femmes et, dans ces deux cas, d'une reine, pouvait entraîner des désordres politiques sérieux et l'héritier légitime pouvait se voir lésé en faveur d'un enfant illégitime qui l'aurait précédé, partout où le droit d'aînesse était appliqué (il ne l'a pas toujours été uniformément). Si Lanval refuse de manquer à son seigneur, Tristan, en passant outre le serment prêté au roi Marc, n'hésite pas à commettre une felunie. Le fait qu'il ne soit qu'exilé en retour semble surtout illustrer la grande indulgence de son oncle qui aurait pu imposer une peine plus sévère. Les obligations vassaliques consistant surtout à répondre à tout appel venant du seigneur, on serait tenté de penser que l'activité du vassal était, par avance, accaparée par cette disponibilité constante. Il n'en a pas toujours été ainsi. Souvent en quête de nouvelles aventures ou en quête d'un nouveau gain, des chevaliers offrirent leurs services à titre temporaire et parfois plus ou moins permanent à des barons plus puissants. C'est à cette situation que nous avons affaire dans Eliduc. Exilé par son propre seigneur, il accepte de servir ailleurs pour une période d'un an. L'accord est scellé non seulement par une promesse de fidélité:

"La fiance de lui en prist" (v.269)

"La fiance ad de mei prise" (v.525)

"Jeo li mentireie ma fei" (v.688)

"Kar ne voil ma fei trespasser" (v.739)

mais encore par un serment:

"Desqu'à un an par serement  
Qu'il li servirat leaument." (v.451-2)

". . jeo sui par serement  
A vostre pere veirement." (v.685-6)

Si l'on garde à l'esprit le fait qu'Eliduc est déjà le vassal du roi breton à la suite de l'hommage qu'il a donné ("Quant il l'umage de lui prist", v.568) et du serment qu'il a prêté ("E par serement conjuré", v.596) il ressort qu'Eliduc a contracté un double engagement. La dernière promesse en date qui ne semble pas avoir entraîné un hommage ou une recommandation (les mots d' "homme", de "vassal" ou une allusion à l'immixio manuum sont absents) revêt le caractère d'un accord plus pratique que moral. Ceci expliquerait le soin qu'Eliduc prend à repousser l'enlèvement de la jeune fille jusqu'après la date d'expiration officielle de son contrat avec le roi de Logres, son futur beau-père et son peu de scrupules à exécuter son projet un peu plus tard sans crainte de "mentir sa fei" (v.688). De toutes façons, cette double vassalité est propre à créer des problèmes, ce qu'Eliduc ne tardera pas à constater lorsque son ancien seigneur le rappelle avant l'expiration de son dernier contrat.

Dans ce monde turbulent, on s'attend à des descriptions de batailles ou de faits d'armes puisque la qualité de l'homme (valor) est à la mesure de sa qualité de combattant. Les épisodes guerriers sont toutefois peu nombreux. Dans Guigemar, l'auteur mentionne le

blocus d'un château de pierre. C'est dans Eliduc que se trouve le seul engagement qui fasse l'objet de quelques précisions. Il s'agit de l'escarmouche organisée par Eliduc qui va surprendre l'adversaire au retour d'une "chevauchée", sorte de razzia faite sur les terres du voisin (à l'état de projet chez Meriaduc lorsque la nef entre au port, Gui.695-6) et dont le but consiste à gâcher les récoltes du voisin, voler son bétail etc. Lorsque la troupe ennemie est signalée, Eliduc, campé à l'intérieur d'une forteresse de pierre se trouve dans la situation suivante: s'il n'effectue pas de sortie, il laisse à l'ennemi la possibilité d'assiéger la ville et de l'affamer (ce qui se passe dans Guigemar); s'il se contente de jouter sous les murs de la ville, la victoire n'aura pas de caractère permanent:

"Si nus ici les atendums  
Peot cel estre, nus justerums;  
Mes ceo n'ateint a nul espleit." (v.169-71)

Cette attaque frontale peut en outre lui être fatale car sa troupe est légèrement inférieure, composée d'un bon nombre de blessés et de prisonniers qui ne sont peut-être plus dans leur meilleure forme. Eliduc n'a enfin aucun moyen de savoir si un ou deux convois ennemis ne sont pas cachés, en réserve, dans les bois voisins (feinte fréquemment utilisée dans les guerres et dans les joutes<sup>1</sup>). Il choisit donc l'embuscade. Sa troupe se cache dans un bois proche d'un chemin enfoncé (estreite charriere, v.175) que l'ennemi empruntera

1 Edouard Perroy, La Féodalité en France, fasc. I, p. 50.

au retour. C'est donc une troupe désarmée qu'Eliduc et ses soldats attaquent. Comme on le voit, il s'agit surtout de stratégie plutôt que de mêlées héroïques. Seul, le tournoi du Chaitivel nous sera décrit presque coup pour coup et cet épisode sanglant sera ouvertement déploré par tous y compris l'auteur. Cette attitude peut être en effet celle d'une femme qui choisit la solution la moins violente ou tout simplement le parti pris de l'artiste qui, tout en écrivant pour la caste militaire s'écarte délibérément des vieilles tentations d'héroïsme qui ont saturé la période littéraire précédente sous la forme de la chanson de geste.

Chaque année à Pâques, toute une foule internationale se réunissait à l'occasion des tournois. Marie de France nous en brosse le tableau à deux reprises:

"Normein e Bretun i alerent  
E li Flamenc e li Franceis,  
Mes n'i ot gueres des Engleis." (Mil.386-8)

"I sunt d'autre pais venuz  
E li Franceis e li Norman  
E li Flamenc e li Breban;  
Li Buluineis, li Angevin  
E cil ki pres furent veisin..." (Chai.76-80)

Les "coureurs de tournois", dans Milun comme dans Chaitivel sont les chevaliers de la noblesse normande, française et celle des régions limitrophes du Bassin parisien, là où l'autorité est assez bien établie, et la chevalerie partiellement désœuvrée par une paix prolongée<sup>1</sup> accueille l'occasion de s'entraîner et de vider son

1 Edouard Perroy, La Féodalité en France, fasc. I, p. 52-3.

trop plein d'humeur belliqueuse. Peu d'Anglais puisque ce sport, adopté tardivement en Angleterre, a été rapidement interdit par plusieurs rois, à l'exception de Richard Ier qui, en pénurie constante d'argent, autorisera contre certaines redevances la tenue de tournois dans cinq régions d'Angleterre<sup>1</sup>. Néanmoins comme en Angleterre les devoirs des vassaux sont constamment rachetés (le principe de l'écouage), les chevaliers anglo-normands se rendent fréquemment en France<sup>2</sup> pour participer à ce que le Pape Innocent II appelle "ces foires détestables" (detestabiles illas nundinas vel ferias)<sup>3</sup>.

La joute à laquelle nous assistons dans Milun représente déjà une forme évoluée du tournoi décrit dans Chaitivel. En effet, il s'agit d'un duel d'escrime cavalière combattu dans l'aire restreinte du renc qui fait figure de lice. Armes et écus déjà particularisés, permettent de choisir rapidement l'adversaire (dans Chaitivel, chaque chevalier arbore également des signes distinctifs). En choisissant le meilleur, Milun fait preuve d'autant d'orgueil que de bon sens. En cas de victoire, il peut en effet espérer une grosse rançon ainsi qu'un surcroît de prestige dont la valeur marchande n'en sera que plus grande<sup>4</sup>. En affrontant des combattants de moindre calibre, le chevalier s'expose malgré tout au hasard d'un

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 83-4.

2 Edouard Perroy, La Société féodale en France et en Angleterre, op. cit., fasc. I, p. 54.

3 Idem, La féodalité en France, op. cit., fasc. I, p. 53

4 Nous avons déjà commenté au chapitre premier ce glissement de notion au niveau des valeurs morales: valor, vallant.



coup imprévu et à la probabilité d'un gain inférieur. Dans ce tournoi comme dans tous les autres, on combat la lance calée sous le bras<sup>1</sup> selon la technique qui commençait, sous Guillaume le Conquérant, à remplacer le jet de l'arme, comme en témoigne encore la tapisserie de la reine Mathilde<sup>2</sup>. Dans Guigemar (v.743-6), il semble que nous ayons affaire à un tournoi ayant la valeur d'un duel judiciaire entre seigneurs ennemis comme celui qu'Eliduc contemple aux vers 169-71. S'agissait-il d'une série de duels successifs ou d'une confrontation générale comme dans Chaitivel? Le texte ne le spécifie pas. Quoi qu'il en soit, le fait que Guigemar y amène une troupe de plus de cent chevaliers ne constitue pas une gasconnade, car le comté de son père, riche baron du royaume, pouvait probablement réquisitionner le double de ce chiffre. En abordant Chaitivel, nous nous transportons à une époque quelque peu antérieure à celle de Milun, où les rencontres n'avaient pas lieu dans la cour du château ou en champ clos, mais à champ ouvert. On ne joutait pas deux par deux, de part et d'autre de la lice comme on le fit plus tard (dans Milun, par ex.), mais par troupes entières, par charges alternées et frontales, à armes vives, les chevaux se touchant presque afin de maintenir une plus grande stabilité sous le choc et l'on pratiquait les mêmes ruses qu'à la guerre, notamment l'intervention tardive d'une réserve fraîche. Morts et blessés faisaient partie du

1 "Milun le fiert si durement  
S'anste depiece veirement..." (415-6)

2 Edouard Perroy, La Féodalité en France, op. cit., fasc.I, p. 48.

bilan normal.

D'un lai à l'autre, une même passion caractérise les hommes jeunes ou vieux et même les femmes puisque dans Lanval, la femme la plus belle de mémoire d'homme se présente aux vers 573 et 574 avec les attributs du chasseur noble, épervier au poing et suivie d'un lévrier<sup>1</sup>. Considérée comme un droit naturel par les Romains, puis réservée sous les Carolingiens, la chasse fut libre sous les premiers Capétiens. Lorsqu'au quatorzième siècle les forêts devinrent "défendables"<sup>2</sup>, il est probable que, dans de nombreux coins de France, on pouvait encore chasser le petit gibier. Parmi les termes qui désignent les étendues boisées dans les Lais, deux ont une connotation juridique très nette. Le premier est difeis, qui selon M. Rychner représente une terre ou bois "en défens", ce qui rejoint la définition de defois dans le Vocabulaire de la Champagne septentrionale (cf. section Bois)<sup>3</sup>: "bois dont l'entrée est interdite aux bestiaux." Cette expression aurait pu désigner en Angleterre les pâturages bordant les réserves forestières où les animaux de la

1 Pour des raisons chronologiques, cet animal ne peut être l'un des lévriers d'Afghanistan ou de Perse, descendants des lévriers gris que saint Louis (1226-1270) avait ramenés de croisade. Pour des raisons d'esthétique, nous sommes tenté d'éliminer les chiens anglais au poil dur comme le deerhound et le wolfhound plus massif ainsi que le lévrier de Gaule (vertagus). Cela nous laisse le choix entre le sloughi arabe, très prisé, et le greyhound, très svelte, au poil très doux et à la peau très fine, dignes par leur élégance aristocratique de rehausser la beauté féminine. cf. Fernand Méry, Le chien, Larousse, Paris, 1959, pp. 19-20, 153-60.

2 J.-H. Marchand, Essai historique et légal sur la chasse, Paris, Le Jay, 1769, 141 p., p. 18-20; Régine Pernoud, Origines de la bourgeoisie, Paris, P.U.F., 1969, 128 p., p. 10.

3 Marie-Thérèse Morlet, Paris, Klincksieck, 1969, 154 p.

forêt venaient brouter les jeunes pousses et se désaltérer<sup>1</sup> et qui relevaient de la juridiction forestière. Ce premier terme de difeis nous amène au second: forest qui, dans certaines régions de France décrivait une étendue boisée (silva ou brolium) sur laquelle la chasse était réservée à l'usage exclusif du propriétaire<sup>2</sup>. Substantif formé à partir de l'adjectif correspondant forestis, lui-même contraction de forestis silva, ce mot désigne selon M. Dauzat la forêt (silva) au-delà (foris) de l'enclos, locution désignant déjà au huitième siècle la "forêt royale" (Capitulaires de Charlemagne). Dans les Lais, nous rencontrons successivement les termes de bois et forest pour désigner le même lieu, ce qui s'explique par le fait que forest, terme juridique, pouvait qualifier aussi un bois puisque, réserve pour les étrangers, la forêt ne l'est pas pour son propriétaire même. C'est ainsi que dans Guigemar les deux termes sont employés (bois, v.145, 316, 327; forest, v.79). Dans Fresne présence également de ces deux expressions (bois, v.141; forest, v.140). Ce bois appartient peut-être à l'abbaye qui se réserve le droit de chasse, d'où l'expression de forest. La situation est plus claire dans Bisclavret car le bois (v.89) où le chevalier disparaît périodiquement est, de toute évidence, forêt royale (forest, v.64, 123, 137, 221). Dans Lanval et dans Yonec, le roi et l'avoué vont au

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 101.

2 Guy Devailly, op. cit., p. 110, note 5: "broglium également qualifié de forestis. Terrain non cultivé, recouvert de broussailles, de bruyères, de maigres bois. Mot purement descriptif."

bois (Lan.311, Yon.54, 178) ce qui ne suggère aucune restriction juridique pouvant les concerner. S'étant aventuré "La u la reine maneit (Chi.28), il est naturel que le bois (v.48,92) ait le statut de forest (v.29). Le sort d'Eliduc, d'autre part, se joue à plusieurs reprises dans les bois: c'est près d'un bois (simple détail topographique) qu'il attaquera la troupe ennemie (v.174, 202) et au milieu de ses forest(s) (v.889) qu'il veillera sur le corps de Guilliadun. Si tous ces exemples sont ambivalents à juste raison, deux confirment sans ambiguïté la valeur juridique de forest. Il s'agit d'abord du vers 366 dans Yonec: "E les forez e les difeis" qui associe clairement deux réserves forestières de nature différente et du vers 37 dans Eliduc: "Par les forez poeit chacier" qui assimile la notion de forêt à la permission (poeit) de chasser. Au vers 800, le "bois clos d'un bel parc" est de toute évidence une réserve du genre du "broil" de Charlemagne à Aix-la-Chapelle<sup>1</sup> et des forêts royales anglaises souvent clôturées pour empêcher le daim de sortir<sup>2</sup>.

L'idée de chasse gardée nous amène logiquement à considérer le terme de forestier, mentionné dans Eliduc dans les vers suivants:

"Par les forez poeit chacier;  
N'i ot si hardi forestier  
Ki cuntredire l'en osast  
Ne ja une feis en grusçat." (v.37-40)

et associé à l'idée de hardiesse (hardi/oser) et de mauvaise humeur

1 Pierre Gaxotte, op. cit., p. 105.

2 Doris M. Stenton, op. cit., p. 106.

(gruscier). Sous les Plantagenêts, aux douzième et treizième siècles, les fonctions de forestier en chef furent dévolues à plusieurs membres de la famille Neville. Nous citons Doris M. Stenton en ce qui concerne la popularité de ces fonctionnaires:

The chief forester was never a popular man, and his officials were distrusted and disliked. Richard fitz Nigel talks of the "exactions of Alan's gang", one of whom seems to have roused a particular venom among the clerks of Westminster, for someone wrote on one of the rolls: "Richard de Neville is black and a bad man."<sup>1</sup>

En Angleterre, ces fonctionnaires commandaient une armée de subalternes et tenaient des cours spéciales toutes les six semaines. A cheval ou à pied, ce personnel surveillait la forêt. Si les vers 37 à 40 d'Eliduc ne suggère<sup>nt</sup> pas le système dans toute sa complexité, ils confirment d'une façon amusante l'opinion qui prévalait sur les forestiers à cette époque<sup>2</sup>.

Si la chasse fait l'objet d'une brève référence dans Lanval (v.311-2) et dans Yonec (v.177-8, v.297-9), ce thème assume une importance dramatique beaucoup plus grande dans les lais d'Equitan, du Bisclavret et de Guigemar. Dans le premier de ces trois contes,

1 op. cit., p. 100-122, en particulier p. 108: "Le Grand forestier et ses subalternes n'inspiraient ni l'amour ni la confiance. Richard fils de Nigel mentionne "les exactions de la bande d'Alain", lequel semble avoir provoqué des réactions spécialement venimeuses parmi les clercs de Westminster puisque l'un d'eux écrivit sur l'un des registres: "Richard de Neville a l'âme noire et méchante." (notre traduction)

2 Selon Marchand (cf. op. cit., p.28): "Robert, second roi de la troisième race fit un serment solennel par lequel il déclara qu'il avait en abomination les vexations et les voleries que les officiers de la Vénérie exerçaient sur le peuple."

la passion du roi pour ce sport (cf. v.26-8) sert logiquement d'excuse à ses autres écarts. C'est en effet sous le couvert d'une partie de chasse qu'il demande l'hospitalité du sénéchal et qu'il s'approche de l'épouse. C'est encore sous le prétexte d'une chasse en forêt qu'il projette la mort de son vassal (v.241-3; 263-4) et c'est à cette occasion qu'il trouve d'ailleurs la sienne. C'est, d'autre part, à la fin d'une poursuite épuisante et traqué par la meute qui pressent la curée que le "bisclavret" s'avance vers le roi qui s'apprête probablement à lui donner le coup de grâce:

"Quant li chien furent descuplé  
 . . . .  
 A lui cururent tute jur  
 E li chien e li veneur  
 Tant que pur poi ne l'eurent pris  
 E tut deciré e maumis." (v.139, 141-44)

"Des qu'il a le rei choisi,  
 Vers lui curut quere merci." (v.145-6)

Protégé par le roi après cette première chasse, c'est à l'occasion d'une seconde qu'il confronte sa femme et regagne enfin sa forme humaine. C'est toutefois dans Guigemar que nous trouvons la scène la plus détaillée et que le thème s'enrichit d'un sens nettement symbolique. Si le recul du temps nous prive de prémisses utiles, nous pouvons toutefois reconstituer la scène en plus grand détail en nous appuyant sur les habitudes du gibier plutôt que sur celles, changeantes, du chasseur. La monographie de M. Vidron<sup>1</sup> nous a été, à cet effet, d'un précieux secours. Si nous reprenons la descrip-

---

<sup>1</sup> La chasse à courre, Paris, P.U.F., 1953 (4e éd. en 1965), 111 p. (coll. "Que Sais-je?")

tion de cette chasse à courre dès le vers 77: "La nuit somunt ses chevaliers", on se rend compte que la convocation a pour but non pas d'annoncer la chasse du lendemain, mais d'en permettre les préparatifs. C'est en effet au petit matin que les cerfs et les biches qui se sont nourris pendant la nuit se rendent à la reposée. C'est donc sur le chemin du retour que le valet de chiens (bernier) doit choisir un mâle digne d'un "laisser-courre". La quête préliminaire cessera à l'approche du roncier (buissun) où l'animal rembuche. Dans Guigemar, c'est à l'enceinte (buissun) du cerf minutieusement choisi pendant la nuit (un grant cerf) que la chasse commence. L'animal dérangé bondit, les chiens sont alors découplés (descuplé, v.82), donnent de la voix, suivis des veneurs chargés de les contrôler. Le fait que "Li damaisels se vait targuant" (v.84) ne traduit pas une nonchalance particulière de la part de Guigemar. Il est normal en effet que le maître d'équipage termine la marche<sup>1</sup>. Un écuyer (vallet) l'accompagne, chargé de l'arc et de la dague (ansac) qui donnera le coup de grâce à l'animal<sup>2</sup>. A ce niveau, le terme de berserez partage les opinions les plus éminentes. Traduit par "chien de chasse" par M. Rychner qui reprend la traduction de M. G. Paris<sup>3</sup>, ce même mot est expliqué par "lance" par M. de

1 François Vidron, op. cit., p. 42-3.

2 Selon Marchand (op. cit., p. 15), le plaisir de forcer un cerf était réservé aux princes déjà sous les Carolingiens.

3 Gaston Paris, Compte rendu des Lais de Marie de France, édition Warnke 1885, dans Romania 14 (1885), p. 598 et suivantes, en particulier les corrections du glossaire, p. 602.

Roquefort, par "carquois" par MM. Warnke et Godefroy. Partagé entre l'envie de contourner l'obstacle et la nécessité de l'affronter, nous risquerons donc les réflexions suivantes: à moins qu'il ne s'agisse d'un vieux chien de chasse infirme ou d'un chien, soit trop jeune soit blessé à la patte par une épine (ce qui est fréquent lorsqu'on chasse dans les broussailles), cet animal n'a pas de raison d'être là où il se trouve. Chaque meute est, en effet, formée d'un noyau de vieux chiens expérimentés flanqués de chiens plus jeunes, plus vigoureux mais moins bien disciplinés, plus prompts à lâcher la voie ou à se laisser leurrer par les ruses du cerf. Si les vieux chiens que l'on ménage sont parfois retirés de la course, ils n'en restent pas moins entre les mains des valets de limiers ou valets de chiens (berniers). Seuls les chiens de relais sont parfois transportés. La possibilité d'un seul chien de relais n'est toutefois pas satisfaisante. Nous sommes donc, par procédé d'élimination, tenté de rejoindre les rangs de Warnke et Godefroy. Le possessif qui qualifie berserez (sun berserez) s'explique également bien mieux ainsi car les armes de guerre et de chasse du chevalier étaient sa possession première.

C'est donc en fermant la marche que Guigemar passe près du fourré où la biche et son faon sont tapis. C'est probablement au pelage de la bête qu'il faut attribuer le fait qu'elle ait pu être aperçue par le chasseur, au fond d'un "grant buissun". Il est clair que le jeune chevalier n'a pas traqué la bête et que la rencontre est accidentelle. L'eût-il traquée, qu'il eût su par les revoirs



(c.-à-d. le pied, l'allure) qu'il avait affaire à une biche qui, surtout accompagnée d'un faon, n'est pas un animal de vénerie. Toutefois, les bois (perches) confèrent à l'animal un aspect hermaphrodite et l'on comprend que, décontenancé par cet animal singulier qui bondit, son instinct de chasseur ait pris le dessus. Ce n'est donc pas dans l'enceinte qu'il tire, ce qui serait indigne d'un chasseur même surpris, mais lorsque l'animal bondit dans sa direction. Le fait qu'il l'atteint "en l'esclot" implique que le chien maladroitement a rabattu l'animal vers Guigemar, ce qui explique en partie la confusion. Si nous revenons au terme de faon (foun, v.90), nous nous rendons compte que ce mot, de nos jours très précis (il désigne le petit de la biche dans ses premiers six mois) ne désignait tout simplement jusqu'au dix-septième siècle qu'un "petit d'animal". Le terme de hère (néerl. hert, cerf), employé de nos jours pour désigner le petit de la biche dans son deuxième âge (de six mois à un an) n'a été employé qu'après 1750.

Qu'il s'agisse de guerre, de tournoi ou de chasse, la monture favorite du chevalier est le destrier. C'est en effet de ce cheval résistant que Milun est désarçonné par son fils (v.442), que les quatre barons du Chaitivel sont vaincus en tournoi, que Lanval va se reposer vers la rivière et qu'Eliduc, entre deux engagements militaires, va visiter Guilliadun (v.283). Lorsque le jeune écuyer remet à Guigemar (v.636, 639-40) le cheval qu'il mène par la main, il s'agit encore d'un destrier qui, probablement, appartient à l'écurie d'Oridial, ce qui expliquerait la facilité avec laquelle

le jeune homme en fait cadeau (mettre en présent, v. 640, ne signifierait donc que "présenter"). Le jeune vallet montait vraisemblablement un roussin, monture traditionnelle des écuyers et de moindre taille que le destrier<sup>1</sup>. Le palefrei ( bas lat. paraveredus), plus fragile que le destrier, était plutôt réservé à l'usage des dames et à la parade. Il n'est donc pas étonnant que les descriptions les plus soignées aient été réservées à cet animal dont l'allure racée sert, en particulier dans Lanval (v.473, 551 et suivants) à rehausser la beauté féminine (beaus... amblanz; blanc ... portout bel e suef... Bien fet e col e teste ... gente beste). Dans Eliduc, au niveau de l'enlèvement, le choix du palefroi est logique puisqu'il n'y a pas grande distance à parcourir entre le bois où les amoureux se rejoignent et le bateau qui les attend. La scène donne d'ailleurs le prétexte à un tableau délicat:

"Devant lui, sur sun palefrei,  
S'amie porte ensemble od lui." (v.907-8)

La seule exception possible à cette classification générale semble se trouver, toujours dans Eliduc, au niveau de l'embuscade, lorsque les soldats ennemis retournent:

"Désarmé sur lur palefrez." (v.179)

On peut se demander si un tel cheval n'était pas trop fragile pour soutenir une course prolongée. Il est possible que destrier et palefrei, tous deux mots de trois syllabes, aient été utilisés l'un

---

1 Histoire de France illustrée, p. 153, note 1.

pour l'autre dans ce vers. A côté de ces grands chevaux de bataille, nous remarquons la présence de la mule. Utilisé fréquemment par le clergé et importé d'Espagne (muls espaneis), cet animal avait également la préférence des dames comme en témoigne le vers 512 dans Lanval. Enfin, plus anonymes mais non moins importants étaient les sumiers ou bêtes de somme (Deu.134) qui formaient la plus grande partie des convois et assuraient le ravitaillement des troupes en déplacement. Il semble que les bêtes de selle en particulier aient fait l'objet de soins attentifs puisque le comble de la distraction, à plusieurs reprises, est de négliger la monture:

"De sun cheval tient nul plait" (Lan.78)

"Unkes des muls nul plait ne tindrent" (Lan.540)

"Il n'eurent cure des destriers" (Cha.101)

En ce qui concerne les voyages en mer, les précisions sont déjà moins grandes. La nef qui transportera Guigemar, bien que splendide (voile de soie, chevilles et clostures d'ébène) n'a qu'un seul mât (le tref, v.152) et qu'une seule voile, ce qui élimine la possibilité d'un navire du genre des nefes italiennes à deux mâts et aux voiles latines couramment utilisées pour le transport des Croisés, mais évoque plutôt la construction encore primitive du knar (un mât, une voile, pas d'aviron mais une cale, inexistante dans les drakkars normands)<sup>1</sup>. Par contre-coup, la présence du lit

---

1 La Marine d'hier, Verviers (Belgique), Gérard & Co., 1965, 159 p., pp. 34-44 (coll. Marabout Flash), réalisé avec la collaboration d'Henri Anrys.

apparaît comme un anachronisme, car cet objet de luxe n'apparut qu'au moment où les superstructures ornant l'avant et l'arrière des navires ("châteaux gaillards") commencèrent à s'échafauder les unes sur les autres, ce qui permit aux officiers d'abandonner leurs tentes toujours à la merci d'un coup de vent pour la commodité et la stabilité plus grandes des cabines.

D'une expédition à l'autre, d'un tournoi à l'autre, c'est à son château que le noble reprenait contact avec sa famille, ses fermiers et autres "tenants". Au niveau du logis, nous remarquons les fortes concentrations des mots chastel (25), meisun (23) et chambre (50). Dans les lais du Bisclavret et d'Eliduc, les termes de chastel et de meisun sont synonymes. En effet, la meisun (v.30, 207) à laquelle le loup-garou revient périodiquement est vraisemblablement un château. Possesseur de larges étendues de terre, il est à penser que son manoir est une forteresse, placée comme il se doit à un endroit stratégique du territoire. En d'autres mots, il vit comme le sénéchal d'Equitan, à une certaine distance du paleis (v.196) qui fait également l'objet du synonyme meisun au vers 207, puisque les châteaux obéissaient en Angleterre comme en France à un plan général de défense rationnel et qu'il ne s'agit pas ici de château corsaire, bâti en défiance du seigneur sur un territoire contesté<sup>1</sup>. Dans Eliduc, même charge sémantique de meisun (v.55). Dans Yonec, signalons la variante intéressante de chastel dans le vieux

---

<sup>1</sup> Edouard Perroy, La Société féodale en France et en Angleterre, op. cit., p. 30-1.

sens de castellum, enceinte fortifiée contenant toute une ville ainsi qu'une abbaye (v.481). Dans Laustic, toutefois, l'expression de forz maisuns (v.10) n'indique que deux manoirs de pierre (d'où forz), servant de pied-à-terre aux chevaliers pendant leurs séjours en ville. Il est probable qu'avec la multiplication des villes et des bourgs aux douzième et treizième siècles et la sécurité croissante de l'intérieur, de nombreux seigneurs abandonnèrent le château à la garde d'une garnison et confièrent la gestion du domaine aux parents ou aux vassaux pour pouvoir s'installer pendant une partie de l'année dans un logis citadin moins austère et moins isolé.

Dans Yonec (v.362) et dans Fresne (v.156), le profil de la tur indique la présence d'une forteresse. Dans Chaitivel (v.107) et Eliduc (v.227, 255), elle sert de poste d'observation. Dans d'autres cas, toutefois, elle représente le logis: c'est le cas de la reine dans Lanval (v.223), de Meriaduc dans Guigemar (v.755), ce qui semble rejoindre la définition du donjon. Il y a toutefois une forte idée de restriction en ce qui concerne la tour dans laquelle la dame de Yonec est enfermée (v.27, 39, 69) ainsi que celle de Guigemar (v.659, 664). On remarque l'association immédiate de prisun (Gui. 658, Yon.69), garder (Yon.26), enserrer (Yon.27). Il s'agit probablement dans ces deux cas de tours flanquantes plutôt que du donjon. Le mot dungun, par ailleurs, semble bien indiquer dans Guigemar (v.219) le corps de logis principal et, dans Yonec (v.367) par métonymie, la forteresse même. Nous avons affaire à des châteaux de pierre du onzième, époque à laquelle le donjon ou tour centrale

servait de logis au seigneur et à sa famille, abritait les cuisines et les dortoirs des serviteurs (c'est le cas dans Yonec), les greniers etc. Vers le douzième et treizième siècles, ce même donjon fut progressivement réservé à l'entrepôt des armes, des provisions de bouche etc. et ne servit qu'en cas d'attaque au logis du châtelain, celui-ci vivant alors dans un bâtiment plus spacieux et mieux éclairé bien que toujours situé dans l'enceinte. Les châteaux de pierre comme celui de Meriaduc (chastel fort, Gui.690) offrait une sécurité plus grande à leurs occupants. Difficiles à assiéger et résistant facilement à l'escalade, ils ne pouvaient être pris qu'à la suite d'un blocus des vivres. C'est ce que fait Guigemar. En rasant la forteresse, il n'obéit qu'à la prudence car traités et promesses ne valaient que ce que valait la bonne foi du vaincu. Dans le cas des grands vassaux ou des seigneurs très puissants, seule cette solution permettait un répit véritable. Alors que deux semaines pouvaient suffire à reconstruire une forteresse en bois, la construction d'un château de pierre prenait des années, monopolisait une grande main d'oeuvre et coûtait une fortune lorsque les matériaux ne se trouvaient pas sur place<sup>1</sup>.

Dans Laustic, l'expression de dungun (v.36) est assez vague. Nous nous trouvons devant un type de construction citadine mais quand même fortifiée où les traits caractéristiques des châteaux de pierre ont subsisté. La sale, par contre, ne donne pas lieu à

---

1 Edouard Perroy, op. cit., fasc. I, p. 38.

équivoque. Il s'agit dans Guigemar, Lanval, Yonec, Milun et le Laustic de la salle commune où se réunissait tout le monde. La chambre étant le seul endroit où l'on pouvait se retirer du va-et-vient continu, c'est plutôt dans celle-ci que vont se dérouler les scènes psychologiquement importantes ou intimes. La porte en est fermée (fermer ou ouvrir l'us se rapporte généralement aux chambres) et les visiteurs sont admis par l'huissier ou la chamberiere. Comme Eli-duc, on pouvait se faire annoncer ("Le chamberlenc enveie avant." v.2 7; "Avant enveie in dameisel..." v.652). Les hommes venaient souvent s'y détendre en compagnie des femmes, comme le vieux roi d'Eliduc qui se rend chez sa fille (v.653) pour y faire une partie d'échecs. Le chamberlenc (Eli.416, Yon.42) assure le service pendant la journée et fait même figure de confident dans Eliduc où la jeune fille paraît assez libre de ses faits et gestes. Si certaines chambres sont conjugales comme dans Fresne où le récit se noue et se dénoue dans deux chambres conjugales différentes, dans le début du Laustic (v.39) et dans Yonec (v.221-3), ces pièces semblent constituer ce que nous pourrions appeler les appartements privés de l'épouse ou de la fille:

"Es chambres la reine..." (Lan.313)

"Es chambres sa fille..." (Eli.653)

"Delez sa chambre..." (Mil.49)

"En sa chambre..." (Gui.714)

A ceci, nous pensons pouvoir ajouter une deuxième chambre dans le récit du Laustic ("chambre a la dame..." v.104) qui semblerait être

la pièce où elle passe sa journée et les deux chambres-prisons des dames de Guigemar et de Yonec. La jalousie morbide des maris interdisant à leurs épouses de franchir la porte de leur geôle, il n'est pas étonnant que l'action ait lieu à huis clos. C'est, en effet, dans ces deux lais que se trouvent les plus grosses concentrations du mot chambre (9 pour Guigemar et 11 pour Yonec). Dans Guigemar se trouve la seule description détaillée du lieu (cf. vers 231 à 244), curieusement dédié au patronage de Vénus. Ce genre de pièce, taillée dans l'épaisseur de l'enceinte, devait être assez courant puisqu'on en retrouve encore le témoignage aujourd'hui<sup>1</sup>. Une seule porte, gardée par un vieux prêtre, châtré de surcroît, rappelle l'atmosphère du gynécée arabe gardé par des eunuques (à Byzance où les eunuques étaient nombreux, le gynécée n'existait pas. La législation civile à l'époque des Comnènes montre la femme libre de ses mouvements à l'intérieur du domicile conjugal). Dans Yonec, il est question de six chambres différentes, dont trois ne servent surtout qu'à rehausser le symbolisme de l'épisode. Il s'agit, dans le château endormi, des deux premières chambres où reposent deux chevaliers et de la troisième où gît l'amant blessé. De toutes façons, c'est dans ces deux lais que les amants trouveront la plus grande intimité. Ce sont pourtant des chambres partagées avec des gardiennes: une jeune nièce romantique qui deviendra l'ange gardien des

---

1 Bernard Rudofsky, A Shelter for a dark Age, dans Horizon vol. XIII, n°2 (Spring 1971), illustration p. 67 d'une chambre du château de Belmonte, en Espagne.



amoureux et une belle-soeur revêche qui se laissera duper. La seule autre chambre partagée par un gardien est la chambre conjugale du Laustic. Moins indulgent que la jeune nièce et moins naïf que la vieille belle-soeur, le mari veillera à la vertu de sa femme avec un certain cynisme et une certaine férocité. L'épouse, dans le Laustic, surveillée par son mari est la mieux gardée des trois femmes mal mariées. Les rapports amoureux, platoniques dès le début, resteront sans nul doute encore longtemps.

Assimilé purement et simplement à la caste militaire avec ses privilèges et ses obligations, le clergé se dégagea peu à peu du système laïc pour former, parallèlement à celui-ci, un système fort comparable. De simples qu'elles étaient, les relations entre seigneurs laïcs et religieux devinrent souvent compliquées. Deux exemples dans Fresne illustrent cet état de choses. Le fait que Gurun ne sache comment s'approcher de la jeune fille autrement que par des dons à l'abbaye, indique qu'il n'en était pas le seigneur et que l'abbaye en question était vraisemblablement une seigneurie en soi, sous la tutelle lointaine mais toutefois directe du roi (c'est-à-dire bénéficiant d'une charte d'immunité) ou tout simplement indépendante de toute hiérarchie comme cela fut le cas pour les grands monastères, dès l'amorce de la réforme grégorienne au onzième siècle. Les dons (duns) de terre qui permettent à Gurun de jouir de la fraternité (sic) de couvent de femmes rappellent en outre les coutumes byzantines et les abus qui en découlèrent<sup>1</sup>. Comme l'auteur le

<sup>1</sup> Gérard Walter, La Vie quotidienne à Byzance au siècle des

souligne avec une certaine malice:

"Mes il i ad autre acheisun  
Que de recevoir le pardun". (v.269-270)

ce qui semble lier le patronage des établissements religieux à un système d'indulgence quelconque. Nous notons ensuite, le jour des noces, parmi la foule des invités la présence de l'archevêque "Cil de Dol, que de lui teneit" (v.362) ce qui suggère trois possibilités:

- l'archevêque est simple vassal de Gurun pour tout son fief, ce qui correspond à la situation en vigueur pendant le premier âge féodal, en France ou en Angleterre<sup>1</sup>, bien qu'en Bretagne les laïcs, même fondateurs, n'aient jamais eu mainmise sur le temporel de l'Eglise<sup>2</sup>;
- le prélat n'est vassal de Gurun que pour certaines terres reçues en viager ou peut-être certains droits de perception accordés en échange d'une vassalité purement théorique;
- l'archevêque, sans lien spécial de vassalité, a peut être reçu des terres de Gurun, en "franche aumône" comme cela fut le cas de plus en plus fréquemment au douzième siècle.

La présence de l'archevêque peut également s'expliquer par le fait que les évêques avaient été pendant longtemps les seuls à adminis-

Commènes (1081-1180), Paris, Hachette, 1966, 287 p., p. 127-128.

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 208.

2 Henri Waquet, op. cit., p. 21.

trer les sacrements<sup>1</sup>. Coutume probablement désuète à l'époque de Marie de France, mais dont le souvenir permet à l'auteur de souligner la position sociale de Gurun. Le fait que le bon prélat bénisse le lit nuptial le soir ("La noit, al lit apareiller" v.389 et suivants) démontre également qu'à l'époque du récit le clergé n'avait pas encore été découragé de cette pratique par l'atmosphère souvent gauloise qui avait fini par accompagner ce rite, au point qu'il avait fallu le rapporter à une heure plus diurne, avant que les fumées de la cervoise et de l'hypocras n'aient monté à la tête des invités et des mariés eux-mêmes<sup>2</sup>. Dans Fresne, la situation reste digne.

Au moment où Guildeluec se retire du siècle pour permettre à Eliduc d'épouser Guilliadun, nous abordons un problème très important, celui de la disposition des biens fonciers. En effet, lorsque Guildeluec demande à son mari de lui donner une terre pour qu'elle puisse fonder une abbaye (abeie, v.1126, mustier, v.1137), cette requête entraîne des complications juridiques que l'auteur se garde de mentionner. En effet, Eliduc ne peut donner en principe que ce qu'il possède de plein droit, c'est-à-dire un alleu, terre non fief-fée, tenure libre de tout service et de toute redevance plutôt que fief dont il n'aurait légalement que l'usufruit (même si cet usufruit est devenu héréditaire au temps d'Eliduc). Dans le nord de la

1 Histoire de France illustrée, p. 54.

2 J.-A.-S. Collin de Plancy, Dictionnaire féodal ou recherches et anecdotes..., t. 1, Paris, Foulon, "ef. Bénédiction".

France, les alleux n'étaient jamais très importants et la plus grande partie des terres étaient tenues en fief. En Angleterre normande, toutes les terres étaient considérées comme fiefs reçus directement du roi<sup>1</sup>, malgré l'établissement immédiat du principe de l'hérédité au XIe siècle. Dans le Midi de la France, le don d'une terre ne suscitait pas de grandes complications car les possessions fieffées étaient rares et les alleux prévalants. Sous le régime des Plantagenêts ou celui des Français, il fallait donc la permission du seigneur avant de donner ou de vendre une terre fieffée à l'Eglise, à un banquier ou à tout autre "tenant" n'appartenant pas à la classe militaire ou noble. Dans le cas d'un don à l'Eglise les options suivantes s'offraient au fidèle désireux d'assurer le salut de son âme:

- a) donner un alleu (solution la plus simple) s'il vivait sous le régime français, car en Angleterre l'alleu n'existait pas<sup>2</sup>;
- b) donner une terre fieffée mais rembourser le seigneur en lui offrant un alleu que celui-ci laissera à son tour au vassal à titre de fief (de remise);
- c) donner une terre fieffée en laissant le soin à l'église de désintéresser le seigneur par une somme en argent<sup>3</sup>;

---

1 Doris M. Stenton, op. cit., p. 14.

2 Edouard Perroy, La Société féodale en France et en Angleterre, op. cit., fasc.I, p. 52.

3 Idem, ibid, p. 3-4.

- d) demander un désistement pur et simple de la part du seigneur qui se trouve ainsi associé à une oeuvre pie et qui en partagera les bénéfices spirituels.

Le facteur le plus important était que le vassal ne se ruinât pas en faisant des dons à l'église car, en s'appauvrissant il diminuait sa propre utilité aux yeux du seigneur. Quelquefois celui-ci trouvait encore plus avantageux de lui donner un nouveau fief taillé sur le domaine seigneurial propre, ce qui finalement affaiblissait la puissance du seigneur.

L'abeie ou mustier fondé par Guildeluec se trouve en plein bois, près de la chapelle de l'hermite et du château. Accompagnée de trente religieuses, l'épouse d'Eliduc jette les bases d'une nouvelle maison religieuse qui va sans nul doute hériter des droits féodaux traditionnels: cens, péage d'eau et de terre, droit de port de four, dîme, droit de basse justice etc. pris sur les droits seigneuriaux de la châtellenie d'Eliduc puisque toute institution nouvelle ne pouvait se créer sans rogner sur un territoire juridique déjà existant. Mari et femme font en outre "granz aumoinnes e granz biens" (v.1151) et, de l'autre côté du château "Une église fist Eli-duc" (v.1155). Il dote en outre cette nouvelle institution "de sa tere" et de "tut sun or e sun argent" (v.1156-7). Ce lai évoque par excellence le zèle religieux qui fut à l'origine des grands ordres monastiques dans toute l'Europe, qui inspira les Croisades et qui, finalement, causa la ruine du système politique qui l'avait encouragé.

En ce qui a trait aux lieux consacrés, la disparité numérique qui existe entre chapele 12, abbeie 11 et église 2, souligne la profondeur de la division politique à cette époque. La chapele, parfois appelée mustier (cf. Yonec, v.75 mustier, chapelain v.156, 174, 189; Guigemar, v.437, mustier, v.353, chapele) est la propriété du seigneur laïc qui également en choisit l'officiant. Les gens du château assistaient aux offices à la chapelle seigneuriale, et ceux qui appartenaient à une terre ecclésiastique se rendaient à l'abbaye. Seuls les gens trop éloignés de l'un ou de l'autre centre fréquentaient l'église paroissiale. Dans Fresne, l'abbeie ou mustier (v.155) est entourée d'une enceinte fortifiée (turs, murs). "Durement riche e bien garnie", elle accueille probablement les pèlerins. Il est évident que ce lai ne peut remonter à une origine trop ancienne, malgré le jadis du vers 3 pour deux raisons, la première étant la fondation tardive des grosses abbayes féminines. La première abbaye vraiment importante en France semble avoir été celle du Grand Moustier, de l'ordre de Fontevrault, fondée par un Breton au douzième siècle<sup>1</sup>; en Angleterre, le premier couvent régulier féminin fut ouvert à la même époque pour répondre aux besoins des femmes qui avaient déjà choisi de vivre en anachorètes<sup>2</sup>. La seconde étant que, jusqu'au milieu du dixième siècle, dans la Domnonée (région allant de l'île d'Ouessant à la baie du Mont Saint-Michel et

1 Histoire de France illustrée, p. 124.

2 Doris M. Stenton, op. cit., p. 239-40.

comprenant Dol), les abbayes assumèrent les fonctions épiscopales par le truchement de leurs abbés jusqu'à ce que les usages romains s'imposent<sup>1</sup>. L'idée même d'une abbaye féminine écarte la possibilité d'une investiture épiscopale (bien que la crosse commença à être donnée aux abbesses au treizième siècle)<sup>2</sup>, mais implique que le couvent de femmes n'était pas à l'époque où le texte fut écrit, une institution trop rare pour faire figure de corps étranger dans cette oeuvre où la vraisemblance contemporaine est soigneusement respectée. Notons en passant la présence du portier dans ce couvent de femmes. A Byzance où l'économe, le médecin et le confesseur étaient des eunuques, les entrées et sorties du couvent étaient la responsabilité de la soeur tourière<sup>3</sup>. Le terme de dame (v.221) qui désigne l'abbesse, l'indépendance dont celle-ci fait preuve en décidant d'élever l'enfant et l'éducation que Fresne reçoit ("Franche esteit e de bone escole", v.239), confirment la position sociale élevée de ces communautés religieuses dont l'admission était probablement réservée à la classe supérieure. Le fait que la dame décide d'adopter l'enfant comme sa nièce, indique bien l'empiètement des moeurs séculières sur les coutumes monastiques. Cette initiative ressemble en tous points à celle de la mère de Fresne qui

---

1 Henri Waquet, op. cit., p. 21.

2 Michèle Beaulieu, Le Costume antique et médiéval, Paris, P.U.F., 1967, 126 p., p. 98.

3 Gérard Walter, La Vie quotidienne à Byzance, op. cit., p. 121.-

avait élevé une jeune fille, elle aussi de "franche orine". Il est probable que Fresne, non harnachée des signes distinctifs d'une bonne famille, serait restée chez le portier ou aurait été confiée à l'une des familles de paysans travaillant pour l'abbaye. Dans Yonac, l'abbaye est également une institution riche et fort grande. L'énumération de ses communs (dortur, refeitur, officines) en donne une idée assez claire.

C'est en marge de ces deux classes qu'il nous faut mentionner et le bourgeois et la notion d'argent qui lui était invariablement associée:

"Ainz est bargaine de burgeis  
 Ki pur aveir ne pur grant fiu  
 Mettent lur peine en malveis liu" (Equ.152-4)

Référence intéressante à cette nouvelle classe, celle des marchands qui, dès le onzième siècle, sillonnèrent les routes d'Europe occidentale pendant la belle saison, amenant des ports italiens des produits d'Orient (épices, tissus, etc.) qu'ils revendaient fort cher et exportant en retour les laines anglaises tissées en Flandre, le bois et certaines matières premières. C'est cette classe nouvelle qui introduisit dans la mentalité occidentale la notion de spéculation alors étrangère à tous, pauvres ou riches<sup>1</sup>. Toutes les tribulations qu'enduraient ces grands voyageurs devaient sembler

---

1 Henri Pirenne, Histoire économique et sociale du Moyen Age, Paris, P.U.F., 1969, 238 p., p. 39 et suivantes (coll. "Que Sais-je?"); idem, Les Villes du Moyen Age, Paris, P.U.F., 1971, 171 p., p. 79-96 (coll. SUP, "L'Historien"); Régine Pernoud, op. cit., p. 14 et suivantes.



inconcevables à la noblesse de cette époque à laquelle l'amour de l'argent était inconnu. Chacun avait dans ses coffres ses biens mobiliers les plus précieux: vaisselle d'argent, étoffes; dans ses écuries et ses chenils des animaux de race, mais finalement peu de numéraire. L'argent servait simplement à obtenir ce que la terre ne pouvait fournir. Pour le vilain, c'était le sel, les outils de ferme et la possibilité d'acquitter les minimes redevances en espèces qu'il devait au seigneur; pour celui-ci, c'était l'achat peu fréquent d'armes, l'acquisition d'une étoffe de luxe ou d'épices. A l'idée du commerce était également associée celle d'usure. Peu connue jusqu'aux Croisades, cette pratique prit un essor extraordinaire dès la première expédition. Eglises, abbayes prêtèrent, mais peu à peu il fallut en recourir aux marchands dont le taux était généralement prohibitif<sup>1</sup>. D'où le mépris profond de la classe chevaleresque pour cette nouvelle catégorie sociale, ce "tiers état", formé de parvenus industriels qui les menaçaient dans leurs possessions les plus fondamentales: leurs terres et leurs privilèges. Bien que la mention de vile et cité soit fréquente, il est curieux de constater le peu de place que le bourgeois tient dans le récit. Dans Eliduc seulement, on le mentionne pour l'hospitalité princière qu'il offre au héros du conte:

"Sis ostels fu chies un burgeis,  
 Ki mut fu sages e curteis.  
 Sa bele chambre encurtinée  
 Li ad li ostes delivrée." (v.133-6)

---

1 Henri Pirenne, Histoire économique, op. cit., p. 109-11.

Lorsque l'invité étend à son tour son hospitalité à tous les chevaliers mesaesiez, nous sommes porté à nous demander quelle bourse finançait ces largesses. Était-ce la contribution du bourgeois à l'ost? De ces deux références, se dégage une attitude pour le moins paradoxale de la part de la classe chevaleresque. Méprisé pour ses occupations prosaïques, le bourgeois rentrait dans les bonnes grâces de la noblesse si le fruit de ses efforts mercantiles contribuait à la glorification de la classe militaire.

L'activité artisanale qui se reflète à travers le vocabulaire des Lais, se divise en deux branches principales: l'industrie textile (vêtements, tissus et fourrures) et l'orfèvrerie. La partie la plus neutre du point de vue esthétique est celle qui concerne l'habit masculin. Peu de détails outre les termes très généraux de dras, despoille, vestir ou d'aler tuz nuz. Le seul mot spécifique est celui de chemise et se trouve dans Guigemar. De toutes façons, cette neutralité esthétique est compensée par la valeur dramatique de ces références vestimentaires. Guigemar se sert, en effet, de sa chemise pour bander sommairement sa plaie (v.139-140) et c'est ensuite une autre chemise qui va servir de gage amoureux (v.558-9). Dans Bisclavret, les vêtements sont la clé de voûte de l'histoire (les eût-il gardés à sa disposition que les événements ultérieurs n'auraient jamais eu lieu). Dans Milun et Eliduc, le sujet traduit une touche discrète de réalisme: les messagers chargés d'une mission secrète, se vêtent d'une façon plus modeste (Mil.167, Eli.775). En vue de son voyage à Salerne, le jeune homme des Deus Amanz se

munit de riches dras (v.133). A la fin de son entrevue avec la fée, Lanval est revêtu également de riches dras (v.174) par les suivantes et, de retour à son ostel, trouve ses hommes eux aussi bien vestuz (v.202). Désormais riche, il se livre à de nombreuses largesses dont une consiste à vêtir les jongleurs, ce qui marque l'importance que l'on accordait à un vêtement nouveau ou neuf à une époque où l'économie était surtout agricole, l'argent plutôt rare et les produits textiles fabriqués par la main d'oeuvre locale. Dans Eliduc, lorsque le roi offre des dras de seie bons e beaux (v.646), il semble qu'il faille traduire dras par vêtements, ce qui d'ailleurs est tout à fait conforme à la tradition reflétée dans le compte-rendu de Doris M. Stenton relatif au couronnement d'Henri III et d'Aliénor en 1236: après avoir assisté le comte Guarain à servir le roi, maître Michel Belet reçut la robe du comte. Voulant à son tour contenter un de ses parents qui n'avait pu assister à la cérémonie à sa place, il lui donna sa propre robe<sup>1</sup>.

Du côté féminin, le vêtement, décrit avec plus de générosité, a une valeur autant sociale que dramatique. Le manteau en particulier (mantel 11) est le symbole d'un certain statut puisque les servantes n'étaient pas autorisées à en porter<sup>2</sup>. C'est sans doute ce qui indique à Meriaduc (Gui.705-6) qu'il a affaire à une femme bien née<sup>3</sup> et ce qui justifie le vers 705 ("Il la saisit par le mantel")

1 op. cit., p. 32.

2 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 89.

3 Ludmila Kybalova, Olga Herbenova, M. Lamarova, Encyclopé-

qui paraît maladroit. Le manteau (et probablement ses dras en général) sont à la dame ce que le palie roé était au nourrisson dans Fresne: un signe d'appartenance à la bonne caste. La valeur sociale du manteau est confirmée par ailleurs dans Equitan:

"Suz ciel n'ad dame s'ele sage,  
 Curteise e franche de curage  
 Pur quei d'amer se tienge chiere  
 Qu'el ne seit mie noveliere,  
 S'el n'eust fors sul sun mantel." (v.155-9)

Ce même manteau féminin semble en outre avoir été l'objet d'un certain code de courtoisie. Si, dans Laustic (v.72), la dame se couvre d'un manteau pour aller à la fenêtre, on peut voir dans ce geste une précaution normale contre la fraîcheur de la nuit. Par contre on se demande pourquoi, dans Fresne, l'héroïne quitte son manteau pour entrer dans la chambre nuptiale, une première fois pour examiner les préparatifs, une deuxième fois pour répondre à l'invitation de sa mère (v.392-429). Il semble que, tout comme dans Guigemar, l'auteur ait voulu souligner la condition sociale de Fresne qui, concubine, n'est pas servante. Ceci implique que la jeune femme portait le dit manteau dans ses allées et venues à l'intérieur du château (avec le système de chauffage et les fenêtres probablement sans carreaux de l'époque, on comprend facilement telle coutume). On pourrait à ce niveau, assumer que la seule raison d'enlever ce

---

die illustrée de la mode, traduit du tchécoslovaque (Prague, Artia, 1970) par Gilberte Rodrigue, Paris, Grund, 1970, 600 p., p. 101: déjà au temps de Charlemagne les couleurs étaient réglementées, sombres et discrètes pour les paysans, couleurs vives pour les nobles.

vêtement était que la chambre était chauffée; toutefois, si l'on considère que la suivante (franche e enseignée) dans Guigemar ôte elle aussi son manteau avant d'entrer dans la nef mystérieuse, il nous faut conclure à un usage mondain. De même que la poignée de main était, à l'origine, un rituel destiné à prouver que les protagonistes ne portaient pas d'armes, le dépouillement du manteau remontait peut-être aussi à une coutume du même ordre. Le cas échéant, les hommes devaient l'observer aussi, ce que le texte n'indique malheureusement pas.

Le vêtement joue chez la femme comme chez l'homme un rôle souvent dramatique. A la chemise-gage de Guigemar correspond la ceinture-gage de la dame. Ce poème de Guigemar accapare d'ailleurs une bonne partie des références chemise (d'homme: 8 sur 12) et ceinture (de femme: 5 sur 11). Dans Eliduc, autre ceinture-gage (6 sur 11). Dans les Deus-Amanz, la jeune fille ne garde que sa chemise pour l'épreuve dont dépendra son bonheur (v.183); dans Milun, les vêtements amples (v.100) cachent une grossesse inopportune, ce qui semble dans l'ordre des choses puisqu'en Angleterre où se déroule cette histoire les vêtements féminins, pour des raisons de climat, étaient moins ajustés; et dans le Laustic, le mari jaloux:

"Sur la dame le cors geta  
Si que sun chainse ensanglanta,  
Un peu sur le pis devant." (v.117-9)

ce qui semble suggérer que la dame ne portait que son chainse dans l'intimité (ce qui se faisait couramment) ou que l'encolure de ce

vêtement de dessous dépassait, brodée ou pas, celle du bliaut<sup>1</sup>. Si dans Yonéc, la dame ne porte également que sa chemise, on peut n'y voir qu'un détail de logique puisqu'il est encore tôt (la vieille s'est recouchée) et que c'est au lit qu'elle attend probablement son amant. Lorsque, plus tard elle retrouve après une course folle à travers la campagne ... et en chemise, il lui fait cadeau d'un cher bliaut (v.438). Si l'on se rappelle qu'en 1184, la jeune Ysabelle de Hainaut, alors reine de France, parcourut en simple chemise les rues de Senlis pour désarmer le courroux de son époux Philippe Auguste<sup>2</sup>, il faut en déduire qu'à cette époque (qui est plus ou moins celle des Lais), un tel accoutrement ne pouvait être taxé d'indécence.

C'est toutefois dans Lanval que nous trouverons les descriptions vestimentaires les plus somptueuses et les plus fréquentes. Ce ne sont pas les dames de la cour d'Arthur, ni même la reine, qui font l'objet de ces descriptions détaillées, mais la fée et ses suivantes. Voici ce que dit l'auteur des demoiselles d'honneur de la dame lorsqu'elles apparaissent à Lanval pour la première fois dans la prairie:

"Vestues furent richement,  
Laciees mut estreitement  
En deus bliauz de purpre bis;" (v.57-9)

1 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 88-9.

2 Rigord, Gesta Philippi, cité par Guy Breton, Histoires d'amour de l'histoire de France, vol. I, p. 96-7.

Lors du procès deux groupes de jeunes femmes précèdent la fée:

"De cendal purpre sunt vestues  
Tut senglement a lur chars nues" (v.475-6)

"Deus puceles de gent cunrei  
Vestues de deus palies freis" (v.510-511)

Dans ce lai, la silhouette féminine se détache nettement.

Le bliaut est lacé estreitement dans le premier exemple; dans le deuxième, les demoiselles vêtues de taffetas (cendal) ne semblent porter ni chemise ni strophium<sup>1</sup>, ancêtre du soutien-gorge encore porté au Moyen Age. Le troisième exemple est un peu moins suggestif et les suivantes portent un vêtement d'une soie que nous n'avons pu déterminer (palies freis).

Passons à la fée qui couronne de sa présence cet étalage de richesse et de beauté. Première rencontre sous la tente:

"Ele jut sur un lit...  
En sa chemise senglement  
Mut ot le cors bien fait e gent!  
Un chier mantel de blanc hermine  
Covert de purpre alexandrine  
Ot pur le chaut sur li geté;  
Tut ot descovert le costé,  
Le vis, le col e la peitrine." (v.97, 99-105)

Apparition sensuelle, pose à l'antique. Tenue d'intimité: la chemise, telle que nous la décrit Michèle Beaulieu pour la période du 13e: vêtement très ajusté avec des ouvertures lacées sur les flancs<sup>2</sup>, vraisemblablement accompagnée d'une ceinture en l'absence d'un

1 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 64.

2 op. cit., p. 98.

vêtement de dessus<sup>1</sup>. Le mantel d'hermine est une version du pelisson, vêtement d'intimité ordinairement porté entre le vêtement de dessous et le blliaud<sup>2</sup>. De toutes façons il s'agissait d'un vêtement fort court puisqu'il ne cache pas la silhouette de la fée.

Pour le procès, laissons la parole à l'auteur:

"Ele iert vestue en itel guise  
De chainse blanc e de chemise  
Que tuit li coste li pareient,  
Ki de deus parz lacié esteient." (v.559-562)

Le chainse, décrit par M. Rychner comme un "vêtement de dessous, tombant jusqu'aux chevilles, porté sous le blliaut" et identiquement par Michèle Beaulieu pour la période du 10e au 12e siècle (dans ses grandes lignes tout au moins), semble faire double usage avec la chemise déjà décrite au vers 99, qui aurait dû se porter sous la cotte ou la sorquanie<sup>3</sup>. Faut-il voir chainsil (lin blanc) au lieu de chainse? Ceci nous permettrait de rapporter le reste de la description au mot chemise et éliminerait une incompatibilité apparente. L'aire conceptuelle de ce mot chemise a, de toutes façons été fort mobile, depuis son apparition (au 4e siècle dans Saint Jérôme, dans le sens probable de "vêtement militaire), car il a signifié comme le signale M. Charles Bruneau "des vêtements de jour et de nuit, de dessus et de dessous, d'homme et de femme"<sup>4</sup>.

1 Ludmila Kybalova, et al., op. cit., p. 114.

2 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 89.

3 Idem, ibid., pp. 81 et 88, 98-9.

4 Du latin au français, Etude linguistique, III, "Vocabulaire", C.D.U., s.d., 152 p., p. 68 (coll. "Les Cours de Sorbonne").



Le manteau qui recouvre la fée ("Sis manteus fu de purpre bis; /Les pans en ot entour li mis". v.571-2) au moment de son arrivée spectaculaire devant le tribunal, ressemble cette fois-ci au long manteau de voyage sinon à l'hérigaut très à la mode en Europe au 13<sup>e</sup> siècle et souvent doublé de fourrure<sup>1</sup>, puisqu'elle s'entoure de ses pans. S'étant présentée avec les insignes de son rang (lévrier, épervier, palefroi, suivantes) elle entre au palais à cheval, ne descend qu'en présence du roi et:

"Sun mantel ad laissié cheeir  
Que mieuz la peussent veeir" (v.605-6)

un peu à la façon de Cléopâtre sortant de son tapis devant Jules César. Présenté comme une phase de procédure judiciaire (la soumission des preuves) cet épisode n'est, en fait, que la description d'un concours de beauté. La dame, fière de ses charmes arrive en grande pompe, dévoile d'une façon théâtrale sa silhouette splendide, se soumet aux regards du jury qui - on lui pardonne - l'examine avec une conscience toute louable ("Quant il l'orent bien esgardé/ E sa beauté asez loée" v.611-2). Ce moment représente en quelque sorte la finale de l'épreuve inaugurée par l'arrivée des suivantes dont la beauté avait déjà éclipsé celle de Guenièvre, la femme d'Arthur. C'est donc en triomphatrice plutôt qu'en candidate que la fée arrive et offre aux mortels qui ne l'intéressent pas (... "de demurer nen ot cure" v.614) le spectacle de sa beauté qui lui vaut un hommage unanime:

---

1 Ludmila Kybalova, et al., op. cit., p. 114.

"N'i ad un seul ki n'ait jugié  
Que Lanval ad tut desrainié" (v.627-8)

Avant d'aborder la question des tissus et des fourrures, remarquons tout d'abord l'absence de ces produits dans Bisclavret, Deus Amanz, Milun et le Chaitivel.

Si dans Guigemar le vocabulaire des vêtements est minimal (chemise, ceinture), il est curieux de constater par contre la richesse des détails relatifs aux tissus. Dans le cadre des premiers soins, on note que c'est avec un bel drap de cheisil blanc (tissu de lin blanc) que les deux femmes nettoient la plaie du chevalier (v.371). A l'intérieur de la nef, le lit fait l'objet d'un inventaire de huit lignes:

"D'un drap de seie a or tissu  
Ert la coilt ki desus fu.  
Les autres dras ne sai preisier,  
Mes tant vos di de l'oreillier" (v.175-178)

"Li coverturs de sabelin  
Vols fu de purpre alexandrin" (v.181-2)

Dans Fresne, l'enfant est enveloppé dans un mut bon chesil recouvert d'un paille roé ("tissu de soie orientale", Rychner), ramené de Constantinople. C'est d'ailleurs autour de ce palie ou paille orné d'un motif de roues (roé) que pivote le dénouement. D'où la répétition de ce mot (11 sur 14) qui est remplacé à deux reprises par drap,s (v.184, 478). Le lit nuptial, de son côté, semble modeste si on le compare au lit de Guigemar. C'est vraiment sur le covertur (li dras, v.399) qu'est attirée notre attention. Au vieux bofu ("étouffe de soie tissée d'or", Rychner) Fresne substitue son

cher palie beaucoup plus riche.

Les dras magnifiques ("valeient un chastel" v.98) dont il est question dans Lanval et sur lesquels repose la fée nous semblent, une fois de plus, désigner des couvertures ou un dessus de lit. L'ambiguïté, par contre, est plus grande dans Yonec, au niveau des vers 315-6, lorsque l'oiseau blessé:

"Devant la dame el lit descent,  
Que tuit li drap furent sanglent."

Il pourrait s'agir des draps de lit tout aussi bien que des couvertures. Lorsque la dame retrouve son ami nous retombons dans une description somptueuse qui, de même que dans Guigemar, Fresne et Lanval, semble donner au mot dras le sens de couverture :

"Le lit sun ami ad trové.  
Li pecol sunt d'or esmeré;  
Ne sai mie les dras preisier;" (v.387-9)

La tombe du prince, lieu de repos final, est également recouverte d'un riche tissu de soie orné de roues (palie roé) traversé en diagonale selon M. Rychner par un orfroi (orfreis < aurum Phrygium, "or de Phrygie") de grande valeur. L'orfroi était une bande tissée et en partie brodée, utilisée couramment dans les ornements d'église<sup>1</sup>. De nos jours on retrouve encore ce motif de décoration dans les habits sacerdotaux<sup>2</sup>. L'orfroi qui recouvre la tombe est peut-être un de ces orfrois parisiens, entièrement faits en soie, légère-

1 Walter Schrader, Les soieries anciennes d'Europe, Paris, P.U.F., 1961, traduit de l'allemand par Simone Wallon, 48 p., p. 34.

2 Symbols of the church, ed. by C.E. Whittemore, London, Hodder and Stoughton Ltd, 1964, 146 p.; cf. Orphrey p. 55.

ment brodés d'or, plutôt qu'un de Cologne dont on trouvait des spécimens dans toute l'Europe, richement brodé sur un tissu toutefois moins riche. Une allusion au motif aurait pu trancher la question puisque ceux-ci étaient généralement caractéristiques des ateliers qui les produisaient.

C'est dans un drap de soie sergé et brodé d'or (samit a or brusdé)<sup>1</sup> que la dame du Laustic enveloppe l'oiseau mort. Dans Milun, c'est dans un drap de lin blanc (Rychner) (blanc lincel v. 100), que l'enfant voyage, la tête posée sur un oreiller vaillant (v.102)

"E desus lui un covertur  
Urlé de martre tut entur" (v.103-4)

ce qui ne manque pas de rappeler le lit de Guigemar dans la nef. Il semble qu'il s'agisse ici du même genre de covertur (... de sabelin/Vols fu de purpre alexandrin" Gui.181-2). Dans les deux cas, nous avons affaire à des fourrures précieuses importées d'Arménie ou de Sibérie<sup>2</sup> à la suite des deux premières Croisades et que les moins fortunés remplaçaient par du renard, de l'agneau, voire même du chat ou du chien<sup>3</sup>. L'oreiller, dans les deux cas est présenté comme un objet somptueux. De toutes façons, c'est en grand équipage que le fils de Milun sort discrètement de la vie de sa mère, ce qui

1 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 82

2 M. Marchand raconte (cf. op. cit., p. 108) comment les Tartares chassaient encore la zibeline à son époque (deuxième moitié du 18e s.): après avoir obligé l'animal à se réfugier dans un arbre, on y mettait le feu, ce qui forçait la bête à sauter dans des filets tendus en dessous. En toute probabilité, la méthode devait être la même au Moyen Age.

3 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 83.

tendrait à prouver l'indulgence de l'auteur envers l'illégitimité élégante du bébé et la perspective catastrophique que prend la naissance légitime de la petite Fresne dont la position sociale est complètement compromise par la médisance de sa mère. Cette démonstration subtile, ce parallélisme entre le fils de Milun, fruit d'amours secrètes mais aristocratiques et Fresne, enfant légitime de bonne maison mais dont la mère n'est pas courtoise de coeur, accentue la rancœur déjà exprimée d'une façon virulente par l'auteur dans le prologue de Guigemar (v.7-18) contre la médisance.

Autre lit, funéraire celui-là, dressé devant l'autel d'une chapelle, dans Eliduc:

"Il ad fet apoter ses dras;  
Un lit li funt ignelpas." (v.391-2)

L'association de dras et lit suggère une fois de plus la possibilité de draps de toile ou de lin. D'un autre côté comme nous l'avons vu précédemment, il ne s'agit peut-être que de couvertures. Enfin, l'auteur parle peut-être des vêtements d'apparat dont on avait coutume de revêtir les morts et dont on aurait revêtu Guilliadun. De toutes façons, le corps de la jeune fille est recouvert puisque Guildeluec:

"Del covertur la descovri" (v.1013)

Dans cet inventaire, ce sont les soieries qui dominent: drap de seie, samit, bofu, cendal, palie (roé, freis) et la broderie à fils d'or. Le seul motif décrit est celui de la roue, ancien symbole du soleil, principal ornement des cercueils mérovin-

giens<sup>1</sup> ou, dans la culture chrétienne, symbole de l'éternité ou de la perfection divine entourant le monogramme du Christ dans les catacombes<sup>2</sup>. Aucune allusion aux broderies qui puisse nous permettre d'avancer une hypothèse sur l'origine de ces tissus. Le palie roé de Fresne est présenté comme une production orientale, bien que le motif paraisse celtique. Le reste a très bien pu sortir des ateliers de Sicile où d'abord les Arabes puis les Normands travaillèrent la soie ou des ateliers de Gênes, Florence ou Lucques où les motifs orientaux firent place vers le 13<sup>e</sup> siècle à une ornementation plus occidentale<sup>3</sup>. Doit-on voir dans cette abondance de soie l'intérêt suscité par les Croisades ou tout simplement par l'activité marchande toujours intense des Florentins et des Gênois qui n'avaient pas attendu les Croisades pour établir contact avec l'Orient? Si l'on considère que l'Espagne produisait dès le 9<sup>e</sup> siècle des soieries tout aussi appréciées que certaines étoffes byzantines et qu'au 12<sup>e</sup> siècle plus de 2.000 métiers y fonctionnaient<sup>4</sup>, il est fort difficile de conclure autre chose que, objet importé et vendu par les marchands qui sillonnaient l'Europe à leurs risques et périls, la soie était un luxe que peu de gens pouvaient s'offrir.

Probablement de production locale étaient les courtines

---

1 Histoire de France illustrée, p. 58.

2 Alphonse Kirchgässner, Les signes sacrés de l'Eglise, adapté de l'allemand par les moines du mont César, Casterman, 1964, 144 p., p. 111.

3 Michèle Beaulieu, op. cit., p. 90.

4 Walter Schrader, op. cit., p. 17-18.

(cortine, encurtiner) mentionnées ça et là dans l'oeuvre. L'épisode où la vieille gardienne, dans Yonec, se cache derrière la tenture aurait pu donner à l'auteur l'excuse d'une description même discrète. Dans Milun, les courtines qui tendent la chambre du bourgeois (probablement riche) auraient pu faire aussi l'objet d'un qualificatif quelconque. La tapisserie, tout en étant appréciée pour les avantages qu'elle procurait, n'était toutefois pas considérée comme un objet précieux ni artistique.

A part l'aigle d'or d'influence romaine qui décore la tente de la fée, les pièces d'orfèvrerie mentionnées dans cette oeuvre: bacins d'or esmeré (Lan. 61, Gui.369), chandelabres de fin or (Gui. 183), chandelier (Yon.392 et 505), encensier (Yon.506) ainsi que la chasse de l'oiseau, le vaissellet d'or fin (Lau.151) illustrent un art qui ne s'est pas encore libéré de ses origines liturgiques. Même utilisés à des fins profanes, les bassins qui servent à nettoyer la plaie de Guigemar ou aux ablutions de Lanval, les chandeliers qui éclairent la nef de Guigemar et la châsse du rossignol ne sont que des répliques des pièces d'orfèvrerie qui, déjà dans la Bible, servaient au culte et faisaient l'admiration des fidèles.

Le seul bijou de cette oeuvre, l'anneau, mentionné à 25 reprises n'est décrit qu'une seule fois pour des raisons de stricte nécessité. En d'autres mots, sa valeur n'est que dramatique. Dans la majorité des cas (18 sur 25) il représente le symbole de l'alliance entre les amoureux. C'est le cas dans Equitan:

"Par lur anels s'entresaisirent  
Lur fiaunces s'entreplevirent;" (v.180-1)

et dans Eliduc, aux vers 357, 379, 510 et 701. Après qu'Eliduc eût déjà accepté l'anelet de Guilliadun (v.406, 409, 433):

"Lur anels d'or s'entrechangierent" (v.701)

Citons enfin, comme un cas un peu particulier mais encore pertinent, celui de la dame dans Chaitivel qui distribue ses drueries d'une façon un peu plus désinvolte: anel, mance u gumfanum (v.68-9). Dans 9 cas sur 25, ce même bijou est un signe de reconnaissance.

"Un gros anel li lie al braz;  
De fin or i aveit une unce,  
El chestun out une jagunce,  
La verge entur esteit lettree:  
La u la meschine ert trovee,  
Bien sachent tuit vereiement  
Qu'ele est nee de bone gent." (Fre.v.128-134)

et c'est la raison pour laquelle le dit anel fait l'objet d'une description factuelle. Dans Milun, la jeune fille en donne un au chevalier (v.39, 45) qui en donne un à son fils (v.77, 84, 96, 294, 430, 463). L'anel pendu au cou de l'enfant (v.96) semble avoir été une "bague à la chevalière" puisqu'arrivés à destination avec l'enfant, les serviteurs de Milun:

"... a la dame l'unt comandé.  
El le receut, si l'en fu bel;  
Le brief li baille e le seel." (v.114-6)

ce qui expliquerait qu'une vingtaine d'années plus tard le père puisse reconnaître le fils à la vue de cette seule bague. Il semble que ce soit un bijou du même genre que la dame emploie au v.256 pour sceller sa correspondance:



"Od un anel l'enseelot"

et il s'agit peut-être encore du même genre de sceau que Milun envoie à son amie par le cigne afin de lui demander congé:

"Brief e seel li enveia" (v.362)

Parlons enfin d'un dernier anel (v.441) ou anelet (v.415), la bague enchantée, l'amulette que le prince remet à la dame dans Yonec et qui la protégera contre la jalousie de son mari. Basé sur la notion du cercle magique qui protège celui qu'il entoure<sup>1</sup>, l'anneau aux vertus extraordinaires est un élément de nombreux folklores.

Si l'on considère que ce bijou représentait chez les Wisigoths les arhhes reçus pour le mariage<sup>2</sup> et chez les Romains de l'Empire, le gage officiel des fiançailles<sup>3</sup>, il faut admettre que sa valeur, tout en restant<sup>le</sup> symbole de l'union de l'homme et de la femme, a glissé de la zone juridique très définie vers l'aire plus instable du choix personnel et strictement émotif, tout au moins dans les Lais.

En concluant cet inventaire de l'orfèvrerie où tout ce qui est précieux est en or, nous sommes tenté de dire des contemporains de Marie de France ce que l'auteur du Premier Livre des Rois (para-

1 "The use of a circle to mark the boundary of an area which is sacred, and apart from everyday life and to be protected against worldly or evil influences, is very ancient." Man, Myth and Magic, cf. Circle.

2 Mary Lafon, Histoire d'Espagne ancienne et moderne, Paris, Furne et Cie, MDCCCLXV, t. 1, 409 p., p. 112.

3 Idem, ibid., p. 67.

graphe 21 du verset 10) disait des contemporains de Salomon: "Rien n'était d'argent, on n'en faisait pas cas."

Au niveau des pierres précieuses, nous relevons un inventaire minimum: l'améthyste (ametiste < lat. amethystus < grec, amethystos, "la pierre qui protège contre l'ivresse") et la hyacinthe (jagunce < lat. hyacinthus < grec, huakinthos), toutes deux revêtues de propriétés particulières puisque nommées par Dieu à saint Jean (ou parfois à Moïse), admis à contempler la Jérusalem céleste selon l'Apocalypse. L'améthyste dont a été incrusté l'encensoir de Yonac, aurait également pu être désignée par le mot "hyacinthe" puisqu'il s'agissait soit d'un quartz calcédoine (ou agate), soit d'un corindon hyalin, variété beaucoup plus fine et de plus grand prix, appelée de nos jours "améthyste orientale". La jagunce qui ornait la bague de Fresne était également une hyacinthe (traduction de M. Rychner), c'est-à-dire soit un zircon<sup>1,2</sup>, soit un quartz de couleur rougeâtre (topaze) ou rouge sang ("hyacinthe de Compostelle"), soit un silicate d'anhydre ("grenat", traduction de M. de Roquefort), soit enfin la variété plus fine du corindon hyalin (appelé yāgūt en arabe et comprenant des pierres jaunes ou "topazes orientales"<sup>3</sup>,

1 Nouveau Larousse universel, dictionnaire encyclopédique en deux volumes, publié sous la direction de Paul Augé, Paris, Larousse, 1949, cf. "agate", "améthyste", "corindon", "grenat", "hyacinthe", "quartz" et "zircon".

2 Julio Casares, Diccionario ideológico de la lengua española, Barcelona, Editorial Gustavo Gill, 1942, 1124 p., cf. "jacinto".

3 A. Dauzat, J. Dubois, H. Mitterand, Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, Larousse, 1964, 805 p., cf. "jacinthe".

des bleues ou "saphirs orientaux", des rouges ou "rubis orientaux" etc.) presque aussi dure que le diamant et que les lapidaires arabes assimilaient à l'or<sup>1</sup>. La couleur de la pierre n'étant pas précisée dans le texte, toute reconstitution ne peut qu'être fragile. Néanmoins, nous pensons que cette pierre devait être rouge, car la couleur du rubis est celle qui décrit le plus fréquemment ou par ordre de priorité la hyacinthe dans les lapidaires anglais et français du Moyen Age<sup>2</sup>. Cette couleur était d'ailleurs fort riche de symbolisme. Elle représentait la couleur de la terre avec laquelle Dieu fit Adam, par transfert métonymique le péché d'Adam et la couleur du sang que le Christ avait versé pour le rachat de l'Homme<sup>3</sup>. Le fait toutefois que l'on distingue soigneusement le rubis de la hyacinthe dans tous les documents de cette époque, élimine la possibilité d'un corindon hyalin rouge ou "rubis oriental". Cela nous laisse encore deux hyacinthes rouges possibles: le grenat ou la hyacinthe de Compostèle. Si l'expression de baleys / iagunce / jagunce baleis revient fréquemment, c'est pour désigner la série des corindons hyalins à l'exclusion du rubis, désigné séparément, et des hyacinthes rouges décrites simplement par iagunce / jagunce. De toutes façons la jagunce, de traité en traité apparaît comme la

---

1 R. Arnaldez, J. Beaulieu et al., Histoire générale des sciences, t. 1, La Science antique et médiévale, des origines à 1450, Paris, P.U.F., 1957, 724 p. (2e édition révisée et mise à jour en 1966), p. 511-2.

2 Joan Evans and Mary S. Serjeantson, Mediaeval Lapidaries, London, Oxford University Press, 1933, 205 p., passim.

3 Idem, ibid., p. 18-9.

pierre la plus riche de vertus protectrices. Elle avait, croyait-on, le pouvoir de protéger contre les ennemis, contre le manque de loyauté, la mauvaise humeur et les bêtes sauvages. Il semble que Fresne, abandonnée à son sort après une longue marche en forêt, ait eu fort besoin de toutes ces propriétés tutélaires. Nous nous rangeons donc, dans notre traduction de jagunce du côté plus précis de M. de Roquefort (grenat) tout en proposant le terme de hyacinthe de Compostèle comme alternative. En conclusion, les bijoux sont rares et l'absence de détails nous empêche de juger très exactement de la finesse réelle des pierres. Le goût des Mérovingiens pour la parure et pour l'orfèvrerie n'était, semble-t-il, plus qu'un souvenir. Il est certain qu'à leur entrée au couvent, Guilliadun et Guildeluec n'auraient certainement pas pu égaler le geste théâtral de Radegonde qui brisa sa ceinture d'or massif au moment de prendre le voile et couvrit l'autel de ses agrafes de pierreries, de ses bracelets, de ses franges filées d'or et de pourpre.

Pour cette période encore très latinisée et latinisante, il n'est pas douteux que l'allusion à Salomon faite dans les vers suivants:

"En mi la nef trovat un lit  
Dunt li pecul e li limun  
Furent a l'ovre Salemun  
Taillié a or, tut a triffoire,  
De ciprès e de blanc ivoire." (Gui.170-4)

ait été inspirée par la Bible, plus exactement par la Vulgate (Le Cantique des Cantiques) comme le pense M. H.W. Lawton qui voit dans cette expression la traduction littérale de opus Salomonis,

l'oeuvre par excellence de Salomon, c'est-à-dire la construction et la décoration du Temple, avec tout le caractère somptueux et en quelque sorte merveilleux que ce travail devait évoquer<sup>1</sup>. M.

N. Abercrombie, de son côté, élabore d'une façon plus précise encore ce qu'il pense être les sources directes de ce passage et cite les versets 9 et 10 du chapitre III de la Vulgate<sup>2</sup>:

Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani; columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum.

qui mentionne clairement (fecit sibi rex Salomon) que le lit a été exécuté par Salomon lui-même et qui, par lignis Libani ne sous-entend pas le cèdre qui serait la traduction exacte, mais le cyprès, ce qui est confirmé dans les chapitre I, verset 16 et chapitre VII, verset 4 par l'adjectif cypressina (de cyprès) qui fait pendant à eburnea (d'ivoire) et illustre les fautes de traduction qui firent que les Réformateurs rejetèrent ce document au 16e siècle. Dans les traductions modernes et plus précises, le mot cyprès ne fait l'objet que d'une seule référence dans toute la Bible (Isa 44:14) alors que cèdre est cité cinquante et une fois<sup>3</sup>.

Du point de vue technique, il semble bien qu'il s'agisse,

---

1 H.W. Lawton, L'oeuvre Salemon, dans Modern Language Review, t. 50, p. 50-52.

2 Nigel Abercrombie, A Note on a Passage in Guigemar, dans Modern Language Review, t. 30, 1935, p. 353.

3 Alexander Cruden, Complete Concordance to the Old and New Testaments, Toronto, The John C. Winston Co., 1930 (first edition 1737).

comme M. G.D. West l'a démontré dans un article publié en 1954<sup>1</sup>, d'un travail d'incrustation qui rappellerait, nous semble-t-il, les lits d'ivoire incrustés d'émeraudes et de coquillages et les meubles plaqués de nacre et d'or des Romains en Espagne<sup>2</sup> ainsi que les pièces de marqueterie arabe encore produites aujourd'hui.

Pour le mot triffoire, nous retournons au commentaire de H.W. Lawton qui fait remonter ce mot au bas latin triforium (<tres, trois et foris, porte) qui, de nos jours encore, désigne "une galerie régissant au pourtour intérieur d'une église ... et qui présente généralement trois ouvertures sur la nef de chaque travée"<sup>3</sup>. Selon M. Lawton:

The decorative value of these arcades was so great that they were often imitated on the outside of churches, often as blind arcading of purely ornamental function. Their transfer to decorative art proper is an easy step and ornamentation of this kind can be seen in a number of examples of twelfth- and thirteenth century work.<sup>4</sup>

Le lit de Guigemar devait être en bois de cyprès, taillé en arcades (triffoire) et plaqué de feuilles d'or, à la façon de certains triptyques d'autel: c'est probablement dans les tympans

1 D.G. West, L'oeuvre Salemon, dans Modern Language Review, t. 49, 1954, p. 176-182.

2 Mary Lafon, op. cit., p. 65.

3 Nouveau Larousse universel, cf. triforium.

4 H.W. Lawton, op. cit., p. 49-52. "L'effet artistique de ces arcades était si grand que celles-ci furent fréquemment reproduites à l'extérieur des églises, souvent sous la forme d'arcature aveugle. Le passage de ce motif à la décoration pure et simple se fit tout naturellement et on le retrouve dans de nombreuses oeuvres du douzième et treizième siècles." (notre traduction)

192a

des arcades qu'étaient logées les incrustations d'ivoire.

\*

\* \*

Ce chapitre qui pourrait s'intituler "La vie quotidienne du noble à l'époque de Marie de France", reflète sans ambiguïté les intérêts pratiques et artistiques de l'auteur. Dédiés à un roi, les Lais racontent diverses aventures qui ne pouvaient être vécues que par des nobles. Malgré les déplacements, les rencontres, ce monde est très clos. La famille, dont la fonction est de propager la race et ses privilèges, fait penser à un haras. Le mot de passe est, en effet, parage lui-même synonyme d'heritage. C'est ainsi que la femme sera poussée à une alliance souvent désastreuse pour elle, mais avantageuse pour sa famille et pour son mari. La dame qui s'offre ainsi au jeune chevalier, jouit du prestige de son double "pedigree": celui de ses parents et celui de son mari, ce qui inspire un certain protocole au niveau des relations amoureuses. L'adubement, d'autre part, admet le jeune noble dans les rangs de la chevalerie, dénominateur commun de tous les héros et même des maris antipathiques qui gardent toujours une certaine dignité. Aux chevaliers mesaeisiés et même aux très jeunes qu'attend un bon heritage, sont liés les thèmes de l'errance, de l'aventure et de l'épreuve amoureuse.

L'auteur parle avec réalisme, mais aussi avec prudence, des problèmes qui peuvent surgir entre seigneurs et vassaux et

192b

semble en attribuer la faute plus souvent au seigneur: déshérence, adultère, vassalités multiples, loyauté trop souvent payée d'ingratitude. Ces problèmes sont souvent transposés aux rapports amoureux où le mérite personnel est toujours reconnu. Les relations existant entre le clergé et la noblesse offrent, pour leur part, une harmonie plus grande: la noblesse soutient financièrement le clergé; celui-ci, en retour, lui rend les honneurs. Malgré la fréquence relative des mots vile et cité, le bourgeois est à peine évoqué et l'artisan ne l'est pas du tout. Les soieries, probablement ramenées d'Orient par les nobles eux-mêmes, constituent le luxe le plus apprécié. L'orfèvrerie et la décoration relèvent de la tradition liturgique et biblique commune à tout l'Empire romain. Le goût de la parure qui caractérisait Byzance à l'époque, n'a, par ailleurs, pas contaminé l'Occident dont les aspirations artistiques semblent surtout se nourrir de souvenirs.



## Chapitre III

## L'UNIVERS

## 1) La nature

Généralités: mund 11, nature 6, tere  $\frac{2}{52}$

Le ciel et le climat:

ciel 12, clarté 2, lumiere 1, lune 1 (lusir 1), neif 1, soleil  
1, turmente 1 (brusier  $\frac{1}{2}$ , desrumpre 1), (faire  $\frac{1}{376}$ ) ombre 2  
(re: arbre, oiseau), (bon  $\frac{2}{65}$ , fort  $\frac{1}{7}$ , suef  $\frac{1}{2}$ ) vent 5 (lever  $\frac{1}{42}$ );

La terre et la mer:

braz  $\frac{1}{13}$  de mer, charriere 1 (estreite  $\frac{1}{2}$ ), chemin 16 (dreit  $\frac{5}{9}$ ,  
grant  $\frac{2}{164}$ , mener  $\frac{1}{46}$ ), destreit  $\frac{2}{5}$ , estencele 1, ewe 6, faleise 1,  
feu 5, flot 1 (muntant  $\frac{1}{24}$ ), flum 1, hoge 4, isle 1, launde 1,  
mareis 1, maupas 1, (haute  $\frac{1}{13}$ ) mer 20, (haut  $\frac{1}{13}$ ) munt 14 (aveir  
num  $\frac{1}{33}$ ), muntaigne 1, pendant 1, pierre  $\frac{2}{3}$  (bise  $\frac{1}{5}$ , cavée 1, cru-  
ose 1, lée  $\frac{1}{2}$ ), plaigne 1, rive 1, riviere 1, rochier 1, seeir  $\frac{1}{7}$   
(re:ville), sentier 1, tere  $\frac{5}{52}$  (dure  $\frac{1}{5}$ ), val 1, veie  $\frac{4}{8}$ ;

Les noms géographiques:

Albanie 1, Angou 1, Barbefluet 1, Bretagne 18 (la Menur 3),  
Burguine 1, Carwent 2, Cornwaille 2, Costentinoble 1, Dol 2,  
Duelas 1, Excestre 1, Flaundres 1, Gales 1 (cf. Wales 1),

Gasquine 1, Guthlande 1, Irlande 1, Kardoel 1, Karlion 2, Liun 1, Logre 4, Lorreine 1, Munt Seint Michel 1, Nantes 2, Neustrie 1, Norhumbre 2, Normendie 3, Norweje 1, Pistre 1, Salerne 2, Seigne 1, Seint Mallo 1, Suhthamptune 1, Suhtwales 2, Tintagel 1, Toteneis 2, Val de Pistre 1, Wales 1 (cf. Gales 1);

Les matières premières et les matériaux:

acier 1, benus 1, fer 2, (blanc  $\frac{1}{14}$ ) ivoire 1, marbre 4 (bis  $\frac{2}{5}$  vert  $\frac{1}{2}$ );

Le monde végétal:

amender  $\frac{1}{4}$  (re: terrain), bastun 4, bois 17, boscage 2, branche 1, bruil 1, (grant  $\frac{1}{164}$ ) buissun 3, chant 1, chastainier 1, chievrefoil 2, cipres 1, codre 6, colur  $\frac{1}{5}$  (vermeille  $\frac{1}{5}$ ), desevrer  $\frac{1}{6}$  difeis 1, erbe  $\frac{2}{6}$  (drue 1), espine 1, florete 1, flur 7 (vermeille  $\frac{1}{5}$ ), flurir  $\frac{1}{3}$ , (grant  $\frac{2}{164}$ ) forest 12, for 2, fresne 8 (branchu 1, espes  $\frac{1}{3}$ , lé  $\frac{1}{2}$ , ramu 1), (porter  $\frac{1}{47}$ ) fruit 1, fust 1, gaudine 1, sei lacier  $\frac{1}{3}$  entur, lis 1, murir  $\frac{1}{44}$ , noiz 1, pareir  $\frac{1}{3}$ , (grosse  $\frac{1}{2}$ ) perche  $\frac{1}{2}$ , planter 1, praerie 1, pre 6, racine 3, raciner 1 (au fig.), reverdir 1, ristei 1, rose 2 (nuvele  $\frac{2}{10}$ ), sap 1, (faire  $\frac{1}{376}$ ) umbre 2, verge  $\frac{2}{3}$ , vergier 8, vert  $\frac{1}{2}$  (chemin  $\frac{1}{16}$ );

Les animaux:

Généralités: abaier 1, (sei) asseeir  $\frac{1}{17}$  (re: oiseau), abevrer  $\frac{1}{3}$  (re: loup-gar.), (gente  $\frac{1}{8}$ , salvage 1) beste 10 (re: loup-gar. 8, biche 1, cheval 1), buche  $\frac{1}{9}$  (re: musteile), chien 8 (malveis  $\frac{1}{4}$ ,

coart 1), cigne 14, cok 1, col  $\frac{1}{11}$  (re: rossignol), (petit  $\frac{1}{2}$ )  
 cors  $\frac{2}{29}$  (re: rossignol), cuchier  $\frac{1}{20}$ , devurer 1, denz  $\frac{2}{3}$ , enra-  
 gier 1, ensanglanter 1, gisir  $\frac{1}{21}$ , laustic 8 (oiselet 2), man-  
 gier  $\frac{1}{11}$  (re: cigne), mener  $\frac{2}{46}$  (chant 1, joie  $\frac{1}{48}$ ), mordre 2,  
 mue 1, mul 2, musteile 1, oisel 6 (re: 3cignes), pestre  $\frac{2}{6}$  (re:  
 cheval, loup-gar.), piez  $\frac{1}{18}$  (re: musteile), sei pleindre  $\frac{1}{16}$   
 (re: biche), russignol 1, (aveir) sen  $\frac{2}{11}$  (d'humme), teste  $\frac{2}{4}$   
 (re: biche, musteile), voler 3.

Ce troisième chapitre débute par la description de la demeure naturelle de l'homme, c'est-à-dire des conditions géographiques qui l'entourent dans les Lais, telles que l'auteur les a perçues ou les a voulues pour ses personnages. Il se termine par un commentaire sur certains concepts plus particuliers appartenant par leur aboutissement au domaine de l'abstraction: les nombres, l'espace et le temps. C'est intentionnellement que nous avons négligé le reste des valeurs abstraites dont la charge sémantique a déjà affecté nos commentaires au niveau de l'Homme (Ch. I) et de la Société (Ch. II).

Doté de la plus grande aire conceptuelle, le mot mund, ne désigne néanmoins que la planète servant d'habitat à l'espèce humaine (10 fois sur 12). A deux reprises revêt-il un sens encore plus spécialisé, celui de la création divine selon la philosophie chrétienne:

" . . Deus ad el mund establi" (Yon.159)

"Il n'en ad joie en cest mund" (Lau.84)

Le ciel, dépouillé de toute transcendance et même de toute multidimension, prend l'aspect d'un plafond immense servant, par métaphore, à indiquer la surface terrestre connue et inconnue, le superlatif à l'échelle de l'homme:

"Suz ciel n'en ad..."

La nature, de son côté, est la puissance mystérieusement à l'oeuvre dans tous les organismes vivants qu'elle soumet à ses lois.

Les quatre éléments sont représentés. La terre occupe la première place, bien que le mot tere lui-même désigne plutôt la propriété foncière, la division politique (<sup>45</sup>/<sub>52</sub>) que la matière elle-même (<sub>52</sub>/<sub>5</sub>). Cet élément forme néanmoins la base du vocabulaire plus spécialisé du relief (faleise, launde, mont, muntaigne, pendant, plaigne, sum, val) et de la voie (charriere, chemin, destreit, maupas, sentier, veie), symboles des difficultés qui jalonnent le grand chemin de l'existence ou des mauvaises routes de l'époque, sinon des deux (50 occurrences). Sous sa forme solide (neif) et surtout liquide, l'eau, symbole d'enrichissement, de fertilité et d'aventure, tient une place également importante dans l'action. C'est en aval du cours d'eau (ewe curant... ewe ki curt) que l'aventure et le merveilleux attendent le héros, que Guigemar trouve la nef magique, que Lanval rencontre la fée et la dame dans Yonec, son amant (Gui.149, Lan. 45, Yon.368). La mer elle-même, comme le sommeil que nous avons commenté au chapitre I, représente le passage d'un monde à l'autre. Rebelle à l'amour, Guigemar s's'éprend de la dame au terme de son voyage marin. Malheureux à

la cour d'Arthur, Lanval découvre un bonheur sans fin dans l'île d'Avalon. C'est de l'autre côté de la Manche que père et fils se retrouvent après vingt ans dans Milun et qu'Eliduc, mari tendre et fidèle, va succomber à l'amour de Guilliadun. Certains mots (isle, mareis, rive) sont, du point de vue sémantique, la synthèse des deux éléments précités et complètent ce relevé de la nomenclature eau/terre. L'air, pour sa part, n'apparaît que sous sa forme turbulente, soit providentielle (bon vent, suef vent) soit destructrice (fort vent, turmente). Le mot ciel, comme nous l'avons mentionné précédemment, n'est qu'un moyen métaphorique pour désigner la terre. Le principe le plus complexe est, sans conteste, celui du feu. Dans les Lais, le feu est l'élément qui entretient la vie (dans Fresne, on réchauffe le nourrisson abandonné, v.198, 204), le désir qui surprend l'âme ("Amurs le puint de l'estencele", Lan.118) ou la consume ("...feu dunt Guigemar se sent/Que sun queor alume e esprent" Gui.391-2) ou la flamme purificatrice qui détruira la doctrine pernicieuse d'Ovide ("En un fu ardant le gettout" Gui.241) ou encore le symbole de la justice divine s'exerçant contre le mari détesté ("Ceo doinse Deus que mals feus l'arde!" Gui.348). Le soleil, la clarté et la lumière, formes plus ou moins intenses du feu, revêtent un sens clairement métaphorique. C'est à la "clarté del soleil" (v.62) qui donne forme à tout ce qui existe, qui met de l'ordre dans le chaos des choses indistinctes, qui révèle les contours et les limites des objets, que la dame de Yonec fait l'inventaire de ses frustrations et de ses espoirs. C'est sous le signe du

soleil-vie que son souhait se réalise. Lorsqu'en poursuivant l'oiseau blessé elle pénètre dans la hoge (cf. I, Sépulture), tertre funéraire, où elle se perd:

"Ne pot nient avant veeir".(v.349)

"El n'i trovat nule clarté." (v.353)

C'est sous le signe de la mort, de l'obscurité, qu'elle cherche l'amant, présage du destin qui les réunira.

Si l'on admet que la lumière est l'image et la représentation du soleil, lui-même libre de toute emprise terrestre et pourvoyeur de la clarté révélatrice, il est logique que cet astre ou son reflet ait été considéré à travers les âges comme le symbole de la divinité et de la connaissance suprême. En décrivant le Créateur (v.153), "Vie e lumiere as pecheurs" (v.154), le prince-oiseau dans Yonec ne fait que reprendre cette affirmation relative à la nature de Dieu et au message divin dans le contexte de la croyance chrétienne.

D'une façon générale, les quatre éléments sont le point d'appui ou le pivot de l'action. Les chemins étroits et profonds qui sillonnent la terre sont la marque concrète du passage, de la quête; l'aval du cours d'eau annonce l'horizon infini de la mer et de l'évasion. En mettant la voile, l'homme rompt avec son passé et se livre sans restriction à son destin. Il trouvera sur l'autre rive une vie nouvelle. L'air, son allié ou son ennemi, sera sur mer ce que les hasards de la route lui auraient été sur la terre. Le feu reflète enfin la nourriture spirituelle, et symbolise le stimu-

lant émotif qui lui inspirera l'entreprise amoureuse.

A l'échelle géographique, c'est à la matière de Bretagne que se rattache le vocabulaire des Lais, selon M. E.A. Francis<sup>1</sup> et plus particulièrement à l'oeuvre de Wace, selon MM. Foulet, Bédier<sup>2</sup> et Hoepffner<sup>3</sup>. On retrouve, de même que dans les oeuvres de Chretien de Troyes les éléments du cycle breton (Arthur, Bretagne, Carwent, Tintagel, Galles, Irlande, Ecosse) curieusement mêlés aux sources orientales: les Croisades (Constantinople) ou la Bible (Salomon, Sémiramis).

La végétation qui, dans cette oeuvre, fait l'objet d'un vocabulaire nuancé, est surtout forestière, qu'il s'agisse de forêts hautes (bois, forest et peut-être boscage) ou de broussailles giboyeuses (bruil, buissun). Ceci peut s'expliquer de deux façons: nous avons tout d'abord affaire à un texte écrit pour l'aristocratie dont le passe-temps était la chasse et non la culture du lin et des céréales; ensuite, en France comme en Angleterre, le bois faisait partie de l'économie agricole générale. On y récoltait les fruits sauvages, on y faisait la coupe du bois de chauffage et du bois d'oeuvre pour le seigneur, on y ramassait du fagot et des

---

1 Marie de France et son temps, dans Romania, t. 72, 1951, p. 78-99.

2 Joseph Bédier, Les lais de Marie de France, dans la Revue des Deux Mondes, CVII, 1891, p. 835-863, passim.

3 E. Hoepffner, La géographie dans les lais de Marie de France, dans Romania, t. 56, 1930, p. 1-32.

branches pour faire le "feuillard"<sup>1</sup> en prévision de l'hiver, les porcs y paissaient à l'automne et enfin on y chassait librement s'il ne s'agissait pas de réserve ("forêt" ou "garenne")<sup>2</sup>. Si l'on considère que le cerf se nourrit au printemps de graminées de toutes sortes ainsi que de feuilles de frêne (fresne) ou de pousses de noisetier (codre), en automne de glands, de châtaignes (chastainier) et en hiver, entre autres choses, de lierre et probablement de certaines variétés de chèvrefeuilles (chievrefoil) grimpants<sup>3</sup>, il faut admettre que le vocabulaire végétal de l'oeuvre est en harmonie avec la présence de cet animal. Les mots de pre, praerie, indiquent d'autre part l'élevage des bestiaux et la pratique de la polyculture.

Du côté des animaux domestiques ou sauvages, on remarque une grande économie de vocabulaire (surtout si l'on compare cette tranche sémantique à celle des oeuvres de Chrestien de Troyes) et un grand réalisme. Point de léopard, de lion ou d'animaux exotiques comme dans Le Chevalier au Lion, Cligès, Erec et Enide. Même le loup (garou) et l'autour appartiennent à la zoologie locale. On remarque le cygne, oiseau très commun aux îles britanniques et élément fréquent des récits légendaires de Stonehenge, dans le rôle

1 "branche d'arbre garnie de ses feuilles, que l'on fait sécher pour servir de nourriture aux bestiaux" (Nouveau Larousse universel).

2 Guy Devailly, Le cartulaire de Vierzon, Paris, P.U.F., 1963, 300 p., p. 61.

3 François Vidron, La chasse à courre, Paris, P.U.F., 1953 (2e édition en 1965), 117p., p. 20 (coll. "Que Sais-je?")



plus modeste d'oiseau messenger, et le chien domestique, compagnon de l'homme, dont l'aboïement mêlé au chant du coq signale la proximité d'une agglomération (jalon auditif de l'appréciation spatiale dans le cas de la jeune fille perdue dans les bois, dans Fresne aux v.145 et 148). Pour utile qu'elle soit à l'homme, la race canine n'en est pas moins sa cible occasionnelle. Dans le prologue de Guigemar, c'est au "malveis chien coart, felun" (v.13) que l'auteur s'en prend. Déjà, en grec, on injurait les gens en les traitant de chiens. Sous sa forme masculine ou féminine, ce mot évoquait l'impudicité. Il est curieux de constater comment, de nos jours, le chien a repris une partie de son prestige tout au moins en français alors que chienne ne s'est pas détaché de sa connotation péjorative<sup>1</sup>. Même tendance moralement rédemptrice du masculin que nous avons déjà commenté au sujet du duplex chamberlenc/chamberiere.

1 Charles Bruneau, Du latin au français, étude linguistique, III, Vocabulaire, Paris, C.D.U., s.d., 152 p., p. 11 (coll. "Les cours de Sorbonne").

## 2) Le monde abstrait

La quantité et la mesure:

acurcier 1, asez/assez 38, assembler  $\frac{6}{7}$ , (sei mettre  $\frac{2}{76}$  en)  
 abandun 3, abaundoner 2, alegier 1, archiee 1, crestre 5, demi  
 2, demesure 3, dubler 1, entier 5, entrelaissier 1, espes (n.)  
 $\frac{1}{3}$ , espeise (n.) 1, espesser 1 (re: foule), sei feindre  $\frac{1}{2}$   
 (c.-à-d. renoncer), feiz 27, fin 3, finer  $\frac{4}{9}$ , finir 3, gueres/  
 guaires 10, guerpir 2, (aveir  $\frac{1}{1033}$  vingt piez de) haut (n.) 1,  
 liwe 2, lungur 1, maint/meint 12, mesure 8, mi 18, mie 53 (né-  
 gat.), mut  $\frac{318}{319}$ /mult 18 / muz  $\frac{3}{4}$ , (deus  $\frac{1}{58}$ ) parz 31, partie  $\frac{1}{2}$ ,  
 perdre 34, peser 16, petit 2, piece  $\frac{3}{8}$ , pié  $\frac{1}{18}$ , (grant  $\frac{1}{180}$ )  
 plenté 1, surplus 2, tolir 8, unce 1, plenier 1 (entremet);

Les adjectifs numéraux:

Les multiples sont classés sous le chiffre le plus fort.

cardinaux:

un/une	(cf. liste de l'ordinateur)	353
deus	(amanz 2, ans 2, baruns 2, bliauz 1, chevaliers 4, cierges 1, couples 4, cuves 2, dameisele 2, enfants 9, femmes 1, filles 2, fils 2, Flamens 1, feiz 1, Henciers 1, hum 1, meins 1, muls 1, nevuz 1, palefreiz 1, palies freis 1, parz 1, puceles 3 etc.)	58
quatre	(baruns 1, chevaliers 7, doels 4, druz 3, feis 1, furs 1)	17
treis	(anz 1, barun 1, chevaliers 3, chevalz 1, dames 1, meis 1, messagers 1, jurs 3, pas 1, priveiz 1, Guill./Guild./Eliduc 1)	15

cent (et multiples) (baruns 1, chevaliers 3, feis 3, maus 1, tref 1)	9
trente (anz 1, chevalier 1, demesele 1, liwes 1, nuneins 1, prisuns 1)	6
vint (et multiples) (anz 1, chevaliers 2, cirges 1, piez 1)	5
mil/milliers (feis 2, chevaliers 1)	3
oit (jurs 2)	2
quarante (anz 1, jurs 1)	2
set (anz 1, feis 1)	2
cinq (mues 1)	1
quatorze (chevaliers1)	1

ordinaux:

primier,e 9, quarz 1, tiers/tierce 6

L'espace:

anfermer 1, chief  $\frac{13}{27}$ , clore  $\frac{3}{5}$ , closture 1, devant  $\frac{34}{5}$ /devaunt 3,  
 eissue 1, enclore 3, endreit 1, entur 14, es 9/14, esloignier 5,  
 estrange (n.) 2, i 220, liu  $\frac{6}{8}$  (malveis  $\frac{1}{4}$ , segrei 1), luin 13,  
 mi  $\frac{18}{19}$ , parc 1, part 32 (de tutes p. 5, de l'autre p. 8), place  
 1, preceine 1, prochein 1, sum 4, travers 1, traverse 1, par-  
 mi 1, pres 22, u (locatif)  $\frac{90}{140}$ /ou 2, veisin 7 (bon  $\frac{2}{65}$ ), veisi-  
 ne 2, dedenz 23, deforz 7, desque 6, desur 8/desus 11/desure1/  
 desuz 8, devers 2;

Le temps:

siecle 5, an 15, meis 4, semeine 2, jur 71 (dont 24 "tuz jurz"),  
 di 2, hure 10; este 5, yver 1; avril 1;

notions diverses: acurcier 1, ajurnee 2, ancien 3, an eire 1, antis 1, aserir 2, asseeir  $\frac{1}{17}$  (un terme), atendre 18, avesprer (n.) 2, avesprer (v.) 1, al premier chief  $\frac{1}{27}$ , sei deduire  $\frac{1}{6}$  une piece, delaier 1, demain 11, demurer 17, durer 5, en fin  $\frac{2}{3}$ , espleitier  $\frac{2}{6}$ , essuigne 1, haster 4 (durement  $\frac{1}{22}$ ), estre hastif 8, jadis 9, james 28, a leisir 4, avoir leisir 1, loee 2, lungement 15, lunges 4, (apres) mangier  $\frac{2}{4}$ , matin 9, matinee 2, midi 1, nuit 33, numer  $\frac{5}{30}$  (jur  $\frac{3}{71}$ , terme  $\frac{2}{13}$ ), (grant  $\frac{3}{164}$ ) piece  $\frac{5}{8}$ , prendre  $\frac{1}{99}$  jur, quant 183, relevee 2, remaneir  $\frac{1}{27}$  (lungement  $\frac{1}{15}$ ), seir 3, targier 9, tenir  $\frac{3}{90}$  (c.-à-d.)durer), tens 23, (lung  $\frac{8}{10}$ , ancienur 1), donner  $\frac{1}{78}$  terme 13, tost 28, trespas 2, trespasser  $\frac{8}{12}$ , vespré 5;

En nous aventurant dans le domaine de l'abstrait, nous abordons une catégorisation que nous savons délicate. C'est la raison pour laquelle nous avons restreint nos commentaires aux thèmes exploités dramatiquement dans l'oeuvre: les nombres, au potentiel symbolique indéniable, et les notions de l'espace et du temps qui forment la toile de fond des douze lais.

Nous constatons sans trop de surprise, du côté des nombres, la dominance numérique des quantités les plus petites. Un/une (353 occurrences), valeur grammaticale ambivalente qui peut tour à tour être considérée aussi bien adjectif numéral cardinal qu'article indéfini, reflète la capacité moyenne d'absorption intellectuelle ou émotive d'un individu à un moment donné. Cette abondance de l'unité n'est donc pas particulièrement significatrice. Deus, symbole du

couple, l'est à notre avis bien davantage. C'est ce qu'a démontré M. Frey dans son article intitulé Linguistic an Psychological couplings in the Lays of Marie de France<sup>1</sup>. Nous citons:

... the cornerstone of their (the lays) structure seems to be the stylistic device of coupling which permeates the aesthetics and psychology of the lays... The basic problem, that of establishing harmonies, balances and proportions in the love of man and woman is woven into almost every part of the artistic structure... contents and form are inter-laced...

Cet adjectif est rarement employé pour désigner des amoureux. Il semble plutôt établir une sorte de symétrie discrète dans la présentation de faits multiples et secondaires: naissance de deux enfants, arrivée de deux suivantes, de deux chevaliers etc. Le couple par excellence, l'homme et la femme, n'est pas désigné collectivement par des cardinaux mais individuellement par l'article défini (la dame, le chevalier) symbolique du caractère unique de l'aimé ou par le possessif, reflet du rapport privilégié qui lie les amants: ma dame, s' amie, sa drue, sis amis etc. Le chiffre ensuite le plus fréquent est le double du double: quatre, surenchère de deux. Trois suit de près, chargé de ses connotations traditionnelles. Il s'agit de trois éléments se présentant simultanément (trois chevaliers,

---

1 dans Studies in Philology, vol. LXI, jan. 1964, p. 1-17, p. 5-6. "... la pierre angulaire de leur (les lays) architecture semble être l'effet stylistique de l'accouplement qui imprègne l'esthétique et la psychologie des lays... Le problème fondamental qui consiste à établir des harmonies, des équilibres et des proportions dans le sentiment amoureux qui naît de l'homme et de la femme, est tissé dans presque toutes les parties de la structure artistique... contenu et forme s'entrelacent..." (notre traduction).

priveiz etc.) ou en succession (les trois arrivées au procès de Lanval, les trois chevaliers "dormant" dans Yonec). Comparés aux oeuvres de Chrestien de Troyes (10 mots différents), les trois ordinaux contenus dans les Lais font piètre figure. Ce sont: primier ou ses variantes (9 cas), tierz ou ses variantes (6 cas) et quarz 1. Associés à une expression de temps (jur, feie), ils indiquent le quantième terminant une succession d'ordre temporel, ce qui correspond à l'usage moderne.

En traitant des Mouvements et de la Perception (visuelle et auditive) dans le chapitre I, nous avons déjà amorcé le problème de l'espace. Produit de notre intellectualisation, l'espace se révèle à nous de la façon la plus immédiate par l'intermédiaire de notre activité motrice. La tranche sémantique des Mouvements (et gestes) couvre non seulement l'axe principal de notre dynamisme (avant/arrière) par une abondance de vocabulaire comme les verbes aler (229) (avant, dreit, fors), curir (9), venir (205), marchier 1; aler (arrière 16), repeirier 19, returner 6, revenir 25, turner 9, mais encore la direction secondaire du haut et du bas par le vocabulaire suivant: monter 2, saillir 3, drescier 2, saut 1; descendre 16, cheeir 2. Le statisme fait, à ce niveau l'objet d'un vocabulaire réduit (ester 21) et la notion de gauche/droite est curieusement absente.

Sous la rubrique Espace de ce troisième chapitre, les concepts spatiaux ne sont plus forcément ceux que nous révèle notre espace physiologique, mais des concepts plus complexes dérivant de

l'intellectualisation de notre connaissance immédiate de l'espace et impliquant l'intervention de la mémoire et de notre jugement. En partant d'un point initial choisi par l'auteur (endroit 1, es 9, i 220, liu 6, place 1, parmi 1, u 90), voici comment les notions d'espace se dégagent progressivement de leur base concrète:

- 1) intérieur: anfermer 1, clore 3, closture 1, enclore 3, entur 14, parc 1, dedenz 23, mi 18, auxquels on pourrait ajouter le concept géographique de isle, espace clos.  
extérieur: devant 37, deforz 7, devers 2, desqu' 6, estrange 2, issue 1, auxquels on devrait ajouter eissir, aler fors etc.
- 2) proximité: preceines 1, prochein 1, pres 22, veisin 7, veisine 2,  
distance: esloignier 5, luin 13.
- 3) évaluation théorique (surtout contenue dans le parag. Nombre et mesure, III): archiee 1, haut 1, liwe 2, lun-gur 1, piez 1, ainsi que petit et grant, disséminés dans le classement.

Le notion de volume, amorcée par desur (appr.28), est exprimée plus clairement dans la nomenclature topographique: faleise 1, mont 14, muntaigne 1, plaigne 1, val 1 et par la notion d'épaisseur contenue dans les mots espes 1, espeise 1, espeiser 1. Avec mi 18, travers 1, et traverse 1, c'est à l'abstraction géométrique que l'espace physiologique aboutit.

Aborder le problème du temps dans une oeuvre littéraire, c'est aborder également le problème de l'écriture. Au premier degré du temps et de la vision artistique se trouve l'écrivain et son présent. Dans le cas d'une oeuvre ancienne comme celle de Marie de France, le présent de l'écrivain est déjà historique par rapport à

nous. Lorsque cet écrivain choisit son propre passé, ce palier temporel, ce deuxième degré d'écriture en est un troisième pour le lecteur qui ne lui est pas contemporain.

C'est, en gros, le problème que nous posent les Lais, car Marie de France puise son inspiration dans le passé national des Celtes britanniques d'Angleterre ou d'Armorique et remonte même jusqu'à l'Antiquité dans ses références culturelles. Le second degré, le plus important, est celui des personnages, celui du sujet choisi et librement interprété. Dans le cas des légendes arthuriennes cette re-création garde le sceau du fait social à intérêt collectif. Historique pour l'auteur, le temps des personnages est un temps vécu. Temps biologique de la gestation et de la naissance (cf. Yonec, Milun, Fresne), du vieillissement (vieux maris, vieille duègne), de la maladie et de la mort (cf. I, Maladie, Vie/Mort); temps psychologique ou dramatique des héros qui vivent un présent d'aventures (temps = mouvement), qui remémorent leur passé (cf. I Mémoire) et projettent l'avenir (cf. I, Entreprise). A ces notions, il faut ajouter celles de durée (attendre, delaiier, demurer, durer, haster, a loisir...), de terme (doner/prendre, jur/terme, trespasser) et sur le plan amoureux, celle de simultanéité si souvent traduite par ensemble, od, avoec et associée aux connotations agréables de la distraction, du plaisir ou de la joie (juer, deduire, faire joie, ensemble etc.) Enfin, temps social ponctué par les fêtes familiales (baptême, mariage), les trêves de la Pentecôte, de Pâques, de la Saint-Jean, les adoubements, les rendez-vous, les



adieux, les retrouvailles. Mais, à la succession de tous ces temps (cf. Tableau VIII), se superpose un déroulement régulier, arbitraire complètement détaché du rythme des moments intimes, c'est-à-dire le temps social du calendrier. Dans ses divisions principales ce vocabulaire comporte autant d'éléments qu'il en comporte de nos jours. Au niveau de l'heure, nous remarquons toutefois l'absence de quantième, ce qui prête à ce concept une aire sémantique beaucoup plus abstraite que celle que nous lui attribuons. Les seules précisions que nous possédions concernant les divisions de la journée sont des références par rapport à la clarté du soleil: matin, matinée, midi (qui aurait pu être appelée sixte), relevée, aserir, avesprer, vespré, nuit.

Le temps ainsi subdivisé et exprimé par un vocabulaire et par des formes verbales appropriées (temps passés multiples, futur du passé, présent et futur) n'est pourtant pas immuable car, au niveau du récit, Marie a substitué son propre présent social au présent social des personnages. C'est ce que nous avons dégagé dans les commentaires du deuxième chapitre de cette étude. Le système politique, l'habitat, les costumes et les moeurs décrits sont en effet ceux du 12e siècle. Projection au premier abord gênante pour le lecteur moderne, imbu du souci historique et qui considère l'homme comme étant, dans une grande mesure, le produit psychologique de la société à laquelle il appartient. La psychologie des personnages, étant étroitement liée à leur cadre social, ne peut que suivre la transposition de celui-ci vers le premier degré de l'écriture et de

la vision artistique. La période historique, arthurienne ou autre, apparaît alors comme dénuée de sa substance vivante, comme l'encadrement désuet d'un tableau plus moderne. Cette présentation hybride n'a pourtant pas choqué les contemporains de Marie qui, probablement formalistes à leur manière, l'étaient on ne peut moins en matière d'histoire (les traités historiques de l'époque, celui de Geoffroy Monmouth en particulier, illustrent cette désinvolture). En nous arrêtant à cet anachronisme, nous amplifions une audace qui, dès lors, apparaît condamnable. Il est nécessaire, à notre avis, d'examiner l'oeuvre sous un autre angle, de réunir tous ses présents, le présent réel de Marie, le présent fictif des personnages et le présent éternel de la sagesse antique, louable ou criticable, en un seul, le nôtre. Dans l'oeuvre que nous étudions, les valeurs sont plus psychologiques qu'historiques et, Marie, par le truchement de ses personnages, tout en bousculant les contingences cartésiennes de l'espace et du temps, réussit à les dépasser.

\*

\*            \*

En résumé, l'univers des Lais se révèle curieusement dépouillé de toute connotation métaphysique. Mund est le seul mot à posséder un sens chrétien. Les quatre éléments sont par ailleurs abondamment représentés et l'eau, plus particulièrement la mer, sert de transition entre la réalité et le merveilleux. La faune, la flore, la toponymie généralement anglo-normande contribuent à une

210a

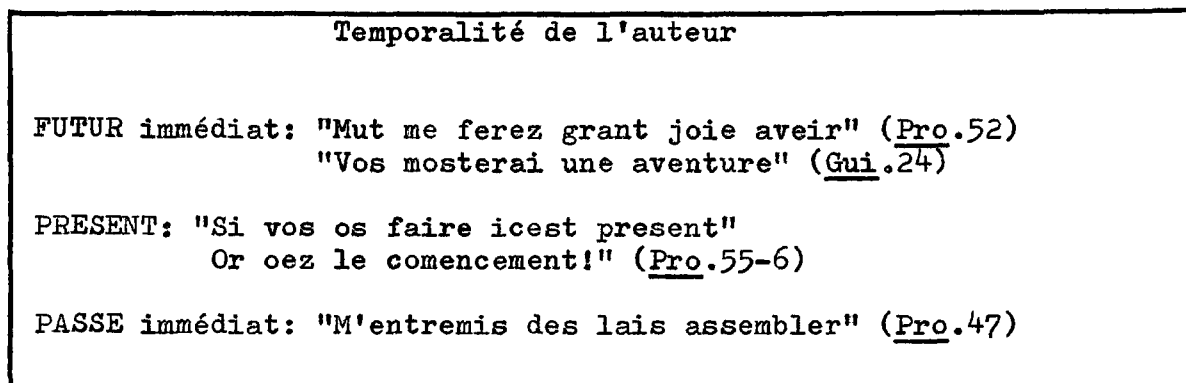
atmosphère de vraisemblance et de réalisme qu'ébranlent toutefois les notions occultes de garval, d'ostur (homme-autour) qui prolongent le thème de zoomorphisme inauguré au chapitre II avec la notion de biche (cf. Chasse).

Du côté de l'abstraction, nous avons constaté que l'auteur emploie, consciemment ou pas, le procédé stylistique du couplage au niveau de la parole comme à celui de la mise en scène. La notion d'espace, déjà contenue dans l'idée du mouvement, est pleinement exploitée; celle du temps (le concept de l'historique en particulier) qui ne correspond pas à notre conception moderne, n'en constitue pas moins un puissant moyen de transposition, capable de créer un exotisme plein de charme. De toutes façons, espace et temps sont des concepts très mobiles qui, en se prolongeant souvent dans le domaine extra-spatial et extra-temporel du merveilleux, échappent délibérément à toute appréciation scientifique.

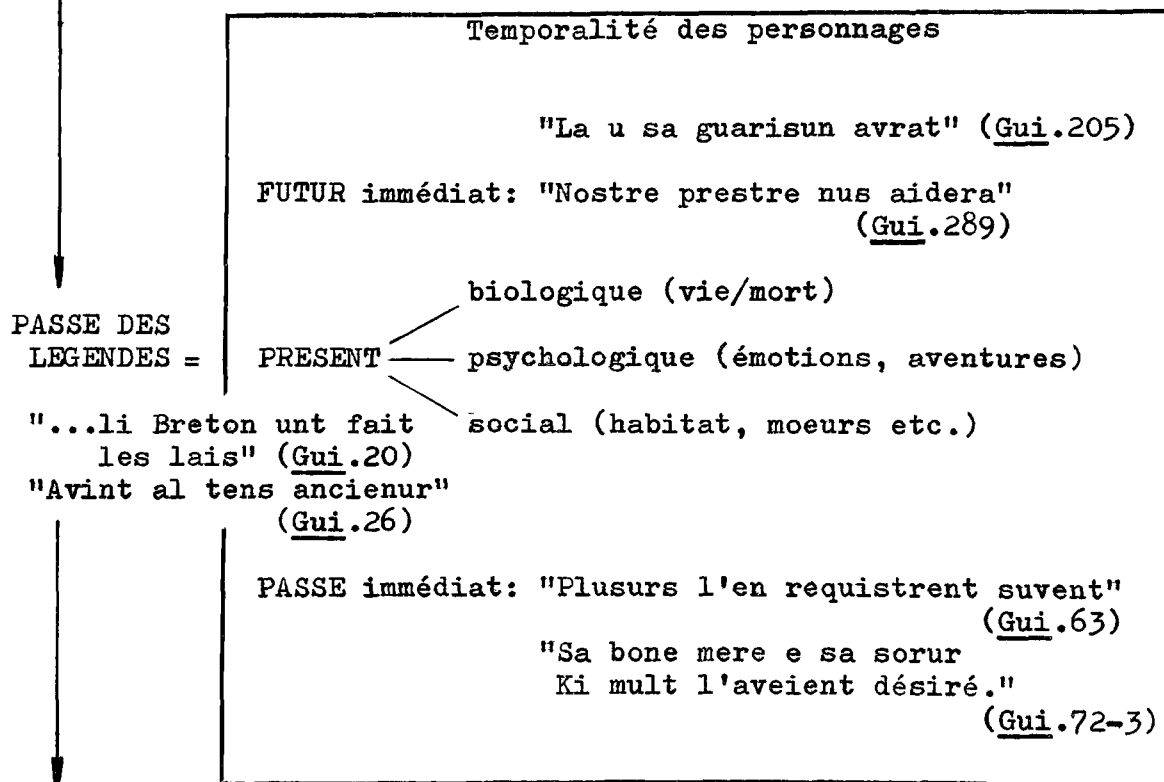
Tableau VIII  
SCHEMA DU TEMPS

Temporalité du lecteur moderne = degré zéro

1er degré



2e degré



3e degré = PASSE ANTIQUE: "Ceo testimoine Preciens" (Pro.10)

"Le livre Ovide, ou il enseine" (Gui.239)

## Chapitre IV

## FREQUENCES ET CONCENTRATIONS LEXICALES DOMINANTES

Evaluation numérique des trois blocs conceptuels et de leurs sections

## Chap. I

- 1) 356 mots différents = 3.115 occurrences
- 2) 566 " = 3.979 "

## Chap. II

781 mots différents = 4.867 occurrences

## Chap. III

- 1) 159 mots différents = 415 occurrences
- 2) 150 " = 2.212 "

Tranches conceptuelles dominantes:

## Chap. I

- 1) gestes et déplacements:  
105 mots différents = 1.574 occurrences
- 2) pensée et action:  
137 mots différents = 1.384 occurrences

## Chap. II

- 2) noblesse:  
608 mots différents =  
(subdivisions dominantes:  
titres: 44 = 863  
propriété: 46 = 797)

## Chap. III

- 1) monde végétal:  
45 mots différents = 116 occurrences

- 2) quantité et mesure:  
43 mots différents = 657 occurrences

Noyaux d'associations les plus riches:

Chap. I

1) l'être physique

chevel 3 (femme fauve 1, brune 1, chevel blunt 1, cresp 1)

dei 4 (greilles 1, lungs  $\frac{1}{10}$ , pleins  $\frac{1}{2}$ )

enfant 37 (gentil 1, petit 1, en berz e aleitant 1)

mort 16 (aveir  $\frac{2}{1033}$ , defendre  $\frac{1}{11}$  de, doner  $\frac{2}{78}$ , tenir  $\frac{1}{90}$ )

2) l'être spirituel et moral

a) la pensée et la connaissance

cunseil 31 (doner  $\frac{3}{78}$ , estre  $\frac{1}{1}$  du c. de qc'n, sei tenir  $\frac{1}{90}$ )

al c. de qc'n, prendre  $\frac{7}{99}$ ; grant  $\frac{1}{164}$ , hastif  $\frac{1}{8}$ , mal 1)

folie 10 (dire  $\frac{1}{198}$ , faire  $\frac{1}{376}$ , tenir  $\frac{1}{90}$  a, turner  $\frac{2}{20}$  a; grant  $\frac{2}{180}$ )

c) les sentiments et la vie personnelle

anguissusement 8 (amer  $\frac{1}{135}$ , s'esmaier  $\frac{1}{6}$ , estre gelus 1, li pe-

ser 1, sei pleindre  $\frac{1}{16}$ , plurer  $\frac{1}{19}$ , requere 1, suspirer 1)

doel  $\frac{27}{28}$  (commun 1, grant  $\frac{19}{164}$ , merveillus  $\frac{1}{2}$ )

joie  $\frac{47}{48}$  (aveir  $\frac{23}{1033}$ , faire  $\frac{45}{376}$ , faire aveir 2, mener  $\frac{2}{46}$ , tenir

$\frac{1}{90}$  en j.; dreite  $\frac{1}{9}$ , grant  $\frac{17}{164}$ , greinur  $\frac{1}{3}$ )

pleisir 11 (aveir  $\frac{1}{1033}$ , dire  $\frac{2}{198}$ , faire  $\frac{3}{378}$ , remander 1 sun p.,

venir  $\frac{1}{205}$  a p.)

sei pleindre  $\frac{10}{16}$  (anguissusement  $\frac{1}{8}$ , durement  $\frac{1}{22}$ , forment  $\frac{1}{16}$ )

plurer  $\frac{17}{19}$  (anguissusement  $\frac{1}{8}$ , durement  $\frac{1}{22}$ , forment  $\frac{1}{16}$ , tendrement  $\frac{1}{2}$ )  
semblant 36 (faire  $\frac{14}{376}$  peiur 1, bel  $\frac{8}{129}$  s.; mustrer  $\frac{3}{44}$ )

## d) les sentiments pour autrui

amer  $\frac{108}{135}$  (preier  $\frac{18}{23}$  d'a., requere  $\frac{18}{25}$  d'a.; anguissusement  $\frac{1}{8}$ , bien  $\frac{1}{165}$ , durement  $\frac{4}{22}$ , forment  $\frac{2}{16}$ , ensemble  $\frac{1}{51}$ , leaument  $\frac{4}{14}$ , lungement  $\frac{4}{15}$ , de bon quor  $\frac{1}{30}$ , sur tute rien  $\frac{3}{39}$ )  
amur  $\frac{81}{89}$  (aveir  $\frac{9}{1033}$ , aveir cure  $\frac{2}{12}$  d'a., aturner  $\frac{2}{17}$  s'a., amer  $\frac{5}{108}$  par a., asseurer  $\frac{2}{15}$  de s'a., estre espris  $\frac{2}{6}$  d'a., hair  $\frac{1}{8}$ , maudire 1, otreier  $\frac{5}{23}$ , percevoir 1, quere  $\frac{1}{28}$ , recovrir 1, requere  $\frac{1}{25}$  d'a., estre seue  $\frac{1}{148}$ , estre (a)seur  $\frac{2}{6}$  de sun a., tenir  $\frac{1}{90}$ , sei vanter  $\frac{2}{4}$  de sun a.; bien assise  $\frac{1}{17}$ , bone  $\frac{2}{65}$ , covenable 1, fine  $\frac{2}{8}$ , fole  $\frac{1}{4}$ , grant  $\frac{3}{164}$ , greinur  $\frac{1}{3}$ , leal  $\frac{1}{6}$ , parfite 1, pruz  $\frac{1}{24}$ )  
entreamer 6 (bien  $\frac{1}{165}$ , leaument  $\frac{2}{14}$ , lungement  $\frac{1}{15}$ , sagement 1)  
mal  $\frac{10}{32}$  (aturner  $\frac{2}{17}$ , faire  $\frac{2}{376}$ , retraire  $\frac{1}{3}$ , tenir  $\frac{2}{90}$ , turner  $\frac{4}{20}$ )

## e) le caractère et la conscience morale

sei cuntener 8 (leaument  $\frac{1}{14}$ , noblement 2, sutivement 1)  
fei 27 (bone  $\frac{4}{65}$ ; aveir  $\frac{1}{1033}$ , deveir 3, afier 1 sa f., garder  $\frac{2}{43}$ , mentir 2 sa f., trespasser 1, porter 3)  
merci 23 (bone 1; aveir  $\frac{4}{1033}$ , crier  $\frac{5}{8}$ , faire  $\frac{4}{376}$ , quere  $\frac{1}{28}$ )  
pris  $\frac{20}{22}$  (aveir  $\frac{3}{1033}$ , abeissier 1, estre de grant  $\frac{7}{164}$ , greinur  $\frac{1}{3}$ )

## Chap. II

## 2) la division sociale

## a) la noblesse

barun 23 (esforcible 1, meillur  $\frac{2}{1}$ , noble  $\frac{1}{1}$ )

chevalier 125 (bel  $\frac{4}{129}$ , bon  $\frac{8}{65}$ , fiufé 1, gent  $\frac{1}{9}$ , large 1, léal  
1, povre 1, de grand pris 1, pruz 6, vaillant 4, veisin 1)

dame 177 (bele  $\frac{31}{129}$ , chiere 1, de haut parage 2, pale 1, pensive 1)

fiz 28 (bel  $\frac{2}{129}$ , pruz  $\frac{1}{23}$ , vaillant  $\frac{1}{11}$ )

murail 2 (espes  $\frac{1}{3}$ , haut  $\frac{1}{13}$ , vert  $\frac{1}{2}$ )

## b) le clergé (la religion)

deu 52 (omnipotent 3, veit 1 devin 1)

## c) la population des villes (l'artisanat)

mantel 11 (afubler 2, desfubler 2, laisser cheeir 1, oster  $\frac{1}{4}$ ;  
chier  $\frac{1}{18}$ , curt  $\frac{1}{13}$ , covert de purpre  $\frac{2}{4}$  alexandrin 1, bis  $\frac{1}{5}$ )

palie 14 (bel  $\frac{1}{129}$ , bon  $\frac{5}{65}$ , freis 1, riche  $\frac{1}{29}$ , roé  $\frac{2}{3}$ )

## Chap. III

## 1) la nature

freisne 8 (branchu 1, espes  $\frac{1}{3}$ , lé  $\frac{1}{3}$ , ramu 1)

piere  $\frac{2}{3}$  (bise  $\frac{1}{5}$ , cavée 1, cruose 1, lée  $\frac{1}{2}$ )

vent 5 (bon  $\frac{2}{65}$ , fort  $\frac{1}{7}$ , suef  $\frac{1}{2}$ )



Regroupement des termes désignant respectivement l'homme et la femme

FEMME	HOMME
<u>Etre humain</u> (généralités)	
femme 30	hum 41
<u>Vie et mort</u>	
meschine 34	meschin 3
pucele 42	
vieille13	vieil 1 veillard 1
	mort 2
<u>Famille</u>	
filie 42	fiz 28
femme 42	sire 57
espuse 5	
vedve 2	
moillier 1	
	sire 1 (Eli.418) pere 27 parastre 1
mere 15	
serur 11	sire 1 (Yon.206)
aunte 4	uncle 1
niece 4	nevu
aisnee 2	
parente 1	gendre 2
suinant 1	cusin 1
putain 1	
<u>Amour</u>	
amie 53	ami 46

drue 2

dru 10

amant 3

sire 5 (cf. Fresne)Sympathie(cumpaine 2,  
attribué à belette

ami 17

cumpain 1

cumpainun 14

privé (n.) 2

Antipathie

ennemi 5

Titres, rangs, fonctions

dame 177

per 1

prodefemme 1

reine 30

dameisele 36

Généralités

sire

seignur 78

per 5

vassal

produm 9

prince 3

Titres

emperere 3

rei 146

cunte 5

barun 23

chevalier 125

manant 1

apprenti-chevalier

bachelor 2

damisel 16

esquier 4

vallet 22

Hautes fonctions

senescal 14

cunestable 3

avoué 1

le reste de la population en général

hum 11 (pouvant désigner  
chevaliers aussi bien qu'hommes li-  
bres susceptibles de combattre comme  
fantassins avec le seigneur du fief)

burgeois 2

paisant 1

vilein 1

Service domestique du château et des terres (pouvant être as-  
suré par nobles, hommes libres ou serfs)

ancele 1

servant 3

chamberiere 1

chamberlenc 18

charuier 1

despensier 1

forestier 1

garçon 1

huissier 1

joueur 1

messagier 3

portier 6

Justice

garant 2

jostise 1

jugeur 2

plegge 3

prisun 4

Religion

nune 1

chapelain 3

nunein 3

chanoigne 1

erceveke 4

hermite 3

moigne 2

prestre 4

seinte 1

seint 9

Abbaye

abeese 7

abbe 2

Notions mystiques et superstitieuses

(Fortune 1, Vénus 1 représentent  
une féminisation de concepts abs-  
traits plutôt qu'une particulari-  
sation de la femme)

garval 3

fee 1

deuesse 1

Etudes, lettres et arts

philosophe 1

Navigation

escipre 2

Propriété et don

heir 1

heir 3

Chasse

veneur 3

Mots lexicaux les plus fréquents:

verbes		substantifs		adverbes		adjectifs	
estre	1.110	dame	177	bien	165	grant	180
avoir	1.033	rei	147	ensemble	51	bel	129
faire	376	seigneur	143	hastivement	26	bon	65
aler	230	chevalier	125	durement	22	curteis	34
venir	205	hum	101	mieux	20	dolent	33
dire	198	jur	95	forment	16	lié	29
poeir	193	amur	89	lungement	15	sage	28
savoir	148	femme	72	richement	15	riche	28
voleir	144	ami	71	leument	14	pruz	24
amer	135	pais	57	bonnement	11	sul	20
veeir							

Evaluation numérique des catégories grammaticales des mots lexicaux

verbes:	603	8.263	substantifs:	848	5.277
adverbes:	62	487	adjectifs:	184	1.095
soit: 1.697 mots différents représentant un total de 15.122 occurrences.					

Ces chiffres nous permettent de modifier le tableau C de

l'Introduction, de la façon suivante:

1) <u>liste lexicale</u> (mots pleins)	<u>19.069</u>	>	<u>15.122</u>
2) <u>liste grammaticale</u> (mots outils)			
a) mots retirés à priori + premières corrections	<u>13.822</u>	}	<u>17.769</u>
b) mots retirés après examen approfondi	<u>3.947</u>		
TOTAL	:		<u><u>32.891</u></u>

Chiffre donné par l'ordinateur, moins une unité représentant une répétition de mot.

Pourcentage des catégories grammaticales formant le vocabulaire entier:

mots lexicaux = approximativement 45 %

mots grammaticaux = " 55 %

détail des mots lexicaux:

verbes = 25.19

substantifs = 16.06

adverbes de manière = 0.93

adjectifs qualificatifs = 3.30

45.48 % du total

C'est par une analyse purement statistique et de nature synthétique que nous voulons compléter l'examen des mots en situation auxquels nous avons consacré la majeure partie de ce travail. Insuffisantes en elles-mêmes ces dernières observations confirmeront toutefois celles qui ont précédé et projettent par endroits une lumière nouvelle sur certaines notions. Cette analyse porte strictement sur les dominances numériques caractérisant: les blocs conceptuels principaux, leurs sections et les tranches conceptuelles qui forment ces divisions. Nous avons également dégagé les mots qui reviennent le plus fréquemment (ce qui a été fait pour de nombreuses oeuvres) et ceux qui, plus ou moins fréquents, puisent leur force dans leurs associations (procédure moins souvent utilisée).

Dans ce chapitre IV, nous avons opéré une dernière synthèse: celle des notions se rapportant respectivement à l'homme et à la femme. Nous avons terminé par un commentaire prudent sur

l'équilibre grammatical de l'oeuvre.

Il serait vain de chercher une signification profonde dans l'indigence relative du vocabulaire Univers qui n'offre ni grandes fréquences, ni concentrations lexicales importantes car, de tous temps, l'homme a fait de lui-même son sujet favori; sous la rubrique Homme et Société, c'est toujours de lui dont il s'agit. Les concentrations lexicales les plus significatives se trouveront donc dans les chapitres I et II, et ce sont elles que nous allons tenter d'interpréter à la lumière du travail déjà accompli.

Dans le chapitre Premier, la section de l'être physique est dominée par la tranche des Gestes et déplacements (105 mots diff.: 1.574 occ.), que renforcent deux verbes très fréquents: faire et aler. Derrière ce vocabulaire d'activité fébrile (900 occ. sur 1.574 pour le déplacement), se cachent les thèmes du voyage, de l'entreprise en général, suscités par les notions elles-mêmes très fortes de désir et de volition dont nous reparlerons au niveau de l'âme et <sup>de</sup> l'intellect. La subdivision conceptuelle des gestes et des attitudes, bien que numériquement inférieure est toutefois plus nuancée et nous offre des instantanés précis et attachants des personnages. La description du Corps, introductoire à celle de l'activité physique, suit la tranche des Gestes et déplacements et la renforce. A ce niveau, on constate une polarisation très nette des notions corporelles: conception esthétique de la femme (vocabulaire détaillé du visage, mentions éparses d'autres détails anatomiques contribuant à une plastique agréable, mots riches d'associations

contextuelles comme dei et chevel); conception plus prosaïque de l'homme, accentuée par la richesse du vocabulaire vieillesse et blessure. Dans cette section de l'être physique, les deux mots enfant et mort, riches d'associations, évoquent les deux pôles de l'existence auxquels nous pourrions rattacher les notions commentées précédemment: l'activité motrice de l'individu dans la fleur de l'âge et la beauté de la femme.

L'être spirituel et moral offre en bloc une masse numérique (566 mots: 3.979 occ.) nettement supérieure à celle de la section précédente. La Pensée et la connaissance (96 mots: 799 occ.) fait l'objet de deux mots très fréquents saveir, sage et de deux autres riches d'associations cunseil, folie. Le vocabulaire du Jugement exprime surtout les notions de confiance et les sentiments contraires (creance, fiance, mescreire, duter etc.). Cette subdivision de la Pensée et de la connaissance est qualitativement et quantitativement inférieure à celle de la pensée et de l'action (137 mots: 1.384 occ.) qui traite des notions de désir, d'aptitude, d'entreprise et de réalisation. Le champ conceptuel de la volition est important, mais celui de la promesse qui contient davantage de mots différents est plus nuancé, car il est riche des connotations juridiques qui définissent la nature des liens féodaux. C'est toutefois le thème de l'entreprise, de la mise à exécution qui domine toute cette section, ce que la tranche des Gestes et déplacements, par son importance numérique, nous laissait prévoir. Au niveau des moyens d'exécution, nous remarquons l'idée de la ruse, définie dans ses



expressions les plus subtiles: feindre, decevoir, trichier, engin-  
nier etc. A la fin de cette section des notions morales, au niveau  
des Sanctions, nous relevons ce qui semble être le seul hapax de  
l'oeuvre, le curieux verbe enaser que nous avons précédemment com-  
menté et qui n'apparaît dans aucun des gros dictionnaires de l'an-  
cienne langue que nous avons consultés, sauf dans celui de M. La  
Curne de Sainte-Palaye qui mentionne son emploi sous la plume de  
Rabelais (Quart livre) et sous celle de M. de la Porte qui, spécifie-  
t-il, en fait l'épithète de "mufle et de vérolé".

Un regroupement des sentiments (sentiments et vie person-  
nelle + sentiments pour autrui) nous permet de redonner à la vie  
affective l'importance que ce fractionnement méthodologique avait  
obscurcie et nous constatons que si la masse numérique de ce nouvel  
agglomérat (683 + 570 : 1.253 occ.) est légèrement inférieure à la  
masse numérique de la subdivision précédente, son degré de spéciali-  
sation sémantique lui est supérieur (118 + 96 : 214 mots différents  
comparé à 137 pour l'être physique et spirituel), surtout au niveau  
des notions de chagrin ou de désespoir.

Ce même bloc conceptuel contient un bon nombre de mots à  
grandes fréquences (amur, ami, lié, dolent, sul, ensemble) ainsi que  
dix mots riches d'associations (joie, doel, pleisir, amer, amur  
etc.). Parmi ces derniers, le mot amur fait à lui seul l'objet ex-  
traordinaire de dix associations adjectivales - seul le mot cheva-  
lier lui est comparable - et constitue un pivot thématique excep-  
tionnel qui alimente les notions importantes de bonheur et de

malheur qui, à leur tour, vont orienter ou ré-orienter l'action.

Les notions relatives au Caractère et à la conscience morale (119 mots: 583 occ.), sans produire de tranche conceptuelle dominante, se signalent malgré tout par plusieurs noyaux sémantiques riches d'associations (fei, merci, pris) que renforce l'un des adverbess les plus fréquents, leument. A ce niveau on constate une osmose certaine avec l'ensemble conceptuel des Rapports féodaux (chapitre II), car les qualités et les défauts sont véritablement ceux d'un bon ou d'un mauvais vassal, d'un bon ou d'un mauvais seigneur.

Subdivisée en trois parties (noblesse; clergé-religion; population des villes-artisanat), la section 2 de ce second chapitre pourrait tout simplement s'intituler Noblesse puisque sur les 781 notions de ce grand bloc conceptuel, la Société, 608 appartiennent au vocabulaire de la classe dirigeante. L'absence de toute tranche thématique dominante dans les sections b) et c) accentue encore ce déséquilibre. Dans b) clergé-religion, un seul noyau conceptuel deu suscite la richesse moyenne de trois qualificatifs (omnipotent, veir, divin) et se prête à l'association répétée de merci. Sémantiquement moins important que son nombre d'occurrences le suggère, deu (52) est employé fréquemment dans le cadre sémantiquement faible de l'interjection.

La subdivision c) population des villes-artisanat trahit sans fausse pudeur l'ordre des valeurs sociales maintenu par la classe aristocratique à laquelle appartenait aussi l'auteur, car en dehors des châtellenies où évoluent au premier plan les maîtres et

à l'arrière plan les serviteurs et les paysans, le monde n'existe pas ou à peine. Le bourgeois ne fait l'objet que de 2 mentions et l'artisan, d'aucune, ce qui souligne d'une façon spectaculaire le manque d'intérêt éprouvé par l'auteur au niveau de ces classes sociales. L'artisan émerge malgré tout à travers les produits de son atelier, mantel et palie, mots qui sans être numériquement très importants (11 et 14 occ. respectivement) servent de prétexte à des associations variées, dépassant nettement en nombre les associations suscitées par la notion de Dieu.

La prédominance des notions aristocratiques qui accapare presque tout le bloc conceptuel de la Société, se cristallise surtout autour des tranches Titres (44 mots diff.: 863 occ.) et Propriété (44 mots diff.: 797 occ.). Du côté des titres, plusieurs noyaux sémantiques riches: celui de barun (23 occurrences et 3 associations), mais surtout celui de dame, substantif le plus fréquemment répété dans l'oeuvre (177 fois) et qui suscite 5 associations qualificatives ainsi que chevalier, substantif très fréquent (125 occ.) et qui représente la plus grosse agglomération adjectivale (11 associations) de toute l'oeuvre. Les mots de seigneur (parfois synonyme de chevalier, parfois de rei) et de rei qui font partie des dix substantifs les plus fréquents, sont consolidés par les adjectifs numériquement forts de curteis, riche, pruz dont la connotation aristocratique indéniable confirme l'importance de la qualité sociale dans les Lais ainsi que celle de la propriété, valeur inséparable de la notion de parage.

Ce recensement statistique qui vise en particulier à dégager les notions dominantes de l'oeuvre, ne nous aurait pas paru complet sans une évaluation quantitative et qualitative des deux pôles thématiques majeurs constitués par la femme et par l'homme. Nous avons donc regroupé le vocabulaire nominal propre à l'un et à l'autre et avons abouti aux conclusions suivantes: absente des grandes concentrations du Vocabulaire de base du latin de M. Mathy, ainsi que de celles de la Chanson de Roland, mises à jour par M. Foulet, la notion de femme (vingt et unième position dans la Consolation à Helvia de Sénèque<sup>1</sup> et septième dans Charles d'Orléans) domine dans les Lais toute la série des substantifs sous le vocable de dame, rapidement renforcé par le terme plus commun de femme (huitième position) et par les 33 mots différents (558 occurrences) qui la définissent à travers l'oeuvre. Au niveau physique et familial, les vocabulaires relatifs à l'homme et à la femme sont comparables. Dans le cadre des sentiments, nous remarquons l'absence des notions d'amitié du côté féminin. Un retour au texte nous permet toutefois de constater la présence d'un vocabulaire plus verbal que nominal, finalement plus sujet à nuances. Du point de vue social, nous constatons un manque évident de spécialisation de la femme qui n'est définie que par la qualité sociale du mari ou du père. Il faut atteindre les notions spirituelles pour trouver une femme-

---

<sup>1</sup> Georges Gougenheim, Recherches sur la fréquence et la disponibilité, dans Statistique et analyse linguistique, Paris, P.U.F., 1966, 134 p., p. 57-66.

agent, caractérisée par son propre potentiel. La série de nune, nunein, abeese, fee, deuesse est en effet composée de termes qui excluent toute association à l'homme. A un niveau plus transcendantal, il est intéressant de constater que sainte Marie, la femme biologiquement miraculeuse, est la seule à représenter son espèce dans le panthéon des saints. D'une façon générale, vocabulaire beaucoup plus nuancé du côté masculin qui est représenté par 70 mots différents contre 33 du côté de la femme, ce qui représente un rapport de 212 p. cent. Même déséquilibre dans la masse des occurrences avec 831 occ. pour l'homme contre 558 pour la femme, ce qui produit un rapport de 150 p. cent en faveur de la terminologie masculine.

Il serait imprudent toutefois de conclure que la femme est écrasée par la présence quantitativement et qualitativement supérieure de l'homme. Celui-ci, en effet, ne trouve sa raison de vivre que dans l'amour qu'il porte à celle-là et il consacrera tous ses efforts à s'en faire aimer. Nous ne faisons que reprendre une opinion indiscutablement établie en affirmant que l'agent thématiseur de tout le vocabulaire des Lais est la notion de l'amour. Les concentrations lexicales que nous avons dégagées au niveau de la vie affective dans ce chapitre IV confirment amplement les constatations que nous avons faites au chapitre II.

Un regroupement des dix mots lexicaux les plus fréquents nous a enfin permis de tirer certaines conclusions du point de vue diachronique. Les adjectifs grant et bon (1er et 3e rangs) ne font

que continuer les tendances sémantiques du latin qui se prolongeront jusqu'à nos jours (grand, bon, 2e et 3e rangs dans le français parlé moderne); bel (2e r.) reprend une notion esthétique déjà importante dans Roland (3e r.) et qui l'est encore (4e r. en français moderne). Par contre, curteis et riche annoncent une conception plus raffinée de l'existence et sont propres à l'oeuvre que nous étudions. Dans la colonne des substantifs numériquement dominants nous notons, dans les Lais, l'absence de deu qui, dans Roland suivait immédiatement la notion de rei (2e et 1er r.) et dans Charles d'Orléans, celle de cueur (2e et 1er r.). Au rei, s'est substitué dans les Lais une autorité d'un autre genre, celle de dame. Les verbes estre, aveir (auxiliaires dans 50 p. cent des cas), aler, venir, poeir, voleir, dire, présentent le même ordre d'occurrences qu'en latin. Saveir, concept intellectuel, occupe chez Marie de France, une place nettement plus importante que dans Roland, mais c'est au niveau du verbe amer (10e r.), absent de tous les travaux auxquels nous nous sommes référé<sup>1</sup>, que réside l'originalité sémantique de cette tranche grammaticale.

En établissant l'Index, nous avons pu définir l'équilibre grammatical de l'oeuvre, c'est-à-dire déterminer le pourcentage des verbes, des adverbes, des noms, des adjectifs par rapport au total

---

<sup>1</sup> Georges Gougenheim, op. cit., p. 57-66 pour les citations relatives au Vocabulaire de base du latin, à Helvia de Sénèque, à la Chanson de Roland, au français moderne parlé; Daniel Poirion, Le Lexique de Charles d'Orléans, Genève, Droz, 1967, 153 p., p.32, pour les citations relatives à ce poète.

des mots utilisés ainsi que la masse des mots lexicaux et grammaticaux. La rareté et le manque d'homogénéité des travaux de ce genre nous obligent toutefois à une grande prudence dans l'interprétation de ces données. L'enrichissement continu de notre vocabulaire, la conception plus astreignante que l'écrivain se fait de son travail font que la richesse lexicale d'une oeuvre ou d'un auteur doit être évaluée par comparaison avec d'autres oeuvres ou d'autres auteurs de la même époque traitant des mêmes thèmes. Il serait injuste par exemple de comparer les 1.697 mots pleins des Lais aux 4.000 des Fleurs du Mal et le vocabulaire assez primitif du monde végétal des Lais au vocabulaire très spécialisé des traités de botanique de l'époque. La longueur des échantillonnages étant également la cause évidente de nombreuses inégalités numériques, c'est plutôt le pourcentage des mots pleins par rapport aux mots outils qui indiquera la richesse de la langue. Indiquons toutefois que la masse des mots pleins chez Marie de France (1.697 mots) est supérieure à celle qui caractérise la Belle dame sans merci d'Alain Chartier et qu'elle est fort comparable à celle que l'on a dégagée des poèmes de Charles d'Orléans (1.790 mots)<sup>1</sup>.

\*

\*            \*

Dans ce chapitre, l'examen des concentrations lexicales contenues dans les trois principaux blocs conceptuels et dans leurs

---

<sup>1</sup> Daniel Poirion, op. cit., p.11.

230a

tranches n'a fait que confirmer ce que l'analyse qualitative précédente avait mis à jour: l'importance de la notion sociale (en particulier celle des titres et de la propriété); celle du mouvement (en particulier du geste); celle des sentiments (surtout de l'amour) et le rôle accessoire de l'univers et de la nature.

Le regroupement des mots riches d'associations (qui, souvent de faible fréquence, avaient été négligés) a contribué à renforcer les notions de beauté, de procréation, de blessure, par le biais de mots qui constituaient un prolongement sémantique de la notion plutôt qu'une répétition: chevel et dei pour la beauté, enfant pour la procréation, mort pour la blessure. Amur et chevalier semblent flotter au-dessus de cette catégorie par la richesse extraordinaire de leurs associations adjectivales (10 et 11 respectivement).

Une comparaison des mots les plus fréquents des Lais avec ceux d'autres oeuvres tirées de l'Antiquité latine ou de la production française du Moyen Age a permis d'évaluer, dans une certaine mesure, l'originalité de Marie de France qui attribue à la femme (dame: 1er rang, femme: 8e r.) et à l'amour (amur: 7e r., amer: 10e r.) une place de choix. Cette importance rétablit d'ailleurs l'équilibre qu'une confrontation des termes nominaux attribués à l'homme et à la femme avait pu compromettre. L'homme avait en effet éclipsé la femme par la complexité sociale accordée à sa nomenclature. C'est dans l'amour que l'égalité s'accomplit.



230b

Dans le cadre du vocabulaire tout entier, nous avons constaté la dominance quantitative des verbes (603 mots: 8.263 occ.) sur les substantifs qui offrent toutefois un inventaire beaucoup plus nuancé (848 mots: 5.277 occ.) et l'usage pour ainsi dire égal des mots pleins (45% du total) et des mots-outils (55% du total). La rareté et le manque d'homogénéité de travaux semblables sur le Moyen Age et plus particulièrement sur cette période, nous empêchent de tirer des conclusions par trop catégoriques. Ce n'est qu'à la lumière d'autres travaux du même genre que le nôtre acquerra sa pleine signification.

## CONCLUSION

Les différentes études de vocabulaire que nous avons consultées (cf. Bibliographie: Etudes linguistiques d'oeuvre ou d'auteur) témoignent de la difficulté qui existe à dresser un inventaire de mots. Le procédé de catégorisation qui, malheureusement, défait l'organisation poétique de la langue n'en est pas moins utile à un travail de ce genre et nos efforts ont surtout porté à séparer le moins possible chaque unité sémantique de ses associations contextuelles. Nous avons donc adjoint à chaque mot plein, non seulement ses caractérisants (adj. qual., adv. de manière) et ses intensificateurs (comparatifs, adv. de renfort) mais encore ses déterminants (adj. poss., adv. de lieu et de temps) s'ils indiquaient une divergence de sens ou une modalité importante dans le déroulement du procès. La logique qui préside à la division conceptuelle que nous avons choisie (Homme-Société-Univers) n'est pas sans faille. Le thème du déplacement se retrouve par exemple sous la rubrique du Mouvement (ch. I) et sous celle du Voyage (ch. II); la notion de mort (section 1, ch. I) précède celle de l'accomplissement spirituel (section 2, ch. I) et social (ch. II); la naissance (section 1, ch. I) est séparée de la notion jumelle de parage (ch. II) etc. Ceci nous a contraint à conclure prudemment chaque chapitre et à laisser le commentaire de certaines notions pour cette synthèse finale où nous tenterons d'amalgamer les données

précédemment recueillies pour rendre à certains thèmes l'ampleur qu'ils revêtent véritablement dans l'oeuvre.

Nous serions tenté de poser rapidement le fait que l'homme et la femme constituent les deux pôles de l'action dont l'élément moteur est le sentiment amoureux. Ce serait toutefois passer outre tout ce qui, dans les Lais, a favorisé le désir amoureux et le rend particulièrement important à plusieurs titres. Il nous faut donc faire la genèse des personnages avant de faire celle de leurs émotions.

A la notion de naissance (ch. I), il faut invariablement associer celle de parage. Les parents, alliés dans la procréation pour des raisons pratiques, prolongent la race. Les héros des Lais sont donc les représentants d'un cercle social très exclusif. Ce cercle est loin pourtant d'être homogène car la question d'héritage va diviser ce monde en deux: d'une part, les baruns ou propriétaires terriens cossus, les hauts fonctionnaires, le roi; d'autre part, la classe des petits chevaliers obscurs et sans fortune, riches seulement de leurs espoirs.

Le passage de ce milieu modeste au milieu plus puissant se fera pour les femmes par le seul truchement de leur beauté, de leur raffinement et se paiera de nombreuses brimades infligées par un mari souvent jaloux; pour les hommes, ce passage sera la conclusion de longues années d'errance passées sous le haubert et dans les camps, à prouver leur vaillance, leur pris. Peu d'exploits spectaculaires; le bon sens, la stratégie, la ruse accomplissent

davantage que l'héroïsme imprudent. Les efforts de cette classe modeste tendent donc, non pas à garder le status in quo et à vivre, anonymes et heureux, mais à rejoindre les rangs de la classe fortunée et puissante. La couche sociale idéale est, aux yeux de tous (des personnages et de l'auteur qui les encourage), celle qui a le monopole de l'argent. Le bonheur du philosophe ne semble attirer personne et la poursuite de la fortune constitue le tout premier ressort dynamique de l'oeuvre.

Le sort envié du riche barun, du haut fonctionnaire est pourtant fort précaire, car il dépend directement des bonnes grâces du roi ou du seigneur puissant dont la faveur est souvent changeante. Le seigneur riche sera parfois condamné lui aussi à chercher fortune d'un pays à l'autre, ce qui fait ressortir l'importance accordée aux notions morales de la confiance et de la promesse.

Dans cette société si hiérarchisée et orientée vers la solidité matérielle, l'amour représente une tentative d'échappement, une sorte de défi aux lois sociales qui permet au moins fortuné de transgresser l'ordre établi. Il s'agit parfois d'un jeune chevalier qu'attendait de toutes façons un bon héritage, mais à qui la Fortune sourit au-delà de toute espérance (Lanval) ou qui préfère délibérément l'amour à l'argent (Guigemar). Il peut s'agir par contre d'un chevalier pauvre ou appauvri par l'injustice de son prince qui acquerra fortune et amour de surcroît (Milun, Eliduc). Quoi qu'il en soit, l'amour bouscule les conventions sociales dans tous les sens en permettant aux héros d'acquérir davantage ou de renoncer

à une meilleure affaire (au grand dam de leurs vassaux et de leur cunseil) puisque les femmes mariées qui quittaient leur mari, à cette époque, ne le faisaient qu'en perdant leur dot. Dans d'autres récits, nous avons affaire à des obstacles d'ordre plus moral: l'interdit du père dans les Deus Amanz, le respect des femmes entre vassaux et seigneurs (Chievrefoil, Equitan). Cette bousculade des valeurs introduit dans ce cercle social, rigide de conventions, la notion libératrice du choix. Elle tempère le prosaïsme des préoccupations prévalentes (la poursuite du pouvoir et de la fortune) sans toutefois tenter de briser les parois de ce vase clos. L'amour, en effet, se contente de créer une osmose plus grande entre la classe riche et la classe modeste. Il ne dépasse pas lui-même les limites aristocratiques du parage et de l'adubement. La notion de fortune est, en conclusion, la seule à laquelle il s'attaque.

Le glissement subtil des termes féodaux vers le domaine des sentiments (autrement décrits par les vieilles métaphores latines) suggère un dédoublement des valeurs qui, timide à l'origine, ne fera que s'accentuer avec le temps. Dans les Lais, l'expression amoureuse se nourrit de certaines analogies parfois flottant symboliquement au-dessus du texte, comme la notion de la dame-fief, parfois exprimées très clairement comme l'idée du servise et les formalités de la promesse. Sur le vocabulaire féodal du mérite et de la récompense matérielle s'est greffé celui du servise amoureux et de l'accord des coeurs.

Le réalisme dont l'auteur fait montre est doublé d'une certaine prudence. Hardi lorsqu'il traite de la réalité physique de l'homme (vocabulaire de la blessure, de la procréation), il perd de son acuité lorsqu'il aborde les problèmes politiques: le droit régalien de mariage est à peine évoqué; les nombreux problèmes soulevés par l'aliénation des biens en faveur de l'Eglise, même pas suggérés.

La dislocation des données temporelles (ch. III), le couplage suggestif des éléments linguistiques (ch. III), l'indétermination géographique fréquente, le traitement peu orthodoxe des données historiques, l'utilisation de thèmes symboliques familiers au vocabulaire de la magie comme le sommeil, la mort (ch. I), la traversée maritime (ch. III), alliés à l'évocation de certains phénomènes occultes plus caractéristiques de la sorcellerie comme le zoomorphisme dans Yonec, Guigemar, Bisclavret, tous ces procédés font doucement osciller l'esprit du lecteur du plan de la réalité à celui de la sur-réalité. C'est certainement cet art de la transition qui a valu à Marie de France non seulement l'admiration de ses contemporains mais encore, bien des siècles plus tard, celle de Goethe qui ne dédaigna pas de se plonger dans le petit monde, intense et déjà si romantique des Lais.

## INDEX DES MOTS LEXICAUX

## VERBES

(mots différents: 603; total des occurrences: 8.263)

abaier	1	agenoiler	2	appareiller	19
abatre	6	aidier	13	aprecer	1
abaundoner	2	alasser	2	aprendre	1
abeissier	1	alegier	1	aprester	1
abevrer	3	aleitier	4	aprimier	1
acerer	1	aler	230	apuier	2
acheisuner	3	aloser	2	aquiter	3
acoler	10	alumer	8	ardeir	3
acorder	1	amaigrir	1	areisuner	8
acuintier	6	ambler	1	arester	9
acumparerer(sei)	1	amender	4	ariver	11
acurcier	1	amer	135	armer	3
acurrir	1	amonester	2	aruser	2
aduber	4	anfermer	1	aruter	2
aferir	3	anguissier	1	asaier	7
affamer	1	anuncier	1	asaillir	3
afier	2	apeler	63	aserir	2
afoler	2	apendre	1	asseeir	12
afubler	2	aperceveir (sei)	26	assembler	7
agaitier	1	aporter	17	assener	1

asseurer	15	brosder	2	consirrer (sei)	1
atachier	1	brusier	2	conter	44
ateindre	2	buillir	2	converser	6
atendre	18	buter	1	costeier	1
aturner	17	caver	1	covenir	3
avanter (sei)	1	ceintre	4	covrir	7
aveir	1033	celer	20	creimeir	5
avenir	34	cerchier	4	creire	21
avesprer	1	chacier	12	crestre (accroftre)	5
avillier	3	changier	5	crestre (survenir)	1
avuer	1	chanter	3	crier	8
baignier	7	chargier	5	cuchier	20
baillier	18	chaser	1	cumander	32
baisier	24	chastier	3	cumbatre	1
baissier	2	cheeir	22	cumparerer	1
banir	1	cherir	10	cunduire	3
baptizier	1	chevachier	3	cungeer	4
batre	2	choisir	10	cunreer	3
bender	3	choser	1	cunseiller	8
beneistre	2	clamer	4	cunsentir	2
blandir	1	clore	5	cuntenir (sei)	8
blasmer	6	comencier	23	cuntredire	1
blescier	1	conforter	14	cunveer	3
boire	6	conjurere	3	cunvertir (sei)	1
braire	1	conoistre	23	curir	8



curucier	11	descunforter	1	devenir	12
cuveitier	3	descunseiller	3	devier	1
damagier	6	descunuistre	1	deviser	2
debatre	1	descupler	2	devurer	1
deceivre	2	deservir	2	digner	1
decirer	1	desevrer	4	dire	198
deduire	6	desfermer	3	doleir	1
defendre	11	desferrer (sei)	1	doluser	1
deffere	3	desfubler (sei)	2	doner	78
defier	1	desirer	6	dormir	15
degoter	1	deslacier	1	douneier	1
delaier	1	deslier	1	drescier	5
delitier (sei)	3	despendre	7	dubler	1
delivrer	16	despleier	8	durer	5
demander	35	despleis (ier?)	1	duter	13
demener	7	despuilier	3	edifier	1
dementer (sei)	5	desrainier	1	effreer	4
demurer	17	desrumpre	1	eisselier	1
departir	19	estre destiné	1	eissir	36
depescier	6	destreindre	4	empeirier	6
desarmer	1	destruire	2	enaser	1
descendre	16	desturber	7	enbracier	1
descengler	1	detrahier	1	enbuschier	1
descouvrir	11	detraire (sei)	1	enceintier	6
desculurer	1	deveir	82	encensier	1

enchargier	1	ensevelir	1	escrier	5
encliner (sei)	1	ensivre	1	escumengier	1
enclore	3	entaillier	1	escundire	4
encumbrer	5	entendre	21	escuter	6
encuntrer	3	entreamer	6	esdrecier (sei)	1
encurtiner	2	entrebaisier	1	esforcier	3
encuser	3	entrechangier	2	esgarder	32
endormir	1	entreferir	2	esgarer	5
enfanter	1	entrelaissier	1	eshaucier	1
enfuir	6	entremetre (sei)	11	esjoir (sei)	4
enfurchier	1	entreplevir (sei)	1	esligier	3
engagier	1	entreprendre	4	eslire	1
engendrer	6	entrer	35	esloignier	5
enginnier	4	entresaisir	1	esmaier	6
enhair	3	entreveeir	1	esmerer	2
enmener	5	enurer	2	esmerveiller (sei)	7
ennoier	1	enveier	40	esmoveir (sei)	2
enpalir	1	envier	2	esprendre	4
enporter	4	envoluper	3	esparnier	1
enquerir	6	errer	26	esperuner	1
enragier	1	esbair	5	espesser	1
ensanglanter	1	esbanier	7	espier	1
enseeler	3	escauder	3	espleitier	6
enseigner	8	eschaper	3	esprendre	6
enserer	2	eschaufer	3	espuser	18

esracher	1	former	2	haitier (sei)	2
essuier	1	fremir	3	harper	1
establir	2	fuir	2	haster	4
estendre	1	funder	1	hebergier	12
ester	21	gaaignier	4	honurer	7
estre	1.110	gaber	3	humilier (sei)	1
estreindre (saisir)	4	gagier	1	hunir	9
estreindre (réprimer)	1	gaitier	2	estre irié	3
estudier	1	garder (garder)	43	jeuner	5
esturdir	2	garder (regarder)	3	joliver	1
estuveir	27	garentir	1	juer	3
esveiller	3	garir	15	juger	4
faillir	5	garnir	1	juindre	2
faire	376	gaster	2	jurer	5
feindre	2	geir	1	juster	6
fendre	2	geter	22	justisier	1
ferir	19	gisir	21	lacier	3
fermer	7	gloser	1	laidir	4
fier (sei)	1	governer	3	laissier	52
finer	9	graanter	3	lancier	4
finir	3	grever	4	languir	1
fiufer	1	gruscier	1	laver	1
flurir	2	guereier	6	ledengier	1
forfaire	2	guerpir	2	leisir	1
forgier	2	hair	8	lettrer	1

lever	42	merveillier	2	offrir	2
lier	2	mesaeisier	1	oir	108
lire	3	mesavenir	3	oser	10
livrer	4	mescreire	2	oster	4
loer (louer)	11	mesdire	2	ostier	1
loer (allouer)	1	meserrer	2	ostreier	23
losengier	1	mesfaire	6	ovrir	12
lusir	1	mesparler	5	palir	1
mainier	1	mesprendre	2	paraistre	2
malemetre	3	mettre	76	parceveir	1
manacier	2	moillier	1	parduner (pardonner)	2
mander	36	mordre	2	parduner (accorder)	1
maneir	9	muer	3	pareir	3
mangier	5	munter	24	parer	1
manier	1	murdrir	1	parfaire	1
marchier	1	murir	44	parler	93
marier	4	muscier	1	partir (séparer)	29
marir (sei)	1	mustrer	44	partir (répartir)	2
maudire	5	nafrer	14	passer	16
medler	3	naistre	16	paumer (sei)	15
meinténir	4	neier	5	paver	1
membrer	2	numer	30	peier	1
mener	46	nuncier	2	peindre	1
mentir	3	nurir	13	pendre	7
mercier	18	ocire	22	pener	3

penser	15	purveeir	1	remaneir	27
perdre	34	quere	28	remeiner	1
pert (indét.)	1	quidier	36	reembrer	8
<u>Lan.</u> 286					
peser	16	raciner	1	removeir (sei)	3
pestre	6	raler	12	remuer	1
perir	5	raseurer (sei)	1	rendre	17
plaire	27	ravir	2	reneier	1
planter	1	receivre	18	renoveler	1
pleier	2	recleimer	1	renveier	1
pleindre	16	reconaistre	3	repeirier	19
plevir	6	recorder	2	repentir	3
plungier	1	recovrir	3	repoeir	1
plurer	19	recucher (sei)	1	repreier	1
poeir	193	recumencer	2	requere	25
poindre	6	recunforter	4	requidier	1
porter	47	recunter	6	reschaufer	1
poser	1	redire	1	resembler	5
preier	23	reduter	1	resfreschir	1
preisier	16	refaire	1	resortir	2
premettre	4	refreindre	1	resposer	7
prendre	99	refuser	2	respundre	41
presenter	7	regarder	4	rester (sei)	1
purchacier	6	regreter	6	restre	1
purpenser	10	rehaitier	3	retenir	26
purporter	1	remander	4	retraire	3

retter	4	servir	32	tirer	1
returner	6	sigler	1	tolir	8
reveir	1	sivre	3	trair	11
revenir	25	somundre	4	traire (tirer)	10
reverdier	1	sortir (fixer par le sort)	1	traire (traduire)	1
revertir	3			traitier	2
revesquir	1	sovenir	1	tramettre	2
revestir	1	succurir	1	travailler	4
rire	5	suffrir	20	trembler	3
rover	3	sujurner	19	trencher	3
rumpre	2	suleir	10	trespasser	12
saillir	4	suner	2	trichier	1
saisir	3	suspierer	16	trover	87
saluer	9	susprendre	6	trusser	1
saner	1	taillier	1	tuchier	4
sauter	2	taisir (sei)	3	tuer	1
saveir	148	targier	9	turmenter	2
seeir	7	taster	1	turneier	5
seeler	1	teissir	1	turner	20
seigner	5	temprer	2	ublier	10
seiner (bénir)	1	tencer (protéger)	1	urer	1
selebrer	1	tencier (disputer)	1	urler	1
sembler	7	tendre	1	user	3
sentir	11	tenir	90	uvrer	1
serreier	1	testimonier	1	uvrir	1

244

valeir	18	vencre	2	verseiller	1
vanter	4	vendre	3	vestir	13
veeir	135	vengier	5	vivre	13
veiller	9	venir	205	voleir	144
veler	2	vergunder (sei)	1	voler	3
				vuiltrer	1

## SUBSTANTIFS

(mots différents: 848 ; total des occurrences: 5.277)

abai	1	aleure	2	ansac	1
abandun	3	aliance	1	anste	1
abatu	1	alme	1	aparcevance	1
abbe	2	amant	3	arc	3
abbeie	11	ametiste	1	archiee	1
abeesse	7	ami	71	argent	4
acheisun	4	amie	57	arme	6
acier	1	amistie	2	art	2
acordement	1	amur	89	assembler	3
affaire	6	an	15	atur	1
affeitement	2	ancele	1	aumoine	1
aie	6	ancien	3	aumoniere	1
aigle	1	ancre	1	aunte	4
aise	3	anel	25	auter	2
aisnee	2	anelet	4	aveir	14
ajurnee	2	anguisse	4	aventure	43

avesprer	2	bise (biche)	6	chalice	1
avirun	1	bliaut	3	chamberiere	1
avis	7	bofu	1	chamberlenc	18
avoué	1	bois	17	chambre	51
avril	1	bort	1	chandeille	2
bachelor	2	boscage	2	chandelabre	1
bacin	2	brachet	1	chandelier	2
bain	5	branche	1	chanoigne	1
barbe	2	braz	13	chant (champ)	1
bare	1	brief	17	chant	1
bargaine	1	broche	2	chapelain	3
barge	2	bruil	1	chapele	12
barun	23	bruit	1	chapitre	2
bastun	4	buche	9	char (chair)	2
batel	1	bucle	1	charriere	1
beaute	18	buissun	3	charuier	1
beivre	9	bunte	4	chasse	1
benus	1	burc	4	chastainier	1
ber	1	burgeis	2	chastel	25
bercel	1	busuin	7	chaut	1
bernier	1	ceinture	11	cheisil	2
berseret	1	cendal	1	cheitif	1
beste	10	cerf	2	chemin	16
bien	26	chacier	1	chemise	12
bienfait	1	chainse	2	chestun	1



cheval	19	cofre	3	cumpainie	2
chevalerie	1	coilte	1	cumpainun	14
chevalier	125	cointise	1	cunduit	3
chevel	3	cok	1	cunestable	3
cheville	1	col	11	cunfort	4
chief	27	colur	5	cungie	20
chien	8	comandement	11	cunrei	2
chiere (visage)	1	comencement	2	cunseil	31
chierte	3	corde	2	cunte (comte)	5
chievrefoil	2	<u>corpus</u> (lat.)	1	cunte (conte)	5
chose	17	cors	29	cuntenement	1
ciel	12	cortine	2	cuntredit	1
cigne	14	costé	5	cuntree	31
cimiterie	1	coup	2	cuple	1
cipres	1	covent (accord)	1	curage	17
cirge	4	covercle	1	cure	12
cite	20	covertur	5	curt	13
clamur	1	creance	1	curteis	1
clarte	2	creatur	1	curteisie	2
clef	2	creature	1	curut	2
cleim	1	crestienté	1	cusin	1
clochier	1	cri	6	custume	3
clos	3	cuart	1	cutel	3
closture	1	cumpain	1	cuve	5
codre	6	cumpaine	2	covenant	2

cuvent (couvent)	1	destreit	7	duçur	5
damage	2	destresce	3	dun	4
dame	177	destrier	6	dute	2
damedeu	1	destruction	1	eage	12
dameisele	36	deu	52	eglise	2
damisel	16	deuesse	1	eire	$\frac{3}{5}$
dangier	1	devin	1	(voyage-départ 2, sol dallé 1 + 2 indéterminés)	
deduire	1	devise	2	eissil	1
deduit	13	di (jour)	2	eissir	1
degre	2	difeit	1	eissue	1
dei (doigt)	4	digner	1	ele	1
deis (table?)	2	dit	1	eloquence	1
delit	4	ditie	1	emperere	3
demain	11	doel	28	encensier	1
demesure	3	dolur	34	encumbrement	1
denier	2	<u>domini</u> (lat.)	1	encusement	1
dent	3	dongun	3	endreit	1
departir	2	dortur	1	enemi	5
dereit	1	dossal	1	enfant	37
desevrer	2	dras	23	enfern	1
deshonur	3	dreit	6	enferte	1
despensier	1	dreiture	2	engin	6
despoille	4	dru	10	engreste	1
destinee	5	drue	2	enke	1
destre	1	druerie	16	ennui	2

enparlier	1	escundit	1	estuveir	3
ensample	1	esfort	1	esveil	1
enseigne	3	esfrei	8	ewe	6
enseignement	3	esgart	4	face	2
entente	4	eslais	2	faile	2
entree	4	espee	6	faiture	1
entremes	1	espeir	2	faleise	1
envie	3	espeise	2	fame	1
erbe	6	esperaunce	1	fee	1
erceveke	4	esperun	1	fei (foi)	27
ermitage	4	espervier	1	feiz (fois)	27
esbaniement	1	espine	1	felun	1
eschange	1	espleit	3	felunie	2
eschec	1	espuse	5	femme	72
eschekier	1	esquier	4	fenestre	12
esches (jeu d'échecs)	2	essuigne	1	fer	2
eschiele	1	este	5	fes (faix)	1
escience	1	estencele	1	feste	7
escient	10	estiere	1	fet (fait)	2
escipre	2	estoire	1	feu	5
esclot	1	estrange	2	fiance	6
escole	1	estre	4	fieu	3
escrit	6	estrié	1	fil	1
escriture	1	estриф	5	fille	42
escu	4	estur	3	fin	3

fiolete	1	fust	1	hafne	11	joie	48
fiz	28	gaain	1	hair	2	jointure	1
flanc	2	gab	5	hait	2	joir	1
florete	1	gangleur	1	hanche	1	jolivete	1
flot	1	garant	2	harpe	1	jugement	4
flum	1	garçon	1	hauberc	1	jugeur	2
flur	7	garde	4	haut	1	jugleur	1
fol	1	gardein	2	hebergement	1	jur	95
folie	10	garval	3	heir	4	juste	1
for	2	gaudine	1	heritage	4	justise	3
force	5	gelus	2	herite	1	juvente	1
forest	12	gemme	1	hermine	1	laçon	3
forestier	1	gendre	2	hermite	3	lai	31
fortune	1	gent	45	herneis	2	lampe	1
fosse	1	giez	1	hoge	4	lance	2
foun	1	girun	1	honor	16	larecin	1
franc	1	gleive	1	huissier	1	largesce	4
franchise	1	glu	1	hum	101	launde	1
fraternite	1	grant	2	hunte	3	laustic	8
freisne	8	gre	6	hure	10	laz	4
friçon	1	guarisun	5	ire	6	leaute	3
fruit	1	guere	14	isle	1	lecherie	1
frunt	1	gueredun	2	ivoire	1	lei (loi)	2
fuer	1	guise	7	jagunce	1	leid (tort)	1
fuie (fuite)	1	gumfanum	1	jambe	1	leisir	5

leit (lait)	2	maltalent	4	maintenant	1
leituaire	1	manaie (pouvoir)	1	meis (mois)	4
lerme	1	manant	1	meisun	23
lettre (missives 6 écriture 2)	8	mance	1	membre	1
levrier	1	mandement (message 3 mur 1)	4	mer	20
lignage	1	mangier	7	merci	23
limun	1	maniere	11	mere	15
lincel	1	mantel	11	merveille	27
lis (fleur)	1	marbre	4	mes (coup, occasion)	1
lit	26	mareis	1	mesaise	1
liu (lieu 6 occasion 2)	8	mariage	1	meschin	3
livre	3	marine	1	meschine	34
livreisun	1	martire	2	mescine	3
liwe	2	martre	1	mescreance	2
loee	2	mateire	2	mesfait	3
losenge	1	matin	9	mesprisum	4
losengier	1	matinee	2	message (message 14 messenger 4)	18
lumiere	1	maugre	1	messagier	3
lune	1	maupas	1	messe	3
lungur	1	mauveis	1	mestier	11
luur	1	mauveistie	1	mesure	8
maisniee	4	medecine	1	mi	18
mal	29	medlee	2	midi	1
		meins	14	mire	3

moigne	2	noiz	1	pais	57
moillier	1	note	1	paisant	1
mors (morsure)	1	novele	11	palefrei	7
mort (fém. 16 masc. 2)	18	nuit	33	paleis	4
		nun	33	palie	14
mot	3	nuncure	1	paliz (palissade)	1
mue	1	nune	1	pan	7
mul	2	nunein	3	pan	1
mund	11	officine	1	parage	6
munt	14	offrendre	1	parastre	1
muntaigne	1	oilz	10	parc	1
mur	5	oisel	6	parchemin	1
murail	2	oiselet	2	pardun	2
musteile	1	or	23	parent	5
mustier	9	ordre	4	parente	1
nature	6	oreiller	2	parenté	1
neif (nef)	24	oreisun	1	parfit	1
neif (neige)	1	orfreis	1	parlement	2
neis (nez)	4	orine	1	parler	1
nerf	1	os	1	parole	14
nevu	2	oste	1	part	31
niece	4	ostel	16	partement	1
noblesce	2	ostur	3	partie (donation 1 partie 1)	2
noces	3	ovre	2		
noise	6	ovreine	1	pas	2

pasmer	1	piece	8	postiz	1
paumeisun	9	piere	3	pour (peur)	16
paveillun	1	piez	18	praerie	1
paviment	1	pitie	5	pre	6
pecheur	2	piz	2	preie	1
pechie	3	place	1	present (cadeau)	10
pecol	2	plaie	12	present (présence)	2
peil	1	plaigne (plaine)	1	prestre	4
peine	15	plait (affaire)	9	priere	5
peinture	1	plegge	3	prince	3
peis	8	pleinte	3	pris	24
peissun	1	pleisir	11	prisun (prison)	5
peitrine	1	pleit	4	prisun (prisonnier)	4
pendant (pente)	1	plenté	1	prive	2
pensé (pensée)	3	plume	2	privete	1
pensis	1	plur	2	prodefemme	1
per (masc.)	5	poeir	10	produm	9
per (fém.)	1	poeste	1	pru	2
perche (bois mort 1 de cerf 1)	2	poin	1	pruesce	8
		poisun	1	pruz	3
pere	27	pont	1	psautier	1
perrun	1	port	5	pucele	42
petit	2	porte	10	pumme	1
philosophe	1	porteure	1	purpens	3
phisike	1	portier	6	purpre	4

pussaunce	1	renumée	1	sabelin	1
putain	1	repaire	3	sale	5
quisse	5	repos	2	salut	4
quor (coeur)	30	repreoce	1	samit	1
racine	3	repruvier	1	sanc	12
rage	1	requeste	1	sante	1
rasuagement	1	rescusse	1	sap	1
rasur	1	respit	7	sarcu	2
ravine	1	respuns	4	saut	1
reaume	4	retur	4	saveir	3
recet	1	riche	1	seel	3
recort	1	richesce	2	seete	3
refeitur	1	rien	39	segrei	1
regard	2	(chose)		seie	5
regné	2	rime	3	seignur	143
(royaume)		ristei	1	seignurie	1
rei (roi)	147	rive	1	sein	2
reine	30	riveier	1	(cloches)	
reis	1	riviere	1	seint	6
(filet)		rochier	1	seinte	1
reisne	2	roe	1	seir	3
reisun	13	rose	2	seisine	1
relevée	2	rote	1	sele	1
religiun	1	rue	1	semblant	36
remembrance	3	russignol	1	semeine	2
renc	3	rute	1	sen	11
rente	1				



senescal	14	surjur	4	tuaille	2
sentier	1	surplus	2	tumbe	7
serement	6	suspeis	1	tur	12
sereure (serrure)	1	suspesçun	1	turment	1
sermun	1	suspir	1	turmente	1
serur (soeur)	11	table	2	turneiement	9
servant	3	talent	19	turneiz	2
servise	13	tens	23	ubliance	1
seurte	1	tere	52	umage	1
siecle	5	terme	13	umbre	2
sigle (voile)	1	teste	4	unce	1
soleil	1	tort	4	uncle	1
soudee	4	trace	2	unde	1
soudeier	2	traisun	3	us (huis)	18
soudeur	1	trait	1	us (usage)	5
sucur	6	trait (physion.)	1	usage	1
suffrance	1	traître	2	utrage	1
suinant	1	travail	4	vaine	2
sul	4	travers	1	vaissellet	1
sum	4	tref	6	val	1
sumier	1	tresor	2	vallet	22
summe	2	trespas	2	valur	9
sumunse	1	triffoire	1	vantance	1
super	1	tristur	4	vassal	7
surcil	1	troveure	1	veillard	1

veie (voie)	4	vergier	8	vileinie	5
veille (voile)	1	verite	16	villart	2
veir	8	vertu	3	vilté	1
veisin	7	vespre	5	vin	1
veisine	2	viande	2	vis (visage)	2
veissel	2	vice	2	vis (avis)	2
veneur	3	vie	12	visage	2
vent	5	vieil	1	voil	3
ventaille	2	vielle	13	voiz	1
ventre	1	vile	20	voleir	3
verge	3	vilein	1	volenté	10
				yver	1

## ADVERBES ET LOCUTIONS ADVERBIALES DE MANIERE

(mots différents: 62; total des occurrences: 487)

afeitieement	2	chier	1	durement	22
anguissusement	8	communalement	5	ensemble	51
autrement	3	cumfaitement	4	ensement	3
autresi	5	curteisement	3	enviz (a)	1
avenantment	5	delivrement	1	estreit	1
bel/béal	2	descovert (a)	1	estreitement	6
bien	165	devotement	1	fermement	2
bonement	11	diversement	1	folement	3
briefment	3	dreit	6	formement	16
celeement	1	ducement	10	fort	1

grantment	1	menuement	1	senglement	2
hardement	1	mesurablement	1	sudeinement	1
hastivement	26	mieuz, mielz	20	suef	1
hautement	2	noblement	2	sulement	1
humblement	2	oscurement	1	sutivement	1
largement	2	priveement	2	tendrement	2
leaument	14	rainablement	1	uel	1
legierement	1	reburs (a)	1	veir (de)	5
lungement	15	richement	15	veirement	5
mal, malement	4	sagement	1	vileinement	1
mar	9	sauvement	1		

## ADJECTIFS QUALIFICATIFS

(mots différents: 184; total des occurrences: 1.095)

acémée	2	avenant	2	chanu	2
acustumière	1	bas, basse	2	chaut	2
afeitiée	2	bel, e	128	cheitif	1
alexandrin, e	2	bis, e	5	chier, e	18
amer, e	2	blanc, blanche	14	coart	1
ancien	3	blunt	1	commun	1
(ancienur	1)	bon, e	65	cous	1
anguissus, e	4	(meillur	7)	coveitus	1
antif, antive	2	branchu	1	covenable	1
assis, e	5	brief	1	crep	1
autreteu	1	brun, e	2	croose	1

cuinte	2	enviuse	1	gentil	6
curant	1	eschevi	1	grant	180
cureçuse	1	esforcible	1	(greinur	3)
curt	1	estable	1	greille	1
curteis, e	34	estraier	1	grevose	1
deboneire	2	estrange	2	gros, grosse	2
delituse	1	estreite	2	haitié, e	7
demeine	1	failli	1	hardi, e	8
demi, e	2	fameillus	1	hastif, hastive	8
deshaitié	1	fauve	1	haut, e	13
despendant	2	feinte	1	jeofne	2
destre	2	fel	1	joianz	1
destreit	3	felun	1	joius	7
digne	1	fier, e	8	jolif, jolive	2
divers	1	fin, e	8	karnel	1
dolent, e	33	fiz	1	lait	1
dreit, e	9	flori	1	large	4
drue	1	foreine	1	las, lasse	11
dur, e	5	fort, e	7	lé, e	2
duz, duce	9	fous, fole	4	leal	6
égal	1	franc, franche	9	legier	1
enceinte	2	freis	1	lent	2
enseignié, e	4	gabeis	1	lié, e	29
entier	5	gemele	1	lige	1
enveisié	2	gent, e	9	lung	10

madle	1	petit	2	salvage	1
mal	1	(meiur	3)	sanglent	2
malade	2	plain	2	sauf	2
maleureus	1	plein, e	2	segrei	1
malveis	4	pleisible	1	sein, e	4
(peiur	1)	plenier	1	seint, e	3
maubailli, e	7	poestif	1	senée	1
maz	1	povre	6	seur, e	6
medisant	1	preceine	1	simple	1
merveillus	2	preciuse	1	sul, e	20
mestre	1	privé	4	surquidiée	1
murne	4	prochein	1	sutil	1
mut	1	propre	1	trespensé	4
noble	7	pruz	24	triste	1
novel, e	10	pucele	2	vaillant	13
novelier, e	2	puissaunt	1	vair	3
nu, e	5	purpre	1	vedve	2
omnipotent	3	quarré	2	vedzié	4
orgoilluse	3	ramu	1	veir, e/vrai, e	5
os/osé	3	réal	1	vermeil, vermeille	5
oscur	1	religiuse	1	vert	2
pale	4	riche	28	vertuus	1
parfite	1	roé	2	viel	9
pensif, pensive	18	rounde	1	vif, vive	8
pesant	1	sage	28	vilain	7
				vol	1

## INDEX DES MOTS COMMENTÉS

- A -

abbeie: 163, 165, 167, 168	anfermer: 207
abevrer/boire: 48	anguisse: 89
acoler: 93, 100a	ansac: 153
adubement: 132, 192a, 234	aparceveir: 44
aduber: 131	apareiller (s'): 81
affaire: 81	archiée: 207
afier: 80	aruser: 54
agaitier: 44	art: 78
aigle: 185	asaier/essaier: 81
aleitier: 38	aserir: 209
aler: 46, 47, 82, 206, 222, 229	ateindre: 81
a. fors: 207	atendre: 208
alliance: 80	aturner (s'): 81
amer: 91, 94, 224, 229	aunte: 119
ametiste: 64, 188	aveir: 229
ami, e: 94, 95, 224	le cri: 81, a. enfant: 38
amistié: 94	a. mal: 55, a. repos: 50
amur: 91, 94, 224, 230a	avenir: 81, 82
anel: 185-7	aventure: 81
anelet: 186-7	avesprer: 209
	avoec: 208

avoué: 137-8

## - B -

bachelor: 130

bofu: 180, 183

bacin: 185

boire: 48, 49

baisier: 93, 100a

boire/abevrer: 48

barbe: 34

bois: 149-50, 199

barun: 119, 134, 135, 140, 226,  
232, 233

bon: 228-9

boscage: 199

bel: 229

braz: 32

bele: 95

bruil: 149, 199

bernier: 153, 154

bruit: 39

berseret: 153, 154

buche: 39

blanc: 60

buillant: 40

blandir: 93

buissun: 153, 199

blasmer: 79

burc: 116

blescier: 53, 54

burgeis: 170-2, 226

bliaut: 176, 177, 178

## - C -

ceinture: 175

chambre: 158, 161-3

cendal: 177, 183

chamberiere: 161, 201

chacier: 148

chamberlenc: 139, 161, 201

chainse: 175, 178

chandelabre: 185

chainsil: 178

chandelier: 185

changier: 81	cigne: 200
chanu: 60	cité: 114-6, 192b
chapele: 168	clarté: 197
chapitre: 64	clore: 207
charrière: 144, 196	clore/ovrir les oilz: 49, 50, ne clore les oilz: 50, 51, 55
chasé: 131	
chastainier: 200	closture: 157, 207
chastel: 158-9	codre: 200
ch. fort: 160	cok: 200
chastier: 79	comandement: 81
chaut: 40, 41	comander: 81
cheeir: 206	comencement: 81
ch. en malves pleit 81	comencier: 81
cheisil: 180	conoistre: 38, 77, 78, 100a
chemin: 196	corps/visage: 36-38
chemise: 172, 175, 176, 177, 178	cors: 26-31, 222
chevalier: 133, 224, 226, 230a,	cortine: 185
ch. manant: 134, ch. mesaesié: 172, 192a	coveitier: 80
chevel: 223, 230a	covenir: 79, 81
cheville: 157	covent: 81
chien: 200	covertur: 180, 182
chievrefoil: 200	creance: 79, 223
choisir: 43	cri: 39
ciel: 196, 197	avoir le c.: 81
	crier: 39



cuchier: 50, 93	cunsentir: 81
cumpain: 93	cunte: 119, 134, 135
cumpaine: 93	cuntrée: 113-4
cumpainun: 93, 94	curage/quor: 84-6
cumpanie: 93	curir: 206
cumparer: 81	curt-: 98
cunduire: 81	curteis: 226, 229
cunestable: 136-7	cusin: 119
cunseil: 79, 223, 234	covenant: 81

## - D -

damage: 81	dei: 223, 230a
dame: 169, 192a, 226, 227, 229, 230a	delaier: 208
dame/pucele: 60	deleiter (sei): 88
dameisele: 59, 95	delit: 87, 88
damisel: 130	delivrer: 38, 81
deboneire: 98-9	demurer: 208
deceveir: 96, 223	departir femmes e teres: 125
dedenz: 207	descendre: 206
deduire: 88, 208	desconuistre: 77
deduit: 86, 88	desculurer: 55
defendre: 80	descupler: 153
deforz: 207	desirer: 80
degoter: 54	despoille: 172
	desqu': 207

destreit: 196	dolent: 224
destresce: 89	dolur: 89
destrier: 155-6, 157	doner: 208
destructiun: 61/62	d. la mort: 63
desur: 207	dormir: 50
deu: 225, 229	dortur: 170
deus: 204-5	douneier: 93
devant: 207	dras: 172, 173, 174, 180, 181, 183
devenir: 81	drescier: 206
devers: 207	druerie: 186
difeis: 128, 148, 149	dun: 163
digner: 47, 48	dungun: 159-60, 61
dire: 229	durer: 208
divin: 225	duter: 79, 223
dol: 89, 224	

## - E -

eissir: 207	encumbrer: 82
enaser: 55, 100, 224	endormir: 50
enbracier: 93	endreit: 207
enceintier, enceinte: 38, 100 a	enfant: 58-9, 223, 230a
encensier: 185	enfanter: 38
enclore: 207	engendrер: 38
encurtiner: 185	engin: 78
encumbrement: 82	enginnier: 224

ensemble: 208, 224	escauder: 40, 41, 54
enserrer: 159	eschaufer: 40, 41
ensevelir: 63	escuter: 42
entendre: 42	esgarder: 43
entente: 81	eslire: 80
entr'amer: 42	esloignier: 207
entrebaisier: 42, 93	espeise: 207
entrechangier: 42	espervier: 148
entreferir(s'): 42	espes: 207
entremes: 49	espesser: 207
entremetre (s'): 81, 93	espier: 44
entreplevir (s'): 81	espleit: 83
entreprendre: 81	espleitier: 82
entresaisir: 42	espuse: 119
entreveeir: 42	esquier: 130
entur: 207	essaier/asaier: 81
enveier: 82	establir: 82
envie: 80	ester: 206
envier: 80	e. mal: 82
enviz (a): 80	estrange: 94, 207
erceveke: 164	estre: 229
errer: 47	e. ensemble, od: 93
es: 207	estreindre: 93
esbanier: 87, 88	esveiller: 50
	ewe: 196

265

- F -

faillir: 82	fiufé: 131
faire: 22, 38, 46-7, 81	fiufer: 134
f. a escient: 81	flori: 60
faleise: 196, 207	fol: 78
fame: 96	folement: 78
fei: 143, 225	folie: 78, 223
feie: 206	forest: 149-50, 199
feindre (sei): 79, 83, 224	forestier: 150-1
felunie: 142	fosse: 63
femme: 119	foun: 155
femme/homme: 21-5, 216-9, 227-8	franc: 99
fes: 81	franchise: 99
fiance: 79, 81, 142, 223	fraternité: 163
fieu: 134	fresne: 200
fille: 119	friçuns: 55
finer: 60	fu: 197-8

- G -

gaitier: 44	de haute gent: 120, 121, 123
garder: 43, 83, 159	gentil: 99
garir: 83	gisir: 50
garval: 200, 210a	g. ensemble: 93
gent, genz: 94, 139	graanter: 81

266

grant: 207, 228-9

guise: 81

gré: 81

gumfanum: 186

gueredun: 99

- H -

hait: 86

honneur: 97

haitié, e: 86, 87, 88

huissier: 139, 161

hardi: 97, 131

hum: 94, 136

haster: 208

hum/femme: 21-5, 216-9, 227-8

haut: 207

hunir: 97

heritage: 192a, 232

hunte: 97

hoge: 64-66, 100b, 198

- I -

isle: 207

issue: 207

- J -

jagunce: 188-190

faire j.: 87, 88, 208

jambe: 31

joir: 88

jeuner: 49

joius: 88

joiant: 88

juer: 208

joie: 86, 87, 224

jur: 206, 208

- L -

laissier: 81

languir: 55

launde: 196	lincel: 182
leaument: 225	lit: 180, 183
legier: 83	liu: 83, 207
leit: 38	liwe: 207
leisir: 81	losengier: 83
a l.: 208	loyal: 131
lent: 78	luin: 207
lever: 50	lumière: 197
levrier: 148	lungur: 207
lié, e: 86, 87, 88, 224	

## - M -

mainier: 53, 54	matin: 209
malemetre: 53, 54	matinée: 209
maltalent: 80	maugré: 80
mance: 186	maupas: 196
mandement: 115	medecine, mescine: 53
mangier: 47	mein: 32
mangier/pestre: 48-9	meisun: 158-9
mantel: 173-5, 178, 179, 226	membrer: 80
marbre: 116	mer: 210
marchier: 206	merci: 99, 225
mareis: 197	mes: 83
mariage: 123 et suivantes	mesavenir: 82
martre: 182	meschin, e: 59, 95

mescreire: 79, 223	mort: 223, 230a
mesprisun: 99	mul: 157
messagier: 130	mulier: 119
mettre (sei): 81	mund: 195, 210
mi: 207	muntaigne: 196, 207
midi: 209	mur: 168
moillier: 54	murir: 60
mont: 196, 207	mustier: 165, 167, 168
monter: 206	mut: 39

## - N -

nafrer: 53-4	nevu: 119
naistre: 56	niece: 119
nature: 196	noble: 99
nef: 157-8	noise: 39
neier: 61/62	nu: 172
neif: 196	nuit: 209
nerf/veines: 38	nurir: 49

## - O -

ocire: 60, 61/2	orfreis: 181-2
od: 208	orine: 120
officine: 170	ostur: 210a
oir: 41-2	otreir: 81
omnipotent: 225	o. sun cors: 93

ouvre: 81, 82

ouvrir/clore les oilz: 49, 50

ouvreine: 81

## - P -

pais: 113-4

perche: 155

palefrei: 156, 157

perir: 61/62-3

paleis: 158

pestre: 49

palie: 174, 177, 180, 181, 182,  
183, 226

pestre/mangier: 48-9

palir: 55

petit: 207

parage: 120-3, 192a, 231, 232,  
234

phisike: 53

paraistre/pareir: 79-80

piez: 31, 207

parc: 207

pis: 35-6

parceveir: 44

pitié: 99

pardun: 99

place: 207

parduner: 99

plaigne: 196, 207

pareir/paraistre: 79-80

plaire: 87

parent: 94

pleisible: 88

parmi: 207

pleisir: 86, 88, 224

paumeisun: 55-6, 90

pleit: 81

peine: 83

plevir: 81

peitrine: 36

poeir: 229

pendant: 196

porter: 38

pener: 83

porteure: 38

pensé, penser, pensif: 78

portier: 130

praerie: 200



pré: 200	priser: 79
precein: 207	prisun: 159
preier: 91	pru: 82
preisier: 99	pruesce: 97
premettre: 81	pruz: 97, 98, 131, 226
prendre: 208	pucele: 59-60
pres: 207	pucele/dame: 60
prière: 91	purchacier: 81
primier: 206	purpens, purpenser (sei): 78
pris: 96, 99, 232	purveeir: 81

## - Q -

quart: 206	quor: 35, 38, 84
quere: 81, 82	bon q.: 80
quisse: 32-4	quor/curage: 84-6

## - R -

ravir: 81	refuser: 80
reaume: 114	regarder: 43
reconoistre: 77	regne: 114
recorder: 80	rei: 133, 226, 229
recucher: 50	reisun: 76, 77, 78
recumencer: 81	faire r.: 81
refaire: 81	relevée: 209
refeitur: 170	remander: 80

remembrance, rappeler: 80	resfrechir: 40-1
renc: 146	returner: 206
renumée: 96	revenir: 206
repeirier: 206	revesquir: 55
reposer: 50	riche: 226, 229
requere: 80, 91	rive: 197
requeste: 80	roé: 183-4
reschaufer: 40, 41	rover: 80

- S -

sabelin: 182	seneschal: 136-7
sage: 78, 223	sentier: 196
saillir: 206	sentir: 84
s. fors: 54	serement: 81, 143
sale: 160	servise: 131, 234
Salemun: 190-2	sire: 117
samit: 182, 183	soleil: 197
sanglent: 54	soudeier: 135
saut: 206	sovenir (s'en): 80
saveir: 77-8, 100a, 223, 229	suinant: 95
seel: 187	sul: 224
seie: 183	sum: 196
seigner: 54	super: 47, 48
seignur: 226	suspirer: 55
sen: 76-7, 78	

272

## - T -

taisir (sei): 39	travers, traverse: 207
talent: 80	tref: 157
targuer: 153	trembler: 55
temprer: 40, 41	trespasser: 208
tenir: 81	trichier: 96, 224
t. la mort: 63, t. al meil- lur: 82	triffoire: 192
tere: 134-5, 196	tur: 159, 168
terme: 38, 208	turmente: 197
tierz: 206	turneiement, turneiz: 145-8
tombe: 64	turner: 206

## - U -

u: 207	uncle: 119
umage: 134, 143	urer: 81
un, e: 204	us: 161

## - V -

vailance: 232	veeir: 42
vailant: 97, 98, 182	veie: 196
vaissellet: 185	veillard: 60
val: 114, 196, 207	veiller: 50-1
vallet: 130, 140, 153, 156	veines/nerf: 38-9
valur: 97, 143	veisin, e: 207

venir: 46, 82, 206	vif: 55, 56
v. a pis: 82, mal en v.: 82	vile: 66, 114-5, 192b
vent: 197	vilein: 99
ventre: 35	visage/corps: 36-8
vertu: 52	vivre: 55
vespré: 209	voiz (haute): 39
vestir: 172	voil: 81
vie: 55, 58	voleir: 81, 229
vieil, -le, viel: 60	volenté: 81

## INDEX DES TABLEAUX

A	Premier déblaiement: mots grammaticaux éliminés <u>a priori</u> . . . . .	6
B	Corrections (texte Rychner, listes et concordances de l'ordinateur) . . . . .	7-8
C	Second déblaiement: statistiques relatives à la masse des mots lexicaux et grammaticaux (Evaluation finale, chap. IV, p. 220) . . .	9
I	<u>Hum</u> . . . . .	23
II	<u>Cors</u> et ses associations contextuelles . . . . .	26
III	Le visage et le reste du corps . . . . .	36
IV	Sensations . . . . .	39
V	<u>Paumeisun</u> . . . . .	57
VI	<u>Quor/Curage</u> . . . . .	85
VII	Genèse des sentiments et des états affectifs agréables . . . . .	88
VIII	Schéma du temps . . . . .	211

ERRATA

Bibliographie

Instruments de travail et ouvrages généraux: p. VIII

ajouter: Coulomb, Charles, Dictionnaire étymologique, le latin et le français par les racines, Paris, Hatier, 1935.

Devic, Marcel, Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale (arabe, persan, turc, hébreu, malais), Paris, Imprimerie nationale, 1876.

Moisy, Henri, Glossaire comparatif anglo-normand donnant plus de 5.000 mots, aujourd'hui bannis du français et qui sont communs au dialecte normand et anglais, Caen, Henri Delesques, 1889.

Chapitre premier

b) Le désir, le vouloir, la décision, p. 69

insérer: fiance 6

e) Le caractère et la conscience morale, p. 75

substituer fei  $\frac{26}{27}$  à fei 27

Chapitre II

2) la division sociale

a) la noblesse

La propriété, les transactions financières, p. 103

insérer: riche 29, richesce 2

Les rapports avec le seigneur ..., p. 103

insérer: grant  $\frac{10}{164}$  honur 16, leauté 3

La carrière des armes: les armes, p. 104

insérer: escu 4

Les usages et les manières, p. 108

insérer: avantment 5, bonement 11, ducement 10

b) le clergé - la religion

Notions religieuses, mystiques et superstitieuses, p. 110,

insérer: roe 1

### Chapitre III

#### 1) la nature

La terre et la mer, p. 193

insérer: marine 1

Les animaux, p. 194-95,

insérer: garval 3, jeuner  $\frac{2}{5}$